

ÉTUDES DE L'IRSEM

2012 – N°21

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

Bénédicte CHÉRON

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

Bénédicte CHÉRON

Depuis 2001, l'armée française est définitivement devenue professionnelle, les derniers appelés la quittant cette année-là. Par ailleurs, les opérations extérieures ont été marquées autant par la continuité (Kosovo, Côte d'Ivoire, Liban...) que par des changements profonds avec l'engagement sur le terrain afghan. Dans ce contexte, quelle image des militaires français la télévision a-t-elle contribué à construire au cours de cette décennie ?

Cette étude se fonde sur l'analyse d'un corpus de près d'un millier de documents des chaînes hertziennes françaises, incluant tous les sujets de journaux télévisés, les émissions de débats, d'information et de reportage faisant apparaître des militaires français à l'écran ou ayant directement trait à leur actualité. Tout au long de la décennie, demeurent une certaine ambiguïté dans la représentation de l'institution militaire française, de ceux qui y servent et de leurs missions. Cependant se dégage une image des militaires qui évolue fortement à partir de l'été 2008 et de l'embuscade d'Uzbin, en Afghanistan, qui marque le retour à l'écran d'une figure combattante du soldat français.

Bénédicte CHÉRON est docteur en histoire et a effectué un post-doctorat à l'IRSEM en 2012. Ses thèmes de recherche sont la représentation du fait guerrier et du fait militaire, les médias et l'opinion publique.



IRSEM

Ecole militaire

1 place Joffre - Case 46 -

75700 Paris SP 07

www.defense.gouv.fr/irsem

ISSN (1) : 2109-9936

ISSN (2) : en cours d'attribution

ISBN : 978-2-11-129698-5



L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

Bénédicte CHÉRON

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans ce document
n'engagent que leurs auteurs.
Elles ne constituent en aucune manière
une position officielle du ministère de la défense.

ÉTUDES DE L'IRSEM DÉJÀ PARUES :

- 1- LES CRISES EN AFGHANISTAN DEPUIS LE XIX^e SIÈCLE
- 2- DES GARDES SUISSES À BLACKWATER / VOLUME 1 ; ARMÉES PRIVÉES, ARMÉES D'ÉTAT / VOLUME 2
- 3- ISRAËL ET SON ARMÉE : SOCIÉTÉ ET STRATÉGIE À L'HEURE DES RUPTURES
- 4- OTAN : CONTINUITÉ OU RUPTURE ?
- 5- LA PERCEPTION DE LA DÉFENSE FRANÇAISE CHEZ NOS ALLIÉS
- 6- DU *NETWORK-CENTRIC* À LA STABILISATION : ÉMERGENCE DES « NOUVEAUX » CONCEPTS ET INNOVATION MILITAIRE
- 7- CHAOS, RÉVEIL ET SURSAUT SUCCÈS ET LIMITES DE LA STRATÉGIE DU « SURGE » EN IRAK (2007-2009)
- 8- DU PÉTROLE À L'ARMÉE : LES STRATÉGIES DE CONSTRUCTION DE L'ÉTAT AUX ÉMIRATS ARABES UNIS
- 9- ÉTUDIER LE RENSEIGNEMENT – ÉTAT DE L'ART ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE
- 10- ENQUÊTE SUR LES JEUNES ET LES ARMÉES : IMAGES, INTÉRÊT ET ATTENTES
- 11- L'EUROPE DE LA DÉFENSE POST-LISBONNE : ILLUSION OU DÉFI ?
- 12- L'UE EN TANT QUE TIERS STRATÉGIQUE
- 13- UTILISATION ET INVESTISSEMENT DE LA SPHÈRE INTERNET PAR LES MILITAIRES
- 14- L'ÉVOLUTION DU DÉBAT STRATÉGIQUE EN ASIE DU SUD-EST DEPUIS 1945
- 15- ANALYSE COMPARÉE DE LA STRATÉGIE SPATIALE DES PAYS ÉMERGENTS : BRÉSIL, INDE, CHINE
- 16- RELATION HOMME-ROBOT : PRISE EN COMPTE DES NOUVEAUX FACTEURS SOCIOLOGIQUES
- 17- PROBLÉMATIQUE DU RECRUTEMENT POUR LES ARMÉES PROFESSIONNELLES
- 18- ÉTUDE COMPARATIVE DES LIVRES BLANCS DES 27 ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : POUR LA DÉFINITION D'UN CADRE EUROPÉEN
- 19- LE PAQUET DÉFENSE : QUELS IMPACTS JURIDIQUES ET INDUSTRIELS ?
- 20- INSURRECTIONS ET CONTRE-INSURRECTIONS : ÉLÉMENTS D'ANALYSE SOCIOLOGIQUE À PARTIR DES TERRAINS IRAKIEN ET AFGHAN

L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire a pour mission de produire et de valoriser la recherche sur les questions de défense.

Il favorise une analyse pluridisciplinaire, croisant les regards des chercheurs universitaires et des militaires, des observateurs et des acteurs des grandes questions stratégiques. En collaboration avec les principales composantes du ministère (État-major des armées, Enseignement militaire supérieur, Délégation aux affaires stratégiques, Secrétariat général pour l'Administration, Direction générale de l'Armement), et en lien avec le tissu français et international de la réflexion stratégique, l'Institut renouvelle les perspectives conceptuelles, encourage une nouvelle génération de chercheurs sur ces domaines, participe à l'enseignement militaire, et fait rayonner la pensée stratégique française par des partenariats internationaux.

Les activités de recherche de l'IRSEM se répartissent en 7 domaines d'études abordés sous l'angle de la pensée stratégique :

- Étude des conflits
- Armement et économie de défense
- Sécurité européenne et transatlantique
- Pensée stratégique comparée
- Défense et Société
- Histoire de la défense
- Enjeux juridiques de la défense

L'ensemble de nos **activités et publications** est annoncé et disponible sur le **site de l'IRSEM** :

<http://www.defense.gouv.fr/irsem>.

- Trois **collections** y sont consultables en ligne : les Etudes, les Cahiers, les Paris Papers.
- Deux collections sont exclusivement sous **format digital** : le Laboratoire, la Lettre de l'IRSEM.
- Une **revue académique** est éditée par *La Documentation française* : les Champs de Mars.

Évènements et partenariats

- Cycles de conférences thématiques
- Évènements scientifiques et programmes de recherche menés avec nos partenaires
- Notre programme doctoral réunit chaque mois les jeunes chercheurs de l'IRSEM au cours d'un séminaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
CHAPITRE 1 : DES MILITAIRES SYMPATHIQUES ET BONS PROFESSIONNELS	13
1. Des militaires proches des Français.....	13
Les opérations de communication institutionnelle.....	13
L'armée au secours des populations civiles en France.....	15
Une institution qui accueille la diversité	16
Une féminisation joyeuse et sans heurt.....	18
Villes de garnison et réforme de la carte militaire	21
2. De bons professionnels	22
Marins et aviateurs, des techniciens de pointe au matériel hautement performant.....	22
Le fantassin, un soldat rustique au matériel rudimentaire	26
Les troupes d'élite à l'écran.....	28
L'armée, une grande famille.....	30
CHAPITRE 2 : MAIS UN MILITAIRE DANS UNE INSTITUTION EN CRISE	33
1. Le militaire français : des missions confuses.....	33
En France, un militaire entre auxiliaire de police et guerrier urbain	33
En opérations extérieures : l'armée comme super ONG humanitaire aux agents efficaces	35
Soldats de la paix en terre d'Afrique	37
La Côte d'Ivoire, exemple emblématique de la difficulté à représenter les missions de maintien de la paix en situation de crise.....	39
L'Afghanistan, de la terre de mission humanitaire au terrain guerrier : une évolution lente de l'image du militaire français.....	48
2. À la télévision, une institution qui témoigne elle-même de ses difficultés.....	51
Le recrutement : militaire, un métier ou un engagement ?.....	51
L'armée professionnelle, quand le malaise transparait	55
Carcassonne : l'armée mise en cause.....	56
Juillet 2008, une armée en crise.....	59

CHAPITRE 3 : LE RETOUR DU COMBATTANT À L'ÉCRAN	61
1. Août 2008 : la tragédie, la polémique	61
L'événement : dix morts, le début de la polémique.....	61
La bataille de l'information : le fonctionnement d'une institution face à l'émotion des familles.....	66
2. L'Afghanistan après Uzbïn : un nouvel objet télévisuel	70
Une nouveauté à l'écran : le combattant français en Afghanistan	71
Morts et blessés au combat, à l'honneur à l'écran	79
Un risque désormais accepté	84
Uzbïn, trois ans de polémiques : une institution mise en cause	86
La polémique du matériel.....	92
3. Et ailleurs.....	94
Le militaire est un combattant	94
Diversité et féminisation : des grandes constantes.....	96
Un malaise qui subsiste	97
Les missions africaines : une image qui demeure floue, sans polémique.....	100
La lutte contre les preneurs d'otages et les pirates : une mission difficilement représentable.....	103
La Libye : une guerre propre à l'écran.....	107
CONCLUSION	111
ANNEXE 1 : CHRONOLOGIES	115
Afghanistan.....	115
Côte d'Ivoire	117
Libye.....	118
ANNEXE 2 : AUDIENCES	119
Repères des audiences des journaux télévisés	119
Audiences des magazines.....	120
Audiences des émissions spéciales (14 juillet et hommages nationaux)	122
14 juillet	122
Hommages nationaux.....	123
ANNEXE 3 : GLOSSAIRE.....	125
BIBLIOGRAPHIE	127

■ INTRODUCTION

À la fin de l'année 2001, les premières forces françaises interviennent en Afghanistan. Numériquement réduites, elles rejoignent un théâtre d'opération qui va rester le leur pendant plus d'une décennie. La même année, les derniers appelés du contingent défilent sur les Champs Élysées. Ils ne sont plus qu'une vingtaine : Jacques Chirac, président de la République, qui conduit la professionnalisation des armées depuis 1997, a décidé de suspendre l'appel sous les drapeaux plus tôt que prévu. Dans le même temps, les continuités ne manquent pas : les militaires français continuent d'intervenir au Liban, dans les Balkans et sur divers théâtres en Afrique. Au début des années 2000, rares sont les soldats qui meurent au combat. Depuis presque vingt ans, l'armée n'a pas connu de pertes lourdes. Les dernières remontent à l'attentat du Drakkar, à Beyrouth, le 23 octobre 1983. Les 58 morts français étaient des casques bleus, parachutistes du 1^{er} RCP et du 9^e RCP. Depuis, les Français avaient perdu l'habitude de voir leurs soldats mourir.

Dans ce contexte, la télévision est un élément de compréhension certes partiel mais indispensable de la relation entre l'armée et la société. La télévision, par sa nature même, occupe une place particulière dans la construction de représentations. Les autres médias jouent évidemment un rôle, et les interactions sont par ailleurs nombreuses des uns aux autres, de la presse écrite à la radio, d'Internet au cinéma. Mais la presse écrite n'a pas le même impact : son lectorat diminue et la force du texte écrit sur les imaginations n'est pas de même nature. La radio est un média particulier : son mode d'écoute rend difficile l'évaluation de son impact. Internet enfin joue un rôle encore différent pour l'information du grand public ; cependant, le « buzz » est éphémère, son rôle est variable en fonction de son objet et a souvent besoin de l'adoubement des médias traditionnels pour durer¹.

Il convient ici d'emblée d'apporter une précision méthodologique. L'étude des représentations est un champ aux limites fluctuantes. Fût un temps où l'on parlait d'histoire des « mentalités ». Depuis, ceux qui se penchent sur ces sujets sont revenus à davantage de prudence : étudier les représentations permet de s'appuyer sur des « objets », en l'occurrence des récits télévisuels, sans prétendre en tirer de conclusions abusives sur une ou des « mentalités collectives » qu'ils influenceraient absolument et définitivement. Toute représentation entre en effet en concurrence avec d'autres, construites par d'autres médias, par l'histoire collective et les histoires personnelles, par l'environnement culture et social. Nous nous contenterons bien ici de répondre à la question suivante : quelle image des militaires français la télévision construit-elle ? Nous tenterons donc de ne pas conclure abusivement que cette représentation correspond à ce que pense la majorité des Français.

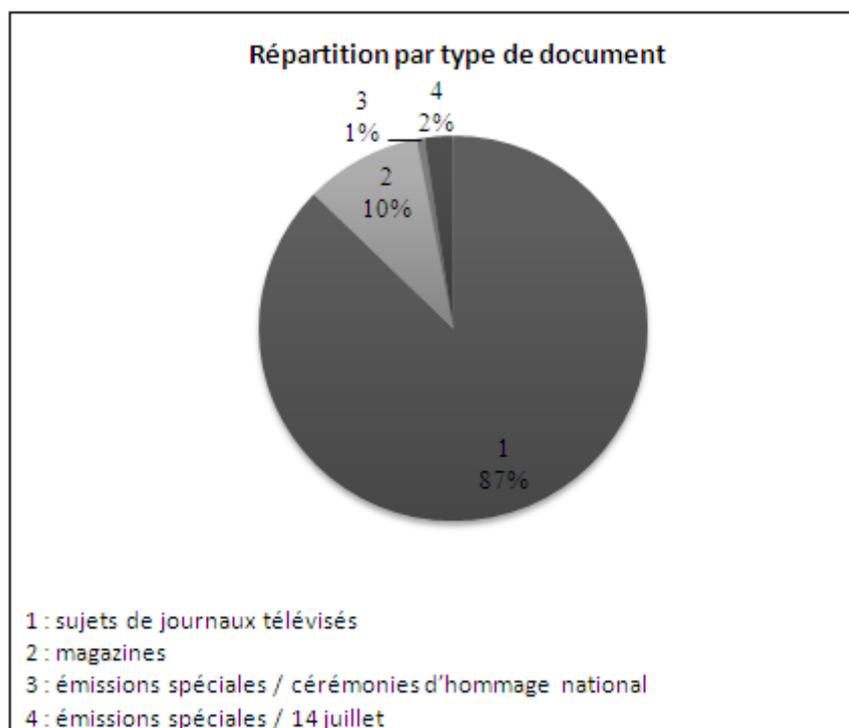
Sur le sujet particulier du traitement télévisuel de la chose militaire contemporaine en France, peu de travaux scientifiques existent. Seul Bernard Paquetteau a publié en 1986 à la Fondation pour les études de défense nationale un livre intitulé *Grande muette petit écran* ; il couvrait la période allant de 1962 au début des années 1980. Dans cet ouvrage, l'historien et sociologue ne prenait en compte que les magazines de reportage et d'information, à l'exclusion des journaux télévisés qui n'étaient à l'époque pas systématiquement conservés et référencés à l'INA. Beaucoup de publications existent en revanche sur la question du récit filmique et du récit télévisuel, ainsi que sur l'édification de représentations par l'image animée. Les travaux de François Jost, d'Annik Dubied ou de Régis Debray font partie de ceux qui nous inspirent².

Notre choix ici est bien de nous demander quelle est, à la télévision, l'image des militaires français de 2001 à 2011, dans un contexte très changeant tant sur le plan international que pour l'institution elle-même. Quand nous parlons de l'image des militaires, nous entendons à la fois celle de l'institution « Armée » et celle des hommes qui la composent, dans leur diversité. Les deux pans nous semblent en effet indissociables, même si ces deux types d'image peuvent, nous le verrons, évoluer différemment. De même, « les militaires » ne constituent pas un corps uniforme à la télévision : entre la représentation de l'homme du rang et de l'officier supérieur, il existe parfois un fossé que nous ne manquerons pas d'analyser. Reste que, à cette question, nous tenterons bien d'apporter une réponse sur ce qui caractérise l'image et la représentation des militaires.

¹ Sur ce sujet de la relation entre le « buzz » internet et la télévision, voir les travaux de Catherine Bertho-Lavenir.

² La bibliographie située en fin de volume apporte davantage de précisions.

Notre étude se fonde sur l'ensemble des documents télévisuels qui montrent des militaires français ou les évoquent directement, à l'exclusion de la fiction sur les chaînes hertziennes, de janvier 2001 à décembre 2011. Ce travail est rendu possible par le traitement des archives mis en place à l'INA depuis 1995 : l'ensemble de ces documents sont versés au « dépôt légal » et référencés par l'Inathèque. Une base de données d'un millier de documents a été constituée (928 documents précisément ont été analysés). Chacun d'entre eux a fait l'objet d'un référencement d'abord qualitatif, sur sa nature. Ainsi ont été répertoriés les sujets des journaux télévisés (à l'exception des « plateau-brèves »³), les magazines, dans lesquels nous incluons toutes les émissions de reportage et de débats, les émissions spéciales consacrées au défilé du 14 juillet et celles consacrées aux hommages nationaux pour les militaires morts en opérations. Les journaux télévisés utilisés sont ceux de la fin de journée (de 18h à 20h selon les chaînes), dont tous les sujets sont systématiquement indexés, dans le détail, à l'Inathèque. Par ailleurs, un référencement thématique a été mis en place, qui permet une évaluation statistique des sujets traités sur la période. Dans ces critères thématiques, sont pris en compte à la fois les zones d'intervention (intérieures, extérieures, Afghanistan, Afrique, Liban, etc.) et des critères moins géographiques tels que la question de la féminisation, de la diversité, du malaise de l'institution, par exemple. Aucun classement n'a été fait en fonction de l'armée (Terre, Air, Mer) : le plus souvent, les documents traitent indifféremment des « militaires » ou de l'« armée » sans qu'une distinction claire puisse être établie. C'est donc dans l'analyse que cela est précisé, lorsqu'un sujet de journal télévisé ou qu'un magazine est explicitement consacré à l'une des trois armées, à l'exclusion des autres. La durée des documents varie d'une petite minute à plus de trois heures.



Tous les documents ont été visionnés. À chaque fois, le document a été analysé dans son ensemble : un récit filmique, c'est du texte, de l'image, de la technique, du montage. C'est aussi le résultat d'un travail collectif qui implique des choix personnels multiples et des contraintes techniques et économiques. Entre enfin également en ligne de compte la manière dont ce récit est présenté ; le présentateur du journal télévisé qui lance un reportage détermine ce qu'on appelle un angle et donc la manière dont les images qui suivent vont être reçues et perçues. Pour l'analyse de chaque document, des points d'accroche ont été retenus : quels sont les mots employés, quelles sont les images choisies,

³ Le terme « plateau-brèves » désigne une information donnée en plateau par le présentateur, avec ou sans image d'illustration, en seulement quelques secondes.

quelles occasions suscitent l'émergence d'un récit télévisuel. Plus précisément, ce sont bien les situations dans lesquelles les militaires sont montrés, le choix de montrer telle ou telle figure militaire, la manière dont ils sont montrés et dont on parle d'eux qui font l'objet de notre étude.

Les travaux sur le récit télévisuel d'Annik Dubied ont été particulièrement utiles pour cette étude. S'appuyant sur les travaux de Paul Ricoeur, elle identifie une dizaine de critères et sous-critères⁴ permettant de définir l'existence d'un récit et s'adaptant à la définition du récit médiatique en général et du récit télévisuel en particulier :

Critère 1 : un début, un milieu, une fin
1 bis : un renversement de l'effet des actions
1 ter : une étendue appropriée
Critère 2 : un principe de causalité narrative
2 bis : un principe de nécessité narrative
Critère 3 : un thème
Critère 4 : une implication d'intérêts humains
Critère 5 : une conclusion imprévisible et congruente
5 bis : une conclusion-point de vue
Critère 6 : une actualisation

Dans le cas présent, le chercheur est confronté à plusieurs niveaux de récit⁵. Il existe en effet d'abord des « macro-récits », le macro-récit étant compris comme « *le récit – somme de tous les fragments produits à partir d'une thématique* »⁶. En ce qui concerne notre sujet, il s'agirait par exemple du récit sur « l'affaire Uzbin ». Puis vient le « méso-récit », comprenant à la fois le traitement d'un sujet dans un média global (par exemple, « Uzbin à la télévision ») et le traitement d'un sujet dans un média particulier (ex : Uzbin dans *Le Monde*). Le troisième niveau est celui du « micro-récit » ou de la séquence narrative, « *cette forme narrative élémentaire insérée dans l'unité textuelle* »⁷. Notre analyse repose bien sur le travail à partir de ces trois niveaux de récit, auquel nous pourrions en ajouter un, une sorte de « super-macro-récit » qui est celui que la télévision élabore sur les militaires français sur notre période.

Enfin, le chercheur doit être conscient que, face à un sujet d'une telle ampleur, l'étude qu'il tire de ces récits télévisuels finit par constituer elle-même une nouvelle forme de récit : la manière dont est organisée cette analyse finale constitue une reconstitution du récit télévisuel, reposant sur un ordonnancement propre. Nous avons cependant essayé de rester le plus possible fidèle à l'importance que la télévision accorde elle-même à tel ou tel sujet. Le choix a été fait de garder de longues séquences descriptives, accordant une place importante à l'analyse de l'image et à la citation textuelle : ce parti pris, s'il dépend là encore de la discrimination et de la hiérarchisation de l'auteur, permet cependant au lecteur de se trouver lui-même en présence d'une matière brute qui permet de tenir à distance, autant que possible, la subjectivité du chercheur.

Comme souvent lorsque l'on se penche sur les représentations, il est utile de fixer des frontières précises à l'étude. Nous laisserons donc de côté l'analyse précise des fabricants de récits : la population des journalistes qui traitent des sujets de défense mériterait une étude à part entière. De même, la manière dont l'institution militaire communique en amont n'entre dans notre champ que dans la mesure où cela apparaît à l'écran : les intentions des « communicants » de la Défense et leur message initial ne pourront pas non plus faire l'objet ici d'une enquête exhaustive. Enfin, la confrontation entre le récit télévisuel et la réalité de chaque événement ne sera pas au centre de notre travail : là encore, cela nécessiterait de consacrer à chaque événement majeur une enquête à part entière. Cependant, nous apporterons à chaque fois que cela est nécessaire l'éclairage contextuel indispensable à la compréhension de notre propos.

⁴ Liste simplifiée établie à partir de : Annik Dubied, « Une définition du récit d'après Paul Ricoeur. Préambule à une définition du récit médiatique », in *Communication*, vol 19, n° 2, Hiver 1999-2000, p. 44-64.

⁵ Nous utilisons ici pour l'essentiel : Annik Dubied, « L'analyse médiatique au croisement de la narratologie et de l'ethnologie. Confrontations, délocalisations et "bricolage" », in *Recherches en communications*, 1997, n°7, p. 151-171.

⁶ *Ibid.*, p. 161.

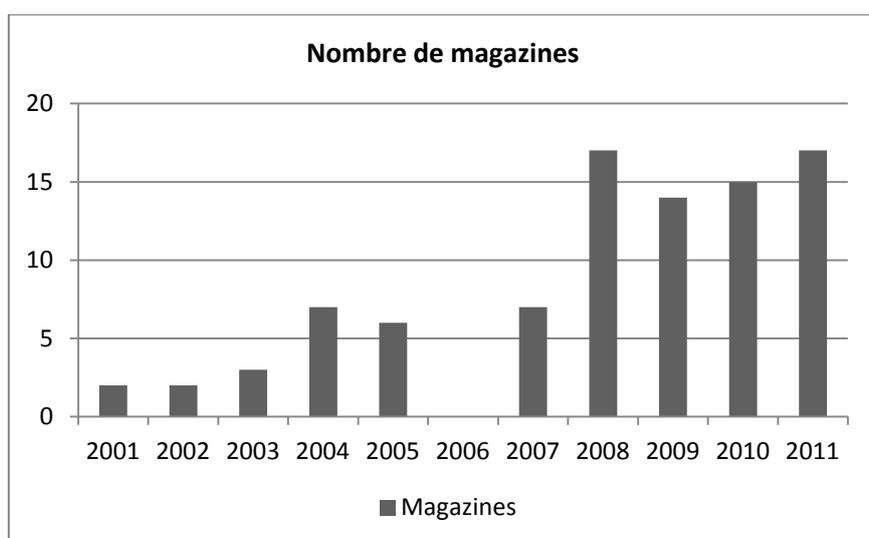
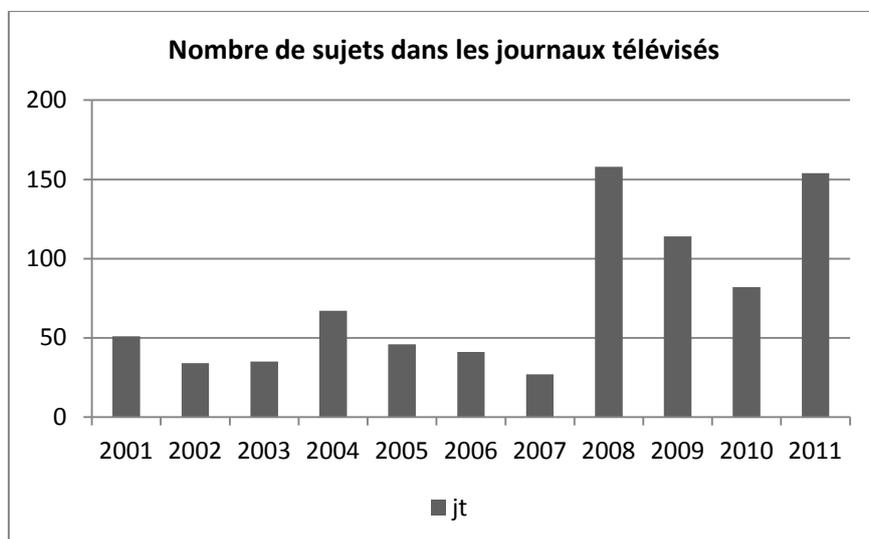
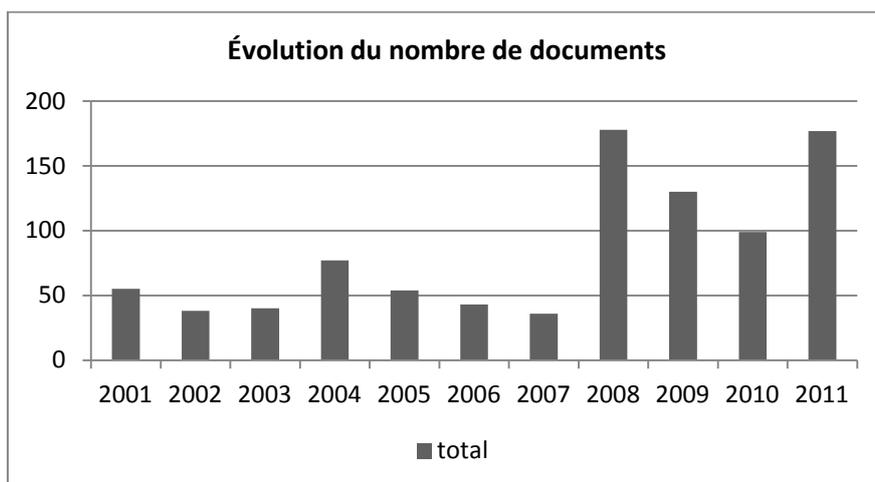
⁷ *Ibid.*, p. 162.

Reste que le lecteur doit avoir présent à l'esprit que ce que raconte la télévision au cours de cette décennie n'est pas le tout de l'actualité des militaires français. Certaines opérations extérieures n'apparaissent pas ou peu dans la base de données, comme l'engagement au Kosovo par exemple ; le Liban est présent par intermittence, essentiellement en 2006. Il y a donc des vides dans ce récit, inévitables, que ne manqueront pas de relever ceux qui, parce qu'ils portent l'uniforme ou parce qu'ils s'intéressent spécialement aux questions de défense, ont été attentifs à tout ce qui touche à l'actualité militaire depuis 2001. Il nous semble cependant utile de bien préciser, afin que le lecteur ait toujours cela en tête, que ce que nous relatons ici correspond à ce que la télévision raconte, et non à la vérité des faits. Sans estimer qu'il y a forcément mensonge et falsification – loin de là – il peut exister un écart substantiel entre la réalité – et notamment la réalité vécue par les acteurs des événements – et le récit télévisuel.

Enfin, cette étude ne prend pas en compte la question de la réception. Il s'agirait là d'un tout autre travail. Cependant, il est évident que ne peuvent être placés au même niveau des documents suscitant une très forte audience, et d'autres ne rassemblant que quelques centaines de milliers de téléspectateurs. Le poids relatif d'un documentaire diffusé en deuxième partie de soirée n'est pas le même que celui d'un journal télévisé. Il est cependant difficile d'affirmer que le journal télévisé pèse davantage : si le poids immédiat d'un documentaire diffusé tard le soir est souvent moindre en termes d'audience, il peut avoir, par écho, une importance considérable s'il soulève une polémique ou révèle un scoop que d'autres chaînes reprendront ensuite. Afin que le lecteur s'y retrouve, nous précisons évidemment toujours de quel type de document il s'agit lors de l'analyse. Par ailleurs, il pourra trouver en annexe des repères d'audience des journaux télévisés des différentes chaînes hertziennes sur la décennie, ainsi que toutes les audiences des magazines et émissions spéciales évoquées dans cette étude.

Enfin, il a fallu élaguer dans le type de documents traité. Les débats uniquement politiques sur la chose militaire (compte-rendu de débat à l'Assemblée nationale, lors des journaux télévisés, par exemple) ont été laissés de côté, de même que tous les débats d'ordre stratégique ou essentiellement consacrés à des questions de relations internationales. À titre d'exemple, les discussions sur la place de la France au sein de l'OTAN ne sont pas prises en compte. En revanche, à nouveau à titre d'exemple, aucune des émissions qui traitent directement de la présence des forces françaises en Afghanistan ne peut être laissée de côté : l'image des militaires n'est pas la même selon que l'on parle de leur action en termes positifs ou négatifs, selon la manière dont on envisage l'issue de ce conflit. Par ailleurs, les documents mettant en scène des gendarmes ne sont pas traités : très souvent, ils concernent des faits divers ou la sécurité routière. Les gendarmes peuvent cependant apparaître à la marge lors de documentaires ou de reportages sur le conflit en Afghanistan. Nous avons également écarté tout ce qui relève de la commémoration et les émissions traitant de faits antérieurs à notre période : les documentaires historiques n'entrent pas dans notre champ.

Ainsi se dégage sur la décennie une image contrastée de l'image des militaires français à la télévision. Sur ce plan, l'embuscade d'Uzbin, en août 2008, marque incontestablement un tournant, tant quantitatif – le nombre de sujets consacrés à l'actualité militaire augmente brutalement – que qualitatif. De 2001 à 2008, l'image du militaire, membre d'une armée désormais totalement professionnalisée, est en effet floue, reposant pour une part sur une représentation très brouillée de ses missions et de son engagement ; il apparaît cependant globalement comme un bon professionnel, un citoyen respectable et sympathique. En 2008, cette image bascule et se caractérise par l'arrivée à l'écran d'une représentation beaucoup plus combattante du soldat.



■ CHAPITRE 1 : DES MILITAIRES SYMPATHIQUES ET BONS PROFESSIONNELS

Au début de la décennie, les militaires français à la télévision sont montrés comme des citoyens proches des Français, à l'image de la société dont ils sont issus. Alors que la conscription appartient désormais au passé, l'image des engagés est plutôt positive, loin de certains clichés véhiculés par l'antimilitarisme des années 1960. Les gradés n'ont pas non plus mauvaise presse. La hiérarchie, enfin, n'est que rarement remise en cause. Tels qu'ils apparaissent dans les médias, les militaires français jouent également un rôle social important en se préoccupant du sort des jeunes garçons et filles issus de milieux défavorisés. Enfin, l'armée est montrée à la télévision comme une institution sans cesse en progrès dans la manière dont elle ouvre ses métiers aux femmes.

Globalement, ces militaires apparaissent comme de bons professionnels, avec quelques nuances selon qu'il s'agisse de l'Armée de Terre, de la Marine ou de l'Armée de l'Air. Marins et aviateurs apparaissent comme très pointus dans leurs domaines dotés d'un équipement de haute technologie. Les militaires de l'Armée de Terre, quant à eux, semblent moins bien lotis en termes de matériel, mais bénéficient de l'image ancienne du fantassin français, rustique et débrouillard.

1. Des militaires proches des Français

Depuis la fin de la conscription, la relation de l'institution militaire avec les Français se recompose. Les États-majors, conscients de cet enjeu, au-delà même de la question du recrutement, mènent un certain nombre d'initiatives que la télévision semble relayer de bon cœur. Dans le même temps, la nouvelle armée professionnelle se montre ouverte, adaptée aux évolutions sociales. Tout cela apparaît à la télévision, donnant une image plutôt sympathique du militaire français.

Les opérations de communication institutionnelle

Lorsque l'institution organise un événement pour établir une relation de proximité avec les Français, les journaux télévisés relaient volontiers l'initiative et montrent des militaires proches de la population.

Ainsi en mai 2003, le Ministère de la Défense organise les « journées Nation Défense ». Lors du journal du soir du 10 mai, sur M6, un reportage est consacré au sujet : il s'ouvre sur l'image d'un petit garçon, aux yeux émerveillés devant un char, au milieu d'un public nombreux. Le micro lui est tendu et la voix enfantine s'étonne : « *Je ne pensais pas que c'était aussi volumineux* ». Puis les images des équipements armés sur l'esplanade des Invalides apparaissent à l'écran, tandis que la voix off du journaliste explique : « *Les Français à la découverte de leur armée. Les premières journées Nation Défense se sont achevées ce soir. Trois jours au contact des chars, des avions et des hélicoptères de combat. Plus de 120 000 personnes ont profité de l'opération, souvent en famille. Un coup de pub de l'armée, qui pourrait bien susciter quelques vocations* ». À nouveau, des images d'enfants accompagnent ces quelques mots. Deux d'entre eux sont interrogés ; le premier s'exclame, enthousiaste : « *Comme métier, je serai armée !* » (sic) et l'autre, plus âgé : « *Je trouve qu'être soldat pour servir son pays, c'est bien* ». Vient ensuite l'interview de Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, très brève : « *Ça a été une fête, je trouve, une fête réciproque* ». Les caméras ont filmé la démonstration de saut en parachute sur l'esplanade des Invalides et la voix off annonce la probable reconduction de l'opération l'année suivante.

Ainsi est planté le décor de ce type de reportage sur l'armée et ses opérations de proximité avec les Français. Les militaires sont montrés sous leur meilleur jour : en tenue de combat, avec un matériel brique et brillant. Le public est sollicité, mais ce sont surtout les enfants qui sont mis en scène par les caméras : ainsi, la pérennité de la Défense nationale est assurée. Ils sont enthousiastes et curieux face à des militaires qui sont disponibles pour leur répondre.

L'institution apparaît généralement par la voix d'un officier d'État-major, d'un officier de la DICOD⁸ ou, comme c'est le cas ici, par le ministre lui-même.

L'opération se répète effectivement plusieurs fois. Le 24 septembre 2005, France 3 annonce dans le « 19.20 » une « *mobilisation exceptionnelle dans plus de 120 villes* ». À nouveau, sur la pelouse de l'esplanade des Invalides, des enfants s'ébattent au milieu des équipements militaires. Des adultes, cette fois-ci, sont interviewés et livrent un discours plus analytique : c'est une « *recherche de communication* » remarque, perspicace, une spectatrice, parce que les deux mondes civils et militaires sont « *scindés* », une opération « *nécessaire* » ajoute un homme accompagné d'enfants. Les militaires en treillis font des démonstrations avec leurs véhicules et leurs armes. En fond musical, de la techno. Seul bémol à cette ambiance festive, un homme râlait devant le micro : « *Ce n'est pas ce qui se fait dans les casernes, il faut arrêter de mentir aux gens, l'armée, c'est fait pour tuer* ». Cet antimilitarisme affiché est une exception à la télévision entre 2001 ou 2011 : rarement – voire jamais – l'engagement militaire n'est remis en cause. La voix *off* du journaliste poursuit le reportage et explique le contexte de l'organisation de tels événements : avec la professionnalisation, la Défense doit créer un lien nouveau avec la nation. Le lieutenant-colonel Christophe Poujol, de la DICOD, est interviewé : l'objectif de ces journées est d' « *aller vers les Français qui ont envie de nous connaître et de nous rencontrer pour savoir comment on est organisé pour répondre à une menace* ». La voix *off* précise alors : l'armée doit recruter 35 000 personnes par an. Puis vient l'interview de Michèle Alliot-Marie. Elle l'affirme : l'armée demeure l'un des seuls employeurs de France qui permet encore une véritable promotion sociale. Le journaliste reprend la parole pour parler des technologies de pointe utilisées par l'armée. Laurent Bracco, expert à la DGA, est interrogé ; à ses côtés, un fantassin porte l'équipement du futur (prévu pour 2007). La palette des thèmes militaires montrés à la télévision s'élargit donc. Les grandes constantes de la présence des enfants, de l'affichage de militaires opérationnels et de la parole de l'institution demeurent. S'y ajoutent les technologies de pointe et, de manière plus explicite, la question du lien entre l'armée et la société.

Cet affichage institutionnel de la proximité entre les militaires et les citoyens trouvent chaque année son point d'apogée le 14 juillet. À chaque fois, TF1 et France 2 consacrent au défilé une émission spéciale qui dure plusieurs heures, dans la matinée, précédée de séries de reportages. S'y ajoutent aussi, systématiquement, des micros-trottoirs qui offrent l'occasion de l'affichage sans limite de l'amour des Français pour leur armée (ainsi que l'enthousiasme des touristes). Lors des journaux du soir, l'opération se répète systématiquement. À chaque fois, les mots ne sont qu'élogieux. En 2004, sur France 2 à 20h, le reporter envoyé sur les Champs-Élysées au milieu du public note la satisfaction des badauds munis d'un « *livret avec le programme du défilé* », comme au spectacle. Le 14 juillet 2007 (France 2, 20h), certains se disent « *super contents* ». Le 14 juillet 2008, sur France 2 à 20h, un jeune homme qui assiste au défilé s'exclame : « *Génial !* ». Les autres exemples seraient répétitifs. Les présentateurs n'hésitent pas à appuyer l'image par la parole : sur France 2, le 14 juillet 2006, Thierry Thuillier ouvre l'émission spéciale consacrée au défilé en affirmant que : « *l'armée est populaire comme jamais* », preuve à l'appui : elle recueille « *87% d'opinion favorable selon un sondage* ». Les répétitions du défilé offrent aussi l'occasion de donner la parole aux civils sur leur armée, notamment lorsque la Garde républicaine s'entraîne à défiler, à l'aube, sur les Champs-Élysées encore noyés dans la nuit, offrant l'image insolite des chevaux sur les pavés parisiens.

Lorsque la journée se prolonge au-delà du défilé par les rencontres des militaires avec les Parisiens, dans l'après-midi, le ton est le même que précédemment pour les journées « Nation Défense ». Le 14 juillet 2004, sur France 2 à 20h, un reportage est consacré aux « *parachutistes qui sont allés à la rencontre des Parisiens* », annonce David Pujadas. Dans une « *ambiance de kermesse* », d'après la voix *off*, les militaires de la 11^e Brigade parachutistes font monter les enfants sur les chars, partagent leur ration alimentaire avec des passants, laissent ceux qui le souhaitent s'essayer à la manipulation des armes. Un saut de démonstration est effectué sur l'esplanade des Invalides avec la scène cocasse d'un parachutiste dont le voile s'emmêle dans un lampadaire. Un officier de la 11^e Brigade, Frédéric Buil, exprime cependant quelques doutes : « *Ils ne nous posent aucune question sur notre métier, les armes fascinent davantage* ».

À travers ces images, la relation entre l'armée et la société telle qu'elle est montrée à la télévision est populaire et bon enfant. Isolés, ces reportages montrent un visage bien peu dramatique de la fonction militaire. Le vocabulaire

⁸ Un glossaire a été placé en annexe détaillant l'ensemble des sigles utilisés dans cette étude.

spontané des gens (« *génial !* », « *super contents !* »), le texte journalistique qui évoque une « *ambiance de kermesse* » et les livrets de programme du défilé tendent à donner une image très folklorique de l'événement. D'ailleurs, la phrase de Frédéric Buil citée quelques lignes plus haut exprime, de la part de militaires, une sorte de dépit dans ce contexte de « *spectacularisation* » de la fête nationale. Cependant, ces reportages ne sont jamais isolés : ils s'intègrent dans le récit qui se met en place à chaque 14 juillet. Ils contribuent dans ce contexte à mettre en image une relation teintée d'affection entre les militaires et leurs concitoyens, d'autant que rien ne vient gâcher ce tableau. En effet, les seuls propos négatifs viennent de manifestants qui, à quelques rares occasions, s'opposent sur le plan politique à la présence de tel ou tel chef d'État, ou de gouvernement, ou à la mise à l'honneur de tel pays. À deux reprises, des images de ce type apparaissent à la télévision, à partir de 2008. Le 14 juillet 2008, à l'occasion du sommet pour l'Union de la Méditerranée, Bachar Al Assad fait partie des invités présents dans la tribune officielle. Des militants pour les libertés manifestent quelques rues plus loin et déploient une banderole. Robert Ménard, alors secrétaire général de Reporters sans frontières, est interviewé dans un reportage sur M6 (14 juillet 2008, 19h50). En 2010, les cérémonies du 14 juillet sont placées sous le signe du cinquantième anniversaire de l'indépendance de 14 pays d'Afrique subsaharienne. Seule la Côte d'Ivoire refuse officiellement de se joindre à la fête. Les 13 autres pays défilent aux côtés des troupes françaises et leurs chefs d'État ou de gouvernement sont présents dans la tribune officielle. Un événement qui, selon un journaliste d'Arte, provoque une « *émotion non partagée par la Fédération internationale des droits de l'homme et des associations qui dénoncent la Françafrique* ». Philippe Perdrix, rédacteur en chef adjoint de *Jeune Afrique* dénonce le choix politique de ce défilé. Mais ce sont bien les dirigeants qui sont en cause, et non les militaires, ni l'institution militaire en tant que telle.

L'armée au secours des populations civiles en France

Le lien entre les militaires et leurs concitoyens devient très concret lorsque survient une catastrophe naturelle et que l'armée est appelée à l'aide des populations. Lors de la première partie de la décennie, ce rôle de l'armée est médiatiquement valorisé.

En avril 2001, la Somme est touchée par des inondations. Dès le début de cette catastrophe, TF1 consacre un reportage, dans le journal de 20h, à l'aide apportée par l'armée. Le présentateur explique : « *L'armée est [...] intervenue pour colmater les brèches le long des berges de la Somme* ». Dans le reportage qui suit, au milieu de beaucoup d'images récapitulant la situation, le journaliste montre des militaires, de l'eau jusqu'à la taille, en treillis, empilant des sacs de sables. Ces images-là sont abondantes, beaucoup plus nombreuses que les autres (maisons, habitants, etc.). Le lieutenant Brenon, du 3^e Régiment du génie de Charleville-Mézières, est interviewé pour expliquer la situation. Une dizaine de jours s'écoulent ensuite sans nouvelles informations sur ce thème. Puis, à partir du 16 avril, c'est l'avalanche : nous sommes le lundi de Pâques, les actualités chaudes sont plus rares, et les journalistes titrent sur une « *triste fête de Pâques* » (TF1, 20h, 16 avril 2001) pour les habitants de la Somme. La présence des militaires à l'image est très appuyée, dès les premières secondes. À l'écran, des hommes en treillis, les pieds dans l'eau, empilent les sacs de sable, « *un travail harassant et sans fin* », commente la voix *off*. Le lieutenant Eric Shirer, du 3^e Régiment du génie de Charleville-Mézières, est à son tour au micro et dit la détermination de ses hommes qui « *sont convaincus de l'utilité de leur travail* ».

Jusqu'au 11 mai 2001, TF1 consacre régulièrement des sujets de ses journaux télévisés à ces inondations : en tout, 4 journaux de 13h⁹ et 5 journaux de 20h couvrent le sujet du début des inondations le 6 avril jusqu'au 11 mai. Tout au long de ces semaines, c'est TF1 qui traite abondamment de ce sujet, France 2 ne consacrant que peu de temps à la présence des militaires sur ce terrain. Sur TF1, à chaque fois, les militaires sont présents à l'écran, même fugacement par quelques images d'illustration. Ils apparaissent aux côtés des bénévoles d'association, des pompiers et de la Sécurité civile. Aux côtés des militaires de Charleville-Mézières, apparaissent ensuite ceux du 516^e Régiment du Train de Toul (TF1, 13H, 20 avril 2001). Le chef Jean-François Kernanet déclare à l'antenne le 20 avril que ses hommes vont le plus possible voir les habitants pour répondre à leurs besoins. Une fois de plus, l'image des hommes dans l'eau, en treillis, accumulant les sacs de sable, illustre le propos. Ils sont aussi montrés en train de constituer des colis de vivres,

⁹ Il arrive que les sujets des journaux de 13h soient référencés, ce qui n'est pas systématique. En l'occurrence, nous avons pu utiliser ces documents.

de récupérer les meubles des habitants, d'installer des dortoirs. Le maréchal des logis Nicolas Garrouste, du 516^{ème} régiment du train, explique : « *Aujourd'hui, on a un camion de matelas qui arrive d'Emmaüs...* ». À nouveau le 6 mai, à 20h, Claire Chazal annonce un reportage, à nouveau le journaliste évoque le « *travail harassant* » des militaires – de la base de Villacoublay cette fois-ci –, à nouveau viennent les mêmes images de colmatage des digues. Une nouveauté cependant : c'est une jeune femme militaire qui est interviewée, présentée comme l'agent d'opération Béatrice Paulia ; son propos, autant que son ton, est très compassionnel, portant sur « *les gens déprimés* » ; « *on est aussi là pour les reconforter, leur donner du soutien* », conclut-elle.

Cette analyse détaillée du moment des inondations de la Somme résume à elle seule la manière dont la télévision présente ensuite, souvent moins abondamment et avec moins de détails, le rôle des militaires lors des catastrophes naturelles ou industrielles en France. Dans les années qui suivent, plusieurs événements font l'objet d'un traitement similaire : l'explosion de l'usine AZF à Toulouse (une occurrence, 27 septembre 2001, TF1, 13h¹⁰), la marée noire qui touche les plages de Saint-Jean-de-Luz (une occurrence le 16 février 2003, France 3, « *19.20 Edition nationale* »), les inondations dans l'Hérault (TF1, 13h, le 10 septembre 2002 ; TF1, 13h, le 11 septembre 2002), la sécheresse de l'été 2003 (transport de paille par les militaires, TF1, 20h, 9 septembre 2003). À partir de 2008, ces sujets sont noyés au milieu de documents très nombreux traitant de l'Afghanistan, mais ils demeurent présents : la tempête Klaus en janvier 2009 (France 3, « *19.20 Edition nationale* », 26 janvier 2009 ; TF1, 20h, le 26 janvier 2009), la tempête sur les côtes vendéennes en février et mars 2010 (TF1, 20h, 7 mars 2010), les inondations dans le Var en juin 2010 (Canal+, « *le JT* », le 25 juin 2010). Lors de toutes ces occasions, les militaires sont montrés aux côtés des populations, agissant en coordination avec les secours civils et associatifs, pour sauver une entreprise, permettre à un agriculteur de reprendre son travail, apporter des vivres ou le soutien du génie. Des habitants sont interviewés et remercient face à la caméra ces hommes, par ailleurs toujours montrés en action.

Il arrive que ce thème fasse irruption le jour du 14 juillet. Le 13 juillet 2005, Patrick Poivre d'Arvor présente le journal de 20h et annonce un défilé « *dédié aux armées de la solidarité* », avec la mise à l'honneur du 1^{er} régiment du Génie venu en aide aux populations du Gard lors de la crue du Rhône. Un reportage leur est consacré, avec des images de légionnaires évacuant les populations, mettant hors d'eau les machines et les stocks des entreprises. Le sergent Hourri est interviewé, heureux d'aider les populations. Elles-mêmes ont la parole : quelques habitants disent leur gratitude envers les militaires, au micro, jusqu'au maire de Laudin l'Ardoise, commune secourue par cette unité. Ainsi, une fois encore s'établit un dialogue fictif, grâce au montage du reportage, entre les militaires et les civils, y compris les élus locaux.

Le lien entre les militaires et leurs concitoyens pourrait aussi être mis en avant grâce aux réservistes mais le sujet est peu traité à la télévision. Une fois seulement, à l'occasion du 14 juillet, en 2003, sur France 2, un reportage évoque leur rôle dans Vigipirate. L'un d'eux explique « *Je sers à quelque chose, je me sens utile à mon pays* ». Un capitaine témoigne : au moment des inondations dans la Somme, son petit garçon venait de naître, mais il est parti quand même pour secourir les populations.

La réalité de cette fonction de l'armée est renforcée par l'image que donne la télévision de l'entraînement des militaires pour venir en aide aux populations dans ce type de situation. Toujours en 2005, le 16 septembre, sur TF1, le journal de 20h consacre un reportage aux exercices de secours menés sur les îles du Frioul avec le scénario d'un séisme touchant Marseille ; 400 hommes, pompiers et militaires, participent à ces manœuvres. Ainsi, les journaux télévisés témoignent de ce rôle essentiel des militaires dans ce contexte de catastrophes naturelles et industrielles.

Une institution qui accueille la diversité

La télévision montre par ailleurs une armée qui ressemble à la population ou, en tout cas, tente d'en être un miroir relativement fidèle en accordant une place à la jeunesse dite « issue de la diversité » ou en difficulté.

L'institution elle-même met en avant un certain nombre d'initiatives, profitant en particulier des émissions spéciales du 14 juillet. En 2001, alors que la conscription vit ses dernières heures, c'est le Service Militaire Adapté (SMA) qui est

¹⁰ Il ne s'agit bien que des occurrences où des militaires apparaissent à l'écran ou s'expriment.

mis à l'honneur. Créé en 1961, il accueille 400 jeunes, venus de tout l'Outre-mer, pendant un an et les forme à un métier. Certains d'entre eux s'apprêtent à défiler. France 3, dans le journal de RFO (13h) en parle également le 7 juillet, et interviewe le général Gandouly, qui commande le SMA. Mais c'est surtout France 2 qui y consacre un long reportage le matin du 14 juillet. Les journalistes sont allés en Martinique. À l'écran, ces jeunes sont en treillis, font des exercices militaires, assistent au lever des couleurs, puis suivent leur formation professionnelle. « *Chaque coin de la caserne ressemble à un lycée professionnel* », dit la voix *off*, notant au passage la dimension « *paternaliste* » de la devise du SMA : « *La réussite par l'effort et le travail* ». En Martinique, explique le sergent-chef en charge du recrutement, 15 à 16 000 jeunes « *restent sur le carreau* ». Les volontaires sont donc nombreux. Le capitaine Arnaud Lambomez affirme sa volonté de leur donner « *des repères civiques et moraux* ». Le reportage se conclut sur ces mots : « *L'armée fait du social certes, mais l'armée, c'est l'armée, le jeune apprend donc aussi la rigueur* ».

Le 14 juillet 2003, c'est une unité de spahis qui est présentée comme une voie d'intégration. Le journaliste, sur France 2, explique : « *Tous sont français, les uns de souche, les autres d'origine immigrée, mais évoquer la différence est déplacé* ». Un des officiers l'affirme : « *Pour être intégré, il faut le vouloir* ». Un jeune soldat d'origine maghrébine renchérit : « *Je suis français, pur et dur* », et un autre, noir, témoigne : « *S'il n'y avait pas eu l'armée, j'aurais fait des conneries* ». Ahmed, qui est mécanicien, a connu les difficultés d'un « *gosse de banlieue* » avant d'être rattrapé par l'armée : « *Des réflexions racistes dans l'armée, j'en ai eu, mais on m'a expliqué que si je faisais mes preuves, ça changerait, et ça a changé. On est un groupe* ». Ce dernier témoignage nuance l'image d'une institution parfaitement accueillante, mais demeure l'impression générale d'un milieu professionnel qui, contrairement à d'autres, donne leur chance à ceux qui ont la volonté de s'en sortir.

En 2005 et 2006, à trois reprises, des journaux télévisés évoquent l'action menée par le général Emmanuel de Richoufftz. À l'époque gouverneur adjoint de la région Ile-de-France et responsable de la Réserve citoyenne, il lance l'opération « 105 permis pour 2005 » pour favoriser « *l'intégration sociale* »¹¹. M6 y consacre un reportage dans son journal du soir (« *Six'* ») le 25 juillet 2005, puis TF1 à son tour le 17 novembre 2005 (journal de 20h) et le 19 février 2006 (journal de 20h). Le général Emmanuel de Richoufftz est interviewé à plusieurs reprises. À chaque fois, il apparaît en treillis, béret bleu marine vissé sur la tête, aux côtés des jeunes garçons et filles qui participent à l'opération. À l'image, le téléspectateur voit un général « *de terrain* ». Sur M6 en juillet 2005, il explique son projet : « *Je voulais prendre des gens qui étaient en échec scolaire, en échec social, donc en échec. Il faut être français, avoir fait la journée de préparation à la Défense et être volontaire, ça me semblait très important, être volontaire pour arriver à quelque chose* ». Quelques mois plus tard, sur TF1 en février 2006, il se félicite : « *J'en ai 60% aujourd'hui qui ont réussi le permis au complet, j'ai 50% de ces jeunes au travail* ».

Au-delà de ces opérations d'ordre social et éducatif, l'armée est également montrée comme une institution intégratrice et méritocratique. France 2 consacre le 24 mai 2007 un long documentaire, de Jacques Cotta et Pascal Martin, intitulé « *Bons pour le service* » lors de l'émission « *Infrarouge* » (à 23h04). Le reportage se déroule au Centre de sélection de l'Armée de Terre à Vincennes. La voix *off* plante le décor, alors qu'à l'image apparaissent les bâtiments sombres des casernements de Vincennes : « *Dans la ligne de mire des recruteurs, des filles et des garçons de Seine-Saint-Denis, un département pudiquement qualifié de sensible* ». Le documentaire impose d'emblée une image intégratrice : pendant le générique de début, apparaît le visage d'une jeune fille d'origine asiatique lisant le texte de la Marseillaise avec, en fond sonore, la mélodie de l'hymne national. Le fil rouge du documentaire est le SIRPA de Saint-Denis, rue Saint-Denis, où officie le capitaine Slimane Kenani, présenté comme « *d'origine kabyle* », jeune et sympathique officier, svelte, souriant et le cheveu court. Il explique d'emblée, posant sa différence avec les forces de police : « *Le vert passe bien ici, le bleu moins. On n'a pas le côté répressif*¹² ».

¹¹ Voir le dossier de presse de l'opération, en ligne sur : <http://www.carrefoursemploi.org/permis.pdf>

Le projet est ainsi expliqué : « *En contrepartie de l'accès gratuit au permis VL financé par les entreprises partenaires, et l'obtention de celui-ci directement associé à un emploi, les jeunes gens s'engagent à suivre un parcours citoyen sous tutorat* ». Les jeunes garçons et filles, tous originaires d'Ile-de-France, sont sélectionnés, puis accompagnés jusqu'au permis de conduire. Le contrat « *donnant-donnant* » inclut leur participation à une préparation militaire (évidemment conçue sur mesure) de deux semaines et la participation à une action citoyenne au sein d'une association ou d'un service municipal pendant au moins deux semaines.

¹² Le capitaine compare la perception des forces de police et des militaires.

Tout au long du reportage, ce sont des militaires à la fois accueillants et fermes qui sont montrés, un peu paternels. Plusieurs recruteurs du SIRPA de Saint-Denis apparaissent à l'écran, offrant une palette très variée de profils et d'âges. Le capitaine Slimane Kenani apporte les informations factuelles, apparaissant comme un expert de ces recrutements en zone difficile. Il note par exemple au détour d'une phrase : « *Chaque année, on recrute quand même près de 200 jeunes de ces départements* ». Les garçons et filles qui se présentent sont enthousiastes et volontaires. Une jeune fille, Lucile, explique avoir « *besoin de la rigueur, de la discipline* ». Le monde en manque-t-il ? « *Oh, oui, s'exclame-t-elle, s'il y avait de la discipline et du respect, du respect surtout, on n'en serait pas là* ». Le capitaine Slimane Kenani rappelle et prouve en permanence que l'armée sélectionne, ne prend pas le tout venant. Les tests sont filmés, les épreuves sportives abondamment montrées ainsi que les petits détails de la vie quotidienne : l'installation dans les chambrées, les repas...

À un seul moment, la question des difficultés d'acceptation que pourrait causer la présence d'une grande variété d'origines au sein de l'institution militaire est abordée. Le journaliste demande à un des jeunes candidats, Abdulaye, s'il craint une forme de racisme dans l'armée. Le jeune homme baragouine une réponse plutôt négative. L'adjudant recruteur ouvre des grands yeux, le journaliste lui demande si cette question le surprend et le sous-officier répond : « *Oui, parce qu'il n'y en a vraiment pas du tout chez nous* ». Christophe Bertossi, docteur en sciences politiques, auteur d'une étude sur les militaires français issus de l'immigration à la demande du Ministère de la Défense, intervient régulièrement au cours du documentaire et évoque, lui, « *un racisme de friction, au quotidien* », un « *vocabulaire insultant* ». Le capitaine Slimane Kenani, sur le même sujet, dément ; l'armée est-elle raciste ? « *Dans mon sentiment, elle ne l'est pas du tout. Il peut y avoir des exceptions chez certaines personnes* », mais « *elles sont sanctionnées et écartées* ». Puis, le documentaire reprend son cours. Aucune image, aucune scène, aucune parole ne vient appuyer l'idée d'une structure où le racisme serait une difficulté récurrente. Finalement, c'est donc bien une armée ouverte et exigeante qui apparaît à l'écran, dont les membres, officiers et sous-officiers, exercent une autorité ferme et aux vertus éducatives indéniables.

Les journaux télévisés eux aussi se font l'écho de cette ouverture de l'armée lorsqu'est abordé le sujet du recrutement. Le 6 février 2008 par exemple, Patrick Poivre d'Arvor dans le journal de 20h de TF1 (à 20h27) évoque une initiative des écoles militaires : un bus tourne dans les cités pour inciter de jeunes candidats à se présenter au concours. Le colonel Alban Desgrées du Lou, chef du bureau information et communication de l'Armée de Terre, dit vouloir ainsi « *augmenter la diversité sociale de Saint-Cyr, de l'École Navale, de l'École de l'Air et de Polytechnique* ». Le 20 octobre 2008, France 3, dans son journal de 19h, consacre un sujet à une opération de recrutement dans un centre commercial de banlieue parisienne pour rappeler que les casernes « *ouvrent leurs portes aux jeunes sans diplôme* ».

La question dite « *de la diversité* » des origines géographiques et sociales dans les armées est donc généralement traitée de manière positive. L'image des militaires en sort grandie.

Une féminisation joyeuse et sans heurt

La présence des femmes dans l'armée est une autre manière de faire la démonstration, à la télévision, de l'acceptation par les militaires d'indispensables évolutions. Là encore, un certain nombre d'opérations de communication institutionnelle permettent de construire à la télévision l'image d'une armée ouverte et adaptable.

Chaque année, le 14 juillet est l'occasion pour l'institution de mettre en avant cette nouvelle facette de son personnel. Le 13 juillet 2001, Claire Chazal annonce dans le journal de 20h : « *Pour la première fois, une femme défilera demain en tête de la Garde républicaine, qui a ouvert depuis peu ses rangs aux femmes, mais aucune n'avait eu l'honneur de défiler sur les Champs-Élysées* ». Un reportage suit, consacré au capitaine Nelly Jegaden, commandant du Centre d'instruction de la Garde républicaine qui aura « *l'honneur* » de porter l'étendard. Comme à chaque fois, la question de la conciliation de son métier avec la vie professionnelle est posée. Comme à chaque fois, selon l'intéressée, tout se passe très bien. Dès le lendemain, sur la même chaîne, lors de l'édition spéciale consacrée au défilé, un reportage est consacré à trois cavalières, une Espagnole, une Anglaise et une Française. Cette dernière, Carole Drancourt, 29 ans, appartient à la Garde républicaine. En 2003, sur France 2, le 14 juillet, c'est une jeune élève de l'école de l'air, Natacha

Ritter, qui souhaite être pilote, qui est mise en avant et témoigne : « *En première année, on est 11 filles sur 80 élèves, on est très bien intégré, c'est ouvert aux femmes depuis 1981* ».

Le 14 juillet 2006, toujours lors de son édition spéciale, les caméras suivent à l'entraînement deux jeunes femmes candidates aux fusiliers marins commandos, qui viennent justement de leur ouvrir leurs portes. Plus que d'habitude, les difficultés qu'elles rencontrent sont évoquées, mais le reportage garde la tonalité positive qui est généralement de rigueur sur ce sujet. Au début du défilé, une chorale de 312 jeunes chante la Marseillaise ; sur France 2 comme sur TF1, les présentateurs soulignent qu'elle est strictement paritaire, pour moitié composée d'hommes et pour l'autre de femmes. Le 14 juillet 2008, c'est la première femme pilote à intégrer la patrouille de France qui est à l'honneur sur TF1. Le Capitaine Virginie Guyot, 1 300 heures de vol, a fait le Tchad, puis « *a pourchassé le Taliban* », précise le journaliste.

D'un défilé à l'autre, les jeunes femmes sont souvent à l'honneur à la télévision, même quand l'institution ne les met pas spécialement en avant. Un exemple parmi beaucoup d'autres : le 8 juillet 2003, France 3 diffuse un reportage de son antenne bourguignonne (« *Le journal des journaux* », 12h10) sur les répétitions du défilé ; inévitablement, une jeune femme militaire est interviewée et dit sa fierté de défiler pour la deuxième fois.

Certains reportages et quelques émissions sont ouvertement et uniquement consacrés à la féminisation des armées. Le plus souvent, c'est la question des conditions de vie quotidienne qui est au centre de la représentation. Le 8 décembre 2001, dans son émission « *Reportages* », TF1 diffuse un documentaire intitulé « *Les femmes du Charles de Gaulle* ». Pendant 25 minutes, la caméra s'intéresse aux 120 femmes qui représentent 10% de l'équipage, exerçant dans les 40 spécialités présentes sur le porte-avions. Sont alternativement interrogées certaines de ces femmes, de tout grade, et des officiers masculins qui s'expriment sur la féminisation. Les femmes elles-mêmes tiennent en général un discours très positif : « *À partir du moment où on fait son travail, où on ne cherche pas la différence, tout se passe bien* », explique Pascale Olive, enseignante de vaisseau, officier de catapultage qui reconnaît avoir cependant eu quelques craintes avant d'embarquer. Carole Titran, capitaine de corvette et médecin principal du bâtiment renchérit : elle a senti de l'appréhension au début, de la part des autres marins, mais elle a « *l'impression que c'est terminé, que tout le monde a pris l'habitude* ». Sandrine Valette, second maître de 23 ans, s'active sur un missile. Son collègue reconnaît avoir pensé qu'un homme était plus apte car chaque missile pèse 125 kg, « *mais en fait ça va* », conclut-il sobrement.

Toutes les facettes de la féminisation à bord sont examinées et montrées à l'écran. Des coursives sont « *féminisées* », « *car c'est important de se retrouver entre filles* », dit l'une d'elles. Dans ces quartiers, face à la caméra, elles évoquent, en riant, leurs rapports avec les hommes à bord, la distance à respecter. Elles sont jeunes, plus ou moins apprêtées, aux cheveux courts ou longs. Un peu plus tôt dans le documentaire, il est précisé que la « *sobriété* » de tenue et de maquillage est de rigueur, car « *elles sont entourées de 1 800 hommes* ». L'un d'eux, le major Galassou, explique qu'il a déjà connu un bâtiment féminisé et qu'à l'époque, son épouse avait eu des craintes. Il reconnaît qu'il y a des « *tentations* », des « *liens qui se créent inévitablement* ». Le maître principal Mireille Laforge évoque elle aussi les jalousies des épouses de marins. Le capitaine de vaisseau Guillaud, commandant du bâtiment, rappelle qu'on se sert la main sans s'embrasser. « *Et si une femme est enceinte ?* » demande le reporter à Carole Titran : « *C'est une contre-indication majeure, répond-elle, donc la femme sera débarquée. On programmera sans interrompre la mission de la façon la plus rapide possible* ». Une seule femme à bord est déjà maman ; c'est le quartier maître Teman qui affirme composer avec son compagnon « *un couple moderne* » où « *les tâches sont partagées* ». Le second maître C. Didier, électromécanicienne d'aéronautique, explique qu'il faut « *faire ça quand on est jeune et se consacrer à la vie de famille plus tard* ». Malgré toutes ces questions, le commandant conclut : la présence des femmes n'a rien changé à « *l'état d'esprit* » de l'équipage car elles sont « *des marins comme les autres* » ; seule évolution notable selon lui : on n'entend « *moins de jurons de la part des hommes* ».

Le 29 mai 2005, au journal de 20h de TF1, Patrick Poivre d'Arvor annonce un reportage dont le propos est à peu de choses près le même, en version courte : « *Après quatre mois de mission dans l'océan Indien, le Charles de Gaulle sera bientôt de retour en France. On ne le sait pas toujours mais 200 femmes sont à bord* ». Suit le reportage : « *Quatre consoles sur cinq, au contrôle aérien, sont occupées par des femmes, jeunes pour la plupart* », dit la voix off.

Apparaissent Fanny, 20 ans, manœuvrière au hangar d'aviation, Aurélie, lieutenant de vaisseau, diplômée de Navale, qui a 120 hommes sous ses ordres, Emilie Denis, la première brevetée pilote de chasse de l'Aéronavale, et quelques autres. Des hommes témoignent aussi de leur bonne insertion et, comme dans le documentaire précédent, la question de leur vie quotidienne, dans des quartiers réservés, est abordée.

Toutes les occasions sont bonnes pour évoquer cette féminisation, pour les journalistes et pour l'institution. Dans « *Thalassa* » (France 3) le 25 février 2005, qui se déroule dans la rade de Brest, un reportage est diffusé sur Peggy, infirmière hyperbarriste dans la marine. L'amiral Oudot de Dainville est interrogé sur la féminisation des armées, évoque un bâtiment qu'il connaît, dont 15% des effectifs sont composés de femmes, à tous les échelons et où tout se passe très bien.

La question traverse toutes les thématiques militaires médiatisées pendant la décennie. Les femmes sont d'abord souvent montrées dans un rôle finalement assez traditionnel, lié au travail humanitaire des armées. Le 8 septembre 2002, dans le journal de 20h de TF1, Claire Chazal annonce un reportage : « *En Afghanistan, des milliers de personnes sont attendues demain au stade de Kaboul pour la commémoration de l'anniversaire de la mort du commandant Massoud qui avait été assassiné deux jours avant les attentats du 11 septembre. Le pays se remet lentement de la guerre et des militaires français sont toujours présents pour former l'armée afghane et mener des actions humanitaires* ». Le reportage commence avec l'image de deux militaires, une femme et un homme, en train de soigner un enfant. Plusieurs soldats interviewés (hommes et femmes) disent la difficulté qu'ils ont eu à apprivoiser les villageois. Une de ces femmes en treillis précise : « *Elles viennent vers nous, puis, peu à peu, elles peuvent venir vers le médecin* ». L'exemple est révélateur : régulièrement, les femmes sont montrées dans ce rôle de grandes sœurs et de mères, mieux à même de rassurer leurs congénères sur des théâtres d'opération. Sur France 2 lors du journal de 20h, le 17 décembre 2006, alors que les caméras ont suivi Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, lors d'une visite en Afghanistan, un reportage commence sur ces mots : « *Elle n'est pas voilée, porte une arme et des vêtements d'hommes* » : le 1^{ère} classe Fanny Quéré, du 16^e bataillon de chasseurs de Sarrebourg s'occupe de fouiller les femmes. À plusieurs reprises, l'action des troupes françaises en Afghanistan montre les femmes militaires dans ce rôle. Lorsque les services de santé sont filmés, elles sont cependant également médecins, comme dans cette série du « *Magazine de la Santé* », sur France 5, composée de 5 courts documentaires quotidiens de 7 minutes, diffusée du 10 au 14 septembre 2007. La caméra accompagne les personnels du service de santé à Djibouti. Dans le dernier épisode, le médecin en chef Sabine Bigot Laude est au cœur du reportage.

Au fil des reportages, émerge doucement l'image de la femme combattante. Lorsque des unités partent en opérations extérieures, il devient habituel de montrer les personnels féminins et leur place à tous les échelons et dans toutes les fonctions. Le 1^{er} septembre 2006, alors que 50 hommes du 1^{er} Régiment d'Artillerie quittent Belfort pour le Liban, un journaliste s'attache à montrer Noëlle Cailloux, 24 ans, en charge de la maintenance radar cobra, qui embarquera à Toulon avec ses camarades.

Au cours de la décennie, les journalistes utilisent régulièrement l'expression « hommes et femmes » lorsqu'ils traitent de la chose militaire, sans pour autant que l'habitude devienne systématique. En 2003, le reporter Jean-Pierre Quittard parle des « *3 800 hommes et femmes* » présents en Côte d'Ivoire (TF1, 8 juillet 2003, journal de 20h). Le 25 décembre 2010, pour lancer un reportage sur la visite du ministre de la Défense, Alain Juppé, en Afghanistan, Marie Drucker parle de ces « *hommes et femmes qui passent Noël loin de chez eux* ». Ce ne sont que deux exemples révélateurs de cette nouveauté.

Il faut dire que pour les armées, la question de la féminisation est étroitement liée aux enjeux du recrutement après la fin de la conscription. C'est en tout cas ce qu'affirment face à la caméra, à plusieurs reprises, les officiers qui ont pour rôle de remplir les rangs de la nouvelle armée professionnelle. Alors que la fin de l'appel sous les drapeaux est anticipée en 2001, le journal de 20h de France 2 consacre un sujet aux nouvelles recrues, le 27 juin. Le reporter suit l'entraînement des jeunes soldats engagés et évoque la féminisation des troupes alors qu'une jeune femme en treillis apparaît à l'écran. Le décor est planté et ne variera guère, sur ce sujet, jusqu'en 2011. La plupart des sujets explicitement consacrés au recrutement évoquent la possibilité pour les jeunes filles de se porter volontaires. Le 15 janvier 2002, lors du journal de 13h de TF1, Jean-Pierre Pernault annonce que la Marine recherche 5 500 personnes

pour une trentaine de métiers. Le reportage se conclut sur l'affirmation que « *la part des civils et des femmes est en constante augmentation* » dans ses effectifs. Le sujet revient un an plus tard, le 13 janvier 2003, à 20h, avec Patrick Poivre d'Arvor à la présentation, pour le recrutement de 6 000 personnes aux profils les plus variés. Cette fois-ci, la voix *off* du reporter explique que la Marine compte déjà plus de 4 000 femmes dans ses rangs, soit 10% de ses effectifs. Le 13 février 2003, le général Thierry Cambournac, en charge du recrutement de l'armée de terre participe à l'émission « *C'est ma boîte* » sur France 5 (10h41), intitulée « *Si je m'engageais* ». Il vante les « *métiers* » qu'offre l'armée. Une jeune femme est interviewée, en duplex depuis sa caserne ; elle s'appelle Palestine. Cette ancienne vendeuse de chaussures appartient au Régiment de marche du Tchad, a l'intention de faire une longue carrière et voudrait bien parvenir au grade de sergent. En plateau, le général Cambournac insiste : « *35% des officiers sous contrat recrutés l'an dernier étaient des femmes. La totalité des emplois sont ouverts aux femmes* ». Il reconnaît cependant : « *Ce sont des emplois plus ou moins faciles à occuper. Tout n'est pas faisable tout de suite pour les femmes. Par exemple, quand j'étais chef de corps, j'ai envoyé un petit détachement de 10 personnes au nord du Tchad, je n'y ai pas mis de femme. Mais aujourd'hui, il y a des femmes en Afghanistan, en Côte d'Ivoire...* ». L'Armée de l'Air aussi fait sa publicité. Dans « *Le six minutes* », sur M6, le 28 février 2003, Marie Macke, 24 ans, pilote de chasse sur Mirage 2000 à Cambrai, est présentée comme un exemple de réussite. Elle témoigne : « *Il faut se lancer, il y a des recrutements après le BAC, chose que j'ai faite. Il faut être motivée et le rester jusqu'au bout* ». À la fin du reportage, la voix *off* précise : « *De la troisième à BAC +5, l'armée de l'air propose 4 500 postes dans plus de 50 métiers* ». Cette insistance sur la possibilité pour les femmes de rejoindre les rangs de l'armée s'estompe à partir de 2005, même si elle n'est pas inexistante.

Villes de garnison et réforme de la carte militaire

À d'autres occasions, la télévision montre cette proximité entre militaires et citoyens français : lorsque survient la réforme de la carte militaire en 2008, de nombreux reportages sont consacrés aux villes de garnison qui risquent de perdre leur caserne. À chaque fois, les populations interviewées disent leur attachement aux militaires qu'elles côtoient chaque jour. Le 9 avril 2008, « *C dans l'air* » sur France 5 est intitulé « *Fermetures et regroupements de régiments militaires* ». En plateau, débattent Christophe Barbier, de *L'Express*, François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, et l'économiste Elie Cohen. Un des reportages qui ponctuent l'émission est consacré à la réforme de la carte militaire et à la ville de Dieuze, où se trouvent 1 000 militaires pour 4 000 habitants. Le journaliste présente l'unité en question : « *Le 13^e régiment de dragons parachutistes spécialisé dans le renseignement pourrait quitter la Moselle* ». Un militaire interrogé renvoie la balle : « *Moi je suis militaire, faut demander aux civils ; c'est eux que ça intéresse* ». Ce dialogue fictif, qui n'existe que grâce au montage du reportage, crée la relation entre ce militaire et ceux qui sont ensuite interviewés. Commerçants et habitants se succèdent au micro pour regretter à l'avance la perte économique que représenterait le départ du régiment. Le maire UMP de Dieuze prend aussi la parole : les militaires de Dieuze ont tellement été « *bichonnés* » par la municipalité, explique-t-il, qu'il ne comprendrait pas une telle décision. Ces craintes sont relayées par l'Association des maires de France. Le discours se porte donc essentiellement sur les pertes économiques pour les villes en cas de départ des régiments. Mais même sur ce terrain, ce type de reportage montre des militaires insérés dans le tissu social français, dont la présence est un avantage pour une région, une source de dynamisme pour la vie locale.

Ainsi se construit une image sympathique des militaires français, proches de leurs concitoyens, évoluant dans une institution qui tente de demeurer proche des réalités sociales de son temps. Les femmes y ont une place, y sont bien accueillies et font bien leur travail, les jeunes gens et jeunes filles en difficulté y trouvent un moyen d'intégration et d'ascension sociale. Reste que tout ceci demeure largement une façade, alimentée par des opérations de communication institutionnelle. Lors des journées « *Nation Défense* », les militaires sont montrés comme opérationnels, avec leur équipement, mais dans le contexte d'une démonstration et non de l'action réelle.

2. De bons professionnels

Les militaires français sont généralement montrés à la télévision comme de bons professionnels. Cette image revêt cependant des formes différentes, selon que ceux qui apparaissent à l'écran appartiennent à la Marine et à l'Armée de l'Air ou à l'Armée de Terre. Les premiers sont non seulement efficaces, mais ils apparaissent en plus dotés d'un matériel de haute technologie. Bons combattants, ils sont donc aussi présentés comme des hommes capables de maîtriser des savoir-faire pointus. Ce sont également, dans tous les cas, des membres d'une armée bien entraînée. La formation des commandos attire régulièrement les caméras, la télévision se focalise avec plaisir sur les parachutistes et les légionnaires. Dans les trois armées, la fraternité semble être une valeur fondamentale. L'armée apparaît bien comme une grande famille, soucieuse du sort de ses enfants. La question de l'état des matériels militaires ne fait irruption sur les écrans que tardivement, à l'été 2008, juste avant l'embuscade d'Uzbin qui, elle, va faire éclater la polémique. Mais déjà, au premier semestre de cette année-là, l'approche de la sortie du Livre blanc éveille la curiosité des journalistes de télévision sur ce sujet.

Marins et aviateurs, des techniciens de pointe au matériel hautement performant

La Marine et l'Armée de l'Air sont donc montrées comme deux entités extrêmement performantes. C'est surtout leur matériel qui fascine. Les hommes qui l'utilisent sont montrés comme d'excellents professionnels, très pointus, mais ils apparaissent finalement comme le prolongement de leurs machines.

Du côté de la Marine, plusieurs bâtiments attirent les caméras, et en premier lieu, le Charles-de-Gaulle, malgré les fameuses hélices défectueuses qui avaient lâché en novembre 2000. Le 29 mai 2001, France 2 consacre un reportage, dans le journal de 20h, à l'opération Trident d'Or 2001, un exercice impliquant 75 bâtiments, 150 avions et hélicoptères de 12 pays qui se livrent une « *guerre fictive* » autour de la Sardaigne, sur un scénario inspiré par le Kosovo et le conflit des Malouines. Le commandant d'un des bâtiments est interrogé : « *Pour vous parler très franchement, j'appréhende un peu d'être opposé au Charles-de-Gaulle* », notamment, précise-t-il, à cause de sa couverture radar très efficace.

Quelques opérations de communication sont montées. Le 28 mars 2002, l'émission d'Arthur « *Rêve d'un jour* » organise les retrouvailles, sur le porte-avions, « *entre une maman et sa fille soldat* », au large de Djibouti. TF1 annonce qu'un *Boeing* a apporté 22 tonnes de matériel sur place car « *pour ne pas frustrer les autres soldats* », un concert de Lara Fabian et Marc Lavoine est organisé. Le Charles-de-Gaulle est paré de tous les qualificatifs propres à renforcer une image impressionnante : c'est une « *forteresse* », une « *machine de guerre* ». Les deux chanteurs sont émus. La mère retrouve sa fille. Les larmes coulent au milieu des sourires et de la fête.

Peu de temps après, le 1^{er} juillet de la même année, le bâtiment est de retour à Toulon après sept mois de mission en mer d'Oman dans le cadre d'opérations anti-terroristes. Jacques Chirac et Michèle Alliot-Marie ont fait le déplacement. « *Un bémol* », précise David Pujadas : le président a évoqué dans son discours un vieillissement des matériels et une nécessaire amélioration à prévoir. Cependant, le reportage qui suit donne à nouveau une image très positive du porte-avions. Un second reportage est annoncé par David Pujadas, sur les missions du bâtiment en mer d'Oman. Après quelques digressions sur les avions et leurs missions, la voix *off* conclut ainsi, sur des images du Charles-de-Gaulle : « *Le porte-avions n'a connu aucun problème. Oubliés les déboires du passé. S'il rentre à Toulon, c'est pour permettre aux marins de souffler. Le Charles-de-Gaulle lui n'en a pas besoin malgré l'équivalent de trois tours du monde* ». Sur TF1, le même jour, au journal de 20h également, le discours n'est guère différent. Le reportage précise : « *212 jours de mission, 800 missions aériennes. Pas d'incident. Même les fameuses hélices ont tourné comme des coucous suisses* ». Le major Calassou est interviewé : « *Toute la presse peut maintenant faire du Charles-de-Gaulle le fleuron qu'il mérite d'être* ». Le reportage se conclut sur l'efficacité de ce groupe aéronaval : « *En cas de besoin, le Charles-de-Gaulle peut appareiller en dix jours* ». Le 13 février 2004, lors du journal de 20h de France 2, la présentatrice annonce qu'un deuxième porte-avions rejoindra le Charles-de-Gaulle en 2014 (on sait l'issue qui sera finalement réservée à ce projet). Suit un reportage élogieux sur le bâtiment déjà en activité. Le capitaine de vaisseau

Richard Laborde, ancien commandant du Charles-de-Gaulle y explique l'avantage que procure la propulsion nucléaire, « *l'autonomie* » qu'il en retire mais aussi « *les contraintes lourdes de sécurité* ».

Tout au long de la décennie, Michel Drucker anime régulièrement sur France 2 de longues émissions de promotion de l'armée. La première d'entre elles, diffusée, le 26 décembre 2002, est intitulée « *Une nuit sur le Charles-de-Gaulle* ». Toujours spectaculaires, ces émissions font intervenir des chanteurs, personnalités du spectacle, aux côtés des militaires. Cette fois-ci, Michel Drucker arrive sur le porte-avions en hélicoptère et annonce qu'il va se poser sur le « *fleuron de la Marine nationale* ». Le commandant Laborde et tout l'équipage l'accueillent. La bande-annonce est alors à la hauteur : sur fond de musique grandiose (la bande originale de *Pirates des Caraïbes*), les avions sont catapultés et appontent. L'émission fait réellement la promotion du bâtiment. Les marins, pilotes, hommes du rang, officiers vont défiler sur le plateau de l'animateur vedette, installé dans le parking à avions. David Hallyday, Zazie, Franck Dubosc, Calogero, Jane Birkin, Richard Virenque, Fabrice Santoro, Cheb Mami, Elisa Tovati se succèdent pour chanter et témoigner de leur émotion d'être sur le bâtiment. Même Zazie concède : « *Ça m'a aussi confronté avec mes propres choix d'adultes : est-ce qu'il faut faire la guerre, pas faire la guerre... Il faut reconnaître que ces gens qui engagent leur vie pour défendre notre pays nous permettent aussi à nous de pouvoir faire les clowns en disant "Je suis contre la guerre". Je pense que tout le monde ici est contre la guerre et je suis vachement contente de faire une émission de télévision parce que c'est vachement mieux que de faire la guerre* ». Au fil de l'émission, le bâtiment apparaît comme une incroyable et gigantesque machine de guerre, dotée de technologies de pointe, mobilisant l'énergie de professionnels aux métiers et aux compétences multiples. Les hommes qui servent à son bord sont, le temps d'une soirée, de véritables stars. À la fin, une interview préenregistrée de Michèle Alliot-Marie est diffusée.

À plusieurs reprises enfin, le Charles-de-Gaulle est une des vedettes des éditions spéciales du 14 juillet. Au tout début de la décennie, l'un des reportages de France 2, en 2001, lui est consacré. Dix ans plus tard, en 2011, sur la même chaîne, il est à nouveau à l'honneur, alors que le groupe aéronaval est entièrement mobilisé pour les frappes sur la Libye. Du temps de la paix au temps des combats, ce bâtiment traverse donc la décennie. Ses déboires techniques des débuts, le souvenir de l'hélice cassée demeurent présents, mais les images de l'efficacité, de la technicité et du gigantisme du porte-avions envahissent les écrans.

D'autres bâtiments de la Marine nationale attirent les caméras de télévision. Le 13 septembre 2003, France 3 (à 4h du matin !) diffuse un reportage intitulé « *Le La Fayette en mission* ». Le documentaire commence avec ces mots, affichés à l'écran : « *Quelque part en mer du Nord* », une musique rock accompagne les premières images du bâtiment, une « *frégate de 125 mètres de long, la première d'une série de cinq unités* ». Cette frégate « *est furtive. La forme de la coque est étudiée pour tromper les radars* ». C'est la « *fierté de la Marine nationale* », dit la voix off. L'ensemble du reportage démontre quelles prouesses technologiques ont été nécessaires pour arriver à ce résultat. Les armements de ce bâtiment sont décrits avec précision. Quelques détails viennent renforcer cette impression de grande efficacité : la frégate « *mène des opérations avec les forces navales allemandes* » et a servi pour le tournage de *Goldeneye*, le dernier *James Bond* en date. Le 1^{er} janvier 2006, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, se rend en mer d'Oman, sur le sous-marin nucléaire d'attaque La Perle, dans le cadre de l'opération Héraclès. Au journal de 20h de TF1, un reportage est consacré à ce déplacement et aux « *équipements sonar et périscope qui font de ce bateau un engin efficace dans la lutte sous marine anti-terroriste* ». La ministre se rend ensuite sur la frégate Courbet, en mission contre le terrorisme dans l'océan Indien. À nouveau, les caméras montrent les capacités du bâtiment. En juin 2006, c'est le tout nouveau Mistral qui attire les projecteurs de la télévision. TF1 envoie ses caméras filmer ses premiers tests le 22 juin. Le reportage est diffusé lors du journal de 20h. Il y est présenté comme un « *ogre* », contenant hélicoptères, véhicules blindés, matériel sanitaire. Le capitaine de vaisseau Jubelin se réjouit : lors d'un exercice, six heures avaient été prévues pour le débarquement des véhicules. Il n'a finalement fallu que trois heures et demie. Le 13 juillet 2007, le Vigilant, « *dernier né et fleuron de la flotte des lanceurs d'engins* » fait l'objet d'un reportage lors du 20h de TF1, en raison de la visite de Nicolas Sarkozy sur la base de l'île-Longue.

Lorsque ces navires sont montrés en opérations, comme le Sirocco et son escorte ou le Jean Bart, au Liban, en juillet 2006, la mission est toujours accomplie de la meilleure manière malgré les difficultés. Lors du journal de 20h, sur France 2, le 25 juillet, la présentatrice explique : « *Le Sirocco est arrivé à Naqoura au sud du Liban pour livrer du*

matériel à la FINUL et aider à l'évacuation des ressortissants étrangers ». La voix *off* du reportage plante le décor : « *Le Sirocco n'a que quelques heures pour sa mission* ». Malgré tout, le bâtiment fera son travail à la satisfaction générale.

Rares sont les moments où la télévision parle de la Marine et de ses hommes en des termes négatifs ou les montre en difficulté. Une seule exception, bien fugace, marquera finalement la décennie, lorsqu'en février 2009, deux sous-marins, l'un français et l'autre britannique, entrent en collision. Sur Canal+, au journal du soir, la présentatrice annonce : « *Paris confirme qu'il y a bien eu un incident entre deux sous-marins nucléaires, l'un français et l'autre britannique, un contact léger entre les deux, par grand fond dans l'océan Atlantique. Rien de grave selon le ministre de la Défense* ». Le reportage, avec des images qui ne sont évidemment que d'illustration, explique comment le HMS Vanguard et le Triomphant ont pu entrer en contact. Les dégâts sont mineurs. Jean-Dominique Merchet, journaliste à *Libération*, explique : « *Ces sous-marins sont faits pour être discrets. Ils sont conçus pour ne faire absolument aucun bruit* ». L'incident finalement devient une occasion de vanter les qualités de ce type de matériel.

La Marine a donc une excellente image à la télévision. Ce sont plus les machines que les hommes qui apparaissent à l'écran. Le plus souvent, ces derniers ne viennent que dans un second temps à l'image : la caméra montre toujours, d'abord, le bâtiment, ses formes, sa taille, son armement. Mais par ricochet, les hommes qui servent à bord sont forcément de bons professionnels.

La tonalité est à peu près identique pour l'Armée de l'Air. La machine fascine, là aussi, et sans doute plus encore que dans le cas de la Marine. Sur ce sujet, la décennie s'ouvre très nettement avec les attentats du 11 septembre 2001. En France, les caméras se tournent logiquement vers les acteurs de la défense aérienne du territoire et donc vers la base de Taverny, où se trouve le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes. Dès le 13 septembre 2001, France 3, dans son « *19.20 Edition nationale* » consacre un reportage au déplacement d'Alain Richard, alors ministre de la Défense, à Taverny. Le journaliste, Pierre Babey, plante le décor : « *Ici on surveille 24 heures sur 24 tous les vols au-dessus de la France. Si un appareil débranche son transpondeur, l'appareil devient suspect* ». La caméra filme les avions de chasse, et Pierre Babey précise, en voix *off* : « *Deux minutes : c'est le temps maximum accordé à cet intercepteur pour décoller* ». Puis viennent des images de la base aérienne d'Avord et d'un Hawaks qui en décolle. Le 14 septembre 2001, même reportage sur la même chaîne à 13h, avec une précision supplémentaire : « *Depuis mardi, tous les avions de combat volent armés d'obus* ». Le 25 octobre 2001, la saga de la défense aérienne du territoire français continue. Jacques Chirac se rend sur la base d'Istres où, accompagné de pilotes de l'US Air Force qui y sont installés, il rencontre les militaires français. Le lieutenant Nicolas Siropt, un pilote de la BA 102 de Dijon, explique face à la caméra : « *Notre rôle principal, c'est la défense du territoire national. Nous sommes prêts à décoller en temps restreint* ». Une démonstration du décollage en urgence de deux Falcon est filmée. C'est donc, au début de la décennie, l'image d'une armée rassurante et opérationnelle qui apparaît à la télévision. Les pilotes sont rapides, efficaces, leurs avions prêts à toutes les éventualités.

Avec le début des opérations en Afghanistan, alors que le Charles-de-Gaulle doit arriver dans l'océan Indien, au début du mois de décembre, les avions de chasse qui y sont embarqués attirent à leur tour les caméras de télévision. Le 28 novembre, Patrick Poivre d'Arvor, lors du journal de 20h, explique : « *Depuis le début des opérations en Afghanistan, de nombreuses voix ont regretté la présence trop discrète des militaires français. Le porte-avions Charles-de-Gaulle qui devait arriver dans l'océan Indien la semaine prochaine a entamé un ultime exercice* ». Le reportage commence avec des images d'avions qui appontent. La voix *off* explique : 16 Super-Etendard sont arrivés le matin même de la base de Landivisiau. Les pilotes terminent leur qualification au catapultage et à l'appontage. Deux Rafale, dans leur version « *Marine* » doivent rejoindre le porte-avions. L'ensemble du groupe aéronaval est montré et décrit, mais ce sont les avions qui ont servi de porte d'entrée dans le sujet. Le journal de 20h de TF1 poursuit ce récit le 23 décembre 2001 : « *Depuis mercredi, des pilotes de l'aéronavale des forces françaises participent à des missions aériennes au-dessus de l'Afghanistan, décollent du porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle positionné en mer d'Oman. Leur mission : protéger les soldats de la coalition, principalement au-dessus de Kandahar* ». Suit le reportage sur les Super-Etendard qui décollent chaque jour pour voler au-dessus de l'Afghanistan pour « *protéger tous les soldats de la coalition internationale* ». Le contre-amiral Cluzel, commandant du groupe aéronaval, est interviewé et décrit la mission : les avions français « *peuvent se voir assigner une mission d'appui, de bombardement au sol, contre des éléments hostiles* ». Un sujet à peu près équivalent est traité sur France 2 lors du journal de 20h le 1^{er} juillet 2002. Cette fois-ci,

le même contre-amiral François Cluzel cherche à montrer que les pilotes de l'armée française sont des combattants clairvoyants et mesurés ; il « *se fâche un peu* », dit la voix off, « *quand on dit que les avions français n'ont pas fait grand-chose* ». Il s'exclame : « *On ne nous demandait pas du tout de défouailler à tout propos* ». La voix off précise : « *Les avions français n'ont tiré que quand les pilotes avaient la certitude de viser une cible militaire sans danger pour les civils* ».

Ces reportages sur l'action de l'Armée de l'Air dans le conflit afghan se répètent plusieurs fois au cours de la décennie, même s'ils se font plus rares alors que l'engagement des troupes françaises au sol évoluent et que l'Armée de Terre envoie de plus en plus d'hommes sur ce théâtre d'opérations. À chaque fois, appontages et catapultages sont filmés, témoignant de la compétence des pilotes français. Régulièrement aussi, sont mises en avant les règles d'engagement : ces hommes ne tirent pas à tout bout de champ, ils identifient les cibles le plus précisément possible. L'image extrêmement négative pour l'opinion publique du bombardement massif ou des dommages collatéraux atteignant les civils n'apparaît pas à la télévision française.

Cette clairvoyance de l'action au combat s'accompagne d'une compétence internationalement reconnue, montre la télévision. Le 11 décembre 2002 par exemple, France 3 dans le « *19.20 Edition nationale* » s'intéresse au rôle des avions français dans la surveillance et l'observation du terrain irakien. Le présentateur évoque la « *visite des sites suspects en Irak par les inspecteurs de l'ONU, et notamment un site chimique qui avait été photographié par des avions espions français en 1998. Ces avions espions français pourraient à nouveau être utilisés même si les Américains n'ont pour l'instant pas fait appel à eux* ». Le reportage montre des équipements qui ne sont plus de la première jeunesse puisque, précise la voix off sur les images d'avions, « *un des derniers rescapés de la guerre froide, le Mirage 4, l'avion espion français, pourrait reprendre du service comme en 1998* ». Mais les pilotes sont reconnus pour leur travail : « *Les équipages de Mirage 4 ne sont pas des espions mais de véritables inspecteurs des Nations-Unies* ». Suit le témoignage du lieutenant-colonel Dupré, qui raconte sa mission de 1998. Le reportage se conclut par la précision suivante : « *Pour l'instant, on n'a rien demandé aux Mirages 4 français qui peaufinent leur entraînement au-dessus des Landes* ». Sur une mission inexistante au moment du reportage, le journal télévisé diffuse cependant une image là encore positive de l'action de l'Armée de l'Air.

La seule nouveauté dans ce traitement médiatique de l'Armée de l'Air survient lorsque le Rafale entre en fonction. Et là encore, l'engin fascine les caméras. Lors du journal de 20h de France 2, le 1^{er} avril 2004, le présentateur Laurent Delahousse annonce : « *La France poursuit son soutien aérien à la force internationale de l'OTAN en Afghanistan. Il vient de recevoir trois nouveaux appareils, trois Rafale, le fleuron de l'escadron de chasse de Saint-Dizier. C'est le baptême du feu pour le Rafale* ». Le reportage s'ouvre sur les images du « *fleuron* » en vol, et les mots suivants : « *Ces pilotes sont l'élite de l'armée de l'air* ». Suit une série de précisions, par voix off interposée ou grâce à l'interview d'officiers, qui montrent d'abord la qualité des hommes qui dirigent la machine : ils identifient précisément les cibles avant de tirer, les missions sont spécialement fatigantes, car longues de 4 à 6 heures, ce qui requiert une concentration particulière. À la fin du reportage, viennent des informations sur le Rafale lui-même, transmises par le colonel Pierre-Jean Dupont, responsable des moyens Air en Afghanistan : « *Le Rafale peut emmener beaucoup plus de bombes que ses prédécesseurs, donc c'est un atout. Il a un radar qui permet de voir les choses beaucoup plus loin* ». Le 14 juillet 2007, sur TF1, un reportage entier est consacré au Rafale et à sa présence sur le Charles-de-Gaulle pour les missions en Afghanistan. La voix off commente : « *Il est à la pointe du progrès, ses concurrents le redoutent. Lancé par Marcel Dassault il y a vingt ans, il équipe la Marine et l'Armée de l'Air* ». Les images montrent l'avion à l'appontage et au catapultage. Des ralenti évocateurs le montrent en plein vol.

Peu à peu, cette image évolue, se parant des couleurs du combat et de la guerre. Le 25 février 2008, l'émission « *Un œil sur la planète* », sur France 2 (00h24), consacre une de ses parties au « *bourbier* » afghan. Le reportage a globalement une tonalité négative. Un court extrait concerne l'action de l'Armée de l'Air française, sur la base de Kandahar. Le journaliste parle de la présence d'« *une petite délégation française de 6 Mirage* » ; les images montrent « *les bombes accrochées aux ailes* ». Un briefing est filmé avant une mission d'appui au sol. Un avion décolle. « *Après 4 heures et demie de mission* », il revient, une bombe en moins sous ses ailes. Au milieu de ce documentaire dont l'essentiel du propos est de montrer l'inefficacité à moyen et long terme de la présence de l'OTAN en Afghanistan, cet

extrait est étonnamment neutre. Comme si l'image de la puissante machine, de l'avion de chasse et de combat ôtait au reportage tout son appareil didactique et démonstratif. Un avion, ça se montre. Et c'est tout.

Au fil des 14 juillet, les reportages viennent renforcer cette image, en consacrant régulièrement du temps aux « coulisses du défilé aérien » et à sa préparation (le 14 juillet 2001 sur France 2, le 5 juillet 2005 sur TF1, le 14 juillet 2006 sur TF1 avec pour la première fois la présence des Rafale, le 9 juillet 2008 sur M6, le 14 juillet 2009 sur TF1 pour le 75^e anniversaire de l'Armée de l'Air). La Patrouille de France est bien, quoiqu'il arrive, la vitrine de l'Armée de l'Air. À chaque 14 juillet, la télévision lui consacre reportages et images lors du défilé.

Enfin, là encore, Michel Drucker participe à l'édification d'un récit mythique sur l'Armée de l'Air, avec une émission le 17 mai 2003 sur les 50 ans de la Patrouille de France. À nouveau, le monde du spectacle et des personnalités connues sont conviés : Patrick Fiori, Julie Zenati, David Douillet, Albert de Monaco, Ophélie Winter... viennent faire un tour de piste. Les pilotes sont filmés sous toutes les coutures à l'entraînement et longuement interviewés. Un reportage est diffusé sur Caroline Aigle, la première femme pilote de chasse.

La Marine et l'Armée de l'Air apparaissent enfin toutes les deux comme des institutions capables d'une coopération internationale. Au début de la décennie, des pilotes américains sont basés à Istres. À plusieurs reprises en septembre et octobre 2001, les présentateurs évoquent la possibilité d'un travail de concert entre marines et aviations françaises et américaines. Lors du journal de 20h de France 2 du 25 octobre 2001, David Pujadas rend compte du déplacement de Jacques Chirac à Istres et lors du reportage qui suit, des extraits du discours du président de la République sont diffusés. Il annonce l'envoi au large de l'Afghanistan d'un bâtiment naval d'écoute et d'un avion C160 de renseignement. Ce n'est qu'un exemple : au fil de ce type d'informations, se dessine l'image de militaires équipés de bâtiments et d'avions qui intéressent les Américains par leur technologie et leurs capacités.

Le fantassin, un soldat rustique au matériel rudimentaire

Par comparaison, l'Armée de Terre apparaît comme beaucoup plus rudimentaire, même si certains de ses équipements attirent régulièrement les caméras de télévision. Le défilé du 14 juillet est évidemment l'occasion d'une démonstration de force du matériel de l'Armée de terre et en premier lieu des véhicules. Le 14 juillet 2002 sur TF1, un reportage est consacré au nouveau concept de Bulle Opérationnelle Aéroterrestre (BOA) et les moyens technologiques qui l'accompagnent : un petit robot télécommandé d'observation et de renseignement, le nouvel équipement du fantassin à la silhouette de « science-fiction » avec une « caméra fixée au fusil, une mini-régie pour l'envoi des images, un écran dans la visière du casque, une antenne GPS dans le dos... ». Sur France 2, l'année suivante, lors d'un reportage sur l'École militaire de haute montagne, la voix *off* précise : « Les chasseurs alpins ont aussi un matériel de pointe ». Viennent ensuite les images du char Leclerc sur les Champs-Élysées ; un des officiers affirme : « C'est le meilleur char de combat du monde ». Sur M6, quelques jours plus tôt, le 9 juillet, un flash info était consacré au même char Leclerc, à l'entraînement sur la base de Villacoublay ; René, 1^{ère} classe, aux commandes de son véhicule, s'enthousiasmait : « C'est un honneur pour moi ». Le 14 juillet 2004, TF1 évoque tout spécialement l'hélicoptère Tigre de l'ALAT qui défilera. En 2006, la star est bien le char Leclerc, de retour sur les Champs-Élysées. M6 y consacre un reportage dans son journal de 19h du 13 juillet, sous l'angle des dégâts pour la voirie redoutés par la municipalité de Paris. France 2 et TF1 l'évoquent évidemment abondamment lors du défilé du matin. TF1 commence d'ailleurs son émission spéciale par une image du présentateur devant le char, sur les Champs-Élysées. Un reportage original est diffusé : un journaliste de l'émission « *Auto Moto* » a testé le char. Filmé pendant son expérience, il décrit « l'habitacle exigü » et le « champ de vision restreint » ; à la conduite, il parle d'une « direction précise », il décrit le canon qui bouge pour compenser les mouvements de l'engin, il parle d'une « masse énorme » qui fait pourtant preuve d'« une grande souplesse », de son aspect « maniable » et de son « accélération franche ». Une fois de plus, la capacité du char à tirer en mouvement est soulignée par le reporter. Au journal de 20h, sur France 2, un reportage consacré au défilé insiste tout particulièrement : le char Leclerc, c'est « 56 tonnes en mouvement », un engin qui peut « rouler et tirer à 70 km/h ». Le 14 juillet 2010, c'est le Buffalo, qui est brièvement mis en avant, sur France 2 en particulier, Marie Drucker ouvrant l'édition spéciale avant le défilé en présentant ce nouveau véhicule d'ouverture d'itinéraire.

En dehors de ces occasions institutionnelles de promotion, le char Leclerc suscite durablement la curiosité des journalistes et d'abord lors de son déploiement au Liban en septembre 2006. Canal+, lors de son journal télévisé du soir du 12 septembre leur consacre un reportage, ainsi annoncé par la présentatrice : « *Les chars Leclerc qui débarquent à Beyrouth devront être repeints en blanc comme tous ceux de la Finul. Solides, lourds, ces chars sont le symbole de la présence de la France au Liban* ». Le reportage ne dément pas cette affirmation élogieuse ; il commence sur ces mots, alors que les images montrent les engins en train de débarquer : « *Fleurons de la force française au Liban : 14 chars Leclerc. Pour la première fois, ils vont arborer la couleur de l'ONU. C'est leur deuxième mission à l'étranger après le Kosovo* ». Sur M6 le même soir, le char Leclerc est aussi qualifié de « *fleuron de l'armée française* ». Sur France 2, même jour à 20h, David Pujadas lance un reportage élogieux : « *C'est seulement la deuxième fois que le char Leclerc sort en opération* », explique la voix off. Yann Dailloncourt, chef de char Leclerc exprime sa « *fierté* ». Le reportage précise les incroyables capacités de l'engin : il est « *le seul au monde à pouvoir tirer en roulant jusqu'à 50 km/h* », même si « *la puissance de feu n'est pas censée servir mais cela rassure* ». Un mois plus tard, le 10 octobre, France 3 à son tour montre le char Leclerc dans toute sa puissance ; dans le reportage, un officier explique : « *Être visible et bruyant, ça participe à la dissuasion* ». Une petite phrase vient cependant nuancer l'enthousiasme général, non pour limiter les capacités du char Leclerc mais pour mettre en avant une sorte de sous-emploi de ces véhicules coûteux qui servent avant tout, sur le terrain libanais, « *de postes d'observation lourdement protégés* ».

Cette légère nuance annonce un débat à venir : celui de l'utilité d'une telle machine dans le contexte des années 2000, alors qu'il avait été conçu dans celui de la Guerre froide. Dans « *C dans l'air* », le 18 juin 2008 sur France 5, Yves Calvi reçoit le ministre de la Défense Hervé Morin, Pascal Boniface, de l'IRIS, Yves Boyer, de la FRS, et Jean-Dominique Merchet, de *Libération*. Le titre : « *Sarko présente les armes* », à la suite de la présentation, la veille, du nouveau *Livre blanc*. Un des reportages, lors de cette émission, porte sur la vétusté du matériel. Le général de Richoufftz est interviewé et déplore l'état lamentable des équipements militaires français, puis viennent notamment des images du char Leclerc avec la question suivante, en voix off : le char coûte « *9 milliards d'euros par unité. Trop cher pour un usage trop rare ?* » Le maréchal des logis François-Xavier Gala répond : la numérisation des champs de bataille nécessite un tel engin, équipé d'un écran, bourré d'électronique qui permet au commandement de localiser chaque char, son autonomie en carburant et en munitions. La voix off reprend : « *Aujourd'hui, un char sur deux est hors d'usage* ». Cette fois-ci, c'est le lieutenant-colonel Régis La Combe qui répond : « *Ce n'est pas un manque de fiabilité du char qui est en cause, mais un problème d'approvisionnement en pièces et une politique restrictive financièrement* ». La voix off conclut sur le fait que le char Leclerc est cependant au même moment au Liban, en opération, et fait donc la preuve de son utilité.

Quelques semaines plus tard, dans la même émission, le 29 juillet 2008, Thierry Guerrier accueille à nouveau Jean-Dominique Merchet et Yves Boyer, ainsi que Frédéric Pons, rédacteur en chef adjoint à *Valeurs actuelles* et officier de réserve, le général Jean-Vincent Brisset, ancien général de l'Armée de l'Air et expert des questions géostratégiques pour l'IRIS. L'émission est intitulée « *Casernes à vendre !* », dans le cadre de la réforme de la carte militaire. Un reportage est consacré au char Leclerc. La voix off précise d'emblée : « *L'ennemi a changé, pas l'arme* ». Le lieutenant-colonel Gelfi, commandant du groupe d'escadron 501 justifie : malgré le changement de type de conflit, « *ce char conçu pour les vastes plaines de l'Est s'adapte aux ruelles encombrées de terroristes* » ; l'officier développe son propos, insiste sur le rôle capital du blindage, sur sa capacité à tourner sur lui-même sur place. Commence donc à poindre une critique sur une éventuelle inadaptation de ce matériel, d'autant plus regrettable, si elle est vérifiée, que le coût d'entretien des chars est important.

De temps en temps, alors que les journaux télévisés traitent d'une opération extérieure, surviennent d'autres informations sur le sujet. Ainsi, le 1^{er} septembre 2006 lors du journal de 20h de France 2, un reportage consacré au rôle des militaires français au Liban évoque la présence pour la première fois de deux radars Cobra. La voix off précise : « *Ils permettent de détecter une pièce d'artillerie dans un rayon de 40 km* ». Pour le reste, la question du matériel de l'Armée de Terre est peu traitée au cours de ces années ; le fantassin apparaît bien comme l'homme du rudimentaire. Lorsqu'il est équipé d'un matériel hors-norme, comme le char Leclerc, il apparaît, comme les aviateurs et les marins, dans le prolongement de sa machine, comme l'homme qui maîtrise une technologie, comme la main et le cerveau capables de conduire un engin perfectionné. Mais ce n'est qu'après l'embuscade d'Uzbin d'août 2008 en

Afghanistan que le débat du matériel de l'Armée de Terre fait réellement irruption à la télévision. Il y en a des prémices, en juin et juillet 2008, alors qu'est publié le *Livre blanc*, mais ce ne sont que les signes avant-coureurs d'une polémique beaucoup plus violente qui va éclater en septembre 2008.

Les militaires de l'Armée de Terre apparaissent cependant très souvent à la télévision mais par un autre biais : la curiosité journalistique pour les troupes d'élite. Elle concerne aussi la Marine et l'Armée de l'Air, mais l'Armée de Terre occupe dans ce domaine une place de choix.

Les troupes d'élite à l'écran

La question de l'entraînement et de la sélection des hommes des commandos passionne la télévision. Plus c'est spectaculaire, plus les caméras apprécient et tout ce qui concerne l'entraînement des commandos, parachutistes et légionnaires attire l'œil des journalistes et reporters.

Une fois de plus, les émissions du 14 juillet constituent sur ce plan une vitrine. Sur France 2 en 2001, un reportage est consacré au commando Hubert. Plus tard dans la matinée, un des journalistes, sur les Champs-Élysées, annonce : « *Les bérets rouges sont toujours un peu les stars* ». Suit un reportage sur le 35^e Régiment d'artillerie parachutiste qui commence sur les images d'un saut en chute libre, lors d'un exercice. La voix *off* plante le décor : « *Ils ne sont que 10, mais sur eux repose tout le succès de l'opération [...] Ils sont le plus souvent largués de nuit, à haute altitude* ». Les images montrent les sauts nocturnes, la voix *off* parle de la « *pénétration en territoire ennemi* » et des « *règles de discrétion absolue* ». En 2003, toujours sur France 2, ce sont les commandos de l'Air qui sont à l'honneur. Le lieutenant-colonel Patrick Jacques, du CPA 30 de la BA 106 de Mérignac, explique comment il prépare les hommes (alors que défilent des images d'entraînement vigoureux) : « *Un jeune n'est pas prêt à affronter la violence, donc on le met en situation réaliste, avec une graduation, pour qu'il soit prêt à affronter ses propres peurs* ». Suivent les images d'un exercice de récupération d'un pilote qui a dû s'éjecter et est blessé, avec des explications de la voix *off* et des interviews rapides d'officiers et d'instructeurs. Le 14 juillet 2004, lors du journal de 20h, France 2 montre les parachutistes de la 11^e Brigade rencontrant les Parisiens sur l'esplanade des Invalides après un saut de démonstration. La même année, TF1 s'intéresse à la présence des parachutistes du 8^e RPIMA, du 1^e RCP et des Légionnaires en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne. Le 14 juillet 2005, M6, dans son journal du soir, montre les fusiliers marins commandos qui ont fait des démonstrations sur la Seine, le jour-même, avec leurs « *bateaux ultra-rapides* ». La voix *off*, sur les images du fleuve parisien transformé en terrain d'exercice pour civils en mal de sensation forte, parle de « *virée musclée* ». Le 14 juillet 2006, dans son édition spéciale du matin, TF1 consacre un reportage à la sélection de deux jeunes femmes qui postulent chez les fusiliers marins commandos. Le sujet principal est bien la féminisation de ces unités d'élite, mais par échos, les images montrent la dureté de l'entraînement. Immédiatement après, vient un reportage sur un stage, à Coliour, de moniteurs commandos de l'École d'Application de Montpellier. Les images sont là encore spectaculaires : dans les paysages grandioses du bord de mer abrupte, les hommes passent des ponts de singe, traversent des précipices sur un filin et escaladent les roches anguleuses. Le 14 juillet 2008 sur TF1, deux reportages évoquent le commando Hubert et les commandos de Marine qui assurent la sécurité du Charles-de-Gaulle. Sur TF1 et France 2, l'innovation de ce défilé est abondamment commentée : pour la première fois, sept parachutistes (dont une femme) se poseront place de la Concorde. Un an plus tard sur France 2, les commandos de Marine sont à nouveau à l'honneur lors d'un reportage sur la frégate de surveillance Le Nivôse qui lutte contre la piraterie dans le Golfe d'Aden. A nouveau, cette année-là, des parachutistes doivent sauter place de la Concorde. En 2010, l'opération se renouvelle, mais cette fois-ci les dix parachutistes doivent sauter en tenant les drapeaux des 14 pays d'Afrique invités pour commémorer leur accession à l'indépendance.

Par ailleurs, lors du défilé lui-même, les commentaires sont en général abondants au moment où passent devant les caméras les sapeurs de la Légion étrangère. Les journalistes insistent systématiquement sur la musique du « *Boudin* » qui les accompagne, sur la lenteur du pas, sur le tablier de cuir, la barbe et la hache sur l'épaule. Les mots construisent la légende : cette unité est « *mythique* », toujours « *très attendue* » des spectateurs, sans qu'aucun élément factuel ne permette d'ailleurs de vérifier cette dernière affirmation. Les « *bérets rouges* » bénéficient, dans une moindre mesure, de la même aura, d'après les commentateurs.

En dehors des émissions du 14 juillet, contrairement à l'idée reçue, les documentaires longs sur les commandos, les parachutistes et les légionnaires se font rares entre 2001 et 2008 sur les chaînes hertziennes. Aucun n'a été retrouvé sur cette période. Par ailleurs, à une seule occasion, un journal télévisé consacre un court reportage à la Légion étrangère à l'occasion du décret de naturalisation remis aux légionnaires par Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, le 9 octobre 2004. La voix *off* du journaliste rappelle quelques données : « *Tous les ans, ils sont 8 000 à frapper à la porte de la Légion étrangère, de 50 nationalités différentes. Un sur huit est retenu* ». Alors que défilent des images de remise du képi blanc, la voix poursuit : « *Ils sont devenus légionnaires* ». Un légionnaire témoigne de sa joie d'être naturalisé français et la voix *off* conclut : « *Tous les ans, la Légion est la star des Champs-Élysées le 14 juillet* ».

En revanche, le rôle des unités parachutistes, des commandos des trois armées et des légionnaires en opérations extérieures est largement traité par les journaux télévisés. En 2006, au Liban, les 50 hommes du Régiment Étranger de Génie intéressent les caméras (France 2, 20h, 23 août 2006). Parfois, un angle original est choisi, comme sur TF1 le 28 août 2006 (20h), lorsque Patrick Poivre d'Arvor lance un reportage sur les chiens qui vont accompagner les parachutistes dans leur mission en zone urbaine au Liban. Lors des opérations de lutte contre la piraterie, les commandos de Marine sont forcément montrés à la télévision, comme lors de la libération des otages du Ponant en avril 2008. Les télévisions insistent tout particulièrement sur le professionnalisme des commandos (France 2, 20h, 12 et 13 avril 2008). Lors de cette opération et après son issue, les images sont parfois fournies par les services de communication de la Défense, et l'ECPAD en particulier¹³.

Enfin, avec le début du conflit afghan, les forces spéciales sont forcément encore à la une de l'actualité. Dès le 25 septembre 2001, Patrick Poivre d'Arvor, sur TF1, lance le sujet : « *Côté français, les commandos se tiennent prêts à intervenir* ». Suit un reportage : « *Ils sont un peu moins de 4 000 en France à appartenir aux forces spéciales. Ce sont tous des soldats professionnels surentraînés et capables de travailler dans les pires conditions géographiques ou climatiques* ». À l'image, apparaissent des hommes en tenue de combat, dans l'eau boueuse. « *Chaque armée a ses propres commandos* », poursuit la voix *off* qui détaille les unités de la Marine, de l'Armée de l'Air et de l'Armée de Terre. Le 10 octobre 2001, dans le même journal sur la même chaîne, le sujet est à nouveau traité avec l'annonce hypothétique de l'envoi de ces forces spéciales alors que sont déjà présents sur le terrain des hommes de la DGSE. La voix *off* du reportage l'affirme : « *En France, les forces spéciales peaufinent leur entraînement comme en témoignent ces images d'il y a moins de deux semaines. 2 000 hommes et femmes sont concernés* ». Les images en question ont été filmées à la BA 10 d'Orléans, au 1^{er} RPIMA de Bayonne et aux commandos de Marine de Lorient et Saint-Mandrier. Sont aussi montrés les avions et les hélicoptères de Pau et d'Evreux, ainsi que les hommes de la 21^e Division alpine, « *spécialistes du combat en montagne* ». Ces derniers « *pourraient avoir la première mission de protection et d'encadrement humanitaire, une discipline très française que les Américains ne connaissent pas bien* ».

Au cours des années qui suivent, le traitement télévisuel du conflit afghan multiplie les occasions de parler de l'action des parachutistes sur ce théâtre, autant que des autres hommes d'autres unités. Ces informations cependant demeurent parcellaires et montrent des hommes dont la mission vise avant tout à l'encadrement humanitaire, ce qu'évoque très précisément le reportage de TF1 cité ci-dessus. C'est seulement lors des visites officielles des ministres de la Défense en Afghanistan que les commandos sont à nouveau en tant que tels les objets de reportages. Ils sont alors parés du mystère qui doit entourer leur identité. Le 22 juillet 2005, Michèle Alliot-Marie se rend sur le terrain afghan. Le reportage commence sur les images du « *groupe de commandos français mystérieux que Michèle Alliot-Marie a rencontré* », dit la voix *off*. Ils sont 250 en tout sur le terrain. Ceux qui apparaissent devant les caméras sont cagoulés.

Par la force des choses donc, les images sont rares sur ces hommes des forces spéciales présents en Afghanistan. Les journalistes de télévision se rattrapent en revanche en évoquant leur entraînement. Et sur ce sujet, la base de Djibouti envahit les écrans. Dès le 10 octobre 2001, alors que Patrick Poivre d'Arvor sur TF1 (20h) s'intéresse aux hommes qui pourraient rejoindre l'Afghanistan, un reportage est consacré à la base de Djibouti, « *qui pourrait être mise à disposition* », dit-il. Les informations y sont précisément rapportées, sur images de désert et de ciel bleu assommant : la voix *off* évoque les « *2 675 personnels* » et « *la France qui n'est jamais partie* » de ce lieu inhospitalier. Ce qui

¹³ Nous reviendrons ultérieurement sur ces opérations de libération d'otages.

intéresse le plus le journaliste, c'est de savoir si les militaires s'y préparent pour un éventuel engagement afghan mais « *ici, nous assure-t-on, rien n'a changé depuis le 11 septembre* ».

Peu à peu, les reportages s'appesantissent de plus en plus sur l'entraînement éprouvant suivi par les militaires sur cette base, comme sur France 2 lors du journal de 20h du 10 juillet 2004. La présentatrice y annonce le reportage à l'occasion de la visite de Michèle Alliot-Marie, là « *où s'entraînent les forces spéciales dans des conditions extrêmes* », ces « *hommes d'élite qui se relaient tous les quatre mois* » et qui participent à la traque de Ben Laden en Afghanistan. La voix *off* alimente autant que possible la dimension mythique de l'entraînement de ces hommes : « *L'image est exceptionnelle : devant la Ministre de la Défense, ces hommes sans visage, ce sont les forces spéciales. Habituellement, on ne dévoile ni leur visage, ni leur emploi du temps, mais aujourd'hui, à Djibouti, c'est la ministre en personne devant micros et caméras qui officialise leur présence. Une centaine d'hommes, officiellement, s'entraînent* ». La ministre donne une interview sur le mérite de ces soldats. Puis suivent des images d'un saut nocturne à 3 000 mètres d'altitude, avec les explications de la voix *off* sur leurs « *missions périlleuses* » et le milieu naturel qui est ici « *une condition supplémentaire de l'entraînement* ». Un soldat, cagoulé, explique l'utilité de cette mise en condition en « *milieu désertique* » avant de partir sur un terrain africain ou moyen-oriental. La voix *off* conclut : « *La lutte contre le terrorisme ne fait que commencer* ».

Seulement quelques jours après, le 14 juillet, France 3 profite de son journal du soir (19h) pour évoquer à nouveau ce sujet et la visite de Michèle Alliot-Marie avec ces mots de la présentatrice : « *Parmi ceux que vous ne verrez jamais défiler sur les Champs-Élysées : les commandos des forces spéciales. Ils sont 2 000 en France. Leur objectif actuel : la lutte contre Al-Qaïda et la capture de Ben Laden. Ils s'entraînent à Djibouti* ». L'envoyé spécial est Pierre Babey, le journaliste spécialiste des questions de Défense de la chaîne. Les images montrent les hommes à l'exercice, complètement camouflés, équipés d'instruments de haute précision, avec une station satellite dissimulée dans les feuillages. Ils sont « *autonomes et discrets* », explique Pierre Babey qui décrit le climat insupportable, la température de 50°C, l'humidité pesante et les conditions proches de celles de Spin Boldak, cette région afghane où sont engagés les 200 hommes des forces spéciales françaises. Un exercice d'extraction de personnes d'un bâtiment est filmé. Pierre Babey conclut sur les « *2 000 spécialistes de l'Armée de l'Air, de Terre et commandos de Marine* » présents sur la base.

À nouveau, le 18 novembre 2004, Arte diffuse un reportage sur le même sujet. Cette fois-ci, l'angle est l'accord de Défense existant entre la France et Djibouti. Les journalistes détaillent donc abondamment les conditions de la présence française, y compris le contrôle des bateaux au large de la base et la sécurisation du territoire djiboutien. Mais viennent aussi, inévitables, les images de l'entraînement harassant des hommes de la 13^e DBLE, du « *combat au corps à corps sous un soleil de plomb* », du « *parcours de l'inconscient* » dans le paysage de sable et de roche désertique. Des officiers et sous-officiers instructeurs sont interviewés, parlent de la nécessité de « *savoir maîtriser sa peur* ». À la fin du reportage, le journaliste précise que ces hommes peuvent être appelés à tout moment pour remplir une mission « *comme récemment pour les inondations à Madagascar ou en République du Congo* » ou, pourquoi pas, en Côte d'Ivoire. Le contraste est saisissant : à l'entraînement, ces hommes sont des guerriers. Dans leurs missions, ainsi rapidement présentées, ils font du secours humanitaire lors des inondations de Madagascar.

Les sujets sur la piraterie fournissent d'autres prétextes à parler de Djibouti, lors de la libération des otages du Ponant par exemple (TF1, 20h, 8 avril 2008 ; France 2, 20h, 13 avril 2008), sur laquelle nous reviendrons plus tard. Les images ne varient guère : sont cités essentiellement, parce qu'il s'agit d'opérations maritimes, les commandos de Marine. Mais à chaque fois, les 2 000 hommes présents sur la base, les conditions climatiques, les entraînements surhumains sont montrés et cités. Les journalistes ne se lassent visiblement pas de cette « *école du désert* » qui fournit toutes les images spectaculaires nécessaires et construit inévitablement chez le téléspectateur l'image d'une armée aguerrie, d'hommes efficaces et endurants, résistants et combattifs.

L'armée, une grande famille

Dès 2001, apparaît enfin à la télévision l'image d'une armée soudée, où la cohésion est le maître-mot. Un récit s'élabore sur ce thème essentiellement autour de l'engagement sur les théâtres d'opération extérieurs en général et en Afghanistan ou en Afrique en particulier : à chaque fête de Noël, à chaque réveillon du Nouvel An, les reportages se

multiplient pour montrer comment ces hommes vivent ces journées un peu particulières loin des leurs. Sur TF1 et France 2, ces sujets reviennent chaque année. Il serait donc laborieux d'en faire la liste. Dès le 24 décembre 2001, Patrick Poivre d'Arvor sur TF1 (20h) parle des hommes de Mazar-I-Sharif, en Afghanistan. Le reportage contient tout ce qui construit l'image, à chaque fois, d'hommes opérationnels, dévoués, capables de sacrifier un Noël en famille pour leur mission, mais cependant sensibles et humains. Sur la piste, un Hercule se pose. À son bord, un stock de bouteilles de bières. Un soldat a fabriqué un sapin de Noël en contreplaqué blanc, décoré avec les moyens du bord. À 16h30, le commandant offre un pot à ses hommes, leur souhaite un joyeux Noël. Chacun a droit à deux minutes d'accès au téléphone satellite pour joindre sa famille. Une messe est célébrée à 19h dans un baraquement. Un soldat a fabriqué une crèche de fortune en mie de pain. Suit un réveillon à tour de rôle, car la mission passe avant tout. Puis Patrick Poivre d'Arvor annonce un second reportage, cette fois-ci sur le Charles-de-Gaulle qui a, à peu de choses près, la même tonalité. Tout au long de la décennie, ces reportages se répètent avec, souvent, une tonalité plus festive lorsque le reportage est fait sur un terrain africain.

D'autres types d'émission viennent alimenter cette image sympathique et solidaire des militaires en opération. Le 15 janvier 2002, sur France 2, dans l'émission « *Y a un début à tout* » (23h47), Daniéla Lumbroso reçoit un certain nombre de personnalités du monde du spectacle dont Frank Dubosc. L'animatrice le présente comme « *quelqu'un qui, à l'image de Marilyn Monroe, est allé soutenir les militaires de son pays* ». Elle ajoute : « *C'est la première fois qu'un humoriste se rend au Kosovo pour jouer devant les troupes françaises* ». Frank Dubosc n'a pas fait son service militaire parce qu'il était « *P4* », dit-il. Puis il raconte : l'année précédente, il a simplement enregistré une interview pour souhaiter une bonne année aux soldats français du Kosovo ; de là est née l'idée d'un spectacle sur place. Suit un échange, auquel participe aussi Kad Merad, présent sur le plateau, lors duquel Frank Dubosc fait face à beaucoup de dérision sur l'institution militaire. Daniéla Lumbroso et Kad Merad développent un discours sur les « *bidasses* », Kad Merad se moque ouvertement de son confrère humoriste soucieux du moral des militaires, Daniéla Lumbroso suspecte les soldats d'avoir un humour plus facile parce que globalement « *ils s'ennuient* ». Frank Dubosc refuse ces clichés et souligne que les militaires ne sont pas des citoyens à part : « *Ils sont français ! Ils ont un uniforme, c'est tout [...] C'est une société, c'est comme quand je joue au théâtre à Paris ou en province* ». Suit un reportage : la caméra a suivi Frank Dubosc lors de son expédition en avion militaire jusqu'au Kosovo. Les images sont sympathiques, joyeuses, les militaires accueillants. L'ensemble prend des airs de blague potache lorsque Dubosc se rend au spectacle en char. De retour sur le plateau, l'humoriste dépeint son expérience avec émotion : « *C'était très impressionnant parce que moi je ne connais rien à tous ces trucs là. J'étais à Mitrovica, j'ai vu le fameux pont, avec d'un côté les Serbes, de l'autre les Albanais* ». Daniéla Lumbroso se demande s'il n'a pas simplement cherché le coup de publicité. En riant, Dubosc répond : « *Mais non ! Je voulais allier le côté sympa, dire : "Je vais vous faire un petit cadeau" même si c'est très prétentieux* ». Finalement, Kad Merad et Daniéla Lumbroso se laissent convaincre et concluent sérieusement : « *C'est très bien de faire ça* ».

Cette émission qui peut avoir l'air anecdotique, mérite cette analyse. Elle ne met en scène ni des journalistes, ni des experts, ni des membres de l'institution militaire mais seulement des *people*. Leur regard est globalement ironique sur la chose militaire, et parfois franchement condescendant. Il faut que l'un des leurs, Frank Dubosc, brise la frontière qui les sépare de ce monde pour faire évoluer leur point de vue. Nous sommes au début de la décennie qui nous intéresse, alors que le service militaire est encore un souvenir frais dans les mémoires. Le mot « *bidasse* » revêt encore le sens qu'il avait au XXe siècle et semble synonyme d'une vie d'ennui. Il n'y a aucune admiration dans le regard posé sur ceux qui portent l'uniforme, ni aucune compréhension pour le choix qu'ils ont fait. Cette vision des choses va considérablement évoluer jusqu'en 2011.

Dès ces années cependant, la question du sacrifice fait par les soldats est traitée à la télévision, mais dans un autre cadre – davantage journalistique. Il y a d'abord le contexte dramatique de la mort en opération, avec les 9 militaires morts à Bouaké en novembre 2004 suite à l'attaque aérienne par les forces de Laurent Gbagbo, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Avant 2008, c'est le seul moment qui revêt une telle intensité dramatique et il prend donc une signification toute particulière. Le 8 novembre, lors du journal de 20h de TF1, un reportage est consacré aux familles des soldats tués, au RICM auquel appartenait 5 des 9 morts, où une cellule d'écoute a été mise en place. Le lieutenant-colonel Barthélémy, commandant en second du RICM l'affirme : « *Ce n'est pas parce que nous avons perdu*

hier ou aujourd'hui des camarades que leurs familles ne font plus partie de notre famille ». L'épouse d'un soldat du RICM parti en Côte d'Ivoire dit son inquiétude mais aussi sa confiance dans le choix fait par son mari de servir sous l'uniforme. Au 2^e RIMA, près du Mans, le lieutenant-colonel Barreau, commandant en second, témoigne : « *c'est toujours difficile d'apprendre à une maman ou à un papa que son fils vient de décéder. C'est à notre cellule d'entourer la famille* ». Cette solidarité de l'institution avec ses membres et avec les familles des soldats va devenir une constante de la représentation des militaires à la télévision, après 2008, alors que la mort au combat prend une place considérable dans l'actualité.

Une image plutôt positive des militaires français se dégage donc entre 2001 et 2008 sur les chaînes hertziennes. Ils sont de bons citoyens, proches des Français, disponibles pour servir la communauté nationale autant que pour partir en opérations extérieures. Ces hommes ont également une image de professionnels compétents et souvent équipés d'un matériel de haute technologie, extrêmement performant. Se glisse cependant un hiatus, dans ce récit très huilé sur l'efficacité de l'entraînement des militaires français : autant l'image qui se dégage des reportages sur ce sujet est extrêmement guerrière et virile, autant les missions qui sont mises en regard ne semblent par relever des mêmes ressorts, au premier abord. Pour l'œil peu aiguisé du téléspectateur, quel rapport y a-t-il entre l'entraînement éprouvant subi à Djibouti et la réfection d'une piste d'atterrissage à Mazar-I-Sharif en Afghanistan, ou le secours apporté aux populations malgaches lors d'inondations ? Certes, ce ne sont pas forcément les mêmes hommes, certes les connaisseurs savent que toute mission peut évoluer rapidement et nécessite donc un entraînement à la hauteur, mais les images éphémères que diffusent la télévision ne permettent pas une analyse précise. Se dessine ici la nuance à apporter à cette image positive des militaires à la télévision : le petit écran, entre 2001 et 2008, montre aussi l'armée comme une institution qui connaît si ce n'est une crise profonde, au moins un malaise palpable. Un autre signe est à prendre en compte : les documents qui montrent des militaires et traitent de leur actualité demeurent rares, avant 2008 ; lorsque survient un événement grave, les caméras se tournent vers les militaires, mais alors l'image positive se fissure, au moins pour un temps, et laisse apparaître un paysage moins idyllique de l'armée elle-même, mais aussi de sa relation avec la société et avec les journalistes de télévision.

■ CHAPITRE 2 : MAIS UN MILITAIRE DANS UNE INSTITUTION EN CRISE

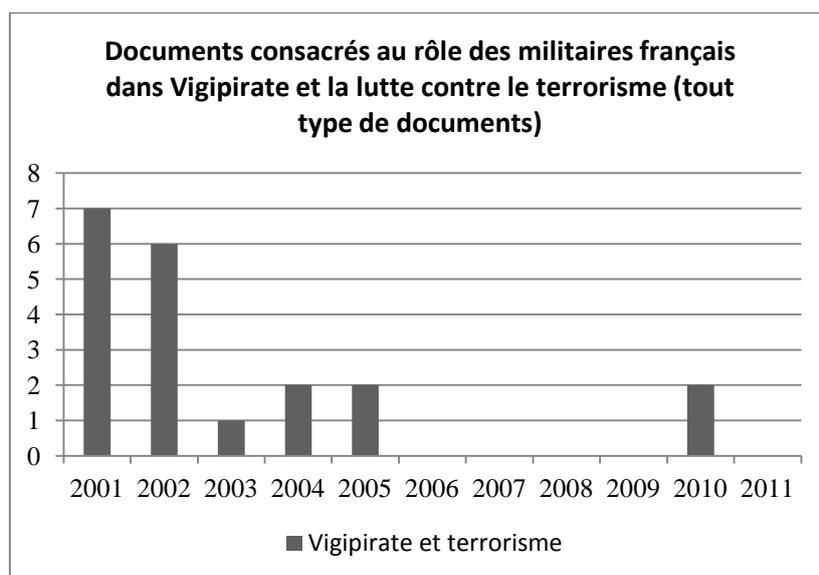
L'image plutôt positive des militaires français qui se dégage à la télévision entre 2001 et 2008 ne doit pas faire oublier que l'institution elle-même, en revanche, n'est pas toujours présentée sous son meilleur jour. Une grande confusion caractérise la manière dont la télévision la dépeint : confusion dans l'explication de son rôle, de ses missions, de l'engagement des hommes en son sein. Par ailleurs, elle est aussi toujours montrée et perçue comme une organisation peu compatible avec la volonté des journalistes de tout dire et tout montrer. Le cliché de la « grande muette », réel ou fantasmé, n'est pas mort, loin de là. Lorsque surviennent des incidents et des accidents, lorsque des soldats meurent en opération ou lorsque des réformes doivent être expliquées, les lignes se brouillent, aucune explication cohérente ne parvient à être donnée au téléspectateur qui peut légitimement se perdre en conjectures sur le rôle de son armée nationale. Le paroxysme de ce type de confusion avant 2008 survient avec les événements de Côte d'Ivoire de l'automne 2004. Des soldats français meurent, des Ivoiriens meurent. Mais quel sens donner à ces morts ? Pendant toutes ces années, comme lors de cette période paroxystique, l'image n'est pas absolument négative, mais elle est souvent ambivalente et contrastée.

1. Le militaire français : des missions confuses

L'engagement des militaires français sur des théâtres extérieurs se fait selon des modalités juridiques complexes. Sous mandat international, ils n'agissent pas par la seule volonté et les seules décisions du chef des Armées et de l'État-major. Cette complexité est difficilement explicable dans le temps court et saccadé de l'information télévisuelle. Par ailleurs, les citoyens français prennent l'habitude de voir des hommes en treillis sillonner les gares, les aéroports et les sites touristiques sur le territoire national dans le cadre du plan Vigipirate. L'image de l'armée en sort modifiée mais pas forcément éclaircie.

En France, un militaire entre auxiliaire de police et guerrier urbain

Hormis le secours aux populations lors des catastrophes naturelles, l'action des militaires français sur le territoire national, à la télévision, se résume essentiellement à leur participation au maintien de la sécurité du territoire, par le biais de Vigipirate.



Les Français prennent donc l'habitude de voir des uniformes kaki dans les rues et les transports. Les caméras de télévision également, qui régulièrement se tournent vers ces patrouilles d'un nouveau genre. Que font ces hommes ? Quelle est leur mission ? Dans la manière de répondre à ces questions, la télévision entretient presque systématiquement une confusion entre police, gendarmerie et armée, englobées toutes trois sous le vocable « forces de l'ordre », ces termes étant indifféremment utilisés pour désigner des professionnels aux rôles pourtant bien distincts. Le premier exemple survient dès le 17 septembre 2001. Jean-Pierre Pernault, sur TF1, à 13h, en direct de New-York, annonce « *un plan Vigipirate renforcé avec des milliers de policiers et de gendarmes* ». Dès les premières images du reportage qui suit, ni gendarmes ni policiers n'apparaissent à l'écran, au pied de la tour Montparnasse, à Paris, mais bien des hommes de l'Armée de Terre. Et ce sont bien eux que l'on voit encore dans les gares alors que la voix *off* apporte des détails sur l'histoire et l'actualité du dispositif. Les années suivantes, les chaînes de télévision consacrent régulièrement des sujets à Vigipirate à la veille des fêtes de Noël et du Nouvel An, pour évoquer le renforcement saisonnier de la sécurité, dans les grandes villes, gares et aéroports notamment. Ainsi le 22 décembre 2002, Claire Chazal explique que « *des militaires ont été envoyés en appui des forces de police dans plusieurs points sensibles de la capitale et depuis ce matin au château de Versailles* ». Cette fois-ci, il y a cohérence avec le reportage qui montre bien des hommes du 19^e Régiment du Génie de Besançon. Cependant, ils sont présentés comme les auxiliaires temporaires des policiers, d'autant plus lorsque la voix *off* précise que leur mission consiste éventuellement à « *assurer la sécurité des policiers en cas de contrôle ou d'intervention* ». Sur la même chaîne à 13h, le 24 décembre, même sujet, ainsi annoncé : « *Les effectifs de police ont été renforcés. Plus de 5 000 policiers, gendarmes ou militaires ont été déployés* ». À l'écran, le reportage qui suit ne montre que des policiers, à l'exception d'une très rapide image de militaires dans une gare, dans les ultimes secondes. À aucun moment, le rôle de chacun n'est précisé, et le plus souvent donc, il n'y a aucune cohérence entre les mots employés et les réalités filmées.

La confusion est un peu moindre les années suivantes, alors que les reportages prennent parfois une tonalité réellement guerrière en fonction d'une actualité dramatique. Le 19 mars 2004, juste après les attentats de Madrid du 11 mars, France 2, à 20h, diffuse les images d'une patrouille de légionnaires du REP. La voix *off* raconte : « *Ce type de véhicule militaire dans les rues de Paris, 24 heures sur 24, c'est le nouveau visage de Vigipirate* ». Les militaires rencontrent un patrouille de police ; tous se serrent la main et tombe alors la comparaison qui renforce la dimension militaire du reportage : « *Il y a quelques mois, c'est en Côte d'Ivoire qu'ils intervenaient* ». Le schéma s'inverse : les stars, désormais, ce sont les militaires ; ils ne sont plus des auxiliaires de police. Alors que le journaliste évoque la Côte d'Ivoire, on voit l'un des légionnaires sauter lestement par-dessus une barrière de square, comme à l'exercice. Le lieutenant Laurent Tard, chef de section au 2^e REP affirme : « *Nous savons gérer une population et sécuriser les personnes* ». La voix *off* explique : « *Dans leur sillage, une voiture de police en permanence car seuls les policiers peuvent procéder à des fouilles ou à des contrôles d'identité* ». La situation est enfin clarifiée, entre le rôle des policiers et celui des militaires. Coup de chance : lors du reportage, une situation de crise survient. Un camion suspect est signalé. Les policiers l'identifient comme un véhicule volé. Alors que la voix *off* continue de délivrer des informations dressant une image de plus en plus guerrière des protagonistes (« *entraînés à la guérilla urbaine, ces hommes sont habitués à sécuriser les zones les plus hostiles* »), les images nous montrent des légionnaires évoluant en silence sur un balcon d'immeuble, communiquant par signes. Tout à coup, ils courent tous dans la même direction : « *Un feu leur est signalé devant la gare* », informe le journaliste, une fumée s'échappe d'une bouche d'aération. Fausse alerte : ce n'était qu'un mégot mal éteint sur une gaine d'aération. La voix *off* conclut : « *Ils changent tous les jours de circuit pour ne pas prendre d'habitude et rester aux aguets* ».

Les policiers, à leur tour, sont relégués au rang de second rôle. Mais une nouvelle confusion s'instaure : en comparant la présence des militaires sur le territoire parisien à la Côte d'Ivoire, en distillant les mots « *guérilla urbaine* » ou « *zones les plus hostiles* », le journaliste impose une image de forte compétence mais assimile également le terrain français aux régions où l'armée intervient dans le cadre du maintien de la paix. La mission des militaires y est-elle similaire ou différente ? Le téléspectateur se doute que Paris n'est pas Abidjan, mais le propos de la voix *off* établit des proximités réelles. La confusion vient alors non seulement de l'absence de définition claire du rôle des militaires dans ce type de mission, mais aussi du fossé entre un texte prononcé relativement guerrier et des images d'une banalité quotidienne (un véhicule volé, un mégot jeté sur une gaine d'aération...) où le seul obstacle à franchir est une barrière de square. Le 3 juin 2004, le sujet est à nouveau traité à 20h sur TF1 en raison des commémorations du 6 juin. Les

images, filmées à Paris, montrent les militaires du 21^e RIMA et la voix *off* évoque les patrouilles mixtes police-militaires. L'ensemble est moins guerrier mais on ne retrouve à nouveau plus le lien de subordination entre l'armée et la police qui semblait exister au début des années 2000.

À partir du milieu de la décennie, les documents sur Vigipirate se font plus rares. Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion d'évoquer le renforcement du dispositif mais sans qu'un reportage y soit forcément consacré. L'intérêt des médias se déplace : la pression du terrorisme sur le territoire national ne semble plus susciter leur curiosité, le spectre du 11 septembre 2001 s'éloigne et d'autres réalités guerrières prennent le pas.

En opérations extérieures : l'armée comme super ONG humanitaire aux agents efficaces

Le nombre de documents qui montrent l'armée en opération humanitaire occupe une place conséquente au cours de la décennie 2001-2011. Deux situations de conflit suscitent un récit télévisuel sur le rôle humanitaire de l'armée de 2001 à 2008 : le Darfour et le Liban. Cependant, en dehors de ces deux moments, le soutien aux populations apporté par l'armée française demeure un sujet récurrent à la télévision.

Le 1^{er} août 2004, lors du journal de midi de Canal + (« *Canal Plus Info* », 12h30), la présentatrice rappelle le contexte des tensions au Soudan, la situation du Darfour et annonce : « *L'armée française lance les premières opérations humanitaires au Tchad* ». Le reportage diffusé a donc été tourné à Abéché. La voix *off* explique, les images illustrant le propos : « *Dans le ventre de cet Hercule français se trouvent douze tonnes de matériel. Des vivres et médicaments envoyés par les Nations-Unies* » seulement « *quelques heures après l'appel de Jacques Chirac* ». Dès ces premières secondes, apparaissent déjà des qualités incontestées par la télévision des militaires français : ils agissent vite et efficacement ; quand le président de la République lance un appel, il est aussitôt suivi d'effets ; quand l'ONU veut envoyer des tonnes de matériel, c'est l'armée française qui est opérationnelle.

La suite du reportage accentue le poids de cette image. Au téléphone, le colonel Philippe Charles, commandant des forces françaises au Tchad rend compte des conditions climatiques difficiles d'une intervention en pleine saison des pluies, du rôle de l'aide hélicoptérée, de la mission de ses troupes. À l'image, une carte de la région. La voix *off* précise : près de 180 000 Soudanais auraient fui leur pays pour le Tchad. Craig Sanders, le coordinateur des opérations d'urgence au Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), se félicite de la présence de l'armée française : « *Ça nous sauve après deux ou trois semaines de marche dans le désert, cette aide nous fait gagner du temps* ». Par ailleurs, environ 200 hommes sont stationnés à la frontière soudanaise pour tenter de stabiliser la situation. Ainsi, l'armée française est efficace sur le plan logistique, y compris dans les situations les plus tendues, appréciée des instances internationales en charge des réfugiés. Pour ce type d'opération, la télévision n'hésite pas à faire appel à des outils – même sommaires – d'expertise comme une carte affichée à l'écran lors d'une interview téléphonique fournissant des éléments précis de compréhension de la mission des troupes françaises.

Le 4 août 2004, c'est au tour de France 3 (« *19.20 Edition nationale* ») de consacrer un reportage aux convois humanitaires venant en aide aux populations du Darfour. Les mêmes éléments d'analyse sont fournis par la voix *off* : le contexte au Soudan et à la frontière avec le Tchad, les conditions climatiques, les inquiétudes et les décisions des instances internationales, les largages de vivres et l'acheminement de médicaments, la présence des 200 hommes français pour aider à la stabilisation. Le reportage a cependant une connotation légèrement plus combattante par rapport à celui de Canal Plus, avec l'interview du colonel Barrera, commandant des troupes françaises, qui précise : « *S'il y avait une menace sur les réfugiés, nous appliquerions une riposte qui serait proportionnelle mais qui pourrait mettre en œuvre nos armes* ».

En 2007, la télévision se préoccupe à nouveau de l'intervention de la France au Darfour et à la mise en place, après une nouvelle crise, d'un couloir aérien humanitaire à l'est du Tchad. Sur France 2, le 17 juin 2007, lors du journal de 20h, les informations reprennent celles de 2004 : un Transall se pose sur une piste, il apporte du fret humanitaire, le colonel Jean-Bruno Vautrey, chef d'État-major des éléments français au Tchad, livre les explications sur la mission. La France est encore une fois experte en ce domaine.

À la fin de l'année 2007 puis en 2008, avec l'évolution très brutale des tensions dans cette région, la tonalité des récits télévisuels change. TF1 et France 2, le 1^{er} janvier 2008 à 20h, montrent toutes deux des images de la visite du ministre de la Défense Hervé Morin pour le nouvel an. Les images sont donc d'abord festives. Elles laissent cependant place ensuite aux explications sur le contexte des opérations pour les militaires français. Les caméras ont pu survoler les camps immenses de réfugiés venus du Darfour. Les voix *off* expliquent les difficultés de sécurité qui s'y développent, les trafics, le racket des ONG par les milices. Les Français ne sont plus là seulement pour aider à l'aide humanitaire, mais aussi pour assurer la sécurité des camps. Sur France 2, la voix *off* l'atteste : « *Dans les camps, on vit mieux qu'avant la guerre dans les villages* ». Comme sur d'autres terrains, nous le verrons, le début de l'année 2008 voit émerger à la télévision des images et des explications plus martiales. Le 1^{er} février 2008, sur TF1 à 20h, Claire Chazal annonce le renforcement du dispositif français au Tchad, les rebelles étant aux portes de Ndjamena. Le reportage montre des images de la rébellion de 2007, accompagnées de cartes et évoque les 1 300 ressortissants français qui sont confinés chez eux. Une compagnie de 150 soldats basée à Libreville est arrivée en renfort des 1 200 autres déjà présents au Tchad. Le colonel Burkhard, de l'État-major, l'assure : « *Les mesures de précaution ont été prises pour faire face à toute évolution et le cas échéant sécuriser nos ressortissants* ». Cette tonalité plus combattante ne doit pas nous tromper : elle survient en 2008, alors que sur d'autres terrains, en Afghanistan en particulier, la situation se durcit. Mais c'est un tournant tardif et qui demeure difficilement perceptible à ce moment-là. Depuis 2001, l'image d'une armée devenue « super ONG humanitaire » a tendance à l'emporter à la télévision.

Après les événements du Liban de l'été 2006, la télévision s'intéresse quelques temps au rôle des militaires français sur ce théâtre, où ils sont pourtant continuellement présents. Pas un seul instant le nom de l'opération « Baliste » de 2006 n'apparaît à la télévision, pas plus que le cadre général dans lequel interviennent les forces françaises en temps normal, au sein de la FINUL. Outre l'évacuation ponctuelle de populations françaises et franco-libanaises, c'est le travail de reconstruction qui attire les caméras. À ce titre, le reportage diffusé lors du 20h de France 2 le 1^{er} septembre 2006 est révélateur : à l'image, les restes du pont de Damour, qui permet de gagner le sud du Liban depuis Beyrouth, « *un axe routier indispensable à la reprise de la vie économique* ». Sur ce pont, des hommes de la 1^{ère} compagnie du 2^e REG qui « *ont six jours pour rendre ce pont praticable* ». Le capitaine Antoine de la Bardonnie témoigne : « *C'est un travail assez simple mais très physique* » ; les panneaux à déposer pèsent 20kg chacun. Les légionnaires à l'image ne semblent ni effrayés ni épuisés par leur tâche. Des civils libanais s'écrient face à la caméra : « *Merci la France !* », enthousiastes. La voix *off* conclut : « *En un mois, ces militaires vont reconstruire six ponts comme celui-ci* ». Non seulement la France sait acheminer efficacement et assurer la distribution, dans de bonnes conditions de sécurité, de l'aide humanitaire, mais elle sait aussi envoyer des hommes, des experts de la reconstruction des routes et ponts. Les chiffres fournis dans ce reportage ne permettent pas au téléspectateur de savoir si la reconstruction de six ponts en un mois est réellement une performance, mais les asséner ainsi, accompagnés d'images qui montrent le travail harassant de légionnaires virils et dynamiques, crée forcément une impression d'efficacité.

Les catastrophes naturelles partout dans le monde permettent également à la télévision de mettre en images l'action des troupes françaises. Après le tsunami déclenché par le séisme du 26 décembre 2004 en Asie, l'aide de la France, comme celle de toute la communauté internationale, est requise. C'est le seul moment où apparaît un bémol dans l'information délivrée par la télévision sur ce type d'opération. Pour une fois, l'armée française n'apparaît pas comme inéluctablement rapide et efficace. Le 4 janvier 2005, sur France 2 (20h), David Pujadas annonce : « *Les hélicoptères français ne seront là que dans une dizaine de jours car le premier bateau n'est parti que ce matin* ». Il s'interroge : « *Pourquoi ce retard ?* ». Les reporters ont filmé le Jeanne d'Arc qui a appareillé le matin même à Djibouti. Il était le plus près de la zone sinistrée, mais il faut cependant compter dix jours de navigation. Suit une description précise du navire-école, qui se conclut ainsi : « *C'est du matériel ancien* ». À Paris, le colonel Gérard Dubois, de l'État-major est interviewé sur le délai de réaction et de décision qui a semblé bien long aux journalistes. Ce n'est pas la décision qui a été longue à prendre, tente-t-il d'expliquer, mais face à une catastrophe de ce type, il fallait faire une « *analyse précise des besoins* ». Une réponse qui n'a guère d'impact à la télévision : les images montrent en effet, immédiatement après, l'avalanche de moyens mis en œuvre dans l'océan Indien par les États-Unis. À l'écran, c'est un ballet saisissant d'hélicoptères, d'avions et de bâtiments de la Navy, accompagné de ce commentaire en voix *off* : « *Les États-Unis, première puissance militaire, sont très présents dans cette région du monde* ». Par ricochet, les moyens mis en œuvre par la France semblent bien maigres.

Cependant, dès le lendemain, sur la même chaîne, dans le même journal, l'image est corrigée ; David Pujadas évoque « *la mer qui charrie les corps* » et annonce : « *Voici comment les militaires français apportent leur secours* ». Suit un reportage sur l'équipage d'un Bréguet scrutant la mer pour récupérer les corps défunts, les hommes interviewés apportant toutes les précisions techniques sur leur mission. Arte à son tour, le 13 janvier (journal du soir, 19h52), s'intéresse au sujet avec des images sur l'action des armées allemande et française dans la zone, la voix *off* soulignant l'arrivée récente de cette dernière d'un évocateur « *Mieux vaut tard que jamais* ». Les images qui suivent attestent cependant de l'utilité de la présence française dans la région sinistrée. Et dès le lendemain, dans le même journal du soir, un nouveau reportage contribue à corriger la mauvaise image de départ.

Lorsque le Pakistan est, à son tour, touché par un séisme au début du mois d'octobre 2005, la télévision traite peu de l'aide apportée par l'armée française. France 2 cependant, lors du journal de 20h, le 15 octobre 2005, diffuse un reportage sur l'hôpital de campagne installé par les services de santé français, où interviennent notamment douze médecins militaires. Au milieu des informations dramatiques, l'ensemble donne une impression de professionnalisme et de grande efficacité.

Enfin, la télévision, à deux reprises diffuse des images significatives sur l'action des services de santé de l'armée à l'étranger. Le 5 février 2006, Arte dans son journal du soir (à 19h56), consacre un reportage à la structure médicale de l'armée française en Côte d'Ivoire située à Tomboukro, au nord-ouest de Yamoussoukro, équipée, annonce le présentateur, « *d'un matériel de pointe* ». Les premières images montrent une salle d'attente emplies de civils ivoiriens et un médecin militaire français, en treillis, qui identifie les cas les plus urgents. Le commandant Moulin, médecin militaire, reçoit des gens « *en détresse médicale* ». Entre 40 et 50 personnes viennent chaque jour, précise la voix *off*. Le reportage montre clairement une structure en fait essentiellement consacrée aux soins délivrés aux populations civiles. Le colonel Yves Bornet, chef du service de santé de l'opération Licorne, explique : « *Nous apportons d'abord du soutien aux soldats, mais comme nous avons du temps libre, nous apportons une aide médicale à la population* ». Les données factuelles ne manquent pas : en 2005, 52 000 consultations ont été faites, ainsi que 1 438 interventions chirurgicales. Sur les 100 interventions chirurgicales des deux derniers mois, seulement quatre étaient destinées à des soldats français.

Le deuxième cas est celui du « *Magazine de la Santé* », sur France 5, qui, du 10 au 14 septembre 2007, diffuse chaque jour, aux alentours de 14h20 un reportage de sept minutes intitulé « *7' pour une vie* » sur les services de santé français à Djibouti. Ils sont montrés dans leur travail quotidien au service des militaires de la base et de leurs familles, bien sûr, mais aussi des populations locales, touchées par la consommation de la feuille de cat, par la tuberculose ou les piqûres de serpents. De l'ensemble se dégage une fois de plus une image de grand professionnalisme. Les personnels interviewés donnent des explications précises, sont filmés pendant leurs visites aux patients. Le matériel est à la hauteur : dans cet hôpital, on trouve un groupe médico-chirurgical de 56 lits, montre le reportage, mais aussi « *un laboratoire de biologie très pointu* » pour lutter, notamment, contre la tuberculose. Une antenne chirurgicale d'urgence essentiellement destinée à suivre les militaires en opération. Seul bémol : le matériel souffre de la chaleur ; un petit garçon piqué par un serpent arrive aux urgences, sous l'œil des caméras ; une pièce manque sur un appareil médical, endommagée par le climat, et l'enfant meurt empoisonné par le venin. Mais loin de donner l'image d'un service déficient, cette séquence dramatique renforce au contraire l'image extrêmement méritoire de ce personnel dévoué, équipé au mieux malgré des conditions climatiques difficiles, qui fait tout son possible et met son professionnalisme au service des populations.

Soldats de la paix en terre d'Afrique

Les missions de maintien de la paix en Afrique font aussi partie des sujets récurrents que traite la télévision. Comment les militaires français sont-ils alors montrés ? Nous allons le voir, leur image n'est pas mauvaise, hormis dans le cas de la crise ivoirienne de 2004 sur laquelle nous nous attarderons. En revanche, le contexte dans lequel ils agissent est présenté comme contestable. Dans ce rôle là donc, les militaires français apparaissent comme des professionnels toujours reconnus mais dont la mission même est mise en cause.

Dans les années 2000, l'affaire rwandaise ressurgit brutalement et affecte l'image des militaires français sur le terrain africain. Sur France 3, le 17 février 2005, dans le « 19.20 Edition nationale », le présentateur annonce : « Une plainte a été déposée pour complicité de crime contre l'humanité. Plusieurs victimes parlent d'actes particulièrement graves qui auraient été commis par des militaires français alors que Paris a toujours démenti toute implication ». Le reportage qui suit a été réalisé par Pierre Babey. La voix off explique : « Les plaintes déposées par deux avocats parisiens reposent sur les témoignages directs de victimes rwandaises. Selon elles, des militaires français auraient laissé faire ou participé aux massacres de Tutsi pendant l'opération Turquoise en 1994 ». À l'image, le téléspectateur peut voir des images de corps morts, entassés, et la fuite des populations civiles. Un des avocats, maître Lecomte, est interviewé : il évoque l'irruption de miliciens hutu et de militaires rwandais dans les camps des réfugiés tutsi tenus par les Français, suspects, donc, d'y avoir laissé commettre des violences. Sont diffusées des images d'archives montrant une colline que les Français devaient sécuriser et où, explique la voix off, des massacres auraient été commis. Les militaires français auraient également jeté des Tutsi depuis un hélicoptère. Jean-François Bureau, porte-parole du Ministre de la Défense, se contente de répondre : « Le droit s'appliquera sur ce dossier comme dans tous les autres ».

C'est le reportage le plus négatif pour l'image des militaires français. Par la suite, les informations sont en général moins abondantes, les plaintes déposées moins détaillées par les journalistes. L'émission « Un œil sur la planète » sur France 2, le 5 décembre 2005, consacrée à la place de la France en Afrique revient notamment sur l'affaire rwandaise et fait figure d'exception. Rien de nouveau n'y est dit ou montré, mais le soutien français au pouvoir hutu est rappelé avec insistance alors que le journaliste évoque le massacre de 800 000 Tutsis en 100 jours. En introduction, l'animateur affirme : « La tragédie du Rwanda, la France n'intervient plus seule », révélant le rôle clé de cette période. Pour le reste, les journaux télévisés ne consacrent plus que des brèves à ce sujet, dont les images d'illustration sont neutres (bâtiments abritant la justice française, par exemple). Les commentaires sont le plus souvent équilibrés, utilisant le conditionnel, n'entrant pas dans le détail des actes suspectés et soulignant la complexité politique de cette affaire.

Reste que l'affaire est dans les mémoires. Et toute la décennie est marquée par une image très mitigée de la présence des militaires français en Afrique. Soldats de la paix, ils sont appréciés dans cette fonction, mais les journalistes doutent parfois de l'efficacité de leur mission et, si un incident survient, la difficulté de représentation de ce rôle devient évidente. Ils sont alors soit des victimes innocentes d'un contexte qui les dépasse (quand ils sont tués ou blessés dans ce type d'opérations), soit des bourreaux en puissance (quand ils utilisent leurs armes contre des rebelles, civils et manifestants). L'institution – qu'il s'agisse du Ministère de la Défense ou de l'État-major – ne parvient pas complètement à rééquilibrer cette image, malgré ses efforts pour clarifier le discours et donner une image positive de ces missions.

L'intervention française au Congo, en 2003, est révélatrice de cette ambivalence. Le 6 juin 2003, Claire Chazal annonce sur TF1 à 20h : « Plusieurs dizaines de soldats français sont déjà arrivés au Congo pour aider la force internationale d'urgence à mettre fin aux violences interethniques qui durent depuis 1999. À terme : 1 400 hommes dont 900 français. Les premiers hommes se sont installés à Bunia ». Le reportage montre les soldats des forces spéciales arrivant dans la région. Le colonel Rastouille, chef du détachement précurseur, explique : « L'ONU fait bien son travail mais la situation est très complexe ». Suivent des explications sur le contexte régional et les violences qui font rage depuis cinq ans. La voix off conclut ainsi, alors que défilent des images de militaires lourdement armés, dans des jeeps, patrouillant dans des rues jonchées de barbelés : « L'arrivée des premières patrouilles françaises ce matin dans Bunia a bel et bien rassuré la population, mais le niveau de violence exigera la plus grande fermeté du commandement français s'il veut vraiment mettre fin aux combats ». Posée comme une forme de défi, cette conclusion donne le ton. Et met clairement en avant une difficulté récurrente de ce type de mission : pas assez fermes, les militaires donnent une image d'impuissance, trop fermes, ils réveillent les fantômes du colonialisme.

Dans le cas présent, l'image plutôt positive, demeure mitigée dès qu'il s'agit d'évoquer les résultats de l'action : le 3 août, Michèle Alliot-Marie rend visite aux 1 500 militaires français sur place, un mois avant la fin de leur mission. Sur France 2, à 20h, un reportage est diffusé, avec cette explication en voix off : « Il y a deux mois, Bunia était aux mains des enfants soldats. L'arrivée des militaires français les a poussés à se replier dans la brousse. Il y a deux mois, la population fuyait Bunia et ses massacres. Aujourd'hui, elle revient. Parce que leur ville ne ressemble plus au Far West.

Il y est interdit d'y être armé. Les conflits ont fait 50 000 morts, 50 000 personnes ont été déplacées. La France et l'Union Européenne ont pour mission de rétablir l'ordre ». À l'image, des soldats fouillent des civils. Le commentaire est élogieux. Michèle Alliot-Marie, interviewée, vient le confirmer en évoquant sa visite du marché, joyeux et vivant, et la reprise de la vie locale. Cependant, la voix *off* reprend : « *Mais les massacres continuent à l'extérieur de la ville* ». Le capitaine Hubert Baudoin, du 3^e RIMA de Vannes, explique, résigné : pour pacifier cette vaste région, il n'a pas les moyens et les effectifs nécessaires. En conclusion, la voix *off* annonce : « *Les soldats français quitteront la zone dans un mois. Ils seront remplacés par des soldats du Bangladesh, deux fois plus nombreux, mandatés par l'ONU* ». Il y a donc bien ces deux piliers de l'image des troupes françaises en Afrique : professionnalisme mais aussi impuissance face à l'ampleur de la crise. Quand la mission se déroule sans accroc visible, l'image n'est que mitigée. Quand la situation dérape, comme nous le verrons avec l'exemple ivoirien, l'image devient catastrophique.

L'émission de France 2, « *Un œil sur la planète* » le 5 décembre 2005 (00h17) développe un propos plus construit mais qui révèle cette même ambivalence. Elle traite de la place de la France en Afrique, d'abord sur le plan économique. Puis, le présentateur est filmé devant un monument aux morts sur lequel est écrit : « *En témoignage de reconnaissance envers les enfants d'adoption de la France morts en combattant pour la liberté et la civilisation* » et « *Aux héros de l'armée noire* ». La voix *off* explique : « *Depuis la tragédie du Rwanda, la France n'intervient plus seule. Faut-il que nos soldats se retirent d'Afrique ?* ». Ainsi s'ouvre le reportage intitulé « *Ramenez les couleurs* », en fait essentiellement centré sur l'actualité ivoirienne même si un éclairage général est apporté sur la présence militaire française en Afrique francophone. L'idée générale de cette enquête est que cet investissement coûte cher, n'est pas couronné de succès et demeure politiquement contestable. Ce n'est pas un hasard si elle est diffusée en décembre 2005 : depuis plus d'un an, la force Licorne est prise dans une tourmente médiatique suite à la dérive du contexte ivoirien.

La Côte d'Ivoire, exemple emblématique de la difficulté à représenter les missions de maintien de la paix en situation de crise

L'histoire télévisuelle de la force Licorne commence pourtant plutôt bien. Dans le « *Six minutes* » d'M6, le 22 septembre 2002, le décor est planté ; la voix *off* explique : « *La France a envoyé des renforts en Côte d'Ivoire pour faire face aux tensions qui se développent depuis la tentative de coup d'Etat de jeudi dernier. Ils viennent renforcer les 600 hommes déjà présents* ». Le général Christian Baptiste, « *de l'État-major des Armées* », est interviewé : « *Il n'y a pas de ressentiment anti-français ni anti-communauté internationale, il y a plutôt un règlement interne assez fort. Il ne s'agit pas de venir évacuer tout le monde mais de sécuriser les lieux où existent des foyers de danger* ». Vient ensuite une intervention très diplomatique de Laurent Gbagbo. Au cours de l'année 2002, rien de très nouveau ne vient modifier en profondeur l'image des troupes françaises dans ce pays. Des brèves informent régulièrement le téléspectateur sur l'état de la situation ivoirienne, des négociations et des positions françaises, mais guère plus.

En 2003, premier changement. Sur France 2, à 20h, le 26 août, David Pujadas annonce « *la mort de deux soldats français tués au combat en Côte d'Ivoire. Ils ont été pris pour cibles par des rebelles incontrôlés. Le gouvernement français dénonce un acte de lâcheté* ». Précision supplémentaire sur Arte, à 19h45 : « *Deux soldats français ont été tués en Côte d'Ivoire dans des combats avec des rebelles. Un troisième est blessé. Ils étaient avec leur unité dans une zone tampon quand ils ont été pris pour cible* ». Le reportage de France 2 apporte toutes les informations nécessaires, avec des images tournées par une équipe de télévision indépendante locale : « *C'était samedi dernier sur le lac Kouso, au sud du pays, pendant une patrouille de routine. Hier la patrouille a mal tourné : il y a eu des échanges verbaux puis des échanges de tirs. Bilan : un blessé et deux tués, les deux premiers au combat depuis le début de la crise ivoirienne, il y a un an. Au QG de l'opération Licorne, on exprime de la tristesse mais aussi la volonté de ne voir dans cet accrochage qu'un acte isolé* ». Le général Pierre-Michel Joana, commandant de l'opération Licorne, conforte cette version : « *Ce sont souvent des soldats qui sont dans un état d'excitation élevé, dû probablement à une consommation abusive d'alcool et même de drogue. Donc c'est un accident, même s'il est malheureux, isolé* ». Le lendemain à 20h, sans reportage, David Pujadas évoque la cérémonie d'hommage qui a eu lieu à Abidjan pour les deux soldats tués. Il rapporte les propos du commandant : « *Vous avez rencontré la lâcheté et la mort* » et évoque

l'émotion des marsouins sur place, alors que les corps des deux décédés sont en cours de rapatriement. A l'image, des militaires pleurent et se réconfortent mutuellement. Dans ces premiers journaux télévisés, les deux soldats morts sont montrés comme des victimes : c'est un « *accident isolé* » dit le général Pierre-Michel Joana. La réalité s'efface derrière des mots plus doux : alors que les journalistes évoquent une mort « *au combat* », l'institution transforme l'événement en fait divers, en malheureuse rencontre non pas avec des ennemis – puisque la France n'en a pas en Côte d'Ivoire, n'étant pas en guerre – mais avec des délinquants sous l'emprise de l'alcool et de la drogue.

En 2003 également, émergent des images de remise en cause, par les Ivoiriens, de la présence des militaires français. France 3, dans son « *19.20 Edition nationale* », le 1^{er} décembre 2003, montre des manifestations. Le reportage a été tourné à Abidjan. La voix *off* commente les images : « *Plusieurs centaines jeunes manifestants s'en prennent à la base française d'Abidjan depuis le début d'après-midi. Aux jets de pierre, répondent les grenades lacrymogènes des gendarmes mobiles français. Les manifestants sont des fidèles du président Gbagbo. Chaque heure, ils semblent de plus en plus nombreux, certains sont même armés de machettes. Tous réclament le départ des troupes françaises qui s'interposent entre l'armée régulière et la rébellion* ». À l'écran, dans la foule, un Ivoirien crie : « *Chaque Ivoirien doit s'attaquer à un Français !* ». Des extraits d'un discours de Laurent Gbagbo appelant au calme sont diffusés et d'autres informations sont données sur le contexte de la rébellion en Côte d'Ivoire.

Quelques journaux continuent de rapporter ce type d'informations jusqu'à l'été 2004, mais ils sont peu nombreux. Le téléspectateur ne peut d'ailleurs pas bien saisir les causes réelles de ce mouvement anti-français, les informations étant partielles et rares. Le 14 juillet, dans l'édition spéciale de TF1, un reportage est diffusé sur la mission des Français au sein de la force Licorne et plus spécialement sur un détachement du 1^{er} RCP isolé sur le mont Péco, sur le 3^e Régiment d'hélicoptères basé à Douékoué. Un rappel assez long est fait sur la situation du pays et le rôle de la force Licorne. L'image des militaires est conforme à celle qui se dégage de tous les reportages diffusés à l'occasion du 14 juillet, c'est-à-dire uniformément positive. Une légère nuance marque cependant la fin de cette séquence, lorsque le général Poncet, rassemblant son état-major, est filmé alors qu'il évoque les tensions de la veille à Bouaké, les tirs échangés, les risques encourus par les militaires français.

Ces craintes sont annonciatrices des événements dramatiques de novembre et décembre 2004. Le 6 novembre, 9 soldats français sont tués lors du bombardement du camp de Bouaké par les forces loyales à Laurent Gbagbo. En représailles, l'aviation française détruit la flotte aérienne du président ivoirien. Toutes les chaînes de télévision hertziennes ouvrent et consacrent une part importante de leur journal du soir à cette actualité. Retenons TF1 et France 2 dont les audiences sont les plus importantes. Sur la première chaîne, Claire Chazal donne l'information de la manière suivante : « *C'est un tournant qui a été franchi en Côte d'Ivoire ; les forces françaises ont été victimes aujourd'hui d'une véritable attaque. Le bilan est très lourd : 8 morts, 23 blessés. Jacques Chirac a ordonné la riposte immédiate* ». Sur France 2, la présentatrice est plus prolixe : « *En Côte d'Ivoire, la situation semble s'envenimer d'heure en heure. Je vous le disais en titre : 8 soldats français ont été tués, 23 autres sont blessés à Bouaké dans le centre du pays, lors de bombardements par les forces gouvernementales de Laurent Gbagbo. Puis ce sont d'autres combats qui ont éclaté à Abidjan à l'aéroport international, le lycée français a été incendié, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a été réuni en urgence* ». Sur France 2, le reportage qui suit montre des images non datées d'Abidjan, comme sur TF1, mais la deuxième chaîne utilise aussi des images d'archives, tournées par une équipe en juin 2004. Dans les deux cas, le colonel Henry Aussavy, porte-parole de l'opération Licorne, est interviewé par téléphone. C'est sur France 2 que le plus large extrait est diffusé : « *Erreur, bavure ou attaque délibérée, pour l'instant nous n'avons pas la réponse. Je pense qu'il s'agit vraisemblablement d'une erreur. Nous ne sentions pas monté d'hostilité contre les forces impartiales, ni contre l'ONU ni contre Licorne ; dans les deux jours précédents, il y a eu reprise des combats mais entre les forces ivoiriennes* ». Les combats entre les manifestants et les soldats français autour de l'aéroport sont évoqués, ainsi que l'envoi de renfort près à intervenir depuis le Gabon : « *Trois mirages et deux compagnies de soldats sont mobilisées* » (France 2).

La dramatisation subite de la situation est donc montrée à la télévision. Mais l'institution elle-même, par la voix du colonel Aussavy, semble incrédule : les soldats français ne peuvent pas être la cible, puisqu'ils sont en mission d'interposition et de maintien de la paix. En quelques heures, si leur statut légal n'a pas changé, leur situation réelle en Côte d'Ivoire a basculé, au prix de la vie de 9 d'entre eux. La décision de riposte prise par Jacques Chirac entérine

d'ailleurs ce changement. Mais les mots ne donnent aucun sens à ces morts brutales. L'image se brouille : l'armée est capable de réagir rapidement, de faire une démonstration de force, elle est soutenue politiquement par le président de la République, mais son porte-parole ne sait que dire. Pressé de donner une information qu'il n'a pas, faute de temps pour réunir le minimum d'éléments fiables, il donne son sentiment : « *Je pense que...* » et révèle son incrédulité face à un acte de guerre délibéré visant des militaires français sous mandat international de maintien de la paix.

Suit une avalanche d'informations quasi-quotidiennes pendant une à deux semaines, puis très régulières, jusqu'à la fin du mois de décembre, rendant compte, plus ou moins clairement, des événements qui suivent. Il serait trop long d'analyser ici chacun de ces documents, d'autant qu'à chaque fois, le contexte général est rappelé et la généalogie des événements récents à nouveau racontée. Quelques grandes lignes se dégagent, articulées autour des différents épisodes de cette période tendue, et qui ne prennent ici en compte que l'image des militaires français sans entrer dans la question de la représentation du conflit ivoirien lui-même.

Après le premier acte dramatique, survient le deuxième : la mission des soldats français change. Désormais, ils protègent les ressortissants, en attendant que la dégradation de la situation ne les mène à procéder à leur extraction et à leur rapatriement vers la France. Sur ce plan là, les militaires apparaissent une fois de plus comme de bons professionnels. Le 7 novembre, la présentatrice d'Arte Info (19h45) annonce l'arrivée « *des premiers renforts pour protéger en priorité les 15 000 ressortissants français* ». L'information est plus précise sur France 2 à 20h qui évoque « *la nuit de pillage et d'émeutes* » qui a précédé. Dans le reportage qui suit, le colonel Henry Aussavy est à nouveau interviewé. Son propos est plus assuré que celui de la veille : « *La situation n'est pas facile, c'est un euphémisme. Nous avons quand même la capacité de pouvoir répondre à tout ça* ». Au fil des reportages diffusés dans ce journal, des cartes sont affichées à l'écran, permettant au téléspectateur de situer les événements, de comprendre quelle est la configuration de la ville d'Abidjan. Elles sont aussi très présentes le même jour sur TF1, accompagnées de chiffres précis : « *5 270 soldats et gendarmes français sont présents en Côte d'Ivoire* ». Ils sont réactifs, ils ont préparé de longue date leur plan d'évacuation des ressortissants en cas de nécessité, ils ne l'appliquent pas encore mais l'image et le propos rassurent.

Du 8 au 10 novembre, à la télévision, c'est le temps de l'hommage aux morts, brièvement interrompu le 9, nous y reviendrons, par l'épisode des manifestations, à Abidjan, autour de l'hôtel Ivoire, où l'armée française protège des ressortissants. Les corps sont d'abord rapatriés en France et c'est ce qui constitue l'information du 8 novembre : leur arrivée par avion à Roissy fait l'objet de reportages. Les images n'ont guère d'intérêt : on ne voit les cercueils que de loin, portés par des parachutistes, transférés de la piste à un bâtiment de l'aéroport. Elles montrent cependant un instant sur France 2 la brève cérémonie qui y a eu lieu, et un officier égrainant les noms des 9 morts et leurs régiments. La voix *off* précise : « *3 soldats appartenaient au 2^e RIMA du Mans, 6 autres au RICM de Poitiers* ». Ils ne sont plus des anonymes. Les images de la chapelle ardente installée au Val de Grâce ont plus d'intérêt : les 9 cercueils sont filmés, disposés en arc de cercle, couverts du drapeau français, veillés par des militaires. Ainsi est affirmé, par l'image, que c'est bien la France que servaient ces militaires, qu'ils étaient là-bas au nom de la France. D'une chaîne de télévision à l'autre, ces images se répètent, accompagnées du même texte, des mêmes informations. Au sujet des blessés, c'est TF1 qui apporte le plus de précisions sur leur rapatriement dans son reportage ce jour-là. Un officier des services de santé détaille, face à la caméra, les blessures des hommes : « *Ce sont des traumatologies de guerre : amputation, criblage multiple par des éclats, membres arrachés* ». La réalité guerrière est bien présente dans cette description. « *Au pied du second appareil, le piquet d'honneur dépose les cercueils réglementaires de l'armée* », reprend la voix *off*. Michèle Alliot-Marie se recueille un instant tandis qu'« *à Villacoublay, deux Falcon achèvent le rapatriement des blessés* » (38 en tout). La précision des informations permet au téléspectateur de prendre conscience de la réalité vécue par ces militaires blessés. Toutes les chaînes annoncent, à la fin de ces reportages, l'hommage national prévu le mercredi suivant 10 novembre aux Invalides en présence de Jacques Chirac.

Viennent ensuite les reportages, toujours le 8 novembre, sur les régiments d'origine. Là encore, le journal de TF1 est extrêmement précis, corrigeant au passage les informations erronées du 6 novembre sur les unités d'appartenance des soldats : 5 morts au RICM de Poitiers, 2 morts au 2^e RIMA du Mans, un neuvième au 515^e Régiment du Train de La Braconne en Charente. France 2, le 9 novembre, diffuse à son tour un reportage tourné à Poitiers, au RICM. Les deux chaînes montrent d'abord l'armée comme une grande famille. Les cérémonies des régiments sont filmées ainsi que la

peine des soldats restés en France. C'est aussi l'occasion de tenter d'expliquer aux téléspectateurs le rôle que jouent ces unités. Sur France 2, la voix *off* du reportage explique que « *plus de la moitié du régiment est en Côte d'Ivoire : 450 hommes sur 850* ». Le reportage se conclut par ces mots : « *Depuis sa création en 1914, le RICM a perdu 19 000 hommes au combat* ». Le fil de l'histoire longue est reconstitué, brièvement.

Le 10 novembre, c'est le jour de l'hommage national aux Invalides, retransmis en direct sur France 2 à partir de 17h19. L'office religieux n'a pas été filmé, par respect pour l'intimité des familles. Les journalistes meublent en attendant la cérémonie dans la cour, avec un reportage sur la force Licorne en Côte d'Ivoire et une l'interview de Pierre Servent, ancien journaliste et officier de réserve. En voix *off*, sur l'image de la cour des Invalides, le présentateur ouvre ainsi l'édition spéciale : « *“Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre”, ces quelques mots de Charles Péguy me reviennent en mémoire en cette veille de 11 novembre. Ils n'ont jamais été autant d'actualité, car si s'interposer entre deux combattants, tenter d'éviter une guerre est la plus noble des causes, c'est aussi la situation la plus difficile pour des soldats. Vingt ans après le Liban qui ne se souvient des 50 parachutistes morts dans l'immeuble Drakar, 10 ans après la Yougoslavie et le rétablissement de la paix au Kosovo... En Côte d'Ivoire, existe une situation difficile qui se traduit aujourd'hui par les obsèques nationales de ces 9 soldats tandis que 38 autres blessés plus ou moins grièvement gisent sur leur lit d'hôpital* ». Le journaliste tisse le fil avec une histoire plus ancienne, mais la « *situation difficile* » n'est guère explicable en quelques mots. Dans le dialogue qui suit, avec Pierre Servent, cette difficulté à dire le sens de la mort dans ce type de mission est explicite. Le journaliste demande : « *On a l'impression que l'opinion publique ne se rend pas compte de la complexité mission Force Licorne ?* ». Pierre Servent répond : « *Oui, c'est plus difficile de faire la paix que la guerre. Nos jeunes soldats ont beaucoup de maturité, beaucoup de maîtrise sur le terrain, au service de la paix. On ne se rend pas compte ici : ce sont des petites choses qui vont permettre la réouverture d'une école, le redémarrage d'un marché, que la vie reparte...* ». À plusieurs reprises, Pierre Servent va parler de la « *complexité* » de ce type de conflit.

Quand vient l'éloge funèbre prononcé par Jacques Chirac, les mots donnent à nouveau une connotation particulière à cette cérémonie : « *Vous étiez venus en Côte d'Ivoire pour protéger les populations déchirées de ce pays ami et les aider à retrouver le chemin de la paix et de l'unité [...] Vous avez été lâchement frappés, victimes d'une agression que rien ne pouvait justifier [...] C'est le destin et l'honneur du soldat que d'accomplir son devoir [...] toujours au risque de sa vie* ». Ces soldats sont donc les « *victimes d'une agression* », le vocabulaire du fait divers l'emporte, qui contraste avec les images des cercueils, des drapeaux et des décorations. Ces images de deuil sont-elle compréhensibles sans des mots qui les accompagnent ? Le sens de l'engagement en Côte d'Ivoire peut-il être entendu quand 9 morts sont rapatriés en France si ces mots sont ceux du commentaire de faits divers ? Sur les chaînes de télévision, le soir, les journaux reprennent des images de cette cérémonie et quelques extraits de l'allocution du président de la République. À nouveau, les familles témoignent de leur peine, à nouveau les régiments d'origine sont à l'image.

Le sens donné à ces morts est d'autant plus difficile à percevoir à l'écran que ces images sont concurrencées par d'autres : à Abidjan, « *les manifestations anti-français continuent* », dit David Pujadas sur France 2 (10 novembre 2004, 20h). Un reportage suit : il montre l'hôtel Ivoire, à Abidjan. Les troupes françaises y étaient retranchées avec des expatriés, des manifestants menaçaient l'hôtel depuis des heures, une fusillade a éclaté. La voix *off* parle d'un « *démenti français face aux allégations des partisans de Gbagbo* », car la rumeur court déjà : les soldats français auraient ouvert le feu et tué des civils. La situation est tendue. Nous avons basculé dans un nouvel acte : les militaires français ne sont subitement plus les « *victimes d'une agression* » mais des bourreaux potentiels. L'image est pour l'instant contrebalancée par d'autres : à Bouaké, les caméras filment les décombres et les carcasses des véhicules carbonisés suite au bombardement ; à Abidjan, elles montrent aussi le début du rapatriement des Français qui fuient les tensions. Mais cette concomitance ne va pas durer.

Les premières images longues de l'affaire de l'hôtel Ivoire sont celles de France 2, diffusées le 13 novembre à 12h39 dans « *Face à l'image* ». En introduction, le présentateur se contente de revenir sur le contexte de tensions en Côte d'Ivoire et parle des Français qui « *dénoncent une chasse aux blancs déclenchée par le président Gbagbo* ». Le reportage en revanche commence sur ces mots : « *Un traquenard, ça ressemble à cela, quand tout devient flou. Ces tirs, le seul caméraman présent sur place, un Anglais, n'a pu voir d'où ils venaient. Les soldats français ont ouvert le feu, diront les manifestants. Non, ce sont les Ivoiriens qui ont tiré, diront les Français* ». Le caméraman présent compte

5 morts. À l'image, l'hôtel Ivoire, les corps blessés et les corps morts, au sol, dans les rues. « *Un médecin ivoirien dénombre 10 morts et 300 blessés* », dit la voix *off* qui poursuit en résumant le contexte général, de la guerre civile ivoirienne à l'hommage national aux Invalides.

Dans les jours qui suivent, jusqu'au 16 novembre, d'autres informations reprennent le pas : les résultats d'une première enquête à Bouaké, la diffusion d'images filmées lors du bombardement par un caméraman ivoirien, l'évacuation des rapatriés. Mais le 16 novembre, la polémique sur les manifestations à l'hôtel Ivoire, du 9 novembre explose. Pourtant, tous les journaux télévisés annoncent la résolution 1572 condamnant la Côte d'Ivoire pour le bombardement de Bouaké. Sur TF1, le reportage est centré sur les évacuations de Français, sur les violences qu'ils ont subies, trois plaintes pour viol ayant même été déposées. Mais sur Canal Plus, l'information est toute autre. À 19h04, la chaîne titre : « *Bavure de l'armée française à Abidjan* ». La voix *off* du reportage explique : « *C'était le jour du chaos. Mardi 9 novembre, des milliers de manifestant affluent vers l'hôtel Ivoire où se sont réfugiés les ressortissants français avant d'être évacués. Les militaires de l'opération Licorne font barrage face à la foule surexcitée qui croit que les Français préparent un coup d'État. Soudain, un militaire tire en l'air, un autre à son tour, la balle frôle un caméraman et percute la tôle du toit, des tirs partent en direction des manifestants* ». Selon l'État-major français, les militaires n'avaient pas le choix. Interviewé, le colonel Henry Aussavy répond : « *L'armée française a fait preuve de beaucoup de sang-froid. Les directives sont très claires : la riposte est graduée, proportionnelle au risque. Donc il ne faut pas tirer. Mais quand les gens continuent d'agresser après un tir de sommation, on est en état de défense* ». Le reportage conclut : « *On ne sait pas qui a tiré le premier* ».

Sur Canal Plus, l'enquête va continuer jusqu'à la diffusion, le 30 novembre, dans l'émission « *90 minutes* », d'un documentaire d'1h20 sur les événements de la mi-novembre. Dès le 26 novembre, Marie Drucker, dans le journal du soir sur la même chaîne annonce : « *Un journaliste de "Lundi investigation", Stéphane Haumant, était au cœur de la guerre civile en Côte d'Ivoire. Il en a rapporté ces images* ». Quelques secondes de film sont diffusées qui ne montrent pas les scènes de l'hôtel Ivoire. Tournées de nuit, les images montrent des mouvements de population sur un pont à Abidjan et des tirs d'hélicoptères. Elles sont difficilement déchiffrables sans commentaire. Marie Drucker reprend : « *Des images qui montrent que les militaires français ont bien tiré sur les manifestants à Abidjan. La scène se passe la première nuit du conflit. L'enjeu, c'est la prise du pont. Ce document exceptionnel sera diffusé sur Canal Plus mardi prochain* ».

L'ensemble du documentaire diffusé le 30 novembre tend à prouver la bavure commise par l'armée française : à Abidjan, la nuit du 9 novembre, après le bombardement de Bouaké et la riposte française détruisant la flotte aérienne de Gbagbo, des manifestants ivoiriens traversent le pont Charles-de-Gaulle qui mène à la principale base militaire française du 43^e BIMA. Les hélicoptères français tirent pour disperser la foule. Commence alors la première guerre des images et des interprétations. Pour les journalistes de Canal Plus, pas de doute possible. Les images déjà diffusées le 26 novembre sont à l'écran, accompagnées de ce commentaire : « *Du toit de notre hôtel, nous entendons les hélicoptères arriver. Les hélicoptères de l'armée française tirent sur les manifestants, des civils : des balles traçantes, des grenades assourdissantes et des rafales de mitrailleuses. C'est la panique dans la foule : les manifestants refluent, puis repartent dans l'autre sens. Les hélicoptères tirent à nouveau pour couper l'accès à la base du 43^e BIMA. Même les manifestants isolés sont pris pour cible. Les rares voitures qui se dirigent vers le sud de la ville sont tirées à vue. Les hélicoptères français effectuent une trentaine de passages. Pendant les quatre heures d'attaque, pas un manifestant ne tire un coup de feu* ». Le journaliste ajoute : « *Les exactions contre les blancs ont commencé dans la nuit après les combats* » et « *la télévision ivoirienne parle de 30 morts. Impossible de vérifier. Deux cadavres sont trainés devant l'ambassade de France* ». Suivent de longues séquences sur les expatriés français, les exactions dont ils sont victimes, les témoignages d'Ivoiriens sur le rôle négatif de l'armée française. Des groupes de Jeunes Patriotes, partisans de Laurent Gbagbo, sont filmés, « *pas menaçants* » dit la voix *off*, en contradiction avec l'image qui montre ces militants encerclant la voiture du journaliste, tapant dessus, la secouant.

Puis vient l'épisode de l'hôtel Ivoire. Des images de la télévision ivoirienne (la RTI, fidèle à Laurent Gbagbo) sont utilisées : elles montreraient des tireurs français embusqués derrière les fenêtres dans les étages de l'hôtel. Le commentaire explique : « *La foule est tenue à distance par les barbelés* » ; à l'écran, certains manifestants brandissent des pancartes ornées de croix gammées, censées qualifier les militaires français. « *La foule est surexcitée, mais pas*

agressive » dit la voix *off* : ni cailloux, ni bâton, ni armes, précise-t-elle. Le récit se poursuit : « *Ils sont persuadés que les Français préparent un coup d'État contre Laurent Gbagbo* ». La foule avance « *mal retenue par la gendarmerie ivoirienne* », l'armée tire. « *Certains soldats français ont le canon levé, d'autres tirent à hauteur d'hommes. D'autres tirs plus nourris partent des lignes françaises* ». Sont filmés « *plusieurs blessés par balle, un corps décapité par un tir de très gros calibre* ». L'armée quitte l'hôtel dans une certaine précipitation, laisse des caisses de munitions vides, du matériel, « *un soldat oublie même ses papiers* ». Canal Plus diffuse les informations de la RTI : « *C'est d'ici que sont parties les balles meurtrières qui ont explosé la tête d'une fillette et fait d'autres victimes* », dit à l'image une présentatrice ivoirienne.

Suit alors le cafouillage des versions françaises que Canal Plus met en avant : à Paris, Michèle Alliot-Marie raconte l'histoire de l'hôtel Ivoire sans évoquer des tirs français. À Abidjan, le général Poncet, commandant la force Licorne donne sa version : « *Des CRS ivoiriens ont commencé à se faire lyncher, des tirs sont partis sur nos forces depuis la grande tour que nous n'occupons pas. Dans ces conditions, nos unités ont dû faire des tirs de sommation et forcer le passage, en évitant bien sûr de faire des morts et des blessés parmi les manifestants, mais je le répète encore une fois : les premiers tirs n'ont pas été de notre fait* ». Canal Plus conteste : les images de la RTI, d'après le journaliste, montrent des Français dans la « *grande tour* » d'où sont partis les premiers tirs. Sur les tirs d'hélicoptères de la nuit précédente, le général Poncet répond également : « *L'objectif était clair : s'emparer de l'aéroport et nous balayer des emprises du BIMA. Il fallait donc dissuader et casser la manifestation en cloisonnant les manifestants et en gardant un grand nombre au-delà des ponts* ». Il ne nie ni n'évoque les tirs des hélicoptères sur les manifestants eux-mêmes. Canal Plus complète avec des photos de blessés théoriquement touchés cette nuit-là, diffusées dans la presse ivoirienne. Des militaires français sont aussi filmés montrant des impacts de balles sur leur matériel pour prouver qu'ils étaient agressés. Des Ivoiriens sont à leur tour interviewés et affirment qu'on leur a tiré dessus alors qu'ils étaient pacifiques. Les journalistes reviennent ensuite à l'évacuation des Français depuis Abidjan.

Vient alors la dernière séquence, version contre version : le colonel Guiai Bi Poin, de la gendarmerie ivoirienne versus Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense. Le premier était devant l'hôtel Ivoire à la tête de la gendarmerie ivoirienne. D'après lui, « *la foule n'était pas violente, pas armée* » et c'est le colonel Destremau, commandant les Français sur place, qui a donné l'ordre de tirer. « *Ils ont tiré indistinctement sur la foule et sur mes hommes* », affirme-t-il. Il aurait même reçu un coup de téléphone le matin même, d'un homme du BIMA, le prévenant : « *Fais attention parce que les marsouins qui sont à l'hôtel Ivoire sont ceux qui ont perdu 8 hommes à Bouaké. Donc ils sont prêts à tout* ». En réponse, Canal Plus diffuse la version du Ministre de la Défense, donnée au grand jury de RTL le 28 novembre 2004 : « *Les militaires ont été amenés à tirer, des tirs de sommation, et dans certains cas ils ont été amenés à faire un usage total de leurs armes. Ils ne pouvaient pas faire autrement. Et sur les ponts, la foule voulait empêcher des ressortissants d'être amenés à l'aéroport. C'était pour éviter un massacre. Il y a sans doute eu quelques victimes mais les choses se sont passées de nuit. C'est difficile de savoir ce qui se passe* ».

Avec ce reportage de la chaîne cryptée, la bombe est lâchée. Entre temps, avant le 30 novembre, certaines chaînes de télévision ont déjà ouvert la boîte de Pandore des versions concurrentes : France 5, dans « *Arrêt sur images* », le 20 novembre a tenté le décryptage, sans prétendre trancher, en faisant appel à Michel Galy, chercheur au Centre d'études sur les conflits, Alain Foka, journaliste à RFI, et Pierre Servent, expert militaire et colonel de réserve. Les deux premiers attaquent l'action des militaires français, mais Pierre Servent apporte le contrepoint. À son tour, France 2 à 20h, le 29 novembre, se fait l'écho de la polémique, David Pujadas annonçant : « *Les accusations redoublent contre l'action de l'armée française en Côte d'Ivoire. Hier, Michèle Alliot-Marie a reconnu implicitement que des soldats français ont bien tiré sur la foule* ». Le reportage fait part des difficultés d'interprétation. Le colonel Bi Boin, de la gendarmerie ivoirienne, est interviewé par téléphone. Le reportage se conclut par ces mots : « *Le bilan global de tous ces événements : 57 morts ivoiriens selon Abidjan* ». Le même jour, le « *19.20* » de France 3 consacre un sujet à la plainte que des « *représentants de la population ivoirienne* » comptent transmettre à la cour de la Haye suite aux tirs de l'hôtel Ivoire. Les partisans de Laurent Gbagbo auraient retrouvé des traces des forces spéciales dans une chambre de l'hôtel. Le colonel Bi Boin est à nouveau interviewé. La voix *off* conclut : « *Les autorités françaises ont tardé à reconnaître les tirs* », avant la diffusion d'un extrait du passage de Michèle Alliot-Marie au grand jury de RTL.

À ce moment-là, une seule information permet aux Français de rappeler qu'ils ont aussi été attaqués de manière évidente à Bouaké : France 3, le 17 novembre 2004, annonce (« 19.20 *Edition nationale* ») que des militaires français vont porter plainte contre Laurent Gbagbo. Les faits sont rappelés dans le reportage mais l'information guère précise, indiquant qu'un juge d'instruction lillois va déterminer si Laurent Gbagbo est personnellement responsable. Dans « *Arte reportage* », le 24 novembre 21h55, un documentaire de 12 minutes est diffusé sur la force Licorne en Côte d'Ivoire, ainsi présenté : « *En Côte d'Ivoire, ce samedi 6 novembre 2004 aura été un tournant : le jour où des soldats français sont morts, le jour où les accords de paix ont volé en éclat. Depuis, il y a eu le départ de près de 10 000 Occidentaux, principalement des Français, des accusations de crimes de part et d'autres et un pays ruiné. Aujourd'hui, la France redéploie la force Licorne. Reportage le long de la route qui relie le nord au sud* ». Rien ne vient vraiment renouveler l'information sur le sujet. Quelques phrases cependant révèlent le désarroi des soldats français à l'écran ; l'un d'eux notamment résume, lapidaire : « *On est une force de paix mais on devient un peu l'ennemi de tout le monde* ».

Après la diffusion du documentaire de Canal Plus, la polémique rebondit pendant plusieurs jours à la télévision. Rien ne vient modifier en profondeur l'image des militaires français dans cette affaire. Le doute subsiste. De nouveaux interlocuteurs apparaissent : le général Bentegeat, chef d'État-major des Armées, rend visite au RICM, mis en cause, le 3 décembre 2004. France 2 y consacre un sujet, lors duquel il défend ses hommes, affirme que la foule, face à l'hôtel Ivoire était armée. Ce reportage se conclut ainsi : « *La France parle d'une vingtaine de morts. La Fédération internationale des Droits de l'Homme évoque, elle, une soixantaine de morts et un millier de blessés* ». Qui croire ?

Jusqu'au 8 février 2005, Canal Plus exploite le filon, donnant l'occasion aux autres chaînes de reprendre régulièrement ses informations. L'émission « *+Clair* » revient sur « *les coulisses d'un scoop* », le 4 décembre 2004, et, le 8 février 2005, un nouveau « *90 minutes* » est consacré à la Côte d'Ivoire, destiné à corroborer les révélations du 30 novembre précédent. L'image des militaires français n'en est pas modifiée. Le reportage maintient la version du dérapage de leur part, même si la complexité de la situation est davantage prise en compte.

Puis, jusqu'au mois de mai, les caméras s'éloignent des militaires français de Côte d'Ivoire. Le 8 mai 2005 à 20h, sur TF1, Laurent Ferrari consacre un sujet aux négociations à nouveau dans l'impasse entre les rebelles du Nord et Laurent Gbagbo. Le reportage se conclut ainsi : « *Depuis les événements de novembre dernier, la France, en Côte d'Ivoire, s'est effacée derrière l'Afrique du Sud* ». Le téléspectateur n'en saura guère plus.

Au mois d'octobre, c'est à nouveau l'explosion médiatique autour de l'affaire de la mort de Firmin Mahé : le général Poncet est suspendu de ses fonctions. David Pujadas sur France 2, le 18 octobre, à 20h, annonce ainsi la nouvelle : « *Un général quatre étoiles de l'armée française suspendu pour faute grave. Une décision inhabituelle prise par Michèle Alliot-Marie. Le général Henri Poncet commandait l'opération Licorne en Côte d'Ivoire. Il est soupçonné d'avoir couvert une bavure mais l'armée n'a pas donné beaucoup de précisions* ». Le reportage diffuse des images de la force Licorne avec ce commentaire : « *Que s'est-il passé ce 17 mai dans l'ouest de la Côte d'Ivoire et qu'a caché le général Poncet ? Une section du 3^e BCP tue un Ivoirien recherché pour plusieurs viols et exactions. Officiellement, c'est de la légitime défense. Mais les conclusions d'une enquête signalent des manquements graves à la loi et au règlement militaire. Michèle Alliot-Marie, pour qui la présence française en Côte d'Ivoire doit être irréprochable, a décidé la suspension de la chaîne de commandement. Henri Poncet a un parcours prestigieux : ancien chef forces spéciales, membres de deux cabinets ministériels. C'est lui qui avait fait ouvrir le feu sur deux ponts à Abidjan* ». La fin du reportage rappelle les événements de novembre 2004, avec, à l'appui, les images de Canal Plus de l'époque. Les autres chaînes traitent toutes de cette information.

Nouvel épisode ivoirien, donc, à la télévision, cette fois-ci centré sur la mort de Firmin Mahé, puisque c'est de lui qu'il s'agit. La première version est que Firmin Mahé, « *coupeur de route* », voleur et violeur, aurait été blessé et arrêté par des militaires français. Au lieu de le remettre à la justice, ils l'auraient tué, par balles ou par étouffement dans un sac plastique. Le général Poncet a commandé la force Licorne de mai 2004 à juin 2005 avant de prendre la tête de la région « *Terre Sud-Ouest* ». L'affaire va occuper la télévision jusqu'à la fin décembre 2005 et faire apparaître deux pans d'une image très noire, les présentant d'une part comme des tortionnaires et d'autre part comme les membres d'une institution qui dissimule.

Le cliché de la « grande muette » fonctionne alors à merveille. C'est d'abord la figure du général Poncet qui alimente cette image. À plusieurs reprises, Charles Maisonneuve, auteur chez Privat du livre *Le bourbier ivoirien*, est interviewé (France 3, « 19.20 », 18 octobre 2005 ; TF1, 20h, 18 octobre 2005). Il en parle comme d'un « personnage controversé ». Sur TF1, il explique : « C'est quelqu'un qui conçoit l'armée comme un petit groupe d'hommes, un commando, très décidé, très refermé sur lui-même et il est prêt à tout faire pour soutenir ses hommes ». Les mêmes mots reviennent à son propos dans la bouche des journalistes : « *Suspendu pour avoir couvert le meurtre* ». Le 22 octobre, dans « *Face à l'image* » sur France 2 (12h17), l'accusation est explicite avec ces mots dans un reportage : « *Jamais l'armée française n'avait si bien porté son nom de grande muette que cette semaine. De là à dissimuler une bavure suffisamment grave pour que l'ancien général commandant l'opération Licorne en Côte d'Ivoire soit suspendu...* ». À l'image, des VAB dans la brousse, accompagnés d'une musique inquiétante qui accentue l'impression de suspens. Le 26 octobre, sur France 2 à 20h, Jean Guisnel, journaliste spécialiste des questions de défense au *Point*, commente : « *On peut concevoir qu'il y ait des actions répréhensibles. Ce qui n'est absolument pas possible, c'est que ce soit caché. Les officiers ne sont pas là pour dissimuler des actes contraires à la loi* ». Dans le même reportage, est diffusé le message envoyé par internet par le chef d'État-major de l'Armée de Terre, le général Thorette, à ses hommes : « *En ces circonstances difficiles que nous n'avons pas à commenter, nous serrons les rangs et maintenons le caractère exemplaire de notre comportement* ». Dans le contexte, la phrase peut être perçue comme une consigne de silence, même si en langage militaire elle reflète davantage un conseil de solidarité entre ceux qui se sentent injustement assimilés à des tortionnaires.

À partir du 2 novembre et de la sanction prise contre le général Poncet et ses subordonnés (mutations sans commandement), la parole de l'institution à la télévision change. Sur France 3 ce jour-là, dans le « 19.20 », le porte-parole du chef d'État-major l'affirme : « *Ce sont des sanctions extrêmement lourdes mais adaptées aux responsabilités* ». La voix *off* s'interroge sur l'exaspération des soldats face aux coupeurs de route et à la difficulté de la mission en Côte d'Ivoire, mais « *pour les autorités, rien ne justifie ces faits de violence* », dit-elle. Le général Thorette renchérit : « *Il y a des règles d'engagement* ». Sur TF1 à 20h, le même explique : « *Nous avons choisi de ne rien cacher, nous avons choisi la transparence, nous avons choisi la voie droite* », et pour preuve, le reportage l'affirme : la « *décision exceptionnelle* » a été prise de « *transmettre le dossier à la justice avec la déclassification secret-défense des documents de l'armée* ». Le 29 novembre 2005, lorsque France 2 à 20h revient sur le sujet et rappelle les faits, la voix *off* du journaliste rappelle : « *l'armée elle-même révèle l'affaire* », prouvant en cela que c'est bien le ministère de la Défense, par la voix de Michèle Alliot-Marie qui a décidé d'agir, apparaissant comme une politique contraignant les militaires à la transparence.

Les militaires apparaissent également en partie comme des tortionnaires. Seuls les présumés coupables sont évidemment visés, mais leur anonymat et le fait qu'ils aient été « *couverts* » étend l'accusation sur l'ensemble des hommes en treillis kaki. C'est France 3, en premier, qui donne une version de la mort de Firmin Mahé, dans le « 19.20 », le 26 octobre 2005, par la voix de Jean Guisnel, du *Point*, interviewé : « *Mahé a été blessé à la jambe, et ensuite il a été tué par les militaires français qui l'avaient blessé et il a été tué par étouffement, sans doute par un sac en plastique* ». Le même jour sur France 2, à 20h, l'information est répétée : « *Selon Le Point, le violeur et assassin Mahé a bien été blessé puis tué par des soldats français, étouffé sans doute à l'aide d'un sac plastique* ». Pendant des semaines, les mots sont répétés : Mahé, blessé, est mort étouffé. Les caméras montrent la route où les actes auraient été commis, en reconstituant oralement les faits. L'image suggérée est atroce. Elle prend une dimension encore plus tragique quand, à partir du 7 décembre 2005, arrive une nouvelle information sur France 3, toujours dans le « 19.20 » : les militaires se seraient trompés et auraient arrêté et tué un homonyme innocent, d'après l'avocat des parties civiles qui a porté plainte en France. Dans le reportage, il présente donc sa version ; une femme témoigne, c'est l'épouse de l'homme décédé : « *Il n'avait rien, pas même un couteau, il a eu peur, s'est sauvé en courant* ». France 2 n'évoque cette information que le 22 décembre, au conditionnel. D'après le reportage, l'autre Mahé, réellement violeur et voleur, aurait été arrêté les armes à la main quelques jours plus tard ; le porte-parole du ministère de la Défense, Jean-François Bureau, explique : dans la région, beaucoup portent le même nom. Rien de plus ne viendra confirmer ou infirmer cette hypothèse.

Cet épisode est à trois reprises comparé à l'histoire de la guerre d'Algérie, ce qui ravive des représentations douloureuses des militaires français. Sur Canal Plus, le 18 octobre 2005, à 18h59, la voix *off* du reportage précise : la décision de suspendre un général quatre étoiles est prise pour la première fois « *depuis la guerre d'Algérie* » ; le général Henri Paris, interviewé, confirme que c'est une décision « *énorme* » qui rappelle « *le général Massu relevé de son commandement pendant la guerre d'Algérie* ». Lorsque le 14 décembre 2005, le général Poncet est mis en examen, la comparaison revient : « *c'est une première pour un militaire de ce rang depuis le putsch d'Alger* » (M6, 19h57) ; « *une première depuis la guerre d'Algérie* » (TF1, 20h).

Au passage, les chaînes de télévision rappellent régulièrement les diverses péripéties de la force Licorne depuis des mois. Les versions sont plus ou moins longues, plus ou moins précises. Elles sont parfois complètement à charge, comme sur France 2, dans « *Face à l'image* », le 22 octobre 2005 (12h17). Les informations y sont parfois aléatoires, la voix *off* du reportage affirmant à propos du bombardement de Bouaké : « *Le 6 novembre, l'armée ivoirienne bombarde par erreur une position française, bilan 7 morts* ». L'image montre la cérémonie d'hommage aux Invalides du 10 novembre. Rien ne vient corriger les erreurs factuelles (« *7 morts* ») de ce rappel.

Puis les caméras cessent de se tourner aussi massivement vers les militaires de la force Licorne. Reste que jusqu'à 2011, des reportages et documentaires reviennent régulièrement sur la présence française en Côte d'Ivoire. Ils sont parfois strictement informatifs, rappelant le contexte ivoirien et le rôle de la force Licorne. Il arrive cependant qu'un fait vienne à nouveau défrayer la chronique, comme quand TF1 (20h, 3 février 2006) annonce que des militaires français ont dérobé 330 000 euros en juillet 2004 dans une banque à Man, alors que les billets jonchaient le sol. Leur avocat parle à l'écran de « *jeunes un peu perdus* ». En appel, ils viennent d'écoper d'une peine un peu aggravée de quelques mois de prison avec sursis et de l'inscription, pour certains, au casier judiciaire, car Michèle Alliot-Marie estimait la première peine insuffisante. Viennent aussi des doutes sur l'efficacité de la présence française. Sur France 3 (« *19.20* », 28 janvier 2006), un reportage est diffusé qui fait part des inquiétudes de la population face aux coupeurs de route et du peu de résultats de l'action française sur ce plan.

Le 2 mars 2007, France 3 consacre son émission « *Pièces à conviction* » (23h21) au sujet, sous le titre : « *Côte d'Ivoire : roquettes sur nos soldats* ». Suit une longue enquête sur le bombardement de Bouaké, les armes utilisées, les pilotes ukrainiens qui auraient mené l'attaque avec des pilotes ivoiriens, la difficulté à identifier ces mercenaires. Le général Beth, commandant en chef des forces interarmées Licorne, est longuement interviewé. Il tente d'expliquer le cadre d'action des militaires français : malgré des signes avant-coureurs, l'armée française, sous mandat internationale, ne pouvait réagir comme si elle était en guerre et sur ordre de sa seule autorité politique. Des Ivoiriens sont interviewés. Toute l'histoire est réécrite, avec force détails et quelques éclairages nouveaux. Laurent Gbagbo donne une interview mais le reportage met en avant l'opacité suspecte de son pouvoir et de son administration lors de cette crise. Jusque-là, l'image des militaires en Côte d'Ivoire s'améliore plutôt grâce à une enquête pointilleuse. Mais vient ensuite le témoignage d'une mère d'un des soldats tués. Elle pense que l'armée lui cache des choses, affirme qu'il y a eu erreur sur la dépouille de son enfant, confondue avec une autre ; d'après elle, on n'aurait communiqué aux familles que des pages blanches parce que les documents étaient classifiés secret-défense. Ainsi ressurgit l'image de la « *grande muette* »... Mais c'est la dernière fois que ces faits sont évoqués à la télévision et les accusations explicitement portées contre l'institution militaire et ses membres finissent par s'éteindre.

Désormais en effet, les rares informations qui parviennent jusqu'aux écrans français ne remettent plus en cause les soldats de la force Licorne. En avril 2007, cette dernière se retire de la zone de Bangolo, au centre du pays ; « *3 500 casques bleus et 2 000 soldats français vont quitter la Côte d'Ivoire* » (TF1, 20h, 15 avril 2007). Guillaume Soro, opposant à Laurent Gbagbo, est devenu son premier ministre au terme de longues négociations ; officiellement, la paix revient grâce à l'accord signé le 4 mars. Plusieurs reportages sont consacrés au sujet : rien n'y est négatif pour l'image des militaires, les reportages sont factuels et ne reviennent pas sur les événements de 2004-2005. Ils sont même parfois franchement positifs, comme quand ils montrent les enfants et les civils remerciant les soldats français du travail accompli. Ces derniers apparaissent alors comme des experts du terrain ivoirien. En témoignent ces quelques mots du capitaine Jacques Rousel, du 7^e BCA : « *L'expérience montre que les Ivoiriens ont déjà été déçus à plusieurs reprises donc, nous, on est prêt à les aider. On est prêt aussi à s'interposer s'il y avait des dérives* ». Le 19 juin, Guillaume Soro échappe de peu à un attentat ; la Côte d'Ivoire revient donc sur le devant de la scène télévisuelle. À

nouveau, les militaires français sont interviewés sur place. Leur rôle pacificateur est mis en avant, sans aucune réserve. Puis vient une longue période de silence sur la force Licorne à la télévision qui ne sera brisée que par la chute de Laurent Gbagbo en avril 2011. Nous y reviendrons, mais à ce moment-là, rien ne viendra ternir l'image des militaires français.

Que ressort-il finalement de ces mois de tempête de l'automne 2004 et de 2005 ? Apparaît à la télévision une armée qui souffre autant des faits, sur lesquels la télévision peine à établir une version certaine, que d'une image ancrée dans les représentations collectives. Les traumatismes de la guerre d'Algérie resurgissent. Par ailleurs, la complexité de la situation dans laquelle intervient l'armée française, en Côte d'Ivoire cette fois-ci mais aussi en Afrique en général, ne correspond pas à la nécessaire simplification du discours qu'induit la télévision. Dans le « *Face à l'image* » de France 2 d'octobre 2005, le journaliste se demande pourquoi les militaires français, ayant vu décoller les deux Sukoï qui allaient bombarder Bouaké le 6 novembre, n'ont pas empêché le drame. Le général Beth tente alors d'expliquer le circuit de décision d'une chaîne de commandement sous mandat international. La longueur du reportage lui permet de donner quelques précisions pédagogiques, mais ce temps n'existe pas dans les journaux télévisés. Enfin, le flou des missions françaises n'aide pas. La mort qui frappe à Bouaké est-elle un « *accident* » ? Comment donner un sens à la mort de soldats qui, officiellement, ne combattent pas ? Comment ensuite ne pas les accuser de basse vengeance quand ils sont suspectés de basculer du côté de ceux qui tuent ? Le balancier oscille donc : à l'écran, ils sont tour à tour victimes et bourreaux.

L'Afghanistan, de la terre de mission humanitaire au terrain guerrier : une évolution lente de l'image du militaire français

Le terrain afghan apparaît bien différemment à la télévision : la zone est lointaine, mal connue des Français, plus habitués à voir partir leurs soldats en Afrique, et ces derniers sont peu nombreux sur ce théâtre au début de la décennie. Jusqu'en 2008, une partie substantielle des documentaires et reportages consacrés aux militaires français à l'étranger se préoccupent essentiellement de leur fonction d'appui logistique et humanitaire dans les zones de conflit et de catastrophe naturelle. Le terrain afghan n'échappe pas à cette règle. Le 8 septembre 2002, lors du journal de 20h de TF1, un long reportage sur « *l'action humanitaire en Afghanistan* » est diffusé, ainsi annoncé par Claire Chazal : « *En Afghanistan, des milliers de personnes sont attendues demain au stade de Kaboul pour la commémoration de l'anniversaire de la mort du commandant Massoud qui avait été assassiné deux jours avant les attentats du 11 septembre. Le pays se remet lentement de la guerre, et des militaires français sont toujours présents pour former l'armée afghane et mener des actions humanitaires* ». Dans le reportage qui suit, rien n'est montré de la formation de l'armée afghane. Les caméras se concentrent sur une consultation médicale dispensée par un homme et une femme en treillis camouflé. La première image est révélatrice : ils sont tous deux penchés sur une petite fille qu'ils soignent. La voix *off* accentue la sensation de « déjà vu » : « *Cette petite consultation de médecins et d'infirmiers bordelais s'est heurtée à la méfiance de villageois très pauvres, illettrés, bousculés par les guerres entre Massoud et Talibans [...] Ils sont plus de 100 maintenant à se presser à la consultation* ». Les femmes militaires présentes témoignent de leur rôle crucial pour permettre aux petites filles, aux adolescentes et à leurs mères d'accéder aux soins. Le reportage se conclut sur des images d'un village en cours de reconstruction, avec ce commentaire : « *Autant de signes que la paix est bien en train de s'installer en Afghanistan* ».

Même quand le prétexte de l'information ou du reportage n'est pas strictement humanitaire, les journalistes y reviennent toujours puisque la mission des hommes, sur le terrain, correspond en partie à ce type d'objectif. Le 28 décembre 2001 sur TF1 (toujours lors du journal de 20h), Claire Chazal annonce : « *Les soldats français s'apprêtent à fêter le nouvel an. Ils sont déjà commencé les travaux sur l'aéroport de Mazar-I-Sharif. Ils recevront le 2 janvier le ministre de la Défense qui sera allé avant sur le Charles-de-Gaulle et au Pakistan* ». Le reportage commence avec une image de la piste ; le premier avion afghan s'y est posé l'après-midi même. Un bon signe car « *le fret humanitaire doit emprunter cet aéroport dès qu'il n'y aura plus de danger* ». Le commentaire est ensuite plus technique, car 10 spécialistes américains et 4 artificiers de la Légion étrangère (1^e REG) s'occupent également du déminage de l'aéroport et de la zone. Sur France 2, lors du 20h du 2 décembre 2001, le sujet avait déjà été traité, avec un reportage

au même endroit, à Mazar-I-Sharif, consacré aux soldats du 20^e RIMA. Un des hommes témoignait face à la caméra : « *C'est un pays qui a besoin de beaucoup d'aide. Il y a eu pas mal de dégâts* ». Comme sur TF1, la mission de déminage est évoquée, mais le temps passé à décrire et annoncer les convois humanitaires à venir est nettement plus conséquent. Un colonel insiste : la mission consiste à « *faciliter les transferts de charge des avions ONG vers les convois routiers, servir de stock mais en aucun cas à se substituer aux ONG* ». Reste que dès ces premiers mois d'intervention, le téléspectateur voit des images et des commentaires qui établissent un lien direct entre la mission des militaires en Afghanistan, le rôle des ONG et le soutien sanitaire et humanitaire en général. Les reportages sur les consultations médicales ouvertes par les militaires français sur place viennent peu à peu corroborer cette image d'une armée spécialiste de la logistique et du soutien aux populations sur les terrains de crise.

Les images montrant d'autres pans de l'action militaire française sont rares et leur diffusion coïncide souvent avec l'anniversaire du 11 septembre 2001. Le 11 septembre 2003, Patrick Poivre d'Arvor annonce dans le journal de 20h sur TF1 : « *En Afghanistan, la traque des Talibans se poursuit. La France contribue à rendre plus sûres les zones à risques* ». Le reportage, au nord de Kaboul, montre une rencontre entre parachutistes et chefs de villages locaux. Le commandant Bechon est interviewé : « *Nous faisons particulièrement attention à la menace terroriste en nous protégeant, en variant l'itinéraire, les horaires et en cherchant des renseignements* ». Non loin de là, un berger a trouvé deux obus non explosés. La menace est donc présente, mais l'image télévisée ne peut la rendre palpable : elle n'est qu'une idée et les soldats sont montrés en situation de rencontre pacifique avec les habitants.

Les documents demeurent de toute façon rares, au cours de ces années, sur l'actualité afghane. Il y a une petite inflation en 2005, alors qu'un soldat français meurt là-bas et que surviennent plusieurs attaques talibanes à l'approche des élections législatives. L'image des soldats français reste pour autant extrêmement pacifique. Claire Chazal annonce, à 20h, sur TF1, le 10 septembre 2005, « *une escalade de violence à une semaine des premières élections législatives depuis 30 ans* » alors que « *plusieurs centaines de soldats sont sur place* ». Le reportage commence avec ce commentaire : « *Armés jusqu'aux dents, protégés par de lourds gilets pare balles, les soldats français tentent convaincre les Afghans participer aux élections* ». À l'image, des hommes effectivement équipés circulent dans les rues de Kaboul. Le lieutenant Leduc, du 3^e RI de Belfort, explique : « *On se sert de notre expérience de citoyen français, on essaie de les intéresser et de les pousser à aller s'inscrire sur listes électorales* ». Il précise : « *On aide la police afghane, et ça permet aussi faire du renseignement d'ambiance, de savoir si les Afghans se sentent concernés ou pas par les élections* ». Ainsi donc, malgré le vocabulaire beaucoup plus martial et l'évocation précise de la violence par Claire Chazal, l'image autant que le texte du reportage demeurent en contradiction apparente avec cette présentation : les soldats français ne se battent pas, ils cherchent à convaincre les Afghans de voter et les protègent d'une violence éventuelle qui demeure toujours absente de l'image. Au passage, le reportage construit une représentation que la télévision diffuse régulièrement en comparant l'armée française, très proche des populations, à l'armée américaine plus lointaine et effrayante : c'est un Afghan qui se fait le porte-voix de cette idée en affirmant que « *les Américains n'aident pas les gens ici. Les Français le font* ».

La violence devient une réalité lorsque survient la mort de soldats français au combat. Pour la première fois, en 2006, les chaînes de télévision y consacrent des reportages substantiels, dans les journaux du 20 mai. Deux membres des forces spéciales ont été tués, un troisième a été blessé. Les journaux des deux chaînes (TF1 et France 2) annoncent que ces décès portent à 7 le nombre de soldats français tués en Afghanistan. Mais aucune image de combat ne vient illustrer le traitement de cette information et pour cause : les opérations ne sont pas filmées. À l'écran, le téléspectateur voit voler des Mirages 2000 et des troupes s'entraîner à Djibouti. Lors du journal de 20h de TF1, le 26 août de la même année, le présentateur annonce à nouveau deux morts et deux blessés, à l'est de Kaboul, et un reportage est diffusé. Là encore, aucune image de combat. Des images de village afghan illustrent l'explication sur la présence de 200 soldats français dans cette « *zone où les accrochages sont fréquents* » et les condoléances de Michèle Alliot-Marie.

En 2007, la tonalité de l'information télévisée sur l'Afghanistan demeure la même : soutien aux populations, rôle de l'armée française dans l'aide humanitaire tandis que la menace, toujours évoquée, demeure très théorique pour le téléspectateur. Le 4 avril 2007, alors que deux volontaires de l'ONG Terres d'enfance sont portés disparus, probablement enlevés par des Talibans, TF1 consacre un reportage dans son journal de 20h au déminage de la Surobi

par les troupes françaises. La voix *off* explique la présence d'« *un poste avancé pour surveiller cette région dangereuse* ». Le commandant Ronan Cottin affirme que, dans les deux vallées qui partent de sa position, les Talibans se sont repliés. L'armée y patrouille trois fois par jour. Viennent alors les images des soldats français au contact de la population, contribuant au déploiement de l'aide humanitaire et médicale, à la distribution des aides pour la construction de réservoirs d'eau et d'écoles. La voix *off* conclut : « *Depuis des mois, il n'y a pas eu d'accident grave mais les Talibans continuent à s'infiltrer* ». Sur France 2, le même jour à 20h, un autre reportage est diffusé avec la même tonalité : la menace est là, mais le travail des Français sur le terrain, tout entier consacré au développement humanitaire, porte ses fruits. Le 5 mai 2007, sur France 3 à 19h, un reportage sur la route Kaboul-Djalalabad contribue à l'édification de cette image répétitive : les soldats français qui creusent des puits sont au contact de la population dans les villages pour les aider à la mise en œuvre de projets économiques et sanitaires. « *Ce calme n'est pas représentatif*, affirme la voix *off* : *ailleurs, les attaques et les attentats suicides se multiplient* ». Le 3 juillet 2007, l'opération se répète sur Arte à 19h58 dans le journal du soir. Le reportage est ainsi annoncé par le présentateur : « *La lutte contre les Talibans se poursuit. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été tués depuis hier. Dans ce contexte, le renseignement est important. L'aide humanitaire et la récolte d'informations sont très liées, pour les Français, ce qui pourrait servir de modèles pour les autres armées dans le pays* ». Suivent des images de parachutistes français partant en patrouille. Au menu, l'image d'une armée française qui cultive la proximité : ces soldats sont les seuls à descendre des véhicules dans les villages, à enlever le casque et coiffer le béret, affirme le reportage. Un soldat témoigne n'avoir aucune difficulté avec les populations locales. Un réservoir d'eau est inauguré dans le village. Puis le colonel Marquez du Groupement interarmées des opérations civilo-militaires témoigne de « *la bonne insertion du contingent français dans son environnement* ». La voix *off* conclut : « *Depuis l'arrivée des soldats français ici, aucun n'a été directement visé par les Talibans. Mais ce type d'opération serait impossible dans le sud du pays* ».

Jusqu'à la fin de l'année 2007, cette tonalité l'emporte. Lorsque survient la mort d'un soldat, aucun reportage de combat ne peut venir illustrer la guerre dans laquelle il était engagé. Une brève dite par le présentateur, sans reportage, lui est donc le plus souvent consacrée. Les images, elles, se répètent : ce sont celles de soldats engagés avant tout dans un soutien humanitaire. Avec des risques – ils sont évoqués – mais sans que rien ne viennent leur donner une substance concrète à l'écran. La force des images ne peut être contrebalancée par la seule évocation verbale de la guerre et de ses dangers pour les militaires français. Pour le téléspectateur, la menace demeure théorique et lointaine.

Le 6 janvier 2008, alors que la donne militaire a clairement basculé sur le terrain, TF1 continue de bâtir ce même type de récit lors de l'émission « *Sept à Huit* », dont une séquence est intitulée « *Héros d'Afghanistan* ». Harry Roselmack introduit le reportage par ces mots : « *Lorsque l'on parle des soldats français à l'étranger, on pense bien souvent à l'Afrique, mais c'est en Afghanistan que l'armée tricolore a connu le plus de pertes humaines ces derniers mois : 14 morts l'an dernier* ». Les morts sont donc évoqués, mais Anne-Sophie Lapix complète en évoquant le contingent français et les renforts prévus, et précise : « *L'objectif n'est pas de combattre mais de secourir les victimes du conflit et de former l'armée gouvernementale afghane* ». Et puisque « *l'objectif n'est pas de combattre* », le héros du reportage n'est pas un soldat, mais le commandant Paul Olivier Miloche, médecin militaire, urgentiste. Il a été filmé dans sa vie quotidienne en Afghanistan, et lors des opérations de secours. La caméra le montre avec son équipe, soignant notamment des soldats de l'ANA, mais aussi et surtout une petite fille, brûlée dans un accident domestique. C'est le dernier reportage en Afghanistan qui s'appesantit autant sur ce versant de l'action française. La suite de l'histoire, à la télévision, devient ensuite plus guerrière.

En effet, au premier semestre 2008, le basculement se produit : sur France 2, le 25 février 2008, l'émission « *Un œil sur la planète* » (dont l'horaire tardif – 00h26 – ne laisse pas augurer un fort audimat) est consacré au « *bourbier afghan* ». Un reportage de 17 minutes sur « *la France dans l'engrenage* » y est diffusé. Il commence au camp Phoenix de Kaboul puis évoque les hélicoptères, où désormais « *des gunners sont présents de chaque côté* », les routes où les convois sont menacés à chaque instant. À l'écran, pendant quelques secondes apparaissent des cercueils. La voix *off* explique : « *Une image rare que la communication militaire rechigne à montrer. Depuis 2001, 13 militaires français sont morts en Afghanistan* ». La suite montre la présence française aux côtés des populations, puis son rôle dans la formation de l'armée afghane. Sur ce plan, le reportage ne valorise pas la mission des Français : il montre davantage

l'échec de cette entreprise, les défections des Afghans, leur peu d'efficacité au combat et en mission. Reste que, de l'ensemble, se dégage l'image d'une armée en guerre et non plus simplement en soutien logistique et humanitaire.

En mars 2008, le changement de la donne militaire sur le terrain devient évidente dans les journaux télévisés, sur TF1 d'abord, dans le journal de 20h du 27 mars. Patrick Poivre d'Arvor explique : « *Hier, le chef de l'État a annoncé le renforcement de la présence française en Afghanistan* ». Suit un reportage qui montre des images... de guerre ou, en tout cas, d'accrochage. Pour la première fois, le texte est cohérent avec l'image, la menace devient une réalité visible : « *Ce jour-là, l'attaque survient en fin de journée, dans une vallée supposée sécurisée* ». Les propos des soldats rompent avec ceux des reportages précédents : « *De jour en jour, ils avancent, donc on n'est pas surpris. Ça fait cinq jours qu'on est là et tous les soirs ça tire* », « *Toute la difficulté c'est de faire la différence entre celui qui tire et le paysan* », « *Quand les villageois viennent nous voir, certains viennent pour espionner* ». La voix off précise : « *La mission est dangereuse. Depuis 2002, 13 soldats français sont morts en Afghanistan* ». Les images concordent : ce soir-là, deux roquettes tombent et les caméras sont là pour filmer. « *Un mec a tout ramassé dans la tête* », dit un soldat ; il y a 10 blessés et deux morts dans l'armée afghane. « *Les Français ont eu de la chance* », dit la voix off avant de conclure : « *Le risque existe que les Alliés apparaissent de plus en plus comme une force d'occupation* ». La tonalité change donc franchement et les images suivent cette évolution.

À nouveau TF1, le 29 mars 2008, consacre une partie du journal de 20h au sujet avec le même prétexte de l'annonce par Nicolas Sarkozy de l'envoi de renforts. L'envoyée spéciale, Isabelle Baillencourt, a passé une semaine avec des légionnaires à l'est de l'Afghanistan, dans la vallée de Tagab. La voix off annonce : « *Dans les années 1980, même l'Armée rouge avait renoncé à s'y aventurer [...] Une centaine de Talibans font régner la terreur. Pour nos soldats, chaque sortie est un risque à prendre* ». Un soldat français précise : « *La menace ici est à 360°* ». Suivent des images d'affrontements entre les Talibans et l'ANA, avec les légionnaires en appui. Le reportage montre aussi la vie quotidienne des légionnaires, leur installation, leur capacité d'adaptation. « *Ils ne confient leurs doutes que du bout des lèvres* », dit l'envoyée spéciale. L'un d'eux cependant confie : « *Dans certaines régions d'Afghanistan, on est les sauveurs, les libérateurs, les gentils, ça c'est agréable. Mais ici, ce n'est pas le même état d'esprit, on est des envahisseurs* ». Le risque vient aussi de l'ANA dont 5 à 10% des effectifs sont des Talibans, affirme Isabelle Baillencourt. Elle rappelle que 13 soldats sont morts depuis 2002 et que la France va envoyer 1 000 hommes supplémentaires. France 3 conclut ce basculement le 1^{er} avril 2008 dans son édition de 19h. Sans que l'action soit localisée, les images montrent un harcèlement sur un poste français, de nuit, puis l'opération du lendemain sur le lieu supposé du départ de tir. Cette fois-ci, à la télévision, c'est bien la guerre. Textes et images sont cohérents. La suite de l'histoire viendra confirmer, avec l'embuscade d'Uzbin, le 18 août 2008, que les combats sont bien réels ; nous y reviendrons. Mais les Français n'ont que tardivement eu l'occasion d'en prendre conscience, en tout cas à la télévision.

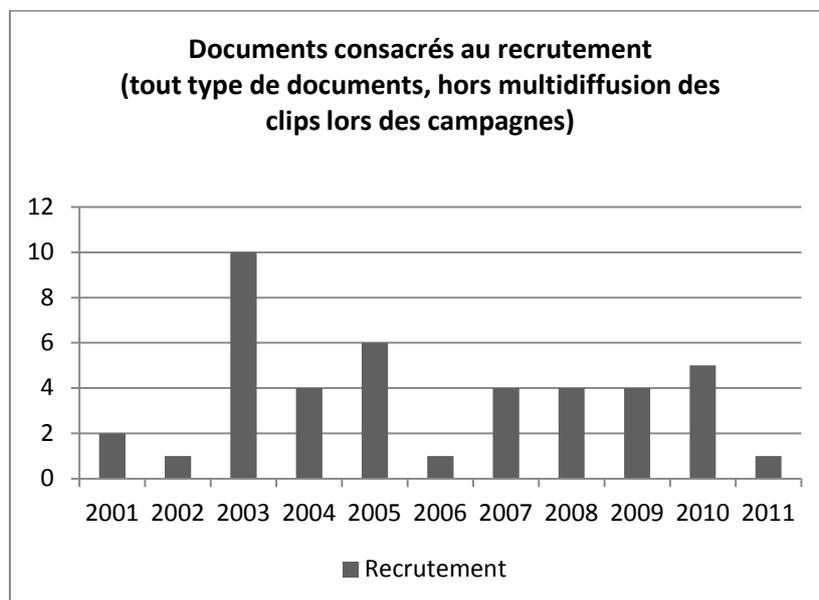
2. À la télévision, une institution qui témoigne elle-même de ses difficultés

Au-delà même de la difficulté à rendre compréhensible à la télévision les missions de l'armée, l'institution elle-même apparaît comme touchée par un malaise. Quelle qu'en soit la réalité, il est bien présent sur le petit écran. Crise de vocation, crise de sa place au sein de la nation, crise de relation avec le chef des armées, enfin, deviennent bien visibles. Cette image vient compléter celle que nous avons dégagée au début de cette étude : elle n'est pas le tout de la représentation des armées à la télévision, mais elle existe bien, dessinant le tableau contrasté d'une armée sympathique mais en difficulté.

Le recrutement : militaire, un métier ou un engagement ?

La question du recrutement est révélatrice car l'armée est contrainte d'afficher ce pour quoi elle cherche à rencontrer des jeunes hommes et femmes. Que montrent les spots de recrutement ? Que dit l'institution pour les accompagner ? La question du recrutement demeure une constante sur la décennie, mais c'est bien dans les années 2003-2005 qu'elle apparaît le plus à la télévision. Nous ne prétendons pas ici livrer une analyse approfondie de toutes les

campagnes de recrutement, déclinées dans l'ensemble des médias¹⁴ mais préciser rapidement ce que la télévision en montre et en dit avant 2008.



Depuis 1997, l'Armée de Terre lance nouvelle une campagne tous les trois ans pour recruter 15 000 hommes par an. Les enjeux ne sont pas les mêmes pour l'Armée de l'Air et la Marine : les recrutements sont moins importants numériquement (environ 3 000 hommes chacune en 2009) et les critères de compétences techniques différents. Les campagnes de la Marine et de l'Armée de l'Air, si elles existent bien, n'ont pas le même impact et ne sont pas autant reprises sur les différents médias.

Aux débuts de la professionnalisation, l'Armée de Terre communique sur les « 400 métiers » qu'elle propose. La campagne fait apparaître le ministère de la Défense comme un recruteur comme les autres, tout juste différencié par l'uniforme. Le spot diffusé à la télévision est nettement plus guerrier que les affiches, qui elles, mettent en avant la possibilité de devenir coiffeur ou cuisinier dans l'armée. Les images ont une tonalité plus combattante, mais la conclusion est centrée sur l'idée des métiers : « *Vous faites quoi ces trois prochaines années ? L'Armée de Terre recrute dans plus de 400 métiers* ». En 2001, la nouvelle campagne ne change par réellement d'orientation, s'appuyant sur le modèle de la petite annonce de recrutement. Les spots prévus pour la télévision reprennent les mêmes thèmes, appliqués à des opérations particulières : l'un d'eux se déroule lors de la tempête de décembre 1999 ; le slogan : « *Recherche mécaniciens capables de réparer le quotidien* ».

En 2004, c'est toujours le mot « métier » qui oriente la campagne, malgré un slogan qui évolue : « *Un métier, bien plus qu'un métier* » dans les spots télévisés, ce sont bien une fois de plus ces fameux métiers qui sont mis en avant, même si l'armée semble vouloir affirmer son identité de recruteur différent : « *Devenir mécanicien, se mettre au service de la paix. Devenir technicien et prendre des responsabilités. Devenir cadre et s'ouvrir aux autres. Rares sont les entreprises qui vous forment à un métier. Et bien plus qu'un métier* ».

En 2007, le slogan « *Armée de terre, bien plus qu'un métier* » est complété par « *Lorsque vous vous engagez, nous nous engageons* ». Le spot réalisé pour la télévision a une tonalité plus combattante. Confié à un spécialiste du clip, il met en scène des acteurs professionnels et non plus les militaires eux-mêmes. Le premier film montre « Pascal » sur le terrain, en opération, en unité de combat mais aussi au bowling ou en train de draguer. Un second clip met en scène « Martin », spécialiste de l'informatique embarquée des chars Leclerc et père épanoui. D'après ces films, donc, les jeunes qui choisissent l'armée auront un métier hors du commun mais une vie civile identique à celle de leurs copains.

¹⁴ Une thèse est en cours sur ce sujet, à l'université de Paris Est, préparée par Zina Touzé, sous la direction de Caroline Ollivie-Yaniv.

À chaque fois, ces clips sont multi-diffusés sur différentes chaînes de télévision, par périodes, sur plusieurs années. L'Inathèque recense par exemple 462 passages de la campagne « *Lorsque vous vous engagez, nous nous engageons* » entre janvier 2007 et mars 2009.

Les campagnes de l'Armée de l'Air s'échelonnent elles aussi, en 1998, 2003, 2006 et 2007. Comme pour l'Armée de Terre, le mot « *métier* » apparaît bien, décliné dans des versions plus ou moins militaires. Dans la campagne de 2007, les métiers de l'Armée de Terre vont par exemple de peintre en bâtiment à contrôleur de défense aérienne. La Marine sort ses campagnes en 2001, 2002, 2003, 2004 et 2006. Elles insistent tout particulièrement sur le changement de vie que représente un engagement dans ses rangs : « *Changez de quartier* », « *Oubliez vos jeux vidéos* », « *Rangez votre scooter* », disent les slogans en 2003. En 2006, l'idée des métiers est toujours présente, mais la spécificité de l'environnement marin l'emporte à l'image et les spécialités mises en avant sont bien typiques de cet engagement particulier.

Viennent s'ajouter toutes les émissions et les reportages de journaux télévisés qui traitent de cette question du recrutement militaire. Certains accompagnent les campagnes de diffusion des spots de recrutement, d'autres viennent simplement rappeler que l'armée est un employeur gourmand. Ces documents sont nettement plus nombreux entre 2001 et 2005, alors que l'armée nouvellement professionnelle doit remplir les rangs. Sur La Cinquième, une émission intitulée « *À la recherche du nouvel homme des casernes* » est diffusée le 22 janvier 2001. Elle commence sur ces mots : « *Bon profil, bon CV, bon esprit aussi. La sélection de 13 000 soldats par an est un vrai casse-tête pour l'armée de terre qui cherche le mouton à cinq pattes. Et se cogne à la réalité* ». Ce documentaire, comme tous ceux qui jalonnent le début de la décennie, montre des recruteurs utilisant de manière récurrente le mot « *métier* ». L'un d'eux parle dès le début de ces images d'une « *vie active dans un métier jeune* » et de la mesure des aptitudes de chacun « *aux différents métiers de la vie militaire* », même si il est aussi précisé qu'ils s'exercent dans des « *conditions particulières* ». Ce documentaire montre ensuite les différents tests passés dans le centre de sélection de Lyon. Tout cela se déroule dans des salles indifférenciées, qui pourraient être de banales salles de classe et tout est présenté dans une logique extrêmement administrative. L'adjudant-chef Cordin, sous officier recruteur, explique : « *Il nous faut une armée professionnelle solide, donc soit on va concrétiser un métier qu'ils connaissent déjà en l'adaptant à la vie militaire, soit leur apprendre un métier typiquement militaire ; parce qu'il y en a beaucoup qui viennent pour apprendre un métier chez nous, mais ils ont une mauvaise compréhension de la publicité, par exemple devenir pâtissier quand on a un BEP mécanique, ça ne colle pas* ». Un autre précise plus tard : l'institution doit être vigilante, car le niveau de recrutement baisse.

Le 13 février 2003, le général Thierry Cambournac, en charge du recrutement de l'armée de terre participe à l'émission « *C'est ma boîte* » sur France 5 (10h41) intitulée « *Si je m'engageais* ». L'émission commence avec la présentation du cas de Stéphane Metin, 23 ans, caporal dans l'Armée de Terre, pilote de char au Régiment de marche du Tchad. Il a quitté en cours de route son BEP électrotechnique et témoigne : « *L'armée m'a donné une deuxième chance* » ; il s'est fiancé, a un appartement et attend une petite fille. « *Tout ce qui est mécanique, je l'ai appris avec l'armée. Grâce au permis de char, on peut conduire des engins de travaux dans le civil. Je pense que je n'aurais pas de soucis pour aller dans le civil mais je vise de faire d'abord quinze ans dans l'armée* ». Le général Cambournac, en plateau, évoque le recrutement de l'armée en apportant des précisions sur la durée des contrats, le montant de la solde, la concurrence avec le secteur privé sur certains métiers – « *technique, restauration, télécommunication* » – vante les possibilités de reconversion. Lorsque Patrick Poivre d'Arvor évoque le sujet lors du journal de 20h, le 3 avril, un reportage très précis est diffusé sur les effectifs de l'armée et les 400 métiers qu'elle offre. Le général Cambournac y est à nouveau interviewé et explique : « *On est une fois au Kosovo, on va en manœuvre, on va ensuite faire Vigipirate, on va aider les gens dans le Sud-Est. C'est un style de vie qui, à 18, 20, 25 ans, séduit* ». Le brigadier-chef Pastore, du 501-503^e régiment de chars de combat, témoigne : « *Les OPEX m'ont apporté beaucoup au niveau métier et personnel* ».

Quand les jeunes recrues témoignent de leurs motivations, le vocabulaire est donc à peu près le même que celui du général Cambournac, comme dans ce reportage du 9 mai 2003, à Nantes, diffusé lors du journal de 13h de TF1 ; ils parlent de la sécurité de l'emploi, d'un métier de contact, de l'aventure, d'un « *côté un peu humanitaire éventuellement* ». Le général Cambournac ne varie pas sur sa ligne, puisqu'encore le 19 janvier 2004, dans un

reportage du 20h, TF1 évoque les « *circonstances extraordinaires* » dans lesquels les jeunes peuvent exercer leur métier : « *On est aujourd'hui cuisinier, mais cuisinier à Kaboul, on est mécanicien mais mécanicien en Côte d'Ivoire, on est secrétaire mais secrétaire dans les Balkans* ».

La tonalité est la même pour les informations traitant de la Marine qui recrute dans 36 métiers comme l'explique Jean-Pierre Pernault sur TF1 le 15 janvier 2002 (13h). Suit un reportage qui montre des « *métiers* » – mécaniciens, plongeurs, cuisiniers... – autrefois occupés par des appelés sur le chasseur de mines Sagittaire. Un an plus tard, le 13 janvier 2003, même type de reportage lors du 20h de TF1, avec le même ton, avec ces mots, en voix *off* : « *Cette année, les slogans surprennent : rangez votre scooter, oubliez vos jeux vidéos, changez de quartier. La Marine embauche dans 35 métiers différents. Elle veut montrer aux jeunes qu'ils peuvent s'épanouir dans un de ces métiers comme ils le font dans leurs loisirs* ». Les derniers mots évoquent cependant l'envie de « *sentir le souffle de l'aventure, de connaître une vie plus communautaire et solidaire* ».

En février 2003, lorsque l'Armée de l'Air fait elle aussi sa publicité et propose « *50 métiers* », apparaissent à la télévision les reportages qui ont le ton le plus guerrier sur cette première période. Dans le « *Six minutes* » de M6, le 28 février 2003, l'aspirant Marie Macke, pilote de chasse, raconte son parcours. Sa mission est affichée : la défense aérienne du territoire et la défense d'un territoire allié si un conflit éclate. C'est une des rares fois où le mot « *conflit* » apparaît. Mais quand M6 consacre à nouveau un reportage au sujet, toujours dans le « *Six minutes* », le 3 mars suivant, ce sont les métiers qui sont affichés : « *cuisiniers, mécanos...* ».

Le discours très administratif, centré sur l'expérience professionnelle et les possibilités de reconversion, est parfois doublé par une représentation franchement ironique du recrutement de l'armée. L'émission « *Capital* », sur M6, le 18 mai 2003 diffuse un reportage sur la manière dont l'armée recrute. Le général Cambournac a été filmé se rendant à la matinale d'une radio destinée à la jeunesse, animée par Cauet. Le ton y est clairement à la dérision face aux campagnes de recrutement de la Défense. Est aussi montré un stand de recrutement à la foire de Niort ; les jeunes qui passent devant se moquent, disent leur indifférence à la chose militaire, voire leur hostilité. Les tests sont filmés au centre de recrutement à Bordeaux : le journaliste, ouvertement, laisse entendre qu'il faut vraiment être idiot pour les rater et que la sélection n'est finalement pas bien sévère. À la fin du reportage, il est précisé qu'un militaire sur 5 démissionne au cours des 6 premiers mois de son contrat.

La télévision montre également des opérations plus exceptionnelles, parfois cocasses. Dans son journal de 20h, TF1, le 19 juillet 2004, consacre un reportage à une opération de communication sur les plages des Landes : une fanfare de militaires en short kaki s'y promène pour recruter. Le 26 juillet 2004, M6 diffuse des images similaires. Un pan important de cette information concerne également l'ouverture de l'armée aux jeunes en difficulté, déjà évoquée en première partie.

À partir de 2005, les responsables de la Défense interviewés mettent davantage en avant le mouvement et l'aventure qui caractérisent la vie militaire. Mais c'est à partir de 2006 et 2007, avec la campagne « *Armée de terre, bien plus qu'un métier* » que le discours évolue vraiment à la télévision. Le 18 janvier 2007, Patrick Poivre d'Arvor en annonce le lancement. Le colonel Alban Desgrées du Lou, responsable de la communication du recrutement, est filmé lors du tournage du clip à Canjuers. Sans hésitation, il explique que l'armée est engagée à l'extérieur dans des combats, où il est possible de tuer et de se faire tuer. Il précise : cela « *fait partie du métier* », tout en ajoutant : « *Ce n'est pas vendeur, ça fait partie du style de vie. Ce qui est vendeur, c'est l'aventure* ». Il nuance, justifie le fait de ne pas être aussi direct dans les clips de recrutement, mais les mots sont là, qui tranchent avec ceux qui précédaient, parce que l'actualité, sur le terrain afghan, évolue elle aussi. D'autres arguments demeurent cependant bien présents, comme celui de la possibilité de progresser dans la carrière : « *Dans l'armée, chacun a sa chance, l'ascenseur social existe. La moitié de nos officiers sont rentrés comme sous-officiers, la moitié des sous-officiers étaient des hommes du rang* », explique le Général Olivier de Bavinchove, chef du recrutement de l'Armée de Terre sur France 2, le 22 janvier 2007 (20h). La tâche reste cependant ardue, car ce reportage se termine sur ces mots : « *Beaucoup de jeunes préfèrent des postes mieux rémunérés dans le privé* ».

Avec cette question du recrutement, l'armée apparaît donc bien comme une institution qui donne d'elle-même une image parfois équivoque, entre banalisation à l'excès pour attirer le plus grand nombre et exigences de sélection. C'est tout du moins ce qui transparaît à la télévision jusqu'au milieu de la décennie.

L'armée professionnelle, quand le malaise transparaît

À la télévision, deux moments principaux de malaise de l'institution apparaissent : en 2002 et en 2008. Entre les deux, c'est le vide, ou presque : la vie de l'institution n'intéresse pas, soit que les journalistes s'en désintéressent, soit que l'armée elle-même ne cherche pas à mettre sur la place publique les questions qui l'agitent.

En 2001, surviennent les premiers signes avant-coureur : France 3 (« 19.20 Edition nationale », 19h45), le 30 mai 2001, consacre un reportage à ces nouveaux engagés de l'armée professionnelle, à ceux qui, dans l'institution désormais réformée, constituent la masse des militaires du rang et des sous-officiers subalternes, et à une réforme qui les concerne directement. Elise Lucet, la présentatrice, annonce ainsi le sujet : « Dans l'armée, les généraux vont désormais réfléchir à deux fois avant de prononcer la fameuse phrase "C'est un ordre". Le conseil supérieur de la fonction militaire vient en effet d'entériner aujourd'hui les élections de représentants à bulletin secret. Une sorte de syndicat des armées. L'armée espère ainsi se rapprocher du monde civil et garder ses meilleurs éléments ». Le reportage de Pierre Babey met en avant les nouveaux engagés : « Pas question pour eux de se laisser écraser par le système ou la hiérarchie, dit la voix off. Eux, ce sont des engagés volontaires, des soldats certes, mais des professionnels donc des salariés avec des revendications ». Le brigadier Chazal est interviewé : « On nous avait promis des chambres [...] à quatre par piaule, de l'eau chaude tout le temps et tout ce qu'il fallait. Mais vu la vétusté des bâtiments, on n'a pas tout ça ». Vient la question suivante : « Comme tous les salariés, vous avez des revendications ? ». Réponse du brigadier : « Oui, mais on n'a pas trop le droit de les dire ». La voix off reprend : « Le chef a presque le même âge et doit lui aussi adapter son style de commandement ». Le maréchal des logis Perrin témoigne en effet : « Il faut adapter notre pédagogie », « être plus humain », « éviter de gueuler, d'insulter, de donner des claques derrière la tête comme ça se faisait autrefois. Enfin, je n'y étais pas... mais sûrement » ; « Ce sont des salariés mais pas vraiment aux 35 heures ». Le reportage se conclut avec les propos du ministre de la Défense Alain Richard : « Des délégués oui, des syndicats non. Il y a déjà moyen de donner la parole aux militaires sur leurs conditions professionnelles ».

Début 2002, le ministre Alain Richard annonce pour les militaires des trois armées une série de réformes destinées à améliorer leur statut. L'information répond en partie au reportage précédent de France 3 : on ne peut pas traiter des engagés comme des appelés, ils doivent accéder à un mode de vie moins radicalement différent de celui du reste de leurs concitoyens. Comme dans les campagnes de recrutement, on assiste, à l'écran, à une sorte de banalisation de la fonction militaire, censée répondre aux nouveaux besoins de l'armée. Sur TF1, le 14 février 2002, Patrick Poivre d'Arvor annonce : « Le ministre de la Défense a annoncé un train de mesure sociales pour l'armée. Après les manifestations de gendarmes en décembre, c'est désormais toute la grande muette qui est en proie au malaise »¹⁵. Les mots dépeignent une institution bien mal en point. L'expression-cliché de « grande muette » marque cette période, le plus souvent accompagnée du terme « malaise ». Le reportage illustre cette alliance fatale, s'ouvrant sur des images des manifestations de gendarmes des mois précédents : « Aujourd'hui, les femmes de militaires, aviateurs et marins cherchent à se regrouper en association pour relayer la grogne de leurs maris qui sont tenus, en principe, au devoir de réserve ». Des militaires sont interviewés ; ils exigent : « L'armée est professionnelle, qu'on l'assume », et qu'on en tire, donc, des conséquences. Les revendications sont énumérées par la voix off : « Des crédits supplémentaires pour acheter de nouveaux équipements ; aujourd'hui, entre un quart et un tiers du matériel n'est pas en état de marche » et « des compensations financières pour repos non pris, ce qui équivaut comme pour la gendarmerie, à un 13^e mois ». Le coût est estimé à 500 millions d'euros et le ministre doit faire ses annonces à la fin du mois, les militaires et leurs familles représentant 2 millions d'électeurs, précise la voix off.

¹⁵ Au cours de l'année 2001, un mouvement de revendication de gendarmes a eu lieu, auquel le ministre a apporté des réponses.

Le 28 février, le ministre fait effectivement ses annonces, depuis la base d'Istres où il est venu « avec un gros chèque » (France 3, « 19.20 Edition nationale »). Le reportage de France 3 participe à la banalisation de l'image des militaires : Alain Richard est devant les troupes « comme un patron devant ses employés », dit Pierre Babey ; « les salariés bougonnaient, le patron les augmente ». Le gros chèque se compose de RTT, d'indemnités pour congés non pris, d'aides à la mobilité et de diverses mesures. Le tout, dit Pierre Babey, coûtant 433 millions sur deux ans. Les intéressés, interviewés, disent leur contentement bien qu'ils ne sachent « pas très bien d'où vient l'argent ». « En échange, conclut Pierre Babey, Alain Richard siffle la fin de la partie ». La tonalité des reportages sur les autres chaînes n'est guère différente. Sur M6 cependant (dans « Le six minutes »), le malaise continue de transparaître. Le capitaine Michel Bavoil, en civil, de l'Association de défense des droits des militaires est interviewé : « Ce n'est pas uniquement avec de l'argent qu'on va répondre au malaise des armées. Les militaires manquent de considération : ça n'a pas de prix. Il manque aussi des effectifs, donc les militaires ne peuvent pas prendre leurs 45 jours de permission dans l'année ». Au début de la décennie, les militaires manqueraient donc de « considération ». L'image télévisuelle va-t-elle contribuer à leur rendre ? Les choses vont en tout cas changer, même si le malaise demeure comme en témoignent les réformes de 2008. Au passage, en s'affichant face à la caméra en civil, le capitaine Bavoil participe à la banalisation de l'image des militaires.

En 2008 surviennent donc de nouvelles réformes : carte militaire, Livre blanc... Les militaires savent que l'institution va bouger. La télévision – en tout cas avec certaines émissions de débats – anticipe relativement bien les annonces. « C dans l'air » traite du sujet dès le 9 avril avec une émission intitulée : « Sarko dégraisse les mammoths ». Yves Calvi reçoit Christophe Barbier, de L'Express, François Chérèque, de la CFDT, et l'économiste Elie Cohen. Un des reportages, au cours de l'émission, évoque la réforme de la carte militaire et les réductions d'effectif prévues, même si elles ne sont quasiment pas traitées par les débats en plateau. La voix off annonce : « Il y aura 35 000 soldats en moins en France d'ici 2014 selon un pré-rapport, en attendant le livre blanc sur la question ». Les caméras se sont rendues au régiment de Dieuze, en Moselle, où 1 000 habitants sur les 4 000 sont des militaires. Sur France 2, le 24 juillet 2008, à 20h, la nouvelle carte militaire est révélée : elle est « sévèrement amputée ; 83 sites vont disparaître, 33 vont déménager ». Le chef d'État-major de l'Armée de l'Air s'est rendu sur la BA de Cambrai, qui doit être fermée. Dans son discours aux troupes, il avoue : « Je crois que c'est la première fois que je viens ici le cœur aussi serré ». Le reportage fournit tous les chiffres de la réforme et diffuse des extraits du discours de François Fillon : « Le rôle de l'armée n'est pas l'aménagement du territoire », a insisté le premier ministre. Le général Elrick Irastorza, chef d'État-major de l'Armée de Terre, affirme : « On me demande de faire moins avec moins donc on devrait y arriver ». Les maires de villes concernés (Bitch, Arras, Commercy...) témoignent de leur grande colère face à la réforme.

Le second angle utilisé est celui de la crise d'entretien et de renouvellement des matériels. Le sujet n'est que balbutiant avant l'été 2008 que nous choisissons comme césure, avec l'embuscade d'Uzbin en août. France 3, le 22 juin (« 19.20 Edition nationale »), profite cependant du déplacement d'Hervé Morin à Dax pour expliquer les réformes à venir et s'interroger sur les moyens alloués au matériel. À Dax, se trouve l'école de l'ALAT. Pour former ses élèves, l'école louera désormais des hélicoptères à une société privée pour économiser un coût substantiel d'entretien et de personnel : « 59 salariés privés remplaceront 132 personnels de la Défense ». L'image n'est guère flatteuse pour l'armée : ainsi donc, dans une société privée, 59 salariés font le même travail que 132 militaires...

Quelques jours plus tard, ce malaise qui transparaît à la télévision depuis quelques semaines devient explicite à l'écran lorsque survient l'accident de Carcassonne.

Carcassonne : l'armée mise en cause

Sur France 2, 20h, le 26 juin 2008, dès l'ouverture du journal, la présentatrice annonce une « information incroyable » : des balles réelles ont été utilisées lors d'une démonstration publique à Carcassonne à l'occasion des journées portes ouvertes du 3^e RPIMA. Le préfet de l'Aude est interviewé : « L'un des militaires a utilisé des balles de tirs réelles. Il a fait 16 victimes. Parmi ces 16 victimes, il y a 4 enfants. Et parmi ces 16 victimes, il n'y a qu'un seul militaire et 15 civils. Il y a deux pronostics vitaux engagés, dont un enfant, et pour l'enfant le pronostic est vraiment très difficile ». Ces informations sont répétées d'une chaîne à l'autre. La manière dont le préfet expose ce bilan a un

impact tout particulier car il insiste d'une part sur les enfants, ce qui est bien légitime, et d'autre part sur le fait que l'inconséquence d'un militaire blesse essentiellement des civils.

Lors de ce journal sur France 2, tous les ingrédients de la polémique sont déjà présents. « *La thèse qui prédomine, c'est qu'il y a eu erreur* », et c'est effectivement ce que l'enquête confirmera. Le militaire fautif est en garde-à-vue, entendu par la police judiciaire et l'enquête est déclenchée. Une vidéo amateur de la scène montre l'incroyable déroulement des événements. La réaction du président de la République est immédiate, explique la présentatrice : « *Nicolas Sarkozy affirme qu'il tirera des conséquences exemplaires de cet accident* ». Il est question d'un film tourné par le régiment pendant la démonstration, « *fourni à la justice* », d'après une information du début du journal et « *saisi par la justice* » d'après une autre, en fin de journal. Pour conclure le sujet, des images montrant des parachutistes partant en manœuvre. La voix off explique : « *Ce régiment d'infanterie est une unité de combat ; l'un des ses premiers chefs fut le général Bigeard. Ses terrains d'opération : les plus durs, Rwanda, Bosnie, Kosovo* ». Ce ne sont donc pas des soldats ordinaires mais bien ceux d'une unité d'élite, ceux que l'on envoie sur les terrains « durs », les héritiers de Bigeard... un héros pour certains, mais pour d'autres un combattant de la guerre d'Algérie dont la mémoire est porteuse de traumatisme.

Les premières informations sont très dures pour l'image de l'institution. Elles ne diffèrent guère d'une chaîne à l'autre. Sur TF1, le colonel Benoît Royal, porte-parole du SIRPA est interviewé par téléphone et livre les éléments officiels de communication : « *Ce que l'on peut dire ce soir, dans l'état de nos informations, c'est qu'à l'occasion d'une démonstration, à l'occasion des portes ouvertes du 3^e RPIMA, pendant la sixième démonstration de la journée – les cinq premières s'étaient parfaitement bien déroulées – le groupe commando parachutiste qui effectuait une simulation de libération d'otages a effectué sa démonstration, et à ce moment-là, les tirs à blanc se sont trouvés être des balles réelles pour une raison totalement inconnue. Et donc la foule autour et quelques militaires se sont retrouvés touchés par les balles, ce qui fait que nous avons ce bilan de 15 blessés dont trois graves* ». Acte criminel ou pas ? « *C'est difficile de parler d'acte criminel* ». Il exprime son « *incompréhension et [sa] perplexité parce que c'est le type d'incident qui ne peut pas arriver au regard de toutes les mesures de sécurité que l'on met en œuvre* ». Existence donc de deux possibilités : « *une succession de dysfonctionnements assez inimaginables mais toujours possibles, mais on n'écarte pas la possibilité d'une malveillance* ».

Dès le lendemain, la thèse de l'accident est confirmée. Le procureur lui-même est interviewé sur France 3 (« 19.20 ») et indique : « *C'est un acte non prémédité, une grosse imprudence mais il n'y avait pas de volonté de nuire* ». Dès le lendemain aussi, la perspective plus générale des réformes qui touchent l'armée arrive à l'écran, toujours sur France 3, où un reportage donne la parole aux habitants de Carcassonne qui témoignent de leur attachement au 3^e RPIMA et de leur crainte de le voir quitter la ville dans le cadre des restructurations annoncées par Nicolas Sarkozy. Sur Canal Plus, l'angle est différent : le sous-titre de la séquence consacrée au sujet est : « *L'armée fatale* ». Le journal du soir s'ouvre sur la déclaration de Nicolas Sarkozy : « *Tout ça traduit beaucoup de négligence. Chacun doit assumer ses responsabilités, ça ne peut pas rester sans conséquence* ». En visite à l'hôpital de Carcassonne, il déclare : « *Il y a des enfants, il y a des femmes, le bilan est beaucoup trop lourd pour se contenter de dire que c'est la fatalité. Il y a eu des négligences, elles doivent être sanctionnées* ». Dans ce journal, l'attitude transparente de l'institution se dessine, annonçant ce qu'elle va être tout au long des jours qui suivent : une enquête militaire, en interne, est ouverte, qui double la procédure judiciaire. France 2 insiste également sur cette information (20h) : l'enquête a été confiée « *à un général* », apprend-on, « *signe de l'importance donnée à cette affaire* ». Au deuxième jour, donc, l'image de l'institution s'améliore. Le militaire lui-même assume ses actes. Le 1^{er} juillet, sur TF1 (20h) son avocat raconte : il assume ses actes et estime que « *son avenir professionnel et judiciaire n'a guère d'importance, que ce qui compte, ce sont les blessés* ».

Durant les jours qui suivent, le traitement de l'information à la télévision ne varie guère. À chaque fois, le bilan dramatique de l'accident est rappelé, les images rediffusées, mais la réaction de l'institution apparaît également. Ce qui dégrade le plus l'image de l'armée à l'écran, outre l'accident lui-même, c'est en fait la parole du chef de l'État qui réclame des sanctions et dont on répercute jour après jour les citations. Le 1^{er} juillet, l'information tombe et toutes les chaînes en parlent dans leur journal du soir : le général Cuhe, chef d'État-major de l'Armée de Terre démissionne. « *Sans rendre hommage au général, l'Élysée annonce que sa démission a été acceptée* », apprend-on sur France 3

(« 19.20 Edition nationale ») ; pourtant, explique la voix *off*, le général Cuche était « *responsable et respecté* », il avait servi au Kosovo, avait été nommé par Jacques Chirac. Le 2 juillet, sur France 2 (20h), la rumeur court ; Nicolas Sarkozy aurait dit aux militaires : « *Vous êtes des amateurs* ». Un nouveau CEMAT est nommé : le général Elrick Irastorza.

Au fil des jours, la télévision montre un contexte général de crise de l'institution qui dépasse le seul accident de Carcassonne. Sur France 2, le 1^{er} juillet, est évoquée l'inquiétude des militaires face aux restructurations annoncées par Nicolas Sarkozy. Le 2 juillet, sur TF1 (20h), Paul Quiles, responsable national auprès du premier secrétaire du Parti Socialiste, chargé des questions de stratégie et de défense, est interviewé : « *Le chef des armées devrait garder tout son sang froid* » et il précise que le général Cuche s'inquiétait justement de la paupérisation des armées. Le même jour sur France 2, David Pujadas lance ainsi le sujet : « *La démission hier du général Cuche prend une dimension politique, certains parlent de crise de confiance* ». Le reportage se conclut sur la crainte de l'Armée de Terre de perdre 17% de ses effectifs.

Ce jour-là, « *C dans l'air* », sur France 5, est consacré exclusivement au sujet. Thierry Guerrier y reçoit le général Christian Baptiste, porte-parole adjoint du Ministère de la Défense, Pierre Servent, présenté comme expert et réserviste, le général Vincent Lanata, ancien chef d'État-major de l'Armée de l'Air de 1991 à 1994, Jean-Dominique Merchet, expert des questions de Défense à *Libération* et Jean Guisnel, qui occupe les mêmes fonctions au *Point*. L'essentiel de l'émission se concentre sur l'accident de Carcassonne. Le général Baptiste porte, avec habileté, la parole de l'institution. La démission du général Cuche n'est pas liée, explique-t-il, à un contexte politique, « *c'est d'abord et avant tout un geste de responsabilité* ». L'enquête militaire avance : « *très vite, des réponses seront données* ». Le général Lanata renchérit : « *L'accident est quand même particulièrement grave [...] Il semble qu'il y ait quelque chose qui touche à la chaîne de commandement, la décision du général Cuche s'explique ainsi* ».

L'erreur est décortiquée, reportage à l'appui, mais tous font la part des choses. Pierre Servent vient à la rescousse de la réputation du régiment en réponse à une question SMS qui évoque l'éventuelle incompétence de ces militaires : « *C'est un régiment qui s'est illustré notamment au Tchad dans l'extraction de ressortissants, [...] un régiment brillant et plutôt humble* » alors que « *ses états de service sont remarquables, [...] un régiment déjà professionnalisé ou semi-professionnalisé avant 97* ». Il y a eu, dit-il, « *un enchaînement diabolique d'erreurs et, là où normalement les garde-fous techniques doivent fonctionner, ça n'a pas fonctionné [...] Quand vous avez à faire à de très grands professionnels, comme vous avez l'impression de dominer le sujet, vous pensez pouvoir vous affranchir de règles de sécurité* ». Le général Baptiste renchérit : « *J'ai commandé dans le régiment frère, 8^e RPIMA* » ; il évoque la « *typologie particulière* » de ce type de commandos, composés de « *gens expérimentés* », d'un « *personnel sélectionné* », d'hommes « *attachants, très professionnels mais qui doivent comme tout un chacun respecter les règles de sécurité* ». Il ajoute : « *J'ai été estomaqué [...] parce que 17 citoyens français sont touchés* » ; c'est quelque chose, conclut-il, « *d'inadmissible* ». Jean Guisnel et Jean-Dominique Merchet en remettent encore sur ce thème mais se demandent aussi si les démonstrations font vraiment partie du travail de ces hommes...

Arrive ainsi le sujet de la crise de l'institution. Car si les démonstrations sont aussi nombreuses, c'est qu'il faut établir un lien nouveau avec la nation, le service militaire n'existant plus, expliquent les experts, toujours dans « *C dans l'air* », ce jour-là. La relation entre le chef de l'État et l'armée suscite le débat. Il faut dire que Thierry Guerrier a introduit l'émission par ces mots : « *Sérieux malaise dans l'armée en France. Après cette fusillade dramatique à Carcassonne, il y a ce geste exceptionnel, la démission hier du chef d'État-major de l'Armée de Terre, le général Cuche, qui porte le chapeau, et l'on parle du coup d'un divorce éventuel entre l'armée et le président de la République qui avait demandé des sanctions* ». Au tout début de l'émission, Jean Guisnel, lui aussi, a qualifié l'accident de Carcassonne de « *goutte d'eau qui fait déborder le vase* », avant que Jean-Dominique Merchet n'évoque « *l'acharnement de la part de Nicolas Sarkozy* », la « *volonté d'en faire un paquet sur cette histoire alors qu'il n'en fait pas autant pour les bavures de la police* ». Plus tard, celui-ci parle encore d'un « *antimilitarisme de droite* », d'une « *incompréhension culturelle entre une droite sarkozienne proche des milieux d'affaires et l'armée* ».

À la fin de l'émission, les inquiétudes des militaires face aux réformes à venir sont explicitement au cœur du débat. Fait alors irruption l'affaire « *Surcouf* », pourtant peu traitée à la télévision, par le biais d'une question SMS. « *Surcouf* », c'est un groupe d'officiers généraux et supérieurs des trois armées, anonymes, qui a publiquement réagi

par voie de presse le 17 juin à la parution annoncée du nouveau *Livre blanc*¹⁶. Le général Baptiste minore l'affaire : « *S'ils étaient vraiment des officiers généraux, ils seraient dans une entreprise des cadres de direction. Dans une entreprise, quand le cap est donné, on suit [...] Ils disent que les choix sont mauvais mais ils n'en font aucun car ils veulent juste plus de moyens [...] Quand on n'est pas en responsabilité, on théorise ; quand on est en responsabilité, on fait des choix* ». Le général Lanata lui aussi déplore ce type d'action. Pierre Servent évoque alors la question de l'expression des militaires. Le général Baptiste conclut sur le soutien de la nation à son armée : d'après les enquêtes d'opinion, 9 Français sur 10 en ont une bonne image. Ça ne doit pas occulter les attentes légitimes, précise-t-il, mais « *ça va se régler* ».

L'« affaire Carcassonne » continue d'être traitée à la télévision. D'autant que, le 5 juillet, de nouvelles sanctions sont prises. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, annonce la suspension de cinq officiers en attendant les résultats de l'enquête et la dissolution des deux groupes de commandos concernés. Sur France 2, à 20h, le colonel Benoît Royal explique : « *Quand on est commando, on doit encore plus s'attacher à respecter le règlement car les missions sont périlleuses et complexes* ». Hervé Morin précise que ces décisions « *n'altèrent en aucune façon le haut niveau de confiance et la considération qu' [il] porte à l'ensemble de l'armée de terre* ». Dans les rues de Carcassonne, les réactions sont mitigées : après tout, c'était un accident... Sur France 3, le colonel Benoît Royal affirme que les compétences des commandos dissous seront sauvegardées : des groupes nouveaux seront reconstitués sur de nouvelles bases.

Le 15 juillet, TF1 consacre un reportage aux blessés de Carcassonne, particulièrement au petit Gabriel, de trois ans, blessé. Cinq personnes sont toujours hospitalisées. Hormis cet épisode, l'affaire semble se tasser au cours de l'été. À la rentrée, le 10 septembre, elle connaît un ultime sursaut : France Info révèle de « *graves dysfonctionnements* » lors des journées portes ouvertes de Carcassonne, annonce Audrey Pulvar sur France 3 (« *19.20 Edition nationale* ») : « *Le règlement, apparemment, était souvent bafoué dans cette caserne* ». Le colonel Benoît Royal, présenté comme conseiller communication du CEMAT, est à nouveau interviewé : « *Les procédures concernant les munitions n'ont pas été respectées au sein de ce groupe de commandos parachutistes. Les éléments de l'enquête l'ont très rapidement constaté. Donc ce qui est dit aujourd'hui ne fait que confirmer ce que nous avons toujours dit. C'est bien la raison pour laquelle dès que ces dysfonctionnements ont été constatés, le ministre de la Défense a pris la décision de dissoudre ces deux groupes de commandos parachutistes* ». L'information est traitée de la même manière sur les autres chaînes de télévision.

Finalement, avec l'affaire de Carcassonne, c'est le malaise de l'armée qui envahit les écrans. L'accident délie les bouches, attire les caméras sur ces hommes en kaki qui ne cherchent pas la lumière des projecteurs. L'institution prend ses responsabilités : à la télévision, la ligne de communication est claire, les sanctions tombent. Plus que de l'image des militaires, c'est de celle de la relation entre le politique et l'armée qu'il est question et du désamour dont cette dernière serait l'objet de la part du chef de l'État. Au cours de l'été, les caméras se détournent du sujet. France 5 consacre cependant encore deux émissions aux réformes qui touchent l'armée. Le malaise – réel ou supposé – y est décortiqué.

Juillet 2008, une armée en crise

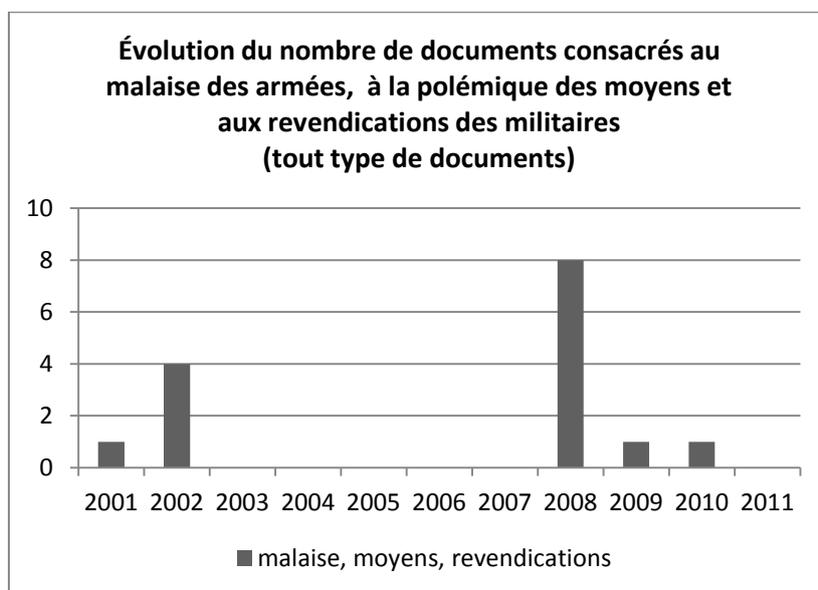
Deux émissions « *C dans l'air* » viennent encore aborder le sujet en juillet. La première, le 14, prend la fête nationale comme prétexte et titre « *14 juillet : Sarko vainqueur d'étape* ». Thierry Guerrier reçoit Christophe Barbier, de *L'Express*, Jean Guisnel, du *Point*, Pascal Bonniface, de l'IRIS et Frédéric Encel, de l'Institut français de Géopolitique. La seconde, le 19 juillet, est intitulée « *Casernes : à vendre !* ». Le même Thierry Guerrier invite Jean-Dominique Merchet, de *Libération*, le général Jean-Vincent Brisset, ancien de l'Armée de l'Air, expert questions géostratégiques à l'IRIS, Frédéric Pons, rédacteur en chef à *Valeurs actuelles* et officier de réserve, et Yves Boyer, de la Fondation pour la recherche stratégique.

¹⁶ Par une tribune parue le 18 juin 2008 dans *Le Figaro*.

Au cours de la première émission, un reportage est diffusé sur le moral des armées. Claude Fogeron, adjudant au 40^e Régiment d'artillerie témoigne, sur les Champs-Élysées, avant le défilé du 14 juillet. A-t-il le blues ? « *Non, on ne peut pas dire ça. Il y a des périodes difficiles, d'autres plus simples, la vie continue* ». Pascal Rungette, lui aussi adjudant dans le même régiment tente de se rassurer : « *On est souvent dehors, on a beaucoup de missions, des fois on se demande si réellement... Là je pense que, en ce moment, on a du soutien* ». La voix off précise en effet : « *Dans un texte adressé à chacun des militaires, le président Sarkozy a renouvelé sa confiance dans les capacités des soldats* ». Mais Frédéric Pons, présenté comme président de l'Association des journalistes de Défense, est à son tour interviewé ; lui montre des piles de lettres reçues exprimant le « *désarroi* » des militaires, « *leur écoeurement, leurs blessures, leur malaise* ». Le reportage montre ensuite l'« *opération réconfort* » de l'après-midi même, lorsque les militaires sont allés à la rencontre des Parisiens. Le colonel Patrick Lefebvre conclut face à la caméra, évoquant les réformes en cours : « *On est comme les Français, on n'est plus dans la logique d'un seul métier pour toute une vie. Là on précipite un peu les choses, le ministre s'emploie pour que ce soit fait dans meilleures conditions* ». De l'ensemble, se dégage une impression plus que mitigée. De retour sur le plateau, une question SMS provoque un long débat entre les invités sur la possibilité des militaires de s'exprimer, la marge dont ils disposent, à utiliser habilement sous peine de sanction. Et inévitablement, revient l'épisode de Carcassonne : « *Le général Cuche a eu raison de présenter sa démission, et si Sarkozy n'avait pas eu besoin d'affirmer son autorité, il l'aurait refusée. Cette affaire a été gérée en dépit du bon sens* ». Ce jour-là, c'est une fois de plus le malaise des militaires qui s'affiche à l'écran, y compris par la voix des journalistes.

La seconde émission est finalement moins centrée sur les militaires eux-mêmes et davantage sur les débats politiques autour de la réforme de la carte des casernes et autour des nouvelles orientations stratégiques du Livre Blanc. Quelques débats dérivent cependant et mettent en avant la délicate question de l'état du matériel, de l'utilité discutée des chars Leclerc et de l'état du budget de la Défense. Ce ne sont que des prémices, car cette polémique-là va exploser après l'embuscade d'Uzbin d'août 2008.

L'année 2008 constitue bien le moment où la télévision évoque le plus ce malaise au sein de l'institution. Le graphique suivant met en avant ce pic qui englobe à la fois les débats du premier semestre 2008 et ceux qui vont suivre l'embuscade d'Uzbin, en août.



■ CHAPITRE 3 : LE RETOUR DU COMBATTANT À L'ÉCRAN

Le 18 août 2008, en Afghanistan, 10 soldats français sont tués dans une embuscade dans la vallée d'Uzbin ; 8 appartiennent au 8^e RPIMA de Castres, un autre au 2^e REP (Calvi) et le dernier au Régiment de marche du Tchad (RMT) de Noyon ; 21 autres sont blessés. Nous l'avons vu, à la télévision, l'armée apparaît comme une institution en crise. En pleine langueur de l'été, l'information fait irruption avec une grande brutalité. À Bouaké, en Côte d'Ivoire, en novembre 2004, il y avait eu 9 morts et c'était déjà un choc, mais la tonalité de l'information était différente : les militaires de Bouaké avaient été bombardés, sans que rien ne puisse les prévenir du danger, avait raconté la télévision. Ceux d'Uzbin portaient les armes, ils étaient équipés, préparés ; depuis plusieurs mois déjà, la donne a changé sur le terrain mais la télévision n'a quasiment rien dit de l'évolution de l'engagement français en Afghanistan. L'information de l'envoi de renforts a été donnée, quelques journaux télévisés ont parlé du transfert de la Kapisa-Surobi sous commandement français, mais qu'a-t-on dit et montré de la tâche des militaires sur ces nouveaux terrains ? Rien, ou presque. La menace, souvent évoquée, est demeurée théorique pendant de longs mois. Dans le traitement télévisuel de l'actualité militaire, Uzbin marque bien un tournant. La manière même dont cet événement est montré et décortiqué à l'écran modifie fortement l'image des soldats français.

1. Août 2008 : la tragédie, la polémique

Avec Uzbin, deux trames de récit s'entremêlent à la télévision : celle de la tragédie puis celle de la polémique. Dans un premier temps, c'est d'abord la sidération qui envahit l'écran, l'incompréhension face à l'événement. Peu à peu, se mettent en place tous les éléments d'un récit tragique. Chacun y joue son rôle, bien involontairement. Parents et familles des défunts, survivants, chefs – hauts gradés et moins gradés – politiques, anonymes... Tous apparaissent à l'écran, tissant une histoire qui, peu à peu, crée la polémique. Dans le petit écran, les questions surgissent et le temps de la télévision appelle des réponses aussi rapides que le défilement des journaux télévisés et leur exigence d'informations nouvelles.

L'événement : dix morts, le début de la polémique

Dans tous les journaux télévisés, au soir du 19 août, la première information est celle-ci. Sur France 2, l'information par la présentatrice est factuelle : « 10 morts et 21 blessés dans une embuscade qui a duré toute la nuit dernière [...] Un important chef de la rébellion aurait aussi péri ». Sur TF1, Harry Roselmack est aux commandes du journal télévisé : « Cela faisait 25 ans que l'armée française n'avait pas subi de pertes aussi lourdes : 10 morts et 21 blessés ». Les comparaisons historiques tombent : sur Arte, c'est le souvenir de l'attentat du Drakkar, au Liban, en 1983, et ses 53 morts, qui est sollicité ; sur M6, « c'est le plus lourd bilan depuis la guerre d'Algérie ».

Le traitement immédiat, le 19 août, ne présente finalement, dans sa globalité, rien de très extraordinaire. Les deux chaînes principales, TF1 et France 2, construisent leur information de manière assez similaire. Les faits sont indiqués, par la voix des journalistes mais aussi par celle de l'institution. Sur TF1 sont diffusés des extraits de la conférence de presse du jour même tenue par le ministre de la Défense Hervé Morin, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants Jean-Marie Bockel et le chef d'État-major des Armées, le général Jean-Louis Georgelin. Ce dernier délivre la première version de l'institution : « C'est au moment où nos éléments prenaient pieds sur le col que les Talibans ont frappé. Il y a eu 9 morts dès les premiers instants », puis les combats ont duré « jusqu'à la tombée de la nuit », et « ce matin, un dixième soldat français est décédé dans l'accident de son véhicule blindé tombé dans le ravin ». Hervé Morin rappelle « la détermination » de la France dans son combat sur ce terrain lointain. La voix *off* rappelle ensuite le bilan : « Depuis fin 2001, 24 soldats français sont morts dans des accidents, des opérations militaires ou des attentats » et « près de 200 soldats ont été tués en Afghanistan depuis début 2008 ». Harry Roselmack annonce ensuite un reportage qui, si l'on peut dire trivialement, tombe à brûle pour point : les équipes de TF1 étaient en compagnie du 8^e RPIMA en Afghanistan deux semaines avant l'embuscade tragique. « C'était le 7 août 2008 » : les soldats sécurisent un village lorsque

surviennent des « *tirs nourris* », « *les soldats français sont pris en tenaille* », après une heure quinze d'échanges de tirs, « *les renforts tirent un missile sur la position des Talibans* ». « *Ce jour-là, il n'y a aucun blessé. Ceux-là ont eu de la chance* », conclut la voix *off*. À l'image, tout correspond au texte, la caméra tangué lorsque les tirs surviennent. Puis, viennent les éléments d'information sur le contexte général de l'engagement français en Afghanistan, et les caméras se rendent à Castres, montrent les drapeaux en berne, la voix *off* évoque la cellule de soutien mise en place pour les « *familles des victimes* ». Des bouquets de fleurs ont été déposés devant la caserne, ils apparaissent à l'image. La voix *off* évoque « *les visages fermés des soldats* ». Le député UMP du Tarn, Philippe Folliot, parle de « *traumatisme* ». Jean-Marie Bockel, venu sur place, « *a coupé court à la polémique sur l'état de préparation des soldats* ». Le lieutenant-colonel Meillant, chef de corps en second du 8^e RPIMA, parle de sa « *grande tristesse* ». « *Comme chaque jour, poursuit la voix off, on descend les couleurs mais la plaque "Le 8^e RIMA à ses morts" prend tout son sens. Jeudi prochain aux Invalides, ces soldats porteront les 8 cercueils de leurs frères d'armes* ».

Sur France 2, le traitement ne diffère guère, même si la conférence de presse n'est pas montrée. À Castres, les caméras de la chaîne montrent la même émotion, interviewant en sus des anonymes, des commerçants, qui témoignent de leur peine, le tenancier d'un bar qui se souvient que certains étaient ses clients, et des amis des défunts qui expriment leur révolte : « *Ils ont 19 ou 20 ans* », dit une jeune fille. Les images du terrain, sur France 2, sont moins directement liées à l'actualité : les équipes de la chaîne ont accompagné des soldats du 1^{er} RCP quelques mois auparavant. Aucun combat à l'image, juste une patrouille sans anicroche dans Kaboul, La voix *off* essaie cependant de montrer que la mission était risquée : c'est un « *quartier réputé pour ses actions criminelles et terroristes* ».

Dans ces deux journaux télévisés les plus regardés, sourdent déjà des éléments de polémique. Le jeune âge des militaires morts au combat est évoqué et Jean-Marie Bockel, à Castres, doit « *couper court à la polémique* » sur l'entraînement des soldats. Sur M6, l'âge des soldats est également évoqué par une habitante de Castres : « *Ça me choque que ces jeunes se soient fait tuer* ». Enfin, les mots qu'emploient par moment les journalistes sont-ils appropriés lorsqu'ils parlent de « *victimes* » à propos des soldats morts au combat ? Il faudrait alors définir de qui ou de quoi ils sont les victimes.

L'État-major perçoit-il déjà le risque de polémique ? En tout cas, le général Georgelin semble vouloir donner la version la plus précise des événements lors de la conférence de presse dont l'extrait le plus large est diffusé sur France 3 (« *19.20 Edition nationale* ») : « *C'était une vraie embuscade bien montée, puisque il y a d'abord eu un bouchon d'arrêt qui s'en est pris à l'élément de tête et qui a sonné et tué instantanément 9 soldats et neutralisé les 22 éléments qui constituaient cet élément de tête, pendant que simultanément la base d'appui était à son tour prise à partie* ». Hervé Morin ajoute : « *Cette patrouille franco-afghane a été attaquée par une centaine de Talibans. Parmi eux, il y avait peut-être un chef taliban important* ». La voix *off* fournit d'autres éléments : « *Les combats ont duré une partie de la nuit. Les Français ont bénéficié d'un appui aérien. Le bilan côté Talibans est de 30 morts et 30 blessés* ». Une des conclusions données est que ce sont de « *véritables opérations de guerre qui ont fait hier 10 morts français* ».

Le lendemain, 20 août, le dessin de la polémique à venir se confirme. Sur France 2, une partie importante du journal de 20h est consacré à nouveau à l'événement, construite autour de trois reportages sur le voyage de Nicolas Sarkozy à Kaboul, sur l'émotion à Castres, et sur l'arrivée des cercueils à Orly, suivis d'une longue interview en plateau du général Elrick Irastorza, chef d'État-major de l'Armée de Terre. La visite de Nicolas Sarkozy donne l'occasion de revenir sur les événements qui ont touché « *les fameux bérets rouges du 8^e RPIMA* », dont on avait rappelé la veille sur M6 le glorieux passé indochinois. La voix *off* du reporter revient sur leur âge : « *La plupart d'entre eux avaient 20 ans* ». Nicolas Sarkozy, à Kaboul, assume sa politique : « *Je vous le dis en conscience, si c'était à refaire, je le referai. Pas la patrouille, pas le même enchaînement des événements, mais le choix qui m'a amené à confirmer la décision de mes prédécesseurs* ». La solennité s'installe avec la minute de silence. Puis, un parachutiste est interviewé : « *Ponctuellement, le moral est ce qu'il est quand on perd au combat dix compagnons, mais le moral on va le retrouver très vite, parce qu'il faut rebondir, que l'ennemi est toujours présent, que la mission est toujours là* ». L'envoyé spécial, interviewé à distance, renforce l'image d'une armée opérationnelle et prête à affronter les réalités du combat : « *Ils sont jeunes mais ce sont néanmoins des soldats aguerris, la plupart ont déjà combattu à l'étranger, ce sont de vrais guerriers* » ; mais les mots qui viennent juste après ont à nouveau une tonalité compassionnelle : les soldats sont

encore sous le choc du « *traumatisme* », rien de tel n'était survenu « *depuis la guerre d'Algérie* », « *la plaie est encore ouverte mais Nicolas Sarkozy a tenté de guérir le sentiment d'humiliation* ». À Kaboul donc, il y a bien ce mouvement de balancier qui va perdurer plusieurs semaines entre une version combattante et rationnelle assumée et une version plus compassionnelle.

À Castres, le mouvement est le même : la famille du sergent-chef Sébastien Deveze est interviewée. La voix *off* précise : « *Il avait une petite fille et un fils* ». Au deuxième jour du récit donc, entrent en scène les familles des soldats défunts. Même si rien de plus n'est dit, l'image de la famille, des enfants orphelins, de l'épouse éplorée, de la mère privée de son enfant suffit à alimenter le discours compassionnel. Ici, l'épouse, Sandrine, apporte pourtant une note différente en précisant : « *Il avait toujours aimé son métier, il s'est toujours donné à fond, s'est battu et a eu une grande carrière* ». Elle ne remet donc pas en cause l'engagement de son époux, mais à l'écran, c'est une jeune veuve que le téléspectateur voit s'exprimer. Cette image est renforcée par l'interview suivante, celle de Stéphanie Brizolier, sœur d'un soldat qui se bat en Afghanistan : « *Qu'ils les laissent se battre entre eux et qu'ils me rendent mon petit frère* », s'exclame-t-elle. À Orly, Joël Le Pahun, père de Julien, un des soldats tués, est interviewé pour la première fois. C'est lui qui revêtira ensuite le rôle informel de porte-parole des familles. De son fils, la voix *off* dit : « *Il aurait dû avoir 20 ans aujourd'hui* ». Joël Le Pahun ouvre clairement la polémique : « *Je l'ai eu au téléphone le vendredi qui précédait, il avait fait une opération dans un corridor, il a dit que ses supérieurs avaient dit au retour : "S'il y avait eu les Talibans, on serait mort". Pourquoi on ne fera pas revenir mon fils ? Il ne faut pas que d'autres enfants aillent se faire tuer* ». Les deux points principaux des débats à venir sont posés : la tragédie aurait pu être évitée et la décision d'envoyer se battre là-bas des « *enfants* » est illégitime.

L'interview du général Irastorza qui vient ensuite en plateau – et dont nous ne livrons ici que quelques extraits représentatifs – peut-elle, par des mots seulement, contrebalancer la vague d'émotion qui commence à submerger le petit écran ? Le général commence par là et affirme « *partager la charge émotionnelle du pays, de Castres et de [son] ancien régiment, le 8^e RPIMA* ». Sont ensuite abordés tous les points de la polémique naissante. Les soldats étaient-ils suffisamment préparés ? Oui, « *le niveau préparation et d'équipement correspond à ce que nous devons leur fournir au regard de la mission* ». N'y a-t-il pas des soldats qui ont survécu au début de l'embuscade et sont morts ensuite, alors que les combats duraient ? La rumeur court et à ceci, le général ne répond pas vraiment : « *Il y a une charge émotionnelle qui conduit chacun à raconter sa vérité et à rendre compte de ce qu'il a ressenti et de son vécu, ce qui est largement compréhensible. J'ai rencontré les blessés, chacun m'a confié sa part de vécu, avec beaucoup d'intensité, en particulier de ce qu'ils attendaient de l'engagement opérationnel dont ils n'avaient pas forcément mesuré la violence. Quand nous suivons les opérations, nous enregistrons tous les comptes-rendus qui ont été faits au fur et à mesure donc nous avons une chronologie détaillée de toutes les phases de l'engagement. Donc il y a un retour d'expérience à boucle courte – rapide – puis un autre un peu plus long qui nous permet de tirer des leçons* ». Y a-t-il eu des anomalies ? Les renforts n'ont-ils pas tardé à venir ? Des tirs fratricides ont-ils eu lieu ? « *Dès que le premier incident a été déclenché, la première section de réaction rapide est partie 25 minutes après, le temps qu'elle arrive et se déploie... La seconde est partie une heure après. Quand on est au feu, la référence au temps n'est plus la même* ». N'a-t-il pas manqué une reconnaissance aérienne avant la patrouille ? « *La mission est dangereuse mais si, à chaque fois que vous sortez de votre base, vous vous faites éclairer par des avions ou des hélicoptères, il est clair que ce type de mission va devenir hors de portée. L'engagement tel qu'il a été conçu, c'était d'effectuer une patrouille de contrôle de zone pour s'approprier ce secteur. Arrivé à proximité de ce col, le chef de section a jugé opportun, comme nous le faisons dans l'infanterie, de descendre et de mener une opération à pieds de reconnaissance du col pour ne pas exposer les véhicules et la section à bord des véhicules où les hommes peuvent être plus vulnérables* ».

À ce stade de l'interview, est diffusé un reportage sur la complexité tribale et guerrière de l'Afghanistan qui se conclut sur ces mots : « *3 000 Français sont pris dans cet étau. Ceux qui montrent de l'amitié peuvent se retourner quelques heures plus tard contre les étrangers. Plus de 180 soldats ont été tués en Afghanistan depuis le début de l'année* ».

En plateau, l'interview se termine sur la difficulté du combat : « *Des objectifs clairs ont été réaffirmés par le président de la République. L'Afghanistan doit sortir vainqueur. Notre mission, c'est de remettre l'ANA en selle et de lui permettre de gérer ses problèmes et les problèmes afghans. Il est clair que nous devons poursuivre cet effort, que nous devons le poursuivre avec prudence, avec professionnalisme et avec conviction* ». La victoire est-elle possible ? « *Je*

crois que dans les principes de la guerre, du maréchal Foch, on a vu pendant longtemps quelque chose de typiquement occidental. Tout ça reste applicable partout sur la planète. Quelque soit la bande, des Talibans, ils sont capables à un moment de concentrer leurs forces pour frapper, et exploiter ça surtout à des fins médiatiques. Je crois que c'est ce qui vient de se passer ».

À plusieurs reprises, donc, les réponses ne correspondent pas aux questions. L'institution laisse comprendre sans le dire explicitement qu'elle a besoin de temps pour connaître la vérité des faits et faire le tri entre le dicible et l'indicible. Ce temps, la télévision ne le lui laisse pas. Face à des familles en pleurs, se trouve en plateau un général en uniforme, qui dit partager l'émotion générale mais ne peut rivaliser avec l'image des larmes des pères, mères, épouses et enfants.

Le même jour (20 août), l'émission « *C dans l'air* » est consacrée au même sujet. Thierry Guerrier reçoit Pascal Boniface, de l'IRIS, Christophe Barbier, de *L'Express*, Antoine Sfeir, des *Cahiers de l'Orient*, Jean Dominique Merchet, de *Libération*, et le colonel Christophe de Saint-Chamas, membre du CPCO auprès du CEMA. L'officier porte donc la parole de l'institution. Sur un certain nombre de faits, il est beaucoup plus affirmatif que le général Irastorza : il y a eu renforts dès la première heure de combat, des hélicoptères américains sont venus rapidement mais la configuration du terrain ne leur permettait pas de se poser, les avions de chasse – arrivés eux aussi assez vite – n'ont pu tirer à cause de l'imbrication des combats, il n'y a pas eu de tris fratricides... Ne pouvait-on voir par satellite la centaine de Talibans qui se rassemblaient pour attaquer ? Ils n'étaient que 80 au début, répond le colonel, les autres sont venus en renfort du village voisin. Il y a bien eu, de leur côté, 30 morts et 30 blessés. Signe du malaise provoqué par cette embuscade, Jean-Dominique Merchet tient des propos critiques sur les éventuelles erreurs tactiques, sur le manque d'équipements et de moyens : « *C'est la culture d'une armée légère, explique-t-il, qui n'a pas pris conscience que en face, l'ennemi est dangereux et méchant, donc qu'il faut des armes lourdes, du blindage...* ». Dans l'un des reportages diffusés, Sandrine Deveze, l'une des jeunes veuves déjà interviewée dans des journaux télévisés, prend à nouveau la parole : « *Personne ne peut me reconforter, je vis pour mes enfants* ». L'ensemble du reportage donne l'image d'un conflit sans fin, d'une guerre qui s'enlise, de soldats qui font ce qu'ils peuvent. Les doutes l'emportent, autant sur l'embuscade d'Uzbin que sur la mission en général.

Le 21 août est le jour de l'hommage national aux Invalides. L'office, œcuménique car l'un des défunts était protestant, est retransmis en direct. Pierre Servent est l'expert militaire invité sur France 2 et il défend plutôt la version officielle, tentant de faire comprendre la réalité complexe du combat. Sur le jeune âge des soldats il explique : « *L'âge moyen de l'engagé volontaire de l'Armée de Terre, c'est 20-22 ans. Les cadres, notamment les sous-officiers ont 30 ans, 40 ans... C'est la structure d'âge d'une armée professionnelle qui est une armée jeune* ». Il affirme qu'ils sont préparés : « *Il y a une préparation spécifique pour ceux qui vont partir au Tchad, en Afghanistan, au Liban. Même si les soldats sont assez jeunes, ils ont déjà derrière eux, souvent, plusieurs opérations extérieures, souvent des missions de quatre mois* ». Il revient sur l'histoire pour expliquer cet hommage national : l'Algérie, le Drakar au Liban, l'Indochine où est s'est illustré le 8^e RPIMA, la professionnalisation précoce de ce régiment dans les années 1970. L'éloge funèbre prononcé dans la cour par Nicolas Sarkozy prend une tonalité guerrière, très différente de celle prononcée par Jacques Chirac pour les 9 soldats morts dans le bombardement de Bouaké en novembre 2004. Son propos explique la mort des soldats, lui donnent un sens, comme en témoigne ces extraits : « *Vous étiez partis en reconnaissance dans la vallée d'Uzbin, et au passage d'un col, vous avez été pris sous le feu nourri de terroristes talibans qui vous avaient tendu une embuscade. Le combat s'est engagé. Vous avez lutté des heures entières avec une bravoure et une ténacité qui force l'admiration. Issus du 8^e RPIMA de Castres, du Régiment de marche du Tchad de Noyon et du 2^e REP de Calvi, tous les dix, vous veniez de toute la France, de Vendée, du Cantal, de Gironde, du Calvados, de Haute Garonne, des Hautes Alpes, des Bouches du Rhône, de Seine-et-Marne, de la Réunion et de la Nouvelle-Calédonie. Vous étiez unis par un même idéal et vous aviez fait le choix du même engagement au service de votre patrie. Vous étiez engagés en Afghanistan dans un combat contre la barbarie, l'obscurantisme et le terrorisme [...] Vous êtes morts jeunes mais au moins, vous avez eu le privilège de vivre votre engagement, ce métier, le métier des armes dont nous voyons aujourd'hui de quel prix on peut le payer. Vous êtes des hommes qui vouliez vivre debout, vous êtes des hommes qui aviez des valeurs : la loyauté, le courage, la camaraderie, la solidarité* ». Pour la première fois depuis l'embuscade, l'émotion ne vient pas remettre en cause l'institution militaire et le pouvoir politique qui a décidé de cette guerre mais

donner du sens à ces morts. L'élévation au grade supérieur, les décorations remises à titre posthume, les honneurs militaires rendus font entrer ces soldats dans une histoire longue de l'armée française et de sa relation avec la nation.

Le soir à 20h, toujours sur France 2, les propos retenus sont ceux adressés par Nicolas Sarkozy aux familles : « *Je veux dire aux familles qu'à ce moment précis où je vous parle, jamais à ce point je n'ai mesuré ce que peut être la solitude d'un chef de l'État face aux décisions qu'il doit assumer. Et je dois dire devant vous, devant vos corps et devant ceux qui vous aiment que j'ai pris mes responsabilités, que j'en mesure la gravité. Nous n'avons pas le droit de perdre là-bas, nous n'avons pas le droit de renoncer à défendre nos valeurs* ». La présentatrice précise ensuite que Nicolas Sarkozy a reçu les familles en privé. Madeleine Rivière, mère d'Anthony, témoigne : « *Je suis vraiment meurtrie, mais en même temps il a eu de la bravoure, il est mort avec honneur* ». Laurence Delatte, mère d'un blessé, dit à son tour : « *Il va falloir les réparer maintenant ces enfants là qui sont traumatisés* ». Les images de la cérémonie qui a eu lieu à Castres le même jour sont diffusées. Puis vient un reportage : « *Une équipe a pu retourner sur lieux de l'embuscade, a retrouvé le bivouac où les soldats se sont arrêtés. Les circonstances seront analysées, ont dit les autorités. Mais des questions se posent* ». Dans le reportage, un soldat de l'ANA raconte l'embuscade. La voix *off* rappelle les éléments polémiques et les démentis d'Hervé Morin sur les tirs fratricides, les renforts qui tardent à venir.

TF1 diffuse évidemment des extraits de l'hommage national, lors du journal du soir, avec ces propos du chef de l'État : « *La France pleure avec vous vos enfants [...] Je sais que rien ne pourra réparer la perte de l'être aimé et moi je vous dis qu'on peut être fier de ce qu'ils ont fait [...] Je n'ai pas le droit de considérer la mort d'un soldat comme une fatalité* ». D'autres extraits de l'éloge funèbre, destinés aux familles, sont retenus, qui laissent une porte entrouverte à la polémique qui a déjà éclor : « *Je veux qu'elles sachent tout, elles y ont droit [à la vérité], je veux que vos collègues ne se trouvent jamais dans une telle situation* ». Vient ensuite un reportage sur les proches, interviewés après la cérémonie. Les amis de Julien Le Pahun parlent de leur copain ; la mère d'un des tués témoigne : « *Il a eu de la bravoure, il est mort avec honneur* ». Laurence Delatte, mère d'un blessé s'indigne : « *C'est le premier théâtre sur lequel on les a envoyés. C'était trop fort. Ils étaient 22 contre 150, qu'est-ce qu'ils pouvaient faire...* ». Des anonymes disent aussi leur peine. Puis, Harry Roselmack annonce des images d'Afghanistan, où la cérémonie a été suivie. Les reporters ont en fait suivi un convoi à haut risque pour ravitailler une base avancée. Harry Roselmack ne demeure pas seulement dans la description des événements. Il annonce : « *On découvre à l'occasion du drame de lundi que certains sont étonnamment jeunes* ». Le reportage qui suit montre la difficulté de former des hommes pour les opérations extérieures, alors que « *trois fois plus de soldats qu'il y a dix ans* », soit 13 000, sont sur ces théâtres non français.

C'est cependant sur France 3, M6 et Canal Plus que l'angle choisi est le plus polémique en ce soir d'hommage national. Sur France 3, l'extrait des propos de Nicolas Sarkozy retenu est celui qui s'adresse aux militaires : « *Je veux que vos collègues ne se trouvent jamais dans une telle situation, je veux que tous les enseignements soient tirés* », avant qu'il ne justifie à nouveau l'engagement en Afghanistan. La veuve de Damien Buil est interviewée ; elle a refusé d'être reçue par Nicolas Sarkozy : « *Il est responsable de la mort de ces dix personnes et de mon mari, il lui a ôté la vie, il est papa d'une petite fille de deux ans et demi et moi je suis enceinte de 5 mois, il ne verra jamais son fils* ». À Castres, les caméras de la chaîne ont filmé des jeunes habitants de la ville. Les uns disent : « *Ils se sont battus avec dignité, courage* » ; mais Aurore et Sonia ont perdu quatre de leurs amis : « *Ça ne se fait pas d'envoyer des jeunes comme ça* », « *C'est leur métier mais ils sont trop jeunes, pas assez formés* », « *À 20 ans, on n'est jamais assez préparés pour une guerre* ».

Sur M6, le premier sujet « *L'hommage* » rend compte de la cérémonie du matin. À la sortie, un ami de Julien Le Pahun est interviewé : « *Mourir comme ça, je trouve ça con* ». Puis vient un autre sujet : « *La polémique* » : « *Des rescapés remettent en cause les circonstances de l'embuscade* », dit la voix *off*. Erreurs de commandement, manque d'expérience des soldats, manque de munitions... tout est énuméré. Avec une analyse de Frédéric Pons, en charge des questions de Défense à *Valeurs actuelles* et officier de réserve. Lui aussi s'interroge sur ce qui aurait pu être évité : « *L'armée française manque d'hélicos, de mortiers, de drones, nous sommes en train de le payer* ».

Sur Canal Plus enfin, l'information se répartit sensiblement de la même manière, avec une première séquence consacrée à l'hommage national et une seconde qui laisse la place à la polémique. La présentatrice évoque la « *tristesse et l'incompréhension des familles* », puis pose des questions : « *Les soldats étaient-ils suffisamment*

préparés ? Pourquoi leur convoi n'a-t-il pas été secouru ? Autant de questions qui fusent et qui remettent en cause la stratégie militaire de la France ». Les caméras ont filmé les familles lors de la cérémonie. La tante d'un des soldats défunts témoigne : « Pour nous, c'était un peu trop tôt pour qu'il aille à la guerre ». Aurore Buil, veuve du caporal-chef Damien Buil, est à nouveau interviewé : « Avant de partir en Afghanistan, il m'a dit qu'il n'était pas trop chaud, parce qu'il n'était pas du tout expérimenté. Ils disent que 5 mois de classe, c'est suffisant mais ce n'est pas vrai. Pour moi, Nicolas Sarkozy est responsable de la mort de ces 10 soldats ». La voix off conclut : « Nicolas Sarkozy a promis [aux familles] : elles sauront tout parce qu'elles y ont droit. Alors elles attendent ».

La bataille de l'information : le fonctionnement d'une institution face à l'émotion des familles

À partir de ce moment, tout devient objet de polémique dans le traitement télévisuel de l'embuscade d'Uzbin. Les obsèques des soldats dans leur ville d'origine sont autant d'occasions de revenir sur le sujet. Les familles deviennent des « interviewés » obligatoires avec comme porte-parole très présents les parents de Damien Buil mais aussi et surtout Joël et Laurence Le Pahun, parents de Julien. Ils expriment leur peine, montrent leurs larmes puis passent du doute à la certitude face à la caméra : « Je veux savoir le nom de ce militaire qui a envoyé la patrouille dans ce gourbi alors que ça n'aurait pas dû se faire ou pas comme ça [...] C'est irresponsable », affirme Chantal Buil le jour des obsèques de son fils à Castres (France 2, 20h, 23 août 2008). Son mari, Jean-François, renchérit : « Il y a dû avoir des erreurs logistiques ». La veille, lors des obsèques de Julien Le Pahun, son père Joël affirmait : « J'étais fier qu'il rentre dans l'armée, mais il ne faut pas que ça continue comme ça, il ne faut pas envoyer des jeunes se faire tuer, pas comme ça, pas de cette manière là » (France 2, 20h, 22 août 2008). Sur M6, le même jour, son épouse témoignait : « Ils avaient 6 mois de formation, on les envoyait là où c'était le plus dur, moi je veux les ramener, je ferai tout ce que je peux à partir de maintenant pour ramener les plus jeunes ». Ces parents pleurent leurs enfants. Dans leurs propos donc, peu à peu, tous les soldats qui se battent en Afghanistan deviennent des enfants à protéger. Un sondage CSA – Le Parisien – Aujourd'hui en France dont la télévision se fait l'écho ces deux jours-là relaie leurs propos : 55% des Français son favorables à un retrait des troupes françaises, seulement 36% souhaitant leur maintien.

Le 26 août, Joël Le Pahun reprend la parole sur TF1 (20h). Il raconte et s'interroge : « Il nous a dit qu'il avait peur d'y aller. Julien a essayé de sauver le radio, un de ses meilleurs amis. Il a pris une balle en pleine tête alors qu'il lui faisait un massage cardiaque. Qui décide d'envoyer qui ? Quelles précautions sont prises ? Où étaient les drones ? Les hélicoptères ? Il est évident qu'on n'envoie pas des soldats se faire tirer dessus comme ça. Il m'a dit au téléphone quelques jours avant : "On est passé dans un corridor, s'il y avait eu des Talibans on serait tous morts" ».

Le 14 septembre, les familles qui ont souhaité se rendre à Kaboul reviennent de leur rapide expédition. La sœur d'un défunt dit son soulagement d'y être allée. Joël Le Pahun lui-même témoigne de l'importance de ce voyage (France 2, 20h). Mais dès le 19 septembre, la polémique reprend à la télévision (France 2, 20h). Nicolas Sarkozy a reçu les familles. Les parents de Damien Buil voulaient lui remettre une lettre pour exprimer « de la colère ». Chantal Buil l'affirme : son fils et ses camarades « n'ont pas reçu les gilets pare-balles prévus ». Joël Le Pahun s'exprime annonce vouloir se battre pour que les jeunes soldats reviennent. « Se battre n'est pas le bon terme, corrige Joël Le Pahun. Mais je veux défendre les intérêts des autres, les aider, réunir des fonds et aider pour améliorer leur vie sur place ». L'Association Solidarité-Défense va le soutenir. Le 21 septembre, sur France 2 et Arte (journaux du soir), les Buil reviennent sur le manque de gilets pare-balles et de matériel. Les familles, en particulier Joël Le Pahun, reprendront encore la parole au cours des années suivantes, notamment lorsque certaines décident d'entrer dans une procédure judiciaire. Nous y reviendrons. Ils sont d'ors-et-déjà devenus des acteurs télévisuels importants de la représentation du fait militaire en Afghanistan. Les larmes des parents, à l'écran, à répétition, donnent une dimension tragique très forte à ces événements.

Une seule fois, un père est interviewé et porte un regard différent sur l'événement, malgré sa souffrance ben réelle. TF1 donne la parole, le 31 août 2008, dans « Sept à Huit », à Sylvain Terron, qui « a élevé comme son fils » Alexis Tany, 20 ans, opérateur radio du 8^e RPIMA, tombé au combat. La voix off le présente : « Son père n'accepte pas sa mort, mais il accepte son destin militaire. Il veut rendre hommage à son fils et à ses frères d'armes ». Sylvain Terron explique : « À 20 ans on ne pense pas à mourir, il savait que ça pouvait arriver, on en a parlé [...] Ils se sont formés de

manière très dure. Je ne vois pas de quel droit je peux dire qu'ils étaient trop jeunes, on ne fait pas la guerre quand on a 50 ans. Il a été tué assez rapidement ; c'est normal car ceux des transmissions sont les premières personnes visées [...] Ça nous a aidé de savoir ce qui s'était passé, permis de partager les derniers instants qu'a vécu notre fils [...] Quand il y a des morts, ce n'est jamais une réussite ». L'hommage national a-t-il soulagé sa peine ? « Le dernier soir où je l'ai vu, je lui ai dit que les héros morts ne servaient à rien, il a éclaté de rire. Devant sa décoration, je ne ressens rien, mon fils de là-haut en est peut être fier, mais ça ne m'apporte rien. Les polémiques viennent de gens qui sont bien loin de tout ça, qui n'étaient pas là-bas. Je ne me pose pas toutes ces questions. J'ai assez de sagesse pour savoir que ce qui a été fait est fait ». Y a-t-il eu des erreurs commises par la hiérarchie ? « Je n'ai pas la réponse, je ne suis pas militaire. Enquête il y aura, j'espère qu'elle servira à permettre peut-être que d'autres jeunes ne subissent pas le même sort ». Il comprend la guerre engagée là-bas : « Il y a des centaines d'années que des gens se battent et meurent pour la liberté dans le monde. Ce que je sais, c'est que j'enseigne à mes enfants le goût de la liberté, donc si cela peut éviter qu'un jour on soit soumis... Quand mon fils a appris son départ, il faisait des bons comme un cabri, et il était enragé parce que son départ a été retardé. Je lui avais dit : "N'oublie pas de baisser la tête" ; ça n'a pas servi à grand chose visiblement car il ne l'a pas baissée ». Le propos accorde donc une place à l'inévitable hasard des combats, à la fatalité de la guerre, et d'une guerre dont il accepte les fondements et la légitimité.

D'autres acteurs entrent alors en scène : la presse d'abord, et ses révélations successives reprises par la télévision ; l'institution par la voix de ses porte-parole ; et les survivants de l'embuscade. Le 22 août, Canal Plus relaie les informations fournies par *Le Figaro* le jour-même ; elles montrent que l'embuscade des Talibans avait été extrêmement bien préparée. Ils savaient visiblement tout : le nombre de soldats qui composeraient le détachement, l'itinéraire prévu... À l'écran, la reconstitution faite par *Le Figaro* au moyen d'une infographie est affichée. Le téléspectateur est désormais appelé à devenir un expert du combat en Afghanistan. Le 27 août, c'est au tour du *Canard Enchaîné* de sortir une information abondamment reprise à la télévision : certains des militaires auraient été capturés et exécutés par les Talibans ; par ailleurs, l'interprète aurait trahi les troupes françaises et transmis les informations aux Talibans. Le scoop est relayé, au conditionnel, par France 3, M6 et Canal Plus dans leurs journaux de fin de journée. Des démentis sont apportés, par Luc Chatel, porte-parole du gouvernement, et le général Christian Baptiste, porte-parole du CEMA, sur France 3, par Christian Baptiste seul sur M6. Ailleurs, aucun contre-point n'est apporté. C'est aussi l'occasion de donner la parole à des anciens, comme sur France 3 où un ancien officier, dont ni le nom ni le grade ne sont indiqués, regrette le manque d'effectifs : « Vu la topographie du secteur, à mon avis, ce n'était pas suffisant. Il fallait en mettre davantage, avec des appuis feux, de la reconnaissance et des forces spéciales, enlevées il y a un an ». Sur France 2, lors du 20h, rien n'est dit sur les informations du *Canard Enchaîné*. Les reporters sont allés à la rencontre de soldats du Régiment de marche du Tchad qui étaient sur place lors de l'embuscade, « à 400 mètres derrière le RPIMA ». Les soldats témoignent : « On était fixés, on aurait aimé avoir du soutien rien que pour nous. On ne peut pas tout prévoir. J'avais le sentiment qu'ils étaient un peu désorganisés avec un équipement vétuste. Mais ils sont très bons quand même, très compétents ».

Nouveau rebondissement dans la presse au début du mois de septembre : Véronique de Viguerie, de *Paris Match*, a rencontré les Talibans qui affirment avoir mené l'embuscade du 18 août. Relayée à deux reprises sur Canal Plus et une fois sur M6, l'information ne prend cependant pas une grande ampleur à la télévision. Sur Canal Plus le 3 septembre 2008, la journaliste est interviewée. Les Talibans nient, explique-t-elle, avoir fait des prisonniers et avoir commis des actes de torture. Ils se sont saisis d'un certain nombre d'objets, comme un Famas et une montre, qu'ils exhibent comme preuves de leur action. Ils ont expliqué à la journaliste s'être trouvés en « légitime défense », sur un territoire qu'ils considèrent comme leur et dont les Français avaient franchi les limites.

Le 21 septembre 2008, un nouveau scoop vient d'un journal canadien, *The globe and mail*. Le journaliste publie ce qu'il présente comme un rapport de l'OTAN ; y sont constatés le manque de munitions, les déficiences de l'unique radio, l'inadaptation de l'équipement. À nouveau, l'armée dément, pour l'essentiel par la bouche de l'amiral Christophe Prazuck, porte-parole du CEMA. Les parents de Damien Buil, eux, répètent ce qu'ils ont déjà dit plus tôt : « Le matériel était zéro, il y a de la défaillance, ils ne peuvent pas le dire, mais nous on peut le dire. On les a envoyés au casse-pipe. Ils ont reçu les nouveaux gilets pare-balles mais pourquoi pas avant ? »

Comment l'armée se positionne-t-elle dans cette cacophonie ? Le 28 août, une conférence de presse organisée par le Ministère de la Défense est censée apporter des réponses. Sur France 2, à 20h, un long reportage lui est consacré, introduit par ces mots de David Pujadas : « *Les explications étaient attendues. Elles ont partiellement été livrées* ». La voix off du reporter prend le relais : l'armée veut « *couper court aux rumeurs* ». À l'écran, un amphithéâtre de bonne taille, avec un grand écran ; « *Deux heures durant, l'État-major se lance dans une opération de transparence* ». Minute par minute, l'embuscade est racontée, mise en scène, cartes à l'appui, par le général Benoît Puga, sous-chef des opérations de l'État-major des Armées. Il répond ensuite aux questions : « *Je vous confirme qu'il n'y a pas eu d'erreur de commandement pendant l'ensemble de cette opération. La mission est réussie, n'en déplaise à certains tacticiens en herbe ou en chambre qui viennent porter un jugement à 7 000 km confortablement installés dans leur fauteuil. Je constate que l'adversaire a été mis en fuite, qu'il a pris une sacrée raclée* ». Faut-il soupçonner l'interprète de trahison ? « *Non [...] L'interprète est parti avec la section, il est resté jusqu'au bout et a été tué à côté du chef de section* ». Y a-t-il eu des combats au corps à corps ? Des morts à l'arme blanche ? « *Les familles qui ont eu les éléments ont souhaité garder, par discrétion pour eux, cette information ; elle leur appartient. L'ensemble des soldats sont morts dans des conditions de combat difficile, rapproché* ».

Le lendemain, sur TF1, lors du 20h, l'information est ainsi traitée par Claire Chazal : « *La polémique enfle, les familles des victimes sont choquées tout comme les militaires sur place* ». D'après le journaliste du reportage, « *les propos du général Puga sèment le trouble* », notamment lorsqu'il dénonce « *les tacticiens en herbe* », une expression, dit la voix off, qui vise « *Joël Le Pahun* ». Interviewé par téléphone, ce dernier attribue la victoire aux Talibans. Envoyée spéciale de TF1 en Afghanistan, Patricia Allémonière, rend compte de l'état d'esprit des militaires sur place : « *Certains disent qu'ils ne sont pas intéressés. Mais d'autres veulent comprendre. Les officiers, eux, aimeraient avoir plus de matériel, notamment en termes de surveillance aérienne. Quand on leur demande ce qu'ils pensent des déclarations de leurs chefs à Paris, ils soupirent. Ici, on ne fait pas l'autruche mais on fait le gros dos* ». Hormis cette allusion rapide, jamais les militaires du terrain afghan, dans l'immédiat, ne sont partie prenante de la pièce qui se joue à l'écran.

Le 5 septembre, survient une nouvelle « *opération transparence* » de l'institution : « *Que s'est-il passé exactement ? Les familles veulent des réponses. Plusieurs témoignages bousculaient la version donnée jusqu'ici par les autorités militaires. Aujourd'hui, pour la première fois, l'armée a reconnu qu'une des victimes a bien été tuée à l'arme blanche* », explique Laurent Delahousse (20h, France 2). La voix off du reportage pose le décor : « *Le jour des obsèques, une famille était dans le secret. Un des hommes tombés au combat le 18 août en Afghanistan a été tué à l'arme blanche. La famille ne voulait pas que ce soit révélé, mais face aux rumeurs, l'armée fait un pas vers la transparence* ». L'amiral Christophe Prazuck, porte parole de l'État-major, est interviewé à plusieurs reprises : « *Les rumeurs se multiplient, elles sont douloureuses, déstabilisantes pour les familles, donc nous faisons une mise au point [...] Les corps ont été déplacés et dépouillés de leurs casques, de leurs gilets pare-balles, de leurs chaussures* » (France 2). Jean-Dominique Merchet conclut, toujours sur France 2, de façon plus lapidaire et brutale : « *Ça signifie qu'il a été achevé, concrètement, ce qui viole toutes les lois de la guerre* ». Hervé Morin, longuement interviewé, renouvelle l'opération transparence : « *Nous n'avons rien à cacher, pourquoi cacherions-nous des choses ?* ». Sur France 3, l'amiral Prazuck explique qu'il a fallu du temps pour démêler les rumeurs et la réalité : « *La vérité n'apparaît pas instantanément. Il faut le temps de l'analyse, du retour d'expérience* ». Le reportage se conclut par ces mots de la voix off : « *La triple pression des médias, des familles et des témoins permettra peut-être un jour de savoir pourquoi France a pleuré dix de ses soldats dans la cour des Invalides* ».

Le lendemain, lors du journal de 20h de France 2, une longue interview d'un soldat survivant de l'embuscade est diffusée. Kevin Gil, 20 ans, soldat du 8^e RPIMA, blessé le 18 août, témoigne juste après sa sortie de l'hôpital : « *Ils étaient environ 150, donc nous qui étions 30, une section constituée... Le terrain était défavorable, la chaleur aussi... Les mecs tirent bien. On aurait pu se cacher dans un VAB, dans ceux qui étaient en bas, ou partir, mais on est tout le temps resté soudés. On était au creux des lignes de crête, donc on était des proies faciles, dans une cuvette. Eux étaient à 360 degrés, dans n'importe quel angle de tir, ils arrivaient toujours à nous retrouver. On n'arrivait pas à les localiser parce qu'en fait dans la roche, ils font des grottes Il y a de l'ombre dedans mais à la distance où ils sont c'est très difficile de les voir, et les autres ils tirent, donc le temps d'observation est réduit. On essayait de voir les départs de coups de feu et on essayait d'allumer. On a subi et quand on subit on ne peut pas faire ce qu'on veut, mettre en place*

ce qu'on veut. Il y a une chose qui nous a sauvé, c'est que le chef de section a su garder la radio, même blessé, et il a pu nous donner tous les endroits où ils étaient. Donc ça a fait un combat coordonné du début à la fin ». Le journaliste demande : « Vous êtes-vous vus mourir ? » Le soldat reprend : « Oui. Même moi le lendemain quand j'ai mis mon treillis à la corbeille, j'ai retrouvé une balle dedans. Parce qu'on s'était dit : "Si on ne peut plus rien faire, si on a fait notre boulot jusqu'au bout, il vaut mieux s'en mettre une que se faire faire prisonnier ou se faire tuer par l'ennemi" ». L'interview est aussi diffusée sur France 3, le même jour, dans le « 19.20 Edition nationale ».

Juste après Uzbini, des reportages viennent en outre explicitement répondre à ce doute largement évoqué au mois d'août 2008 : les soldats sont-ils suffisamment prévenus et préparés à ce qu'ils vont trouver sur le terrain ? Oui, semblent répondre TF1 le 10 septembre et France 3 le 22 septembre. Les équipes se sont rendues dans la Creuse où s'entraînent 50 hommes qui s'appêtent à partir six mois en Afghanistan. C'est la dernière étape d'une formation qui a duré quatre mois. L'ensemble donne une impression de grande efficacité, les hommes témoignent de leur confiance dans ce qu'ils ont appris et dans leur capacité à bien réagir sur le terrain. Sur France 3, les journalistes s'intéressent à la préparation des chasseurs alpins. Sur la route, « des cibles métalliques. Dans un mois, ce ne seront plus des cibles métalliques mais des Talibans [...] Difficile d'oublier la mort, il y a deux mois, de dix soldats français dans une embuscade ». Cette fois-ci, les hommes suivent « six mois d'entraînement intensif », au cours desquels, « cinq fois plus de munitions ont été tirées » par rapport à l'année précédente. Un homme témoigne : « On ne part pas là-bas faire du camping. En signant, on savait que, si la mission le demande, on donnerait nos vies pour ». Le colonel Le Nen rassure sur le jeune âge de ses hommes : « Seuls des hommes jeunes peuvent faire la guerre, ce qui compte c'est leur état d'esprit et leur entraînement ». Mais la tonalité du reportage devient polémique avec l'interview du colonel Hogard, un ancien des forces spéciales. Selon lui, à force de réduire les budgets militaires, la France a oublié les règles élémentaires de la guerre : envoyer des corps d'armée complets et entraînés ensemble. Les images montrent immédiatement après une scène d'entraînement du 27^e BCA, la voix off précisant : « Ces hommes ont tous au moins une opération extérieure dans leur musette, mais cette fois, ils savent qu'ils partent pour une vraie guerre ». Un soldat donne un point de vue qui vient nuancer ces images viriles et guerrières : « Jusqu'à présent, en Afrique et dans les Balkans, c'était plus du maintien de l'ordre et de la présence, alors que là on y va en étant pratiquement des cibles ». Un officier vient corriger : « [Les Talibans] s'adaptent à notre mode de fonctionnement, c'est à nous de nous réadapter et de les dépasser tactiquement sur leur terrain », mais un général à la retraite (dont le nom n'est pas audible) vient à nouveau contredire le propos rassurant : « Il est temps d'appliquer une tactique déjà éprouvée en Algérie, la contre-guérilla », alors que défilent des images d'archives de ce conflit de décolonisation. Au-delà du propos tactique, la référence à l'Algérie n'améliore pas l'image de l'action française en Afghanistan, en lui donnant une coloration défaitiste. En guise de conclusion, les chasseurs alpins chantent la Marseillaise face au drapeau français, mais la voix off conclut : « Pour les spécialistes, la guerre ne sera pas gagnée ».

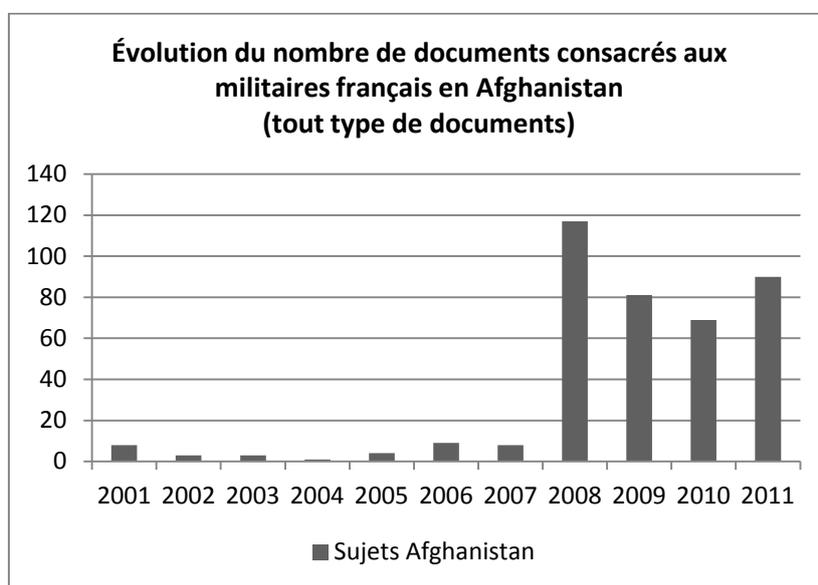
Le « moment Uzbini » marque un tournant dans la manière dont la télévision montre les militaires et parle d'eux. L'événement frappe incontestablement les journalistes qui répercutent à l'écran leur sidération, et laissent parfois percevoir leur peu de connaissance de la chose militaire. Dans la lignée des années précédentes, le vocabulaire est parfois inapproprié : les militaires morts au combat sont-ils des « victimes » ? Le « jeune âge » des soldats est-il réellement au cœur du sujet ? Outre le fossé culturel réel entre les milieux télévisuels et la chose militaire, l'événement révèle aussi la grande difficulté de concilier le calendrier militaire et celui des médias. L'institution militaire affirme avoir besoin de temps pour comprendre puis rendre compte du déroulement des combats. La télévision, elle, soulève chaque jour des questions. Sont donc amenés à s'exprimer ceux qui, sans savoir, ne peuvent que supposer. Sont donc amenés à être répercutés des informations qui ne relèvent dans un premier temps que de la rumeur ou de l'hypothèse. L'institution militaire cultive une certaine discrétion, parfois avec d'excellentes raisons – voire le secret –, là où les médias en général et la télévision en particulier – parce qu'elle a besoin d'image – exigent la transparence. Autre exigence télévisuelle : trouver des porte-parole, des personnes qui témoignent, acceptent de se montrer et de s'exposer. Au moment de cette embuscade, deux familles sont très présentes devant les caméras : les Buil et les Le Pahun. Leur parole n'est que la leur et ils ne prétendent d'ailleurs pas relayer celle de l'ensemble des familles des militaires défunts. Mais la répétition de l'image, la répétition du texte, la force de leurs larmes quand elles coulent, en font des archétypes.

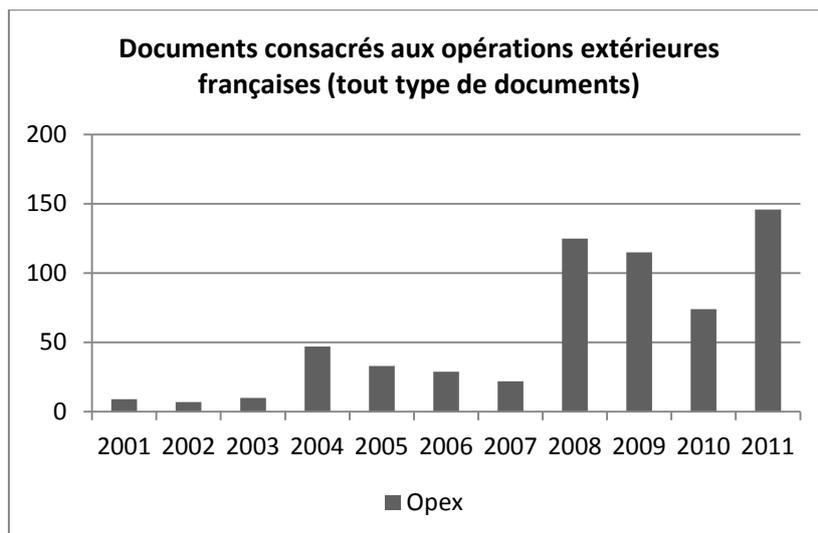
Au fil des jours, l'institution militaire rode sa communication. L'amiral Christophe Prazuck, de la DICOD, intervient de plus en plus régulièrement et dans les règles de l'art : il utilise les mêmes mots à plusieurs reprises, fait des phrases courtes. Le général Puga porte une parole dissonante le temps d'une conférence de presse, affirmant que l'opération a été un succès. Les réactions choquées qu'il suscite entraînent sa disparition des écrans au profit de l'amiral Prazuck. Est-ce l'institution militaire qui met en avant des « figures alternatives » en la personne de Sylvain Terron puis de Kevin Gil ? Leurs témoignages en tout cas rompent avec la représentation très polémique qui se met en place depuis le 18 août. La rompent-ils durablement ? Uzbine renvoie en effet à des références anciennes. La représentation de l'héroïsme dans la défaite est une constante de l'imagerie militaire française. Mais cette fois-ci se met rapidement en place un discours compassionnel sur ces hommes. La question même du combat est évacuée de l'écran : se construit l'image de soldats mal équipés qui se sont fait tirer dessus comme des lapins pris au piège et qui n'ont pas pu être protégés par leurs gilets pare-balles trop rudimentaires. Globalement, l'histoire du combat lui-même, la dimension épique de la tragédie est évacuée.

Au cours des semaines suivantes, le regard télévisuel sur la chose militaire se modifie incontestablement. Il y a d'abord une quantité très importante de documents par rapports aux semaines précédentes. Un sujet attire spécialement les caméras : le matériel militaire, avec une polémique, sur laquelle nous reviendrons, qui n'arrange pas l'image de l'institution mais ne nuit pas forcément à celle des militaires eux-mêmes.

2. L'Afghanistan après Uzbine : un nouvel objet télévisuel

L'Afghanistan occupe brutalement une place nouvelle à la télévision. Les reportages et documentaires sont très nombreux à partir de l'automne 2008. Les chaînes de télévision envoient davantage d'équipes sur place. Les journaux télévisés ont recours plus qu'auparavant aux cartes et aux infographies pour rendre compte des opérations sur le terrain. Inévitablement, le nombre de documents consacrés aux opérations extérieures s'en trouve gonflé sur la même période.





Une nouveauté à l'écran : le combattant français en Afghanistan

Dès le mois de septembre, les reportages se multiplient pour montrer les missions combattantes des soldats français en Afghanistan. Fini, le temps des images humanitaires. Ne soyons pas injustes : les chaînes de télévision avaient déjà compris que la mission avait évolué, car certains reportages diffusés ont été tournés un peu avant le 18 août. Mais désormais, les diffuser devient une priorité et ceux qui ne s'en étaient pas encore soucieux envoient équipe sur équipe aux côtés des unités française en Kapisa-Surobi. Toutes les occasions sont bonnes : accrochages, échanges de tirs... et quand il n'y a aucun événement particulier, les caméras sont quand même présentes.

Sur France 2, le 28 septembre à 20h, Laurent Delahousse annonce « *un nouvel accrochage en Afghanistan avec les "rebelles" selon les mots de l'État-major. Il y a quatre blessés, encore des membres du 8^e RPIMA* ». Le reportage consiste en la diffusion d'images filmées le 22 août précédent, accompagnées de ces mots : « *C'était lors d'une mission de reconnaissance comme celles-ci. La section devait sécuriser le village d'Ebdakel, en Kapisa* ». Le lieutenant-colonel Bruno Louisfert, porte-parole du commandement régional de l'OTAN, est interviewé : « *Il y a eu des tirs d'armes légères et des tirs de roquettes. Les soldats étaient en train de suivre le lit d'un petit cours d'eau quand les tirs ont éclaté. L'appui aérien et les renforts terrestres sont parvenus en moins d'une demi-heure sur place* ». Le pronostic vital des blessés n'est pas engagé, et la voix off conclut : « *Deux appartiennent au 8^e RPIMA dont faisaient déjà partie 8 des 10 soldats tués le 18 août dernier* ». M6 traite également cette information, en lui consacrant son premier titre du journal de fin de journée (« *Six'* »), d'une autre manière. La voix off explique : « *Les soldats français sont une nouvelle fois tombés dans une embuscade en Afghanistan. Neuf d'entre eux ont été blessés hier dans le village d'Ebdakel au Nord-est de Kaboul. La patrouille a été prise pour cible par une vingtaine de rebelles armés de lance-roquettes, une heure avant que n'arrivent les renforts de bombardiers américains* ». Le chef de bataillon Vaissière est interviewé au téléphone, rassure sur l'état des blessés dont quatre seulement ont été évacués par hélicoptère. Les deux unités touchées sont le 17^e Régiment de parachutistes de Montauban et le 8^e RPIMA de Castres. La voix off conclut sur le souvenir de l'embuscade du 18 août à Uzbin.

Ces deux courts reportages sont emblématiques de la manière dont la télévision traite désormais de l'actualité militaire française en Afghanistan. Les images ne correspondent que très rarement aux faits présentés mais les chaînes disposent le plus souvent d'images de missions équivalentes car désormais elles suivent les opérations. Un porte-parole militaire est quasi-systématiquement interrogé. Les informations délivrées par l'institution sont en général d'une grande précision et fournissent immédiatement des éléments sur l'aide rapide qu'ont reçue les militaires dans leur action : renfort, soutien aérien. Enfin, les journalistes font inéluctablement référence à Uzbin, point de comparaison obligé, tandis que le 8^e RPIMA devient le régiment mythique de l'engagement en Afghanistan. À l'avenir, des mots vont revenir : « *embuscade meurtrière* », « *embuscade sanglante* ». Dans les esprits, s'ancre l'image d'une défaite héroïque. L'épisode Uzbin peut-il rejoindre d'autres hauts faits guerriers enracinés dans les mémoires

françaises ? Seul le temps peut le dire, mais il est clair que cette image de la défense héroïque d'une poignée d'hommes face à un ennemi plus nombreux rappelle Camerone, Bazeille et Dien Bien Phu. Les combats n'ont pas eu la même ampleur, mais les journalistes alimentent pour une part la construction d'une « mythologie Uzbin ».

Les chaînes s'intéressent aussi plus généralement à la mission des soldats français ; s'exprime à l'écran le besoin de savoir ce qu'ils font sur cette terre lointaine. Le même jour, toujours le 28 septembre, le « 19.20 » de France 3 diffuse un sujet intitulé « *La mission des soldats français en Afghanistan* ». Les caméras les ont suivi pour une « opération préparée avec le maximum de soin », précise la voix off : « *dans la plaine, un objectif, une maison avec un chef taliban* » ; « *l'armée afghane se déploie au plus prêt de l'objectif. L'armée française est en appui mais prend des risques quand même* ». Un officier interviewé détaille la mission et explique que ses troupes interviendront en cas d'accrochage. Des images d'un accrochage sont justement diffusées sans qu'en soient précisées les circonstances. Retour sur la mission, qui échoue puisque la maison visée est vide. Mais le frère du chef rebelle est arrêté. Un officier de l'ANA témoigne : « *Ce sont des ennemis pour le monde entier* ». La voix off conclut : « *L'opération a mobilisé 62 soldats afghans et 20 français* ». Ce type d'opération devient très médiatique pendant quelques semaines.

Le 23 octobre, un accrochage a lieu en Kapisa. Sur TF1, l'information est traitée de manière assez spectaculaire avec ces premiers mots de Laurence Ferrari : « *Une catastrophe a été évitée de peu en Afghanistan. Une patrouille a été violemment attaquée en Kapisa samedi dernier, nos hommes ont dû prendre la fuite en laissant sur place deux missiles anti-char Milan* ». Le reportage qui suit repose sur des images de l'ECPAD, accompagnées de ce commentaire : « *C'était une opération de reconquête contre les Talibans, ça s'est terminé en bataille des cols dans la vallée d'Alasay : 300 soldats français du 8^e RPIMA face à d'insaisissables insurgés. Il y a eu des tirs nourris comme l'été dernier* ». Aucune perte côté français, des morts côté Talibans mais ils ont aussi réussi à récupérer « *deux missiles anti-char, comme celui-ci, car les postes de tir ont été abandonnés par les Français qui ont battu en retraite* ». L'amiral Christophe Prazuck, porte-parole de l'État-major, est interviewé et explique : « *Le groupe était cerné par des tireurs, il fallait faire reculer ce groupe pour une action plus efficace et donc les postes de tir et missiles qui pèse chacun 10 à 15 kilos, ils n'ont pas pu les retirer* ». Il était impossible de les faire exploser : trop de risques pour les civils. Le lieutenant-colonel Louisfert, porte-parole du contingent français en Afghanistan, rassure, au téléphone : « *C'est une arme dont la mise en œuvre nécessite une formation et un entraînement et donc ce n'est pas si facile que ça de s'en servir avec efficacité* ». La conclusion du reportage précise cependant que d' « *autres voix sont moins rassurantes* » et évoquent notamment des « *Talibans aguerris* » dans une « *région qui connaît les armes* ».

Pour l'instant, il n'y a donc pas eu de nouveaux morts français en Afghanistan. Mais le téléspectateur est bien appelé à devenir un expert du sujet : les explications sont précises, les localisations géographiques par carte plus fréquentes qu'auparavant. Quand un soldat décède, le 22 novembre, l'information est beaucoup plus précise qu'elle n'avait pu l'être au moment d'Uzbin et lors des décès précédents. Sur TF1, un reportage est consacré au sujet, après cette introduction par Claire Chazal, lors du journal de 20h : « *La mort d'un soldat français en Afghanistan, un autre grièvement blessé. C'est un accident qui a eu lieu alors que les deux hommes tentaient de désamorcer une bombe au sud de Kaboul. C'est le premier mort depuis l'embuscade de l'été dernier* ». Le reportage montre des démineurs au travail et une formule qui commence à devenir rituelle revient : « *C'était dans une unité identique à celle-ci* ». La voix off raconte : « *Ce sont des soldats français, démineurs, intégrés à des régiments afghans. Ce matin, les hommes quittent leur base au sud de Kaboul pour reconnaître une zone d'entraînement. Un adjudant de 32 ans saute sur une mine, meurt sur le coup. Le deuxième est grièvement blessé. L'armée dénonce un piège meurtrier* ». L'amiral Prazuck est interviewé : « *Ce n'est pas un dispositif artisanal placé sur le bord de la route. C'est une mine anti-personnel, à proximité immédiate d'un camp dans un endroit connu des militaires français. Était-ce un acte volontaire ? C'est une hypothèse probable* ». La voix off du reportage récapitule ensuite le contexte : « *Aujourd'hui, 2 800 militaires français sont en Afghanistan. Depuis 2001, 25 sont morts dans des combats comme ces 10 militaires du 8^e RPIMA tombés le 18 août dernier dans une embuscade des Talibans* ». Les images sont celles de l'hommage national aux Invalides qui fit suite à Uzbin. Quelques jours après, le 25 novembre, « *C dans l'air* » (France 5) est intitulé « *Les Talibans menacent la France* », suite à un message des Talibans sur une télévision saoudienne prenant pour cible possible le territoire national. Un reportage est diffusé, qui relate la mort de cet adjudant démineur. Il montre une armée française sous la menace permanente des engins explosifs.

Avec ce premier mort depuis Uzbin, la télévision confirme son nouveau mode de fonctionnement face à l'actualité afghane : précision des informations, appel à l'institution pour son expertise, réponse rapide de l'institution qui fournit tous les porte-parole demandés, comparaison avec Uzbin, qui devient un point de référence. Et demeurent quelques mots impropres comme ce terme d' « *accident* » utilisé par Claire Chazal en introduction.

La fin de l'année 2008 est marquée par plusieurs reportages et documentaires sur les soldats français en Afghanistan, détachés de toute actualité immédiate mais faisant suite à l'envoi d'équipes sur place par les chaînes de télévision après Uzbin. Le 22 décembre, le journal de 20h de TF1 consacre exceptionnellement 14 minutes au « *Front afghan* ». Laurence Ferrari, partie elle-même en reportage, introduit le sujet : « *Plus que jamais, l'Afghanistan est au cœur de la lutte contre le terrorisme. Reportage à Kaboul, à Nijrab et dans la vallée de Shamali, aux côtés des troupes françaises* », explique-t-elle, filmée sur la base de l'OTAN à Kaboul. Le court documentaire est résolument guerrier et commence avec des images prises depuis un des « *hélicoptères Caracal* » qui « *filent vers la Kapisa, le plus près possible du sol. C'est un vol tactique, le meilleur moyen d'éviter l'ennemi embusqué dans les ravins* ». C'est la voix off de la présentatrice qui apporte toutes les précisions. Laurence Ferrari arrive donc à Nijrab, une base « *tendue depuis un mois par des chasseurs alpins* ». Le colonel Le Nen, du 27^e BCA, sec et déterminé, l'accueille : « *C'est une bonne mission, en hiver, dans le milieu que préfèrent les chasseurs alpins* ». Des militaires, hommes et femmes témoignent, parlent de la menace qui pèse davantage sur les femmes soldats que les Talibans chercheraient à enlever. Laurence Ferrari les fait parler du Noël loin de chez eux qui se profile. Puis retour à Warehouse, à Kaboul, où la présentatrice rappelle les 11 morts français de l'année, « *dont 10 à Uzbin* » ; « *mais pas question de partir* » ajoute-t-elle, « *les Américains renforcent leur présence militaire ici* ». Le reportage se poursuit en Surobi : « *plus de moyens sont donnés aux militaires* », et notamment un drone, dont le fonctionnement est abondamment expliqué. Il faut, explique Laurence Ferrari en voix off « *renforcer la sécurité des hommes, leur permettre d'assurer leur mission dans les meilleures conditions possibles. Ici, personne n'oublie le 18 août dernier* ». Le général Michel Stollsteiner, commandant des forces françaises ISAF, est interviewé : « *On est marqué par ce qui s'est passé, mais par rapport à la mission que l'on conduit, ça a été un regain de détermination* ». Puis Patricia Allémonière, reporter de TF1 habituée du terrain afghan donne détails et explications sur les morts de la coalition. Le reportage se termine à Kaboul, où Laurence Ferrari s'intéresse aux droits des femmes et aux souvenirs terribles qu'a laissés le régime taliban ; en conclusion, viennent des images d'une école qui a ouvert ses portes pour accueillir les enfants afghans.

France 2 procède autrement en cette fin d'année, avec deux reportages de deux à trois minutes diffusés lors des journaux de 20h les 28 et 30 décembre. Le premier, « *les troupes françaises en Afghanistan* », démarre à Kaboul, depuis un hélicoptère qui vole en rase-motte « *pour éviter les tirs ennemis* ». La voix off présente : « *le patron de l'OTAN, pour la région de Kaboul, c'est lui, un Français. Le général Stollsteiner commande 2 500 hommes venus d'une douzaine de pays* ». Il témoigne : « *Concernant le moral de mes troupes, je suis très optimiste et concernant la suite des opérations, nous avons un adversaire agile, malin, qui connaît le pays. Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué* ». Sont diffusées des images d'une « *grande opération de ratissage dans la vallée d'Uzbin, là où, en août dernier, 10 militaires ont été tués dans une embuscade. Cette fois, les Talibans sont discrets, d'autant que leurs positions ont été bombardées avant* ». Dans un village, la caméra filme « *une rencontre avec les anciens, pour convaincre les chefs de village de ne pas collaborer avec les Talibans* ». Le colonel Jean-Pierre Perrin, commandant du bataillon français explique sa mission. La voix off rappelle la difficulté de séparer la population des talibans. Puis, devant les caméras, apparaît un drone, qui « *peut voler de jour comme de nuit à 3 000 mètres d'altitude. Dans la salle des opérations, des experts scrutent les images que nous ne pouvons pas montrer. Au petit matin, le dernier drone est récupéré. Les mirages font un dernier passage* ». Gérard Grizbec, envoyé spécial de la chaîne, conclut : « *Visiblement, l'armée française a tiré le bilan du mois d'août dernier. Du matériel supplémentaire est arrivé ici, en quantité et en qualité. Est-ce suffisant pour gagner la guerre ? C'est une autre histoire* ».

Deux jours plus tard donc, sur la même chaîne, à 20h, nouveau reportage intitulé « *Portrait d'une jeune parachutiste en Afghanistan* ». Le sujet est moins guerrier puisque les caméras ont suivi le brigadier Amélie, 26 ans du 1^{er} RHP de Tarbes, qui vit des « *fêtes particulières* ». « *Ce matin, son unité patrouille aux abords de Kaboul. Le danger peut venir de chaque maison. Ne lui dites pas que parachutiste n'est pas un métier de femme* ». La jeune femme témoigne de son engagement, raconte sa mission, est filmé à Kaboul, saluant des enfants. Au passage, une habitude commence à être

prise, sans doute à la demande de l'institution militaire : les noms de familles des militaires interviewés en Afghanistan ne sont plus affichés ; sont simplement précisés leurs prénoms.

À la fin de l'année 2008, l'armée a donc tenté d'émerger du chaos de l'été. Les militaires, en tout cas, gagnent à l'écran une image nouvelle, plus réaliste et plus combattante. Leur engagement est respecté même si l'institution, elle, peut être mise en cause. Cette image perdure à l'écran. Les années 2009, 2010 et 2011 sont jalonnées de reportages dans les journaux télévisés et de documentaires plus longs consacrés à la mission des soldats français en Afghanistan. Quelques exemples sont révélateurs de cette nouvelle tonalité de l'information télévisuelle. Le 27 mars 2009, sur France 2, lors du journal de 20h, Laurent Delahousse annonce un reportage sur une opération de soldats français en Afghanistan. Les trois thèmes récurrents de la représentation de la mission des militaires sur ce terrain sont bien présents : les soldats français mènent des actions complexes pour lesquelles ils sont compétents ; ce sont des hommes courageux car ils affrontent quotidiennement la possibilité de la mort ; mais leur mission semble vaine. Le reportage commence sur cette mort qui rôde partout, en permanence : « *La crainte d'une attaque ne quitte pas ces soldats dès que l'on quitte le sud. Chaque Afghan peut être une menace, chaque voiture un danger [...] Cette autoroute qui passe par Kandahar, les Afghans l'appellent la route de la mort* ». La mission est décrite : « *Ce matin, les soldats français participent à une opération d'aide aux populations : une distribution de matériel scolaire* », les officiers décrivent leur travail, les images montrent le succès remporté. Hélas, « *sept ans après la chute des Talibans, les troupes de l'OTAN sont tenus en échec. [...] Les Talibans ont une forte influence dans cette région du Wardak* ».

Quelques jours après seulement, le 1^{er} avril, Thierry Guerrier reçoit dans « *C à dire* » sur France 5, le colonel Arragones, chef de corps du 8^e RPIMA, ancien chef de bataillon en Afghanistan. Les trois piliers de la représentation habituelle du fait militaire en Afghanistan sont bien présents. Il décrit la mission : « *Depuis deux bases, nous rayonnons au quotidien par des patrouilles. Nous sortons tous les jours et aussi toutes les nuits, en véhicules, et ensuite avec des patrouilles à pied pour aller au devant de la population, rencontrer les chefs de village, les autorités locales...* ». Qui attaque en premier ? Les Talibans ou les Français ? « *Au départ, il y avait les deux situations, ce sont eux qui sont venus interrompre nos patrouilles puis, rapidement, on a réussi à faire comprendre à la population qu'on était là pour elle, et donc on a recueilli le renseignement et on a pu aller chercher les insurgés [...] La population dans la vallée de la Kapisa a bien perçu que nous n'étions pas des occupants. Grâce à l'assistance médicale, on a soigné 1 100 civils afghans, dont 400 enfants, on a sauvé des vies... On a fait des distributions de jouets, des cahiers, des kits scolaires...* ». Thierry Guerrier l'interroge sur Uzbin, et les images viennent rappeler le danger permanent de ces missions. Enfin, le colonel Arragones, lui-même, avec les mots très nuancés qu'impose sa fonction et peut-être malgré lui, laisse entendre que l'issue de l'engagement n'est guère favorable : « *Ça progresse. L'armée et la police afghane sont en pleine évolution, l'attitude de la population a changé. On va vers du mieux [...] Nous sommes dans une situation de statu quo, comme la pierre en haut de la montagne. Il reste à savoir de quel côté on va faire basculer la pierre. Il y a des signes encourageants* ».

Les reportages sont parfois beaucoup plus longs, comme celui d'une demi-heure diffusé le 7 juin 2009 sur France 2 dans le « *13h15* » intitulé « *La jaune douze* ». Il est ainsi présenté : « *Reportage au cœur de l'armée française, au lendemain de la cérémonie du 6 juin. Des soldats français et américains sont mobilisés côte à côte en Afghanistan. Nos reporters se sont rendus dans la vallée d'Uzbin, là où dix militaires sont morts en août dernier. Le quotidien des hommes n'est pas fait que d'opérations commandos. Leur quotidien ressemble parfois à des heures d'attente. Histoire d'un équipage de blindés* ». Le reportage commence, et la voix *off*, sur fond de musique techno, décrit : « *Dans la lucarne dansent les montagnes asséchant les narines de leur poussière fine, dans leur gorge chante le moteur puissant d'un blindé de l'armée française, un VAB. Notre VAB, celui de la section jaune, groupe douze* ». Tout le reportage donne une image sympathique de ces hommes, de leur travail courageux. Le téléspectateur est appelé à devenir leur familier : il connaît leurs surnoms, vit avec eux, par caméras interposées. Les soldats disent les raisons de leur choix de l'engagement militaire, racontent ce qu'ils en retirent. Les doutes sont parfois bien présents, inévitablement, mais ils apparaissent comme des jeunes hommes ayant réfléchi à leur engagement, capables d'en assumer les conséquences.

De temps en temps, par le hasard d'une patrouille, les caméras peuvent saisir l'image d'un accrochage pour faire sentir encore mieux la réalité du terrain. Au matin du 14 juillet 2009, TF1 diffuse un reportage de 15 minutes, « *Au cœur du piège afghan* », tourné avec « *les marsouins du 8^e RPIMA* ». Au départ, c'est la routine du reportage de ce

type : vol en Caracal au ras du sol, image des *gunners* au bord du vide... Au sol, les caméras suivent une patrouille « *Mais dans le village apparemment, ça bouge. "Les enfants se cassent en courant", dit un soldat* ». Les tirs fusent, l'image chavire, la caméra vise le sol, se redresse. « *Le groupe est totalement éparpillé. Le sergent-chef se retrouve tout seul, court vers ses hommes. Trois soldats sont dans une tranchée à 100 mètres de lui. Il ne peut pas bouger : "Je suis fixé !" Un soldat prend le risque de le rejoindre à découvert. Personne n'arrive à savoir d'où viennent les tirs. Après un sprint de 50 mètres, il retrouve enfin ses quatre autres hommes. Pour l'instant, tout le monde est sain et sauf* ». Les tirs continuent, les soldats français, lourdement équipés, réussissent à se retirer au prix d'une course de 300 mètres. La voix *off* conclut : « *Le combat a duré plus d'une heure et quart. Il n'y a aucun blessé parmi les Français, c'est un miracle. Ils apprendront plus tard, qu'il y a eu trois morts en face. Ils croisent un groupe d'Afghans, étonnamment calmes pour des paysans. Les hommes du 8 viennent peut-être de croiser leurs agresseurs, impossible de savoir. Drôle de guerre* ». Une partie de ces images a déjà été diffusée lors d'un journal télévisé. Mais cette fois-ci, la mise en scène est plus éloquente et – chose curieuse pour un reportage de ce type diffusé le 14 juillet – laisse percevoir la situation fragile des soldats français.

L'anniversaire d'Uzbin donne l'occasion de reportages sur les opérations dans la région, comme sur TF1 lors du 20h du 18 août 2009. Harry Roselmack annonce : « *Un attentat a fait 8 morts dont un soldat de l'OTAN. C'est dans ce contexte, à l'approche du scrutin de jeudi, que les soldats français continuent les opérations de sécurisation et de progression dans la vallée d'Uzbin. Depuis l'embuscade d'août 2008 qui a vu la mort de 10 de nos militaires dans la vallée d'Uzbin, il y a tout juste un an, les forces françaises, mieux préparées et mieux équipées, ont pu gagner du terrain face à l'ennemi. Elles ont d'ailleurs établi au début du mois une nouvelle base* ». Patricia Allémonière est l'envoyée spéciale sur place. Sa voix *off* accompagne les images : « *Il est 6 heures du matin, les légionnaires partent en mission, dans la vallée d'Uzbin. Sur la base, les hélicoptères de combat vont décoller et ces canons peuvent tirer des obus à 42km s'ils tombent dans une embuscade. En un an, l'armée française s'est transformée, avec du nouveau matériel, de nouveaux gilets pare-balles. Depuis leur déploiement en juin, les hommes du 2^e REI n'ont jamais été attaqués. Après avoir traversé la ville de Surobi, ils progressent. Dans le ciel, les hélicoptères de combat. Et puis au détour d'un virage, le village où dix soldats français mourraient il y a un an* ». Les hommes et les officiers sont interviewés, expriment l'émotion qui les étreint à chaque fois qu'ils passent à proximité du lieu de l'embuscade, mais disent aussi leur satisfaction de voir la zone désormais plus sûre.

Puis, la question de la formation de l'armée afghane devient de plus en plus présente à l'écran. Sur ce point, les militaires apparaissent une fois encore comme de bons professionnels pris dans une mission à l'issue incertaine. Sur Canal Plus, le 18 octobre 2009, dans « *Dimanche+* » (à 13h17), Anne-Sophie Lapix lance un reportage : « *Nos équipes se sont rendues en Afghanistan, aux côtés des soldats français. Alors que des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour qu'ils reviennent, eux semblent déjà préparer leur départ en formant une armée locale qui leur succèdera et en gagnant les cœurs des Afghans* ». Pendant 12 minutes, cette mission est exposée, expliquée. Des roquettes tombent sur le camp, montrant une fois de plus la réalité de la menace. Un instructeur explique : « *Ils savent faire la guérilla, mais ils ont des difficultés pour la coordination. Ce sont des guerriers, pas des soldats, il faut leur donner un verni militaire. Ce sont des gens très attachants, ils veulent bien faire vis-à-vis des Français. Ça fait trois mois que je suis là, et ce sont trois mois de plaisir* ». L'exercice se déroule et les Afghans n'arrivent pas au bout. L'instructeur reprend : « *Là, la mission est ratée. C'est comme un enfant... C'est pareil, faut les guider* ». Le reportage se conclut alors que tombent à nouveau des obus de mortier. Les Occidentaux courent se mettre à l'abri ; les Afghans, en pleine prière, ne bougent pas d'un cil. « *L'autre menace, dit la voix off, ce sont les bombes artisanales sur la route. Même les opérations humanitaires, comme une distribution de cahiers dans une école, sont faites avec la crainte d'une attaque. Gagner les cœurs sans quitter les gilets pare-balles, sourire mais en s'accrochant à son arme... L'équation est compliquée* ».

Autre sujet de plus en plus traité : le travail des démineurs, comme le 3 novembre 2009 sur TF1, lorsque Laurent Ferrari annonce (20h) : « *150 gendarmes français s'apprêtent à partir en Afghanistan. Ils ont reçu ce matin la visite de Brice Hortefeux au camp de Satory. Ils savent qu'ils partent au front, dans un pays en guerre. Nos reporters sont sur place en Kapisa où les attentats se multiplient. Certains de nos soldats sont chargés de désamorcer les bombes sur la route* ». À l'image, dans le reportage, apparaissent des hommes du 6^e Régiment du génie d'Angers.

Dernier point essentiel de cette représentation, les nombreux reportages sur les *choura*, ces rencontres entre officiers et chefs locaux dans les villages, pour marquer la présence de la coalition sur le terrain, organiser les actions civilo-militaires, faire du « *renseignement d'ambiance* » et éventuellement un peu plus. Lors du 20h de TF1 le 3 janvier 2010, un reportage montre l'une de ces rencontres, sous haute surveillance « *car les Talibans voient d'un mauvais œil* » ces opérations. Le colonel enlève son casque et son gilet pare-balles. La voix *off* explique : « *Le malek, le chef du village accepte la rencontre : "Je n'ai rien à y gagner mais des portes et des fenêtres sont cassées, il faudra bien réparer"* ». Le colonel passe un marché : renseignements contre canal d'irrigation.

Il arrive que les soldats s'expriment sur leurs sentiments face à leur mission et à la guerre. Se dégage alors un portrait de plus en plus affiné du combattant français en Afghanistan. Les reportages de ce type sont de plus en plus fréquents : les caméras s'attardent. Que ressentent ces hommes qui combattent ? Quelle est leur vie quotidienne en France, puis en Afghanistan ? Dans « *Présence protestante* », sur France 2, le 19 octobre 2008 (10h), une demi-heure de reportage est consacrée à Isabelle Maurel, aumônier militaire protestant. Elle va jusqu'aux bases avancées, crapahute aux côtés des hommes, écoute, accompagne les blessés, prête son oreille aux combattants éprouvés par la mort ou la blessure d'un frère d'armes. Le documentaire est centré sur ce personnage féminin atypique, mais par ricochet, le téléspectateur découvre une facette nouvelle du soldat français. C'est un homme capable de doute, d'état d'âme, qui sait les dire lorsque cela est nécessaire, qui réfléchit à sa mission et au sens de son combat mais n'en demeure pas moins un professionnel efficace.

M6, le 17 mai 2009, diffuse dans « *Zone interdite* » un long documentaire de 2h10 intitulé « *Papa part à la guerre, d'Annecy à Kaboul* ». Au centre du film, le 27^e BCA d'Annecy, « *un bataillon qui a perdu le caporal Nicolas Belda lors de la bataille d'Alassay* », le 6 février 2009. Le reporter du documentaire y était et sont donc diffusées des images des combats. « *Ce jour-là, les combats ont duré trois heures* ». Le reportage suit différents officiers, sous-officiers et hommes du rang : le capitaine Jean-Baptiste Gruet, surnommé « *boule de feu* », 33 ans, marié, 5 enfants ; Vincent Lazerges, lieutenant, 27 ans, marié, un enfant ; Moural Bouaouiche adjudant, 34 ans, un enfant ; Yannou, un caporal qui va quitter sa fiancée ; le sergent Leila Lauhéa, 26 ans, mariée, la comptable de la compagnie ; le caporal chef Jean-Michel Sene, 31 ans, marié, 2 enfants ; le colonel Nicolas le Nen, 43 ans, marié, trois enfants... À chaque fois, ils sont filmés dans leur cadre familial et dans leur activité militaire. Le départ est émouvant, les caméras s'y appesantissent. En Afghanistan, tout est montré, la vie quotidienne et les opérations, l'attente et les moments de cohésion, à Tagab, en Kapisa.

Sur TF1 le 21 septembre 2010, à 23h16, est diffusé un reportage d'1h45, « *Harry Roselmack sur le théâtre afghan* ». Le présentateur vedette a donc été filmé sur le terrain : arrivée à Bagram, passage par Warehouse, puis direction le Cop Rocco, un poste avancé de la vallée d'Uzbin tenu par la Légion étrangère, après une étape sur la base de Tora. Rien de très nouveau, si ce n'est que la durée du documentaire permet d'en montrer plus. Mais le fameux trépied – compétence dans les missions, courage face à la mort possible, doute persistant sur l'issue du conflit – est respecté. En revanche, la parole est largement donnée aux hommes qui expriment leur fierté de servir la France, l'enrichissement personnel qu'ils retirent de cette expérience hors du commun. Ce sont des légionnaires, ils ont des accents prononcés, des tatouages et de gros bras. Mais ils apparaissent comme des hommes qui ont réfléchi à leur engagement, qui sont capables de l'expliquer et de le justifier. Et de faire preuve d'un sens de la discipline et de l'obéissance, donc d'un effacement d'eux-mêmes, qui étonnent le journaliste.

Octobre 2010, nouvel épisode de la fresque épique dans « *Enquête exclusive* » sur M6 (22h53) intitulé « *Menace terroriste : les démineurs en première ligne* ». Le documentaire porte largement sur les démineurs, et il s'agit d'abord de ceux de la protection civile qui agissent en France, notamment dans les régions à forte densité de munitions non explosées au cours des conflits du XX^e siècle. À 23h07, est diffusé un reportage sur le travail des démineurs en Afghanistan, « *sur le COP51, une position française au nord-est de Kaboul entre les vallées d'Uzbin et de Tagab* ». Des opérations de déminages sont filmées, les hommes longuement interviewés sur leur mission. Ils sont une fois de plus compétents et efficaces. Retour à Paris : les militaires participent également à Vigipirate. Le lien entre le front et l'arrière est fait, la cohérence générale du combat contre le terrorisme établie à l'écran.

Le 3 avril 2011, M6 diffuse un documentaire du même type dans « *Enquête exclusive* », dont les héros, cette fois-ci, sont des pilotes d'hélicoptères, des Caracal et des Tigre, et dont la mission est autant le secours que le combat. L'un d'eux, Kilian, 26 ans, est suivi par les caméras avant son départ de Bordeaux. Ses missions, ils les mènent avec Amaury, David, Ulysse et Alexandrine, l'infirmière. Le documentaire allie une forte dimension opérationnelle, avec la description des missions, des images spectaculaires des hélicoptères, et l'attention aux destins humains de militaires qui, une fois de plus, accomplissent leur mission avec un professionnalisme et un sérieux réels.

De Noël en nouvel an, chaque année, les chaînes de télévision montrent le courage des ces hommes qui, sur un front meurtrier, passent ces journées loin de leur famille. Rien ne change vraiment dans le ton de ces reportages. Les familles y apparaissent, indirectement, au détour d'un coup de téléphone ou d'une connexion internet. Au fil de ces informations et des documentaires évoqués ci-dessus, se dessine l'image d'une armée soutenue à l'arrière et efficace au front. Lorsque les familles créent, par solidarité avec les militaires en opérations extérieures, un mouvement pour le port d'un « ruban jaune », TF1 l'évoque par un reportage lors du journal de 20h le 30 octobre 2010 : une marche silencieuse a eu lieu entre la place Denfert-Rochereau et le Champs de Mars. Aucun chiffre n'est donné, mais le nombre de participants, à l'image, n'a rien de ridicule. « *Dans la foule, dit la voix off, des proches, des amis, des parents* ». Une jeune femme témoigne : le mari de sa cousine est en Afghanistan. Joël Le Pahun est interviewé, présent en bonne place dans le défilé : il ne tient aucun propos polémique et insiste : « *Ce n'est pas du symbole, c'est notre quotidien* ». Un jeune homme, ancien militaire qui a été blessé légèrement à Kaboul, raconte également son histoire face à la caméra. Des bougies et une gerbe de fleurs sont déposées au pied du Mur de la Paix. Deux lectures de ce reportage sont possibles : avec des lunettes pacifistes, cette marche devient un mouvement contre la guerre en Afghanistan. Mais rien ne va explicitement en ce sens à l'image et dans le texte. Ce n'est clairement pas une démarche belliciste, mais quelque soit l'interprétation choisie, le lien entre les combattants au front et leurs familles est explicite. Cependant, ces familles peuvent-elles incarner l'« arrière » en général ? Ceux qui participent à cette marche ont visiblement tous, d'après la télévision, un lien direct avec les soldats français et la relation entre l'armée combattante et la nation semble bien tenu s'il ne tient qu'à ces quelques centaines de personnes. Mais concernant l'image des militaires eux-mêmes, cet événement apporte une pierre de plus au respect de leur engagement.

Alors que juste après l'embuscade, en septembre 2008, la télévision avait diffusé des reportages qui mettaient en doute la qualité de l'entraînement des militaires en partance pour l'Afghanistan, elle montre désormais le contraire. S'ils sont de bons combattants et de bons professionnels, s'ils acceptent de payer le prix de leur engagement sans hésitation, c'est aussi parce que l'institution les entraîne avant de les envoyer sur ce théâtre. Ils sont non seulement bien préparés, mais ne remettent pas en cause la légitimité de leur mission. France 3, le 11 février 2010, à 11h50 (dans le journal de l'Outre-mer), montre l'entraînement du 126^e RI. Le 1^{ère} classe Bakari est originaire de Mayotte, il « *sait qu'il va tirer sur des frères musulmans. Enfin, pas si frère que cela...* », laisse entendre la voix off. Il témoigne en effet de sa parfaite loyauté : « *Mayotte, c'est français, je suis engagé dans l'armée française* ». Ces hommes reçoivent « *cinq mois d'entraînement forcé* ». Le 26 juin 2010, sur la même chaîne, même sujet avec un reportage sur la formation reçue à Coliour par les hommes du 2^e RIMA avant leur départ. « *Pas question de partir en Afghanistan sans une formation de six mois* », dit la voix off. Le reportage montre toutes les images propres à rassurer sur la qualité de l'entraînement.

Même lorsqu'au centre d'un reportage se trouvent non pas des combattants mais les services de santé de l'armée, la connotation des images est nettement plus guerrière qu'avant 2008. Le 10 novembre, veille de l'hommage du 11 novembre, TF1 consacre un reportage aux équipes de l'hôpital militaire Percy, en Afghanistan, alors que cette unité va être décorée le lendemain par Nicolas Sarkozy. Une carte situe d'emblée la vallée d'Allassay, puis viennent les images des équipes de secours en hélicoptères. En plein accrochage, elles évacuent un militaire blessé. Les images tangent, c'est incontestablement la guerre. Ce ne sont plus des civils accidentés qui sont soignés mais des combattants.

En septembre 2011, cette image positive du soldat combattant se fissure. Malgré des reportages qui gardent la même tonalité, quelques images sont diffusées sur France 2 le 20 septembre, lors du journal de 20h, qui les remettent en cause : celles-ci ont été filmées, caméra au casque, par Tony, aujourd'hui 27 ans, et Maxime, 24 ans, qui ne sont plus militaires. Julian Bugier, le présentateur introduit ainsi le sujet : « *On parle, vous le savez, du conflit mais peu des soldats qui se battent pour la France. Qui sont-ils et pourquoi ont-ils choisi de s'engager ? France 2 diffuse ce soir un*

document qui répond précisément à ces questions. La vie au front de deux jeunes soldats qui, à l'insu de leur hiérarchie, se sont filmés à l'aide d'une petite caméra. Le visage de la guerre comme vous ne l'avez jamais vu. Des images crues parfois choquantes sans aucun filtre ». Les commentaires en voix off sont de Gérard Grizbec. Les deux hommes étaient en Afghanistan en 2008. Le vocabulaire est parfois cru, ils disent leur peur quand les coups de feu se font entendre. Et ce n'est rien en comparaison de ce qui passe dans l'intégralité de ces images, diffusées quelques jours après, le 29 septembre, dans le cadre de l'émission « *Infrarouges* » à 22h35. Alors sont exposés à l'écran les cafouillages du soutien aérien, les hélicoptères qui se trompent de cible et tirent sur des soldats français, les blagues potaches des deux soldats, parfois humiliantes pour les civils afghans, les remarques triviales sur l'impossibilité d'avoir des relations sexuelles, l'excitation presque jouissive lorsqu'enfin le combat survient.

Interviewés ensuite, les deux hommes témoignent de leur expérience. Tony raconte : « *On se sent bizarre quand on patrouille dans un village devant des enfants, on se dit : "Qu'est-ce qu'on fait" ? Maintenant, c'est sûr que les Talibans aussi font des trucs terribles, donc on a un rôle de protection aussi. On a une double étiquette* ». Il y a la construction des routes, des écoles, des hôpitaux, « *mais les bonnes actions sont mises à mal par la réalité des combats* », poursuit-il. Maxime ajoute : « *On est très loin de gagner les cœurs de la population, on fait des choses mais on est capable de raser un village* ». Son camarade reprend : « *Une fois, on a tué un Taliban et après on a vu les enfants et les femmes venir pleurer sur le corps. Ce qui est difficile, c'est de sauver sa peau mais en faisant des malheureux. Quand on tue une personne là-bas, on fait 30 ou 40 personnes malheureuses qui ont la haine de l'Occident en retour* ». Ont-ils été accueillis comme ils l'auraient souhaité à leur retour en France ? « *On n'a pas eu l'accueil qu'il fallait au niveau de l'autorité, de la hiérarchie* », regrette Maxime. Tony ajoute : « *On s'est senti un peu délaissé* ».

Enfin, le 23 novembre 2011, est diffusé dans « *Pièces à conviction* », sur France 3, à 23h, le fameux reportage, très attendu, d'Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier, dont les images ont été tournées avant qu'ils ne soient pris en otage par les Talibans le 30 décembre 2009 pour un an et demi. Le documentaire s'organise en fait en trois parties : la première est bien de leur fait, montée à partir des images qu'ils avaient donc filmées ; la seconde a été tournée et réalisée par Pierre Babey et Denis Basompierre, pour y apporter une suite. La troisième est à nouveau entre les mains d'Hervé Ghesquière qui a rencontré, en France, certaines familles de soldats morts en Afghanistan.

Le reportage d'Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier ressemble en fait à beaucoup d'autres. La longueur leur permet cependant de mieux mettre en image certaines opérations. La voix off d'Hervé Ghesquière assigne dès le départ un objectif à l'enquête : « *Montrer et comprendre ce que font vraiment les soldats français en Afghanistan* ». Mais immédiatement après, transparaît aussi la tendance, consciente ou non, du journaliste (Hervé Ghesquière donc) à se mettre lui-même en scène : « *L'Afghanistan, cela fait 25 ans que je rêve d'y aller* ». Après un rapide passage à Bagram, ils se rendent à Nijrab et suivent plusieurs opérations. Pendant l'une d'elle, un léger accrochage vient perturber la mission. À nouveau, le journaliste joue sur la mise en scène de son propre personnage, alors que quelques tirs fusent.

Globalement, il y a une sorte de décalage permanent entre des images montrant des militaires opérationnels, posés, calmes, une musique qui au contraire crée une tension et les commentaires d'Hervé Ghesquière qui cherchent à montrer le caractère vain de la mission. Les réponses des militaires à ces questions sont généralement lapidaires, opérationnelles. C'est donc le journaliste qui complète le texte par sa propre interprétation. L'objet ici n'est pas de dire si elle est fausse ou vraie mais se dégage de l'ensemble une image plus floue que lors des reportages habituellement diffusés à la télévision. Ici, intervient une dimension subjective plus affirmée. Les militaires, s'ils sont en permanence à l'image, passent cependant au second plan, par rapport à l'analyse sur l'issue du conflit qui vient se surexposer. La voix off interrompt elle-même le fil de l'histoire : « *Quelques jours après ce tournage, nous quittons l'armée française. Le 30 décembre 2009, nous voulions interviewer la population locale qui vit près de l'axe Vermont* » ; c'est là que les deux reporters ont été pris en otage. Mais Hervé Ghesquière a voulu reprendre le cours de son récit : « *Deux ans plus tard, je veux revoir des anciens soldats d'Afghanistan. Ils ne sont pas nombreux à accepter de parler. À Saint-Étienne, l'un d'entre eux veut bien nous recevoir* ». Il s'agit de Gabriel, un caporal qui a quitté l'armée l'été précédent, et se trouvait sur la base de Nijrab au moment du reportage. Il est pessimiste sur la mission qu'il a remplie. Vient ensuite l'interview de Jean de Ponton d'Amécourt, ancien ambassadeur en Afghanistan.

Retour en plateau : Hervé Ghesquière et Stéphane Taponnier sont interviewés par Patricia Loison. C'est surtout le premier qui parle, abondamment. Et l'échange porte essentiellement sur leur parcours d'anciens otages. Vient donc la suite, tournée par Pierre Babey et Denis Basompierre, sur la base de Tora en octobre 2011. Pierre Babey insuffle moins de subjectivité et de sensibilité personnelle au reportage que ne le faisait Hervé Ghesquière. Il montre surtout une armée très équipée, qui se protège, dont l'objectif est de « *s'exposer le moins possible pour limiter le nombre de morts* ». Là encore, les images sont celles déjà beaucoup vues sur les opérations en Afghanistan et ne modifient par réellement la perception que l'on peut avoir de l'action des troupes françaises sur ce terrain.

Le reportage est à nouveau suivi d'une interview menée par Hervé Ghesquière, cette fois-ci de Grégoire Deniaud, un grand reporter qui a passé dix jours avec les Talibans. Puis Pierre Servent est en plateau, pour livrer son expertise. C'est ensuite à nouveau Hervé Ghesquière qui reprend les commandes du documentaire diffusé : il a voulu rencontrer les familles des soldats défunts. Madame Sanchez a perdu son fils en Kapisa. Elle rapporte les propos qu'ils tenaient avant de mourir : « *Les missions n'ont pas de sens* », « *Je ne sais pas ce qu'on fait ici* », « *On est ici pour se faire tuer pour rien* ». Puis il filme la famille du caporal-chef Panezik mort en Kapisa en août 2010 : l'épisode est douloureux, la mère n'accepte pas la mort de son fils. La voix off d'Hervé Ghesquière note cependant : « *Des soldats fiers de leur mission, j'en ai rencontré en Afghanistan, comme ceux du régiment parachutiste de Tarbes¹⁷* ». Le capitaine Philippe Sango, aujourd'hui retraité de l'armée, était en Afghanistan en 2009 quand son meilleur ami Philippe Sansoni est suite à l'explosion d'une mine : « *C'est le job* », dit-il sobrement, « *on en avait conscience mais on n'y croit jamais, à ça* ». La veuve et la fille de Philippe Sansoni abondent : « *C'était sa mission suprême* », « *C'est leur boulot et s'ils y vont c'est qu'ils aiment ça aussi* ». Le capitaine Sango ajoute : « *On est fier d'être choisis pour ce genre de mission, d'opération, on a bien bossé, c'est notre boulot. Après les résultats sont difficilement quantifiables mais nous on était dedans* ». La veuve conclut cependant : « *Pour finir comme on fait ils auraient pas dû y aller* ».

Hervé Ghesquière conclut ce long « *Pièces à conviction* » par de nouvelles interviews, dont une avec un représentant du gouvernement afghan. Lui-même, en plateau, apporte sa propre analyse d'un conflit à l'issue incertaine. Enfin, il remercie à nouveau l'armée, qui « *a fait un travail formidable* ».

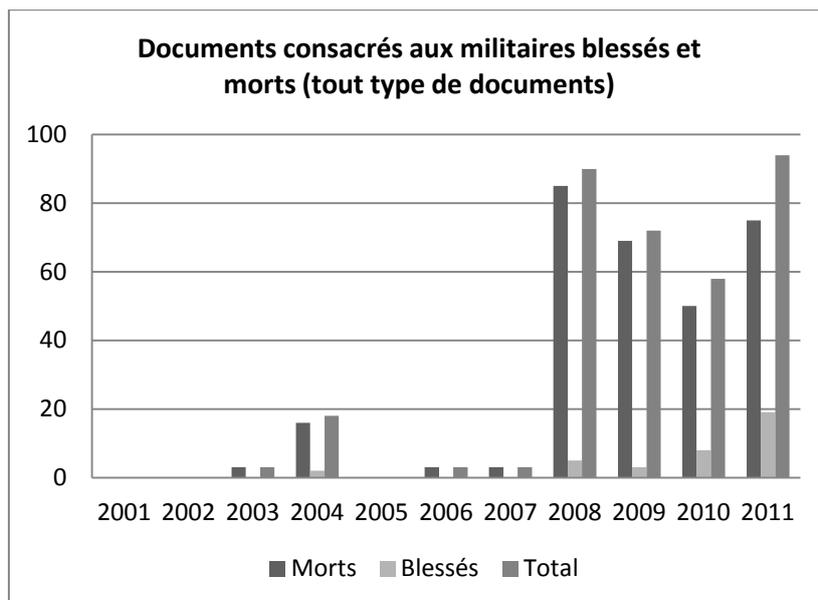
Pour l'image des armées, le résultat est donc mitigé : l'image des militaires eux-mêmes n'est pas réellement ébréchée mais la forte dose de subjectivité introduite par Hervé Ghesquière donne à ce documentaire une tonalité originale, différente de celle habituellement perceptible dans les reportages sur l'Afghanistan. La mission elle-même, finalement, semble presque complètement vaine, même si les hommes qui la remplissent continuent d'apparaître comme de bons professionnels, courageux, dont l'engagement personnel n'est pas remis en cause.

Quoiqu'il en soit, depuis 2008, les chaînes de télévision montrent un militaire combattant, opérationnel, professionnel, courageux. La seule réserve qui s'exprime régulièrement porte non pas sur les militaires eux-mêmes mais sur les raisons politiques des opérations menées en Afghanistan et le doute sur leur issue.

Morts et blessés au combat, à l'honneur à l'écran

Dans la manière de montrer et de parler des morts et des blessés au combat en Afghanistan, le ton change également, à partir de 2008. Désormais, ils ont droit de cité à la télévision.

¹⁷ 35^e Régiment d'artillerie parachutiste



Le plus souvent, en tout cas en 2009 et 2011 (il y a un léger « creux » en 2010, les morts au combat ne faisant plus parfois l'objet que d'une brève en plateau, sans autre détail), un reportage accompagne la nouvelle, presque toujours bâti sur le même modèle. Le 11 février 2009, sur France à 20h, David Pujadas annonce : « *On ne connaît pas encore son nom, un nouveau militaire français basé à Tarbes est tombé aujourd'hui en Afghanistan, ainsi que son interprète. Il est tombé dans une embuscade. Un autre gradé français est grièvement blessé. Ça porte à 26 le nombre de morts depuis l'arrivée des premières troupes il y a sept ans* ». Le reportage commence sur des images de militaires qui patrouillent, en Afghanistan évidemment, avec ce commentaire : « *Comme ces militaires, le capitaine français qui a été tué aujourd'hui faisait partie des 300 Français chargés de la formation de l'armée afghane. En début d'après-midi, 6 Français avec 30 soldats afghans patrouillent au sud de Kaboul. Soudain sur la route, une très forte explosion. Un véhicule français est touché, le capitaine à l'intérieur est tué sur le coup. A ses côtés, son interprète afghan, tué aussi, un autre soldat français sera grièvement blessé* ». Le colonel Jérôme Sallé, porte-parole de l'armée française à Kaboul, est interviewé par téléphone : « *Très rapidement après l'explosion, deux sections d'intervention rapide sont intervenues et sont arrivées, appuyées par des hélicoptères et des avions américains qui ont sécurisé la zone et ça a mis fin à l'accrochage. L'embuscade a duré en tout une demi-heure, le soldat blessé est soigné à l'hôpital américain de Bagram* ». Nicolas Sarkozy, en déplacement au Koweït, « *s'est associé à la douleur des familles* ». Un extrait de ses propos est diffusé. L'officier tué appartenait au 35^e RHP de Tarbes, conclut la voix off ; « *C'est le 26^e soldat français tué en Afghanistan depuis 2001* ».

Systématiquement donc, des images du terrain accompagnent un récit des faits assez précis ; un porte-parole de l'institution militaire est interviewé et, le plus souvent, donne la garantie que les soldats ont reçu tout le soutien nécessaire ; le positionnement du chef de l'État est relayé : il assure toujours les défunts et leurs proches de la reconnaissance de la nation et rappelle le sens du combat mené sur cette terre lointaine ; enfin, les journalistes égrainent désormais le nombre de morts depuis le début du conflit. Parfois, s'ajoute un reportage dans le régiment et la ville d'origine, comme sur France 3 (« *19.20 Edition nationale* ») le 15 mars, lorsque un caporal-chef du 27^e BCA est tué ; les caméras se rendent donc à Annecy.

Au fil des mois, les informations sont de plus en plus précises : les chaînes de télévision ne donnent plus seulement les grades mais aussi les noms. Le plus souvent, à l'écran, apparaissent les photos des défunts, en uniforme, parfois même l'insigne régimentaire de leur unité. Le 2 août 2009, le téléspectateur apprend la mort d'Anthony Bodin, du 3^e RIMA de Vannes ; c'est le 29^e mort français, sa photo est diffusée sur M6. L'habitude est peu à peu prise par l'ensemble des chaînes. Le 4 septembre, un nouveau pas est franchi, avec le décès du caporal Johan Naguin, encore du 3^e RIMA : la vie du défunt est davantage exposé. Sur TF1, le lendemain, à 20h, une photo de lui avec son épouse et son enfant s'affiche à l'écran, il est précisé qu'il avait 24 ans, qu'il « *était marié, tout jeune père de famille, engagé il y*

a 4 ans au 3^e RIMA ». En septembre 2009, les rapatriements des corps sont évoqués, par une brève en plateau, mais évoqués quand même. Les obsèques sont suivies et font l'objet de reportages. Une certaine routine s'installe dans le traitement de cette actualité et les morts ne sont plus anonymes.

Le nouveau choc survient à la mi-juillet 2011, lorsque 7 soldats meurent en quelques jours. Le 13 juillet, 5 soldats français sont tués lors d'une attaque suicide pendant une assemblée de notables, dans la vallée de Tagab. Le 11, un autre était déjà mort à cause d'un tir accidentel d'un de ses camarades. Le 14 enfin, un militaire tombe lors d'une embuscade. Depuis Uzbin, et les journalistes ne cessent de le rappeler, il n'y avait pas eu autant de morts dans un laps de temps aussi court. Le traitement ne diffère guère mais il est évidemment nettement plus abondant.

L'avalanche de documents est donc à nouveau au rendez-vous, d'autant que le 14 juillet devait justement mettre à l'honneur les troupes de retour d'Afghanistan. Depuis août 2008, les émissions spéciales à la télévision, le jour de la fête nationale, ont inévitablement accordé une place plus importante à l'Afghanistan, mais sans que le sujet devienne absolument central. En revanche, en 2011, autour du 14 juillet et en raison de l'actualité, la question envahit à nouveau les écrans. Sur France 5, le jour-même du 14 juillet, « *C dans l'air* », est intitulé « *Les champs d'honneur* ». Laurent Bazin y reçoit le général Vincent Lanata, ancien CEMAA, qui dirige deux sociétés de conseil liées à l'industrie et la défense, Pascal Boniface, de l'IRIS, Jean Guisnel, du *Point*, et Jean-Dominique Merchet, de *Marianne*. Rien de très nouveau ne vient marquer cette émission. Les mêmes questions sont toujours posées : sont-ils morts pour rien ? Comment se situe Nicolas Sarkozy par rapport à l'évolution de ce conflit ? Quel avenir pour les troupes françaises sur place ? Les reportages ont toujours la même tonalité.

Les journaux télévisés du soir montrent abondamment la visite le matin même, avant le défilé, de Nicolas Sarkozy auprès des blessés, à Percy. Les militaires ont été interviewés sur les Champs-Élysées. Comme d'habitude, ils font part de leur détermination, de leur acceptation du choix de l'engagement qu'ils ont posé un jour. Quelques fausses notes apparaissent cependant. Sur France 3, dans le « *19.20* », au milieu des témoignages sans équivoque des militaires sur un engagement assumé, une femme, dont le fils doit prochainement partir en Afghanistan, témoigne : « *On ne devrait pas envoyer ces garçons là-bas* ». L'institution, par la voix de Gérard Longuet, ministre de la Défense, tente d'expliquer : les Talibans perdent du terrain donc se défendent de plus en plus violemment.

Les journalistes connaissent désormais le sujet. La question de l'âge des combattants ne crée plus de polémique, les cartes sont affichées à l'écran, les noms et les photos des morts également. Les familles apparaissent moins devant les caméras. Sur TF1 à 20h le 18 juillet, alors que les corps sont rapatriés, une veuve est interviewée ; son mari, le capitaine Benoît Dupin est décédé au combat à l'entrée de la vallée d'Alasay le 17 décembre 2010. Elle témoigne donc rétrospectivement de la manière dont on peut surmonter cette épreuve. Sa peine est visible, le récit des questions de sa petite fille émouvant, mais elle ne s'insurge pas, même si elle remet en question l'objectif politique de cette guerre présentée comme « *un combat auquel Alicia ne croit plus : "Il est difficile d'arriver à quelque chose dans ce pays, mais c'était le métier de Benoît, il fallait y aller sans y réfléchir"* ». L'engagement du capitaine Benoît Dupin n'est pas remis en cause.

L'hommage national a lieu le 19 juillet. Il est diffusé en direct sur France 2. Marie Drucker commente l'événement en compagnie de Pierre Servent et de Pierre Audoin-Rouzeau, historien de la Première Guerre mondiale. À la télévision, rien ne change vraiment par rapport à Uzbin, mais cette deuxième cérémonie ancre une image dans la mémoire du téléspectateur : celle des honneurs militaires rendus à des défunts dont les cercueils sont recouverts d'un drapeau français, celle d'un chef de l'État assumant sa décision de mener une guerre, celle des soldats en uniforme présents dans la cour d'honneur, celle des familles, unies dans la peine au milieu de cet hommage apportant du sens à ces décès brutaux. En quelques années, voici que ce qui semblait relever du souvenir lointain est redevenu une actualité qui se répète. Sur TF1, pour commenter l'hommage également diffusé en direct, se trouvent en plateau Jean-François Buil, dont le fils Damien est mort à Uzbin, et Bruno Besson, dont le fils a survécu à l'embuscade, mais en est revenu extrêmement meurtri psychologiquement et « *a mis au moins deux ans à reprendre pieds* ». Aucun ne livre une parole désobligeante pour l'institution. Jean-François Buil a-t-il des regrets de l'engagement de son fils ? « *Non. C'était sa vocation, son choix. Il était heureux de partir là-bas [...] mais savait-il réellement où il allait...* ». Bruno Besson raconte l'histoire de son fils : « *Il n'a pas été traumatisé par les combats mais par le fait de ramasser les morts et les*

camarades mutilés. Il a été suivi à Percy, par un psychiatre militaire ». L'institution, donc, ne l'a pas laissé tomber. Le général Thorette, ancien CEMAT, est aussi en plateau et parle de la CABAT, cette cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre. Sur toutes les chaînes, le soir, plusieurs sujets sont consacrés à l'hommage national et les images sont abondamment retransmises.

Une autre habitude commence à être prise pour rendre hommage à ces morts, même si elle est moins spectaculaire à l'écran. Le 17 août, Marie Drucker, sur France 2 à 20h, annonce : « *Les corps des deux soldats français tués la semaine dernière en Afghanistan ont été rapatriés à Paris. Le cortège est passé sur le pont Alexandre III où plusieurs associations d'anciens combattants se sont rassemblées. C'est un rituel observé depuis peu de temps pour éviter que ces soldats tombés pour la France soient oubliés. Car, fin du service militaire oblige, et ce qu'on appelle les guerres modernes ont fait évoluer la notion de patriotisme. Que veut dire aujourd'hui mourir pour la France ? C'est un dossier signé Bernard Lebrun et Guillaume Beaufils* ». Suit donc un reportage de trois minutes ; sont montrées les photos des deux tués et diffusés les témoignages de Français venus assister au passage du cortège sur le pont. Le général Bruno Dary, gouverneur militaire de Paris, explique : la démarche ne répond pas à « *un objectif politique* » mais est faite pour « *rendre hommage à des soldats qui sont allés au bout de leur engagement et qui, pour nous et pour les Français, sont des héros* ». Jean-Dominique Merchet l'affirme : quoiqu'on pense du conflit afghan, « *un soldat français ne meurt jamais pour rien. Quand il meurt, il meurt pour son pays* ». Les journalistes terminent leur reportage en comparant l'actualité avec ce qui se faisait à l'époque de la guerre en Yougoslavie : les morts étaient cachés pour éviter d'atteindre le moral de la population. « *Désormais, conclut la voix off, les funérailles sont en direct et en images. C'est une façon aussi de permettre le débat* ».

De temps en temps, la parole est donnée à des Français anonymes qui témoignent à l'écran de leur attachement à leurs soldats mais aussi de leurs doutes sur les raisons et les buts de cette guerre lointaine. À Montauban, le 8 septembre 2011 (France 3, « *19.20 Edition nationale* »), alors que le 75^e soldat français est tué lors d'une opération de fouille dans la vallée de Tagab, un habitant s'interroge : « *Pourquoi nos soldats sont là-bas ? Dans quel but ?* ».

La fin de l'année 2011 vient confirmer cette place acquise par les morts d'Afghanistan à la télévision. Deux événements marquent ce dernier trimestre. Le premier est la commémoration du 11 novembre, qui prend une forme nouvelle, à la demande du président de la République Nicolas Sarkozy : si les morts de la Grande Guerre demeurent à l'honneur, la commémoration rend hommage à tous les soldats français tombés en opération, avec une attention particulière portée à ceux de l'année 2011. La cérémonie est retransmise en direct sur TF1 et France 2. Le générique de TF1 est en lui-même révélateur : sur fond de musique solennelle, des silhouettes de combattants se détachent d'un paysage de soleil couchant. Des noms et lieux de conflits apparaissent à l'écran : 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Algérie, Kolwezi, Irak, Côte d'Ivoire, Libye, Afghanistan. Ainsi, le fil de l'histoire est-il tissé. Lors de la cérémonie, sont décorés de la croix de la valeur militaire 12 unités qui ont participé à des opérations en Côte d'Ivoire, en Libye et en Afghanistan. Mais ce sont bien les morts d'Afghanistan qui occupent l'écran : pour raviver la flamme sur la tombe du soldat inconnu, Nicolas Sarkozy est accompagné de quatre enfants 7 à 11 ans qui ont tous perdu leur père sur le terrain afghan. Les noms des 24 soldats tués en Afghanistan au cours des mois écoulés sont égrainés.

La cérémonie est abondamment reprise le soir lors des journaux télévisés. Sur TF1, lors du journal de 20h, c'est cet extrait du discours de Nicolas Sarkozy qui est choisi : « *Pour que tant de souffrances et tant de sacrifices n'aient pas été consentis en vain, nous avons un devoir moral : faire en sorte que cette histoire construite sur tant de destinées tragiques continue d'être une histoire partagée* ». Le fil de l'histoire est encore tissé puisque viennent en suite les images de l'inauguration du musée de la Grande Guerre, par le président de la République, l'après-midi même. Puis vient un second reportage, lié à l'annonce par Nicolas Sarkozy du dépôt d'un projet de loi instituant le 11 novembre comme jour d'hommage élargi aux soldats tombés en opération ; le texte prévoit également l'inscription de leurs noms sur les monuments aux morts. Les caméras se sont donc rendues dans la commune de Cyril Louaisil, tombé en Afghanistan en 2011 et pour lequel une plaque a été apposée sur le monument. Le père de Cyril témoigne de sa reconnaissance face à cette inscription. Puis viennent des images de Saint-Aupré ; là aussi, le maire a souhaité ajouter sur le monument : « *2011 : Chamarier, Clément, mort en Afghanistan* ». Le père de Clément, présent aux cérémonies, trouve cette idée « *géniale* ». Seul un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, interviewé lors de l'hommage parisien du matin, dit son désaccord. Mais à l'écran, les morts d'Afghanistan acquièrent bien une place

nouvelle, qui s'inscrit dans l'histoire longue, et permet, au passage, à tous ceux des opérations antérieures, de la guerre d'Indochine à la Côte d'Ivoire, de bénéficier d'une brève visibilité télévisuelle.

Le 29 décembre, deux soldats tombent à nouveau en Afghanistan, tués à bout portant par un combattant de l'ANA lors d'une opération conjointe. Gilles Bouleau, présentateur du 20h sur TF1, explique : « *Ils ont donc été tués à bout portant par un homme qu'ils considéraient comme leur frère d'armes. Deux légionnaires français ont été tués ce matin, ce qui porte à 78 le nombre de nos soldats tombés au combat en Afghanistan* ». Le reportage qui suit raconte l'opération, qui mobilisait 400 hommes de l'ANA et 300 Français. À l'écran, s'affiche la photo de l'adjudant-chef Mohammed El Gharrafi, 39 ans, père de 4 enfants. La famille de l'autre défunt a souhaité maintenir son anonymat. Les deux servaient au 2^e REG de Saint-Christol d'Albion. Le lieutenant-colonel Thierry Burkard, de la DICOD, est interviewé : pour l'insurrection, ce type d'acte meurtrier est une occasion de faire, estime-t-il, des « *coups médiatiques* » ; si l'alliance entre l'armée française et l'ANA en sortait remise en cause, alors les rebelles auraient gagné. Les caméras se rendent à Saint-Christol, la population dit sa peine, comme à chaque fois. Pour toutes les chaînes, ces deux morts supplémentaires sont l'occasion de revenir sur le cadre général de l'engagement français en Afghanistan, le jour-même ou dans les jours qui suivent.

Les blessés ne sont pas oubliés. De plus en plus, soit que l'institution les mettent en avant, soit que les chaînes de télévision découvrent leur existence, ils apparaissent à l'écran. Juste après Uzbin, les télévisions filment le retour des blessés, leur arrivée à l'aéroport. Leur sort intéresse tellement que certaines interviews apportent des éléments extrêmement précis sur leur état, comme celle, du docteur Anne Robert, médecin en chef des Armées, diffusée dans la plupart des journaux télévisés au soir du 20 août, jour de leur arrivée à Orly. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État aux Anciens combattants, les accueillent. Le téléspectateur néophyte redécouvre, après le drame de Carcassonne de juin 2008, l'hôpital militaire Percy. Par la suite, les journaux télévisés n'évoquent parfois les blessés que par une brève mais ne les oublient jamais s'il y a également des morts. Juste après Uzbin, forcément, lorsque surviennent les premières blessures en opération, le 29 septembre 2008, la nouvelle est traitée par les télévisions, d'autant que les hommes touchés appartiennent au RPIMA. Sur TF1, Claire Chazal annonce : « *Quelques semaines seulement après l'embuscade, le même régiment est touché ; quatre militaires sont légèrement blessés par une attaque à la roquette* ». Au téléphone, le lieutenant-colonel Louisfer, porte parole du général Stollsteiner des forces françaises à Kaboul, détaille les conditions de l'embuscade, rassure sur l'arrivée rapide d'un appui aérien et précise : « *un seul blessé devrait faire l'objet retour en France* » ; « *les Talibans ont au moins eu un mort et blessés* ». C'est un exemple : comme lorsqu'il y a des morts, ceux qui portent la parole de l'institution veillent désormais à apporter le plus de précisions sur les opérations et à affirmer que tous les moyens ont été mobilisés pour sauver les vies des soldats.

Se multiplient par ailleurs les reportages sur la vie des ces rescapés, les soins qui leur sont apportés, la manière dont ils retrouvent leurs proches. Le 17 avril 2011, Marie Drucker annonce sur France 2 à 20h : « *Gérard Longuet est en Afghanistan pour une visite de quelques jours, pour la première fois depuis sa prise de fonction, notamment en Kapisa. Il a passé la nuit avec les soldats français. Ils sont 4 000 au total en Afghanistan. Depuis dix ans, il y a eu 55 morts et des dizaines de blessés. Comment ces militaires se reconstruisent-ils ?* ». Le reportage est consacré au commandant Stéphane Caffaro, du 21^e RIMA. Les premières images le montrent en train de trotter dans un couloir d'hôpital, en t-shirt des troupes de marine : « *Il a perdu le pied droit par l'explosion d'un obus de mortier le 18 septembre 2010. Il essaie un pied en carbone* », explique la voix off. À Fréjus, il a repris « *son poste d'officier logistique* ». Il a l'espoir de repartir sur des théâtres extérieurs mais n'est pas sûr que ce soit possible. Il rentre chez lui en moto, où il retrouve ses 6 enfants et son épouse pour qui l'amputation a été un « *choc* ». Sur le conflit en Afghanistan, il regrette « *l'absence de débats* », qui devraient avoir lieu au vu du coût financier et humain de cette guerre. Mais lui s'est reconstruit. Pour la première fois, il a pu remonter sur son voilier et retrouver ses sensations d'avant.

Sur Canal Plus le 9 juillet 2011, à 19h13, « *Le grand mag* » est intitulé « *Afghanistan : retour vers l'enfer* ». Pendant 8 minutes, les caméras nous invitent à suivre « *un légionnaire devenu tétraplégique : le caporal chef Kevin Emeneya, 22 ans le mois prochain* », l'un des « *500 soldats français [...] rapatriés pour blessures mais [dont] l'armée n'aime pas trop parler* ». Les premières images le montrent à Lourdes, au pèlerinage militaire international, accompagné de camarades valides du 1^{er} REG. Il était « *cliniquement mort il y a un an, les médecins ont hésité à le débrancher* », après sa blessure par balle le 2 juillet 2010 dans la vallée d'Allassay. Il est également filmé chez lui, en banlieue parisienne,

dans sa famille. Tout le monde l'admire : il se bat pour revivre le plus normalement possible. « *La famille tenait à ce que nous tournions ces images, dit la voix off. L'armée n'y était pas favorable. En France, une trop grande médiatisation sur les blessés n'est pas souhaitée* ». Le reportage se poursuit à Percy, où sont évoquées les blessures physiques et psychologiques. La CABAT, aux Invalides, est également filmée. Le général Irastorza, CEMAT, confirme ce manque de moyens : « *Il y a une urgence qui nécessite qu'on fasse appel à des fonds privés* ». Le reportage se conclut sur les images de Lourdes. Le caporal Hakim, ami de Kevin, l'affirme : « *Pour moi, c'est un héros et un exemple à suivre, il a gardé la pêche, le moral* ». La voix off conclut : « *En 2010, 72 soldats français ont été blessés, 14 sont morts. En Afghanistan, officiellement, la France n'est pas en guerre* ». Une petite note négative vient atteindre l'institution lorsque la voix off laisse entendre que l'armée est rétive à montrer ses blessés, mais les images viennent contredire le texte.

Dès le lendemain, le 10 juillet, c'est France 2, à 20h, qui s'intéresse aux blessés, à l'approche du défilé du 14 juillet où seront mises à l'honneur les troupes de retour d'Afghanistan. Benjamin Atgie, en fauteuil roulant, est au centre du reportage. Il retrouve son chien qu'il n'a pas vu depuis des mois. Ensemble, ils font partie du 132^e Bataillon cynophile de l'Armée de Terre ; ils ont fait le Liban, Haïti, l'Afghanistan. Le 19 février, une roquette est tombée sur la route où il se trouvait. À 23 ans, il a été amputé d'une jambe, à Percy. Une des kinésithérapeutes de l'hôpital explique : ces blessés avancent plus vite que d'autres dans la rééducation car ils sont jeunes, sportifs et se stimulent mutuellement. Benjamin réapprend à marcher avec une prothèse. Il voudrait retrouver sa place, dans les rangs de l'armée, avec son chien. Il défilera le 14 juillet.

Canal Plus affirme que l'institution n'aime guère que l'on parle de ces blessés. Pourtant, rien ne vient confirmer cette information, notamment quand les caméras filment des séances de rééducation à Percy. L'image de ces hommes est extrêmement positive. Ils sont courageux, tenaces. L'institution, par ricochet, y gagne car tous veulent rester militaires. Rien ne vient remettre en cause leur engagement.

Un risque désormais accepté

À deux reprises, en 2009 et 2010, de nouvelles polémiques sur l'action de l'armée en Afghanistan auraient pu voir le jour et n'ont pourtant pas eu lieu. Ces deux épisodes viennent apporter la démonstration d'une modification de la manière dont l'institution militaire s'adresse alors aux médias en général et à la télévision en particulier.

Le 27 septembre 2009, le téléspectateur apprend la mort de quatre soldats dans une série d'accidents : dans la vallée d'Afghanistan, un militaire du 1^{er} RI de Vannes a été touché par la foudre lors d'un orage ; quelques minutes plus tard, un autre, du régiment de parachutistes de Dieuze, a été emporté par une coulée de boue, un adjudant s'est porté à son secours et s'est noyé. Plus au sud, dans la vallée de Surobi, un blindé est tombé dans un ravin provoquant un mort et deux blessés, du 1^{er} REI. Sur France 2, la voix off du reportage insiste : il n'y avait pas eu un tel bilan depuis Uzbin. Mais aucune polémique n'éclate. Sur France 3 et TF1, l'amiral Christophe Prazuck, porte-parole de l'EMA est interviewé : « *Les prévisions météo n'annonçaient pas d'orage* », « *d'ailleurs, il y avait des hélicoptères qui participaient à l'opération* », « *c'est un phénomène assez local, assez imprévisible* » dit-il sur France 3. La réactivité est bien là, le message clair, et le caractère « *imprévisible* » de ce type de circonstances bien établi. Les journalistes s'arrêtent là dans le traitement de l'information.

C'est surtout en août 2010 qu'une polémique aurait pu voir le jour. Le 23 août, la télévision informe les Français : lors d'une opération au sud de Tagab, deux soldats du 21^e RIMA de Fréjus meurent et trois autres sont blessés. Ce jour-là, le traitement dans les journaux du soir est factuel. Les deux morts sont le caporal Jean-Nicolas Panezyck, 25 ans, et le lieutenant Lorenzo Mezzasalma 23 ans. Leurs photos apparaissent à l'écran. Comme d'habitude, les officiers témoignent de leur présence pour les familles, les camarades de combat disent leur peine mais aussi leur détermination, les officiers généraux interviewés depuis l'Afghanistan livrent des informations contextuelles. À l'écran, des images de combat défilent. Le lieutenant-colonel Thierry Burkhard est alors porte-parole de l'État-major. La leçon d'Uzbin a été retenue. Le propos est concis, précis et prévient toutes les accusations possibles d'impréparation et de faiblesse de l'équipement. Sur TF1, il explique : « *Ces opérations-là ne sont jamais des opérations de routine. Ce sont des opérations qui sont préparées, planifiées, qui ont un but identifié. Néanmoins,*

toutes les opérations sont risquées ». Sur France 3, d'autres propos sont retenus : c'était une opération « contre l'insurrection » qui visait, « à l'entrée de la vallée de Bedraou, à désorganiser les réseaux logistiques et les mouvements des insurgés » ; les hommes étaient préparés : « Ils ont 6 mois d'entraînement intensif » avant le départ.

Mais le 25 août, un début de polémique voit le jour. Sur TF1, Laurent Ferrari annonce : « Les militaires ont peut-être été touchés par les tirs de leurs propres camarades ». Il ne s'agit là que des trois blessés, les deux morts ayant été tués plus tard dans la journée, lors de l'opération. Le reportage revient donc sur la mission, la voix off explique : « Cette nuit-là, la mission des Français : fouiller les maisons d'un village d'un fief taliban, dans la région de Tagab. 380 soldats français se trouvent sur le terrain. Une compagnie est postée à proximité des habitations occupées par les insurgés. Et, autour, des militaires chargés de leur protection avec des véhicules blindés. Vers 3 heures du matin, trois Français sont atteints par des tirs. D'où proviennent-ils ? Hypothèse : des militaires français auraient pu tirer sur leurs camarades, les prenant pour des ennemis. Pourquoi ? ». Des images d'archives illustrent le propos, mais aussi des cartes et des infographies qui permettent au téléspectateur de comprendre quelle était la configuration du terrain, où se trouvaient les groupes de combattants, comment des tirs ont pu être échangés. Le lieutenant-colonel Burkhard est à nouveau interviewé : « L'action de combat est toujours quelque chose d'extrêmement compliqué en particulier lorsque ceci se passe de nuit sur un terrain extrêmement difficile comme en Afghanistan ». Canal Plus diffuse d'autres propos de l'officier de communication : « Lors du débriefing de cette opération, c'est-à-dire lorsqu'on établit un bilan, le lundi dans l'après-midi, il est apparu qu'on ne pouvait pas exclure que des tirs fratricides soient à l'origine des trois blessés », dit-il, avant de revenir sur le détail de l'opération et de conclure : « Ça reste à établir et c'est à confirmer ». La voix off conclut : les conclusions de l'enquête « devraient être rendues d'ici quinze jours ». Sur M6, ses propos sont assez similaires, et la voix off précise : « L'État-major de l'Armée a mis moins de 24 heures à décider d'ouvrir une enquête, preuve que les éléments dont elle dispose aujourd'hui sont suffisants pour accréditer la thèse d'un accident ». Sur TF1, Jean Guisnel, du Point, apporte aussi son analyse : « Dans les armées américaines, c'est fréquent. Ils tirent beaucoup plus souvent que les Français, qui tirent déjà beaucoup, mais les Américains ils arrosent. Et ils tirent plutôt larges ». Il explique également, sur M6 : « Les gens qui observent une position avec un GPS, ils changent les piles du GPS et au lieu de donner la position ennemie que l'avion doit frapper, ils donnent la leur parce qu'ils n'ont pas fait les calages. Dans le stress du combat, il peut se passer des tas de choses ». Sur France 3, une partie du reportage est consacré à l'entraînement qui est le plus poussé possible « pour réduire le risque ».

La communication de l'institution est donc axée totalement sur un message qui n'était pas passé suffisamment et rapidement au moment d'Uzbin : lors d'une opération de combat, il existe une part irréductible de hasard, d'incertitude, de complexité que toutes les compétences du monde ne peuvent éliminer. Par ailleurs, l'information vient de l'institution militaire elle-même et non des journalistes qui auraient bénéficié d'une indiscretion ou mené une enquête. Le propos de Jean Guisnel vient appuyer cette logique : certes, c'est un accident regrettable, mais les Français, sur ce plan, sont moins négligents que les Américains. Enfin, les journalistes participent à ce discours qui relève finalement de l'expertise (autant qu'un journal télévisé peut élaborer une analyse pointue) en s'appuyant sur les cartes et les infographies.

Le 27 août, les obsèques des soldats ont lieu. Rien de nouveau ne sort sur ce sujet *stricto sensu* : les familles disent leur peine, le président de la République est à Fréjus pour un hommage national et prononce un éloge funèbre qui redit la solidarité de la nation, le courage des soldats et sa peine pour les familles, tout en réaffirmant le sens de l'action française sur ce théâtre.

Le 1^{er} septembre, comme promis, l'État-major rend ses conclusions : les soldats sont bien morts à cause de tirs fratricides. Sur France 2, le lieutenant-colonel Thierry Burkhard explique : « Cet accident résulte d'une succession et d'un enchaînement d'incompréhensions, accentué par les conditions dans lesquelles se déroulait l'opération » ; il évoque le terrain et la végétation. « C'est la première fois » que ce type d'accident survient. « Il n'y aura aucune sanction car il n'y a aucune erreur de commise. C'est juste un dramatique concours de circonstance », conclut-il. En duplex devant le Ministère de la Défense, un journaliste explique : l'Afghanistan est un « borbier politique et militaire », que ce qui est arrivé est « le pire des scénarios pour un soldat. C'est le B.A BA quand on s'engage : on apprend à ne pas tirer sur un ami. Ça arrive souvent chez les Américains. En réalité, plus les armes sont sophistiquées, plus ce risque existe. Un blessé est déjà sorti de l'hosto, deux autres y sont encore dont un grièvement brûlé ». Sur

France 3, le traitement de cette actualité est plus succinct mais ne diffère guère et les propos du lieutenant-colonel Burkhard sont répercutés.

Le traitement de l'information n'est pas spécialement indulgent, l'engagement de la France en Afghanistan est remis en cause, mais l'institution militaire dans son fonctionnement n'est pas critiquée, la hiérarchie n'est accusée d'aucune défaillance et l'expression « *grande muette* » n'est prononcée. Certes, il n'y a eu que des blessés mais certains sont gravement atteints ; certes, seuls trois hommes sont touchés, mais dans un autre contexte, cela aurait pu suffire à déclencher des débats houleux sur la manière dont les opérations sont conduites en Afghanistan. Sur le sujet « Uzbin », en revanche, la polémique ne s'apaise pas.

Uzbin, trois ans de polémiques : une institution mise en cause

Uzbin revient en force sur les écrans dès 2009. En août, le premier anniversaire de l'embuscade fournit le prétexte à parler à nouveau de l'événement. Dans un premier temps, le ton relativement pacifié. Sur TF1, le 17 août, Harry Roselmack annonce : « *Il y a un an, dix soldats tombaient dans une embuscade tendue par des guerriers talibans. Pour la première fois depuis leur reprise de service, quatre de ceux qui étaient là dans la vallée d'Uzbin témoignent devant une caméra* ». Ces quatre hommes sont Philippe Gros, soldat de 1^{ère} classe, 20 ans et 15 mois de service au moment d'Uzbin, l'adjudant-chef Eric Cazzaro et le caporal-chef Loïc Marchand. Ils racontent : « *J'étais sur le col, j'étais à 100 mètres de la cible* », « *Le Taliban, il était juste au-dessus de moi en train de tirer sur les copains qui étaient plus bas* », « *On était sept sur le terrain et j'ai eu deux morts et trois blessés* », « *On était sous le feu et on attendait la nuit pour redescendre* ». La voix off raconte leurs destins : « *Il y a un an alors que les Talibans les attaquent, Philippe Gros tient dans ses bras un camarade ensanglanté [...] Pour la première fois, il voit la guerre et la mort en face, il n'est pas blessé. À son retour en France, les médecins lui donnent un mois de repos, il s'accroche. À l'entraînement, il refait les gestes qui lui ont sauvé la vie dans les montagnes afghanes* ». Eric Cazzaro travaille aujourd'hui dans un bureau, à son régiment. « *Loïc Marchand a été traqué toute la nuit par les insurgés. Il a parlé de ces ombres qui tournaient autour de lui à l'adjudant Jacques Antoine, un ancien qui a pris le temps de tous les écouter* ». L'adjudant-chef Antoine compare : « *Les gens d'Indochine, quand ils sont rentrés, on les a mis dans un placard, plus personne ne voulait entendre parler de cette guerre donc les gars à l'époque se sont retrouvés sans psychologue, sans rien* ». Le colonel Arragones, commandant du 8^e RPIMA de Castres jusqu'à juillet 2009, l'affirme : « *Tout le monde a intégré qu'une blessure psychologique peut être beaucoup plus grave et profonde qu'une blessure physique* ».

Le 18 août, France 3 (dans le « *12 13 Outre Mer* »), M6 et Canal Plus reviennent sur l'embuscade. M6 et France 3 traitent à leur tour le sujet sans aucune polémique. Les informations d'Outre-mer de France 3 consacrent leur reportage au caporal Anthony Rivière. Une cérémonie a lieu au cimetière, à la Réunion, la voix off raconte : « *Son nom est gravé dans une plaque de marbre. Ce soldat réunionnais a perdu la vie au combat le 18 août 2008 en Afghanistan. Il restera un exemple de bravoure et d'honneur au service de la France* ». M6 a envoyé ses caméras à Castres où le soutien aux militaires, d'après le reportage, est unanime. Le capitaine Joseph, de la Légion étrangère, est également interviewé : « *Quand on est militaire, on accepte le fait de donner sa vie pour son pays. Ce drame, qui est arrivé il y a un an, a remis ça en mémoire mais nous dans l'armée, nous ne l'avons pas oublié* ».

Sur Canal Plus, le ton est davantage polémique, malgré un reportage à Castres assez similaire ; selon une habitante, « *c'est malheureusement leur métier* ». Mais « *ce n'est pas l'avis de tout le monde* », reprend la voix off. Et vient le témoignage de Joël Le Pahun : « *Je n'en veux absolument pas à l'armée, par contre j'en veux à ceux qui n'ont pas assumé leurs responsabilités, à certains qui ont été décorés et qui mériteraient d'être renvoyés de l'armée pour incompétence* ». Le reportage se conclut sur ces mots : « *D'autres proches des militaires tués demandent comptes et sanctions : selon eux, beaucoup de questions restent sans réponse* ». Ces mots annoncent bien que la polémique est loin de s'apaiser.

Et elle repart de plus belle dès le 15 octobre 2009, avec les révélations du *Times* : les Italiens, en charge avant les Français de la région d'Uzbin, auraient acheté la paix en payant les Talibans. Les Français n'auraient pas été mis au courant à leur arrivée. TF1, France2, France 3, Canal Plus et Arte reprennent l'information et la traitent abondamment. Les mots varient mais l'image d'une armée prise au piège demeure la même, d'une chaîne à l'autre.

Les démentis sont diffusés, l'amiral Prazuck (DICOD) est interviewé sur France 2, Canal Plus et Arte. Sur la chaîne publique, la voix *off* affirme : « À Paris, la grande muette est fidèle à sa réputation », avant de diffuser les paroles de l'officier : « Nous n'avons pas d'information permettant de confirmer ce que dit le Times ce matin. En tout cas, ce n'est pas un usage français ». Mais « officiellement l'OTAN admet rétribuer certains informateurs locaux mais dément faire taire les armes à coup de billets », conclut la voix *off* sur France 2. Sur M6, le sujet est abondamment traité. Un responsable anonyme de l'OTAN explique : « Cela peut avoir du sens de payer des groupes locaux pour maintenir le calme, mais c'est malheureux de le faire sans prévenir ses alliés ». La voix *off* reprend et évoque des « problèmes de communication entre les deux armées ou de traçabilité de l'argent car tous les pays de l'OTAN inondent l'Afghanistan d'argent ». Pierre Servent confirme : « Ça peut se faire, pour des accords de reconstruction... ». À chaque fois, c'est aussi l'occasion de montrer à nouveau les images de l'hommage national aux Invalides, de rappeler les faits et les événements du 18 août 2008.

« C dans l'air », présenté par Yves Calvi, se penche à son tour sur les révélations du *Times* dans l'émission du 22 octobre intitulé « Pakistan, Afghanistan : explosif ! », autour de Frédéric Pons (*Valeurs actuelles*), Mariam Abou Zahab, (CERI, INALCO), Olivier Guillar (IRIS) et Gérard Chaliand, géopolitologue. Un reportage est consacré au sujet et au rappel de l'embuscade d'Uzbin. Joël Le Pahun est interviewé : « Nous n'avons toujours pas de réponse à nos questions, ça ne saurait tarder d'une manière ou d'une autre. Quand on ne vous dit pas la vérité sur les conditions de la mort de votre fils, avec sept ou huit versions différentes, on se dit qu'on nous ment sur beaucoup de choses ». Pour Jean-François Buil, l'information a fait l'effet d'un « coup de massue ». « Selon lui, il y a eu un manque d'évaluation, de préparation et des erreurs de commandement. Rien n'excuse l'État-major français ». Il identifie trois responsables : « Le capitaine, le lieutenant et le lieutenant-colonel devraient être punis ». La voix *off* conclut : « Les familles n'ont jamais eu vent des conclusions » de l'enquête du Ministère de la Défense.

Le 29 octobre, nouveau rebondissement : « Les familles de deux soldats tués en Afghanistan portent plainte », annonce TF1 en premier titre, avant qu'Harry Roselmack n'entre dans le détail : « Jamais encore des parents de soldats n'avaient porté plainte lorsque leurs enfants militaires étaient morts au combat. D'où l'importance prise lorsque les familles de deux des dix soldats français morts dans l'embuscade de la vallée d'Uzbin le font » pour mettre en avant « les manquements et les dysfonctionnements qui ont conduit à l'échec militaire du 18 août 2008 ». Le reportage qui suit rappelle les faits, et donne la parole à Joël Le Pahun, pour qui « plusieurs officiers de l'armée française sont coupables de mise en danger délibérée de la vie d'autrui » et qui explique : « Pourquoi n'y avait-il pas les bons moyens sur place, pourquoi quelques jours ou semaines après, les bons gilets pare-balles, les bons drones... sont arrivés ? ». La voix *off* reprend : « À l'époque, la France avait deux hélicoptères en Afghanistan, il n'y a pas eu de reconnaissance aérienne préalable ». Frédéric Pons appuie la thèse du manque de matériel : « Il n'y avait que deux mortiers dans la patrouille et ils n'ont pas été utilisés, il n'y avait pas de canons, pas assez de pièces lourdes dans le dispositif ». L'État-major dit sa surprise et affirme, par la voix du porte-parole du Ministère de la Défense, Laurent Teisseire : « Nous n'avons pas de commentaire à faire, le tribunal dira si la plainte est recevable ».

Les autres chaînes traitent le sujet de manière assez similaire. Sur France 2, l'avocat des familles, maître Gilbert Collard explique : « Ce n'est pas une plainte contre l'armée, c'est une plainte contre un, deux, trois militaires de la hiérarchie, qui sont responsables. Il n'y a pas de raison qu'ils ne rendent pas des comptes ».

Le 3 novembre, dans « C à dire », le général Baptiste est longuement interviewé par Thierry Guerrier. Il tente de faire passer un message nuancé et équilibré, son ton est concentré, les mots et les phrases extrêmement précis. Le propos est retranscrit ici dans son ensemble, pour montrer comment l'institution répond à une avalanche télévisuelle d'image et de mots qui exigent d'elle plus qu'elle ne peut donner¹⁸ :

Q : Est-ce que ce soir l'armée reconnaît qu'il y a eu faute ?

R : S'il y avait eu faute, le chef d'État-major des Armées aurait sanctionné et aurait puni. Il n'y a pas eu sanction. Si vous me posez la question de savoir si l'appréciation de la situation était la bonne ce jour-là, au regard du résultat que vous venez de dire, bien sûr que non. Est-il normal ou anormal qu'une perception puisse être erronée ? Alors là nous rentrons dans des choses qui sont extrêmement intéressantes.

¹⁸ Retranscription personnelle.

Q : Vous venez de dire quelque chose qui n'a jamais été dit : l'appréciation de la situation à Uzbin n'a pas été bonne...

R : Ecoutez, nous l'avons dit puisque quand vous avez dix morts dans une embuscade, donc que vous avez été surpris, c'est que l'appréciation sur le terrain n'a pas été bonne. Alors pourquoi ? Il faut savoir d'abord que nos soldats là-bas ne font pas la guerre mais ils rencontrent de temps à autre des épisodes de guerre extrêmement violents. Il faut savoir que là-bas pour comprendre la situation, pour avoir une bonne perception, il faut avoir de l'information et du renseignement. C'est ce que d'ailleurs faisait cette patrouille en allant chercher du renseignement. Pour avoir de l'information en Afghanistan, c'est quelque chose de très difficile. Parce que l'insurgé est volatile, parce qu'il est diffus, parce qu'il y a un problème de langue ; je vous parle, vous me parlez, nous nous décodons.

Q : Beaucoup de terrains d'affrontement sont de cette nature. C'est le propre de la guerre...

R : Bien sûr, bien sûr... C'est le propre de la guerre et le propre de la guerre comme disait Clausewitz, c'est le brouillard, et vous savez, le brouillard de la crise, il est encore plus opaque.

Q : En reconnaissant ce soir qu'il y a peut-être un problème d'appréciation, est-ce que vous ne donnez pas raison dans leur démarche aux familles qui disent : « *On veut des informations objectives* ». On écoute Joël Le Pahun, le père de Julien, mort là-bas [est diffusé ce propos de Joël Le Pahun : « *Aujourd'hui on veut savoir la vérité. Il nous a fallu dix mois pour savoir comment notre fils était mort. Je trouve que c'est quand même un peu léger. Avant de décider de faire une patrouille, on essaye – a minima – de la garantir. Or, aujourd'hui, les garanties minimales n'ont même pas été acceptées* »]. Donc il dit : ce n'est pas une plainte contre le chef d'État-major, le président de la République ou l'armée mais « *contre ceux qui n'ont pas assumé leurs responsabilités et il y en a, il veut qu'on les trouve précisément* ».

R : Je voudrais simplement intégrer une chose. Monsieur Le Pahun a perdu un fils, c'est une peine infinie et nous comprenons qu'il ait du mal à l'admettre. Cependant, je dois quand même rappeler que dans le métier militaire le fait de devoir recevoir la mort, la possibilité de recevoir la mort, et de devoir la donner au combat est quelque chose qui était accepté, c'était le sens de l'action militaire. Alors je ne dis pas qu'on ne doit pas être économe de la vie du soldat et c'est pour ça que nous essayons de minimiser au maximum le hasard, la part de hasard, la part d'impondérable de la guerre et...

Q : Mon général, la question posée par monsieur Le Pahun c'est « *Toutes les précautions n'ont pas été prises* ». Il y a des exemples concrets : l'interprète afghan, qui était avec cette patrouille, aurait espionné pour le compte des Talibans, utilisé un téléphone... Il n'était pas là au moment de la patrouille.

R : Je répondrai que ce sont des rumeurs parce que, pour commencer, ce n'est pas très digne pour la mémoire de cet interprète qui non seulement n'a pas déserté, mais qui a été au combat avec la section de tête et qui a été tué pendant les combats. Il y avait dans cette patrouille mixte une section française, une section afghane, un interprète avec la section de tête, trois interprètes avec la section afghane.

Q : Donc les familles se trompent...

R : Oui, elles se trompent ou elles sont trompées, bien sûr oui.

Q : Il y a une deuxième remarque : les hélicoptères n'étaient pas là, il n'y a pas eu de reconnaissance aérienne, pas de drones... alors que la zone est très risquée.

R : Alors d'abord la zone, jusqu'à l'embuscade d'Uzbin, n'était pas une zone tellement risquée, tellement dangereuse. C'était une zone qui était *dangerous* comme l'ensemble de l'Afghanistan mais où la tactique des insurgés était plutôt du harcèlement par petits groupes. Uzbin est une rupture du mode d'action de l'ennemi qui d'un seul coup va concentrer ses forces pour pouvoir faire mal et attaquer en force une section. C'est une rupture d'attitude, vous savez dans la guerre, dans ce genre de guerre il faut être le moins surpris possible et surprendre le plus possible l'ennemi. Ce jour-là la surprise tactique était du côté des Talibans. Sur la durée, vous savez, nous les surprenons beaucoup plus qu'ils ne nous surprennent. Mais il est illusoire qu'on puisse ne jamais être surpris.

Q : Vous dites : « *On les surprend davantage* » ; il y a des tas d'opérations dont on ne parle pas avec des réussites, avec victimes chez les Talibans ?

R : Le but n'est pas de faire des victimes chez les Talibans, le but est d'assurer une sécurité nécessaire pour que le développement puisse avoir lieu et le but également est de former l'armée afghane pour qu'elle puisse prendre en compte ses missions.

Q : Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'enquête de commandement après cette affaire d'Uzbin ?

R : Une enquête de commandement chez nous veut dire que, quand il y a une faute identifiée, on va savoir pourquoi cette faute s'est effectuée et dans quelles conditions. En revanche ce qu'il y a eu comme à chaque fois, il y a eu une reconstitution de l'action. Nous avons essayé de comprendre tout ce qui s'est passé, nous l'avons reconstitué, nous en tirons donc des retours d'expérience. Ce retour d'expérience est fait pour en tirer des leçons pour l'avenir. Et vous savez sur un théâtre comme celui-ci en permanence l'ennemi vous observe et s'adapte à vous et vous devez observer l'ennemi et s'adapter à lui.

Q : Quelle réponse apportez-vous à Joël Le Pahun quand il dit : « *Il a fallu dix mois pour avoir des informations sérieuses* ».

R : Ce que je sais c'est que le président de la République a reçu par deux fois les familles, il a demandé – le président de la République, chef des Armées – à ce que les familles puissent aller sur le théâtre afghan. Elles y ont été fin septembre, quelques semaines après le drame ; elles y ont été accompagnées par le ministre Hervé Morin, elles ont pu voir les camarades de combat, elles ont pu voir les chefs. Ensuite tout au long de cette année les familles qui l'ont souhaité ont été reçues plusieurs fois par Hervé Morin ou se sont entretenues au téléphone avec lui ou avec des chefs militaires. Et tout récemment encore, il y a quinze jours, un deuxième voyage en Afghanistan a été organisé pour les familles qui ont perdu des enfants récemment et les personnes ayant perdu un être cher à Uzbin ont pu y retourner, certains y sont retournés. Donc je ne sais pas ce qu'ils se sont dit dans tous ces entretiens mais on ne peut pas dire qu'ils n'ont pas été suivis pendant toute cette période.

Q : Vous êtes prêt à étudier les éléments qu'ils apportent et à déclencher s'il le faut des sanctions ?

R : La première chose, il faut savoir si cette plainte va être jugée recevable...

Q : Vous le pensez ?

R : Ce sera au procureur et au juge de le décider. Mais derrière il a le problème de la judiciarisation de l'action au combat.

Q : C'est-à-dire le fait de porter en justice une éventuelle erreur tactique sur le terrain. C'est une première en effet. Qu'est-ce que ça peut changer dans la tête des officiers sur le terrain ?

R : Alors je vais vous donner... Le premier des officiers c'est le chef d'Etat-major des armées qui est responsable des opérations devant le chef de l'Etat. Pour en avoir discuté tout récemment avec lui, pour lui c'est une question centrale et une question grave, et il réaffirme bien sûr qu'il n'y a pas et qu'il n'y a jamais eu d'immunité judiciaire pour le soldat au combat. Il n'y a pas d'immunité judiciaire, nous ne la réclamons pas. Lui pose la question de savoir si, avec le fait de soumettre à l'appréciation d'un juge les techniques et l'art militaire, on n'induit pas un risque très fort d'inhiber et de désincarner nos forces, un risque de paralyser nos jeunes chefs et nos soldats au combat, ce qui rendrait le combat encore plus difficile. Pourquoi ? Parce que si à chaque fois que vous donnez un ordre, vous vous dites : « *Ce que je suis en train de dire là, dans l'action, dans 8, 10 mois, 12 mois va passer au tamis d'un juge qui va essayer de juger mon appréciation de situation* », ça mène à la paralysie et ça pourrait rendre au final le combat plus dangereux.

Q : Les officiers sur le terrain n'ayant pas toutes les précautions pour juger pourraient ouvrir le parapluie, avoir peur de sanctions pénales quelques mois, quelques années plus tard...

R : Oui c'est ça, vous savez c'est Charles de Gaulle qui disait que dans la guerre tout est intelligence et instinct. Et bien l'intelligence et l'instinct vous en avez un peu, beaucoup, et ça ne peut pas se punir. En revanche ce qui se punit c'est si vous ne respectez pas une règle, un règlement, une loi, les règles d'engagement.

Q : Et là, règles d'engagement ont été respectées ?

R : Les règles d'emploi et les règlements n'ont pas été transgressés. Après c'est une histoire de *feeling*, de sentir la situation. Et un ennemi quand il fait une rupture totale par rapport à son mode d'action, il vous surprend.

Q : Vous pouvez comprendre que la douleur des familles mène à se dire : « *Avec une justice même militaire j'aurai des informations objectives* ».

R : Écoutez, la douleur des familles c'est quelque chose de terrible, perdre un père, perdre un fils, c'est terrible, voilà. Donc nous ne jugeons absolument pas cette démarche et la quête de la vérité prend les voies que chacun pense devoir lui donner.

Sur France 5, le 7 novembre 2009, Paul Amar poursuit le débat dans son émission « *Revu et corrigé* ». Joël Le Pahun est en plateau. Rien de très nouveau n'est dit mais le temps lui est laissé pour donner ses arguments et dire sa peine. Un reportage est diffusé qui résume les faits, avec des images de l'hommage national, de la première conférence de presse de l'État-major après l'embuscade et une interview de Gilbert Collard. Joël Le Pahun a fourbi ses réponses aux arguments de l'institution militaire : « *On attend que les autorités supérieures reconnaissent les manquements et prennent des sanctions pour que au moins la justice existe. Ceux qui sont sur le terrain, comment vont-ils regarder leur hiérarchie ?* ».

À la fin de l'année, ce ne sont plus deux familles mais sept qui portent plainte. Elles tiennent une conférence de presse le 2 décembre ; leur démarche est relayée sur France 2 avec un reportage et sur TF1 et France 3 par une simple brève. À la fin de l'année 2009, rien n'est réglé donc. Une plainte, cela signifie une procédure et donc de nouvelles occasions pour les médias de revenir sur l'événement, d'énumérer les arguments des familles plaignantes, de s'interroger sur la responsabilité de l'institution.

L'année 2010 est cependant assez calme. Sur le plan des faits, la plainte des familles a été rejetée le 10 février, ce qui ne fait l'objet que de quelques brèves à la télévision. Joël Le Pahun est cependant invité à deux reprises dans des

émissions longues, d'abord, une nouvelle fois, chez Paul Amar, dans « *Revu et corrigé* ». La séquence est intitulée « *Joël Le Pahun continue son combat pour la vérité* », ce qui d'emblée instaure un parti pris. Paul Amar, qui a cette fois-ci invité également le général Christian Baptiste, explique : « *On a coutume de dire que l'armée est une grande muette. Votre présence aujourd'hui démontre le contraire. C'est la première fois que vous vous rencontrez l'un et l'autre sur un plateau* ». Les faits sont rappelés dans un court reportage, Frédéric Pons y évoque à nouveau le manque de matériel et des officiers qui ont « *péché par excès de confiance* ».

Le rejet de la plainte n'inquiète pas Joël Le Pahun : « *C'était prévu, cette plainte était nécessaire pour pouvoir déposer une plainte suivante au doyen du tribunal aux armées, pour pouvoir avoir une instruction du dossier* ». Le dialogue s'établit avec le général Baptiste qui tente d'expliquer : « *Je ne suis pas contre Joël Le Pahun, j'ai conscience que j'ai le rôle ingrat ici. Le chef au combat doit discerner dans la complexité, décider dans le brouillard, conduire l'action dans la diversité. L'appréciation de situation ce jour-là n'était pas bonne* ». Le général Baptiste déploie en fait le même argumentaire que lors de l'interview dans « *C à dire* » retranscrite ci-dessus. Joël Le Pahun continue de se positionner, non pas comme l'ennemi de l'institution militaire, mais comme un père qui cherche la vérité : « *On est malheureux d'en arriver là mais on s'oppose à un mur sans réponse, on connaît les fautes commises et les trois officiers, et il ne se passe rien. Iraztorza m'a annoncé qu'un colonel devait être muté, or il est en Afghanistan [...] Qu'est-ce qu'on fait là-bas... C'est inacceptable aussi pour nos soldats : les pauvres gars qui sont sur place aujourd'hui n'ont pas envie de se retrouver avec les mêmes officiers comme responsables et de se faire tirer comme des lapins* ». Le général Baptiste continue d'expliquer : « *Vous ne pouvez pas punir des gens s'ils n'ont pas transgressé les règlements et les lois. Il y a eu ce jour là une mauvaise appréciation de la situation. C'est après que vous savez si vous avez raison. Napoléon disait : "Donnez-moi des généraux qui ont de la chance"* ». Mais Joël Le Pahun renchérit : « *Je ne peux pas accepter, c'était des conditions suicidaires. Nous sommes dans l'impasse aujourd'hui : on nous amène à porter plainte alors que ça aurait pu se faire entre les familles et l'armée. Le général Iraztorza aurait pu reconnaître les choses sur son blog ; or, là, on est amené à se confronter* ».

Le 20 novembre 2010, Joël Le Pahun est à nouveau invité, sur Canal Plus cette fois-ci, dans l'émission de Thierry Ardisson, « *Salut les Terriens* ». Aucune information supplémentaire n'est donnée, la position du père de Julien ne varie pas et l'armée apparaît une fois de plus comme une institution qui dissimule.

En mars 2011, un juge d'instruction estime qu'une enquête doit être ouverte. France 2 et France 3 consacrent un reportage au sujet. Joël Le Pahun est interviewé une fois de plus, l'ensemble des faits rappelés. Rien de nouveau ne ressort de ses propos, si ce n'est que l'armée, à nouveau doit répondre. Sur France 2, la voix *off* explique : « *L'armée a réagi par la voix du chef d'État-major. Pour lui, pas question qu'on salisse la réputation de ses officiers* ». Sont diffusés les propos de l'amiral Edouard Guillaud le jour-même sur France Info : « *Je suis choqué par les déclarations de certains qui ressemblent à un procès d'intention fait aux armées françaises. J'espère que l'instruction permettra de faire le lit de ces insinuations* ». La voix *off* conclut : « *Si l'instruction aboutit, certains militaires pourraient être jugés par le tribunal aux armées de Paris* ». Sur France 3, le traitement est similaire, avec un autre interlocuteur, nouveau venu dans le milieu des « *experts* » des questions de Défense à la télévision : Jean-Marc Tanguy, journaliste, animateur du blog « *Le Mammouth* » ; il défend la posture de la transparence : « *Ce n'est pas parce que c'est un engagement fort que ça doit échapper à la curiosité de la justice* ».

Au fil de l'année 2011, Uzbin revient par la petite porte. Aucune nouvelle information concernant la procédure ne vient ponctuer l'actualité, mais à l'occasion des nouveaux morts au combat sur le terrain afghan, les journalistes reviennent régulièrement à « *l'embuscade meurtrière* ». Sur Canal Plus, le 29 mai 2011, dans « *Dimanche+* », un reportage est consacré aux 58 morts et aux blessés d'Afghanistan. Les premières images sont celles de l'hommage au 58^e soldat mort, le caporal Cyril Louaisil. Puis viennent les images des blessés. « *L'armée française met en valeur ceux qui sont en voie de guérison pour ne pas décourager recrues* », dit la voix *off* avant que ne soit filmé le caporal-chef infirmier Laurent Merle, touché au mois d'octobre précédent. Et le lien est immédiatement fait : « *Il a été blessé dans la vallée d'Uzbin, là où dix soldats sont morts en août 2008 ; un hommage national leur a été rendu aux Invalides* ». Les images de la cérémonie aux Invalides sont une nouvelle fois diffusées. Et Joël Le Pahun est interviewé : « *Je ne suis pas du tout antimilitariste, j'aide aujourd'hui les blessés d'Afghanistan dans leur réinsertion* ». Son fils est-il « *mort pour la France* » ? « *J'ai des doutes* », répond-il. Des blessés « *se posent aussi les mêmes questions* », d'après lui :

« Qu'est-ce que nous sommes allés faire là-bas ? Pour qui ? Pour quoi ? Pour quelles valeurs ? [...] Ce n'est pas notre guerre ». « Joël Le Pahun est convaincu que la hiérarchie a failli lors de l'embuscade d'Uzbin », poursuit la voix off. Et vient, encore une fois, la liste des arguments favorables à cette thèse, étayée par une interview de Gilbert Collard. Les positions prises dans la presse l'été précédent par le général Vincent Desportes¹⁹, directeur du CID, sont évoquées par Joël Le Pahun à l'appui de sa démonstration, pour prouver que l'institution veut se murer dans le silence sur l'Afghanistan.

Le 19 juillet 2011, à l'occasion de l'hommage national rendu aux 7 morts de la semaine écoulée, « C dans l'air » se penche à nouveau sur le sujet. Uzbin demeure une des références du débat, au cours duquel Pierre Servent explique : « Nous vivons dans des sociétés qui ne supportent pas la question du risque, qui sont marquées par le principe de précaution. À Uzbin, on a l'impression que nos soldats sont morts dans un accident de voiture alors que c'est l'histoire militaire depuis la nuit des temps ». Par ailleurs, nous l'avons déjà évoqué, sur TF1, le matin même, pour commenter l'hommage, se trouvent notamment en plateau Jean-François Buil, dont le fils Damien est mort à Uzbin, et Bruno Besson, dont le fils a survécu à l'embuscade mais en est revenu psychologiquement meurtri.

Canal Plus réitère le 11 septembre 2011. Dans l'émission « Dimanche + », Anne-Sophie Lapix annonce : « Mercredi, un 75^e militaire français est mort. Les familles disent leur colère, dénoncent le manque de moyens, des décisions incohérentes voire dangereuses ». Le reportage s'ouvre sur des images tournées par des soldats en opération. La voix off commente : « Ça ressemble à un jeu vidéo, mais c'est le quotidien des soldats français en Afghanistan. Cette guerre, ils n'ont pas le droit d'en parler alors ils la filment, caméra sur le casque. Ces vidéos, bizarrement non censurées par l'armée, pullulent sur le net ». Des extraits du discours de Nicolas Sarkozy à Tora le 12 juillet, sur le calendrier du retrait des troupes, sont diffusés. Des militaires témoignent anonymement de leur refus d'un désengagement trop rapide, sinon « les copains sont morts pour rien ». L'hommage rendu aux 73^e et 74^e morts, à la mi-août, s'est déroulé « dans l'indifférence générale », dit la voix off. Le caporal chef Marinechi, un ancien militaire, dit son dégoût devant aussi peu de mobilisation des Français. La mère de Jean-Nicolas Panezyck, tombé en Afghanistan, témoigne. Par téléphone et anonymement, un ancien militaire livre aussi son analyse : « C'est du gâchis, mais je ne pourrais pas le dire ouvertement, ça doit rester en famille ». Et les reporters prennent en exemple... Uzbin. « En interne, certains soldats dénoncent l'absence de renforts, dit la voix off. Pour la première fois, un militaire le dit devant la caméra ». Un homme témoigne en effet, son image est floutée : il parle de « ce lieutenant français qui a laissé nos potes dans la merde et qui n'est pas intervenu et qui a été couvert par commandement français et même décoré. Il faut juste que les personnes qui ont merdé soient punies ».

Un autre exemple est évoqué, pourtant rarement cité à la télévision : en 2008, une équipe de déminage balise un terrain pour former des militaires afghans, une mine explose. Ce serait en fait, dira-t-on plus tard, un champ de mines anti-personnel datant de l'époque soviétique. Résultat de l'expédition : un mort et un blessé grave. En juillet 2011, un adjudant qui était sur place et a vu mourir son camarade porte plainte contre sa hiérarchie. Victime de névrose, il n'a reçu aucune aide, dit-il. Le colonel Bessy, ancien colonel de gendarmerie, y voit une « bavure » ce que conteste le Ministère de la Défense. Interrogé sur le sujet à la fin d'une conférence de presse par les équipes de Canal Plus, Gérard Longuet, le ministre, s'agace : « Quand les démineurs font ce travail, ils protègent la sécurité de leurs camarades de combat, et notamment aussi, des journalistes pour lesquels nous avons fait beaucoup d'efforts. Vous laisserez la justice trancher ». La voix off conclut : « La grand muette reste fidèle à sa réputation ».

Le débat sur Uzbin dure donc des mois. Alors que le traitement de l'actualité du terrain afghan a radicalement évolué, dès que le souvenir de l'embuscade d'août 2008 peut ressurgir, le récit prend une tonalité polémique que les interrogations sur l'équipement des troupes viennent renforcer.

¹⁹ Le 2 juillet 2010, le général Vincent Desportes publie une tribune dans *Le Monde* remettant en cause la contre-insurrection telle qu'elle est pratiquée en Afghanistan.

La polémique du matériel

Sur ce sujet, deux émissions font date, l'une en 2008 et l'autre en 2010, entièrement consacrées à la question du matériel mis en œuvre en Afghanistan en particulier et sur les théâtres extérieurs en général.

« *Complément d'Enquête* », animé par Benoît Duquesne, est diffusé le 15 septembre 2008 (23h22). L'émission s'articule autour de quatre longs reportages : « *Mort pour la patrie et après ?* », « *CEMA, le chef* », « *Enquête sur une embuscade* » et « *Djibouti, en attendant le feu* ». Uzbin est bien le point de départ de cette émission. Le premier reportage s'ouvre sur l'image des obsèques de Julien Le Pahun « *mort en Afghanistan deux jours avant d'avoir vingt ans* ». Ses parents sont filmés, en larmes, interviewés à la sortie de la cérémonie puis chez eux. Ils montrent des photos de leur fils, raconte ses craintes avant le départ. En contrepoint, viennent ensuite les images du 8^e RPIMA et de l'entraînement, à Castres. C'est dur, c'est physique. Un soldat témoigne : « *J'aime mon pays, je suis prêt à tout, au pire...* ». Un autre explique : Uzbin, « *ça donne encore plus envie de s'entraîner* ». Le lieutenant Laurent Billet ajoute : « *On est une véritable famille et une famille quand elle est en difficulté, elle se serre les coudes [...]. Ce n'est pas pour ça qu'on est prêt à mourir mais c'est pour ça qu'on prendra les risques* ». Pascale Aragones, l'épouse du chef de corps, dit son rôle de soutien aux familles. Sandrine, veuve de 29 ans avec deux enfants, l'affirme : elle est très entourée par l'armée. Aux Invalides, est interviewé le lieutenant Fathia Daoudi, conseiller juridique, qui travaille pour la cellule de l'Armée de Terre qui accompagne les blessés (la CABAT). Emmanuel est filmé chez lui. Ce père de famille de 28 ans prend des médicaments tous les matins depuis sa blessure à la cheville au Kosovo. Traumatisé, il ne passe pas une semaine sans faire des cauchemars. Mais il serait prêt à repartir : « *Parce que j'aime la France, c'est mon pays* ». Après ce reportage, Benoît Duquesne s'entretient dans la cour des Invalides avec Jean-François Buil, père de Damien, mort à Uzbin, qui énumère une fois de plus ce qu'il estime être les défaillances de l'institution.

Le deuxième reportage est consacré au général Jean-Louis Georgelin, chef d'État-major des Armées. Il s'est fixé une mission : « *Être un chef de guerre qui galvanise ses troupes* », et il explique : « *Le chef doit être celui qui donne du sens à l'action de ses hommes* ». Filmé lors du défilé annuel des Troupes de Marine, au cœur duquel se trouve le 8^e RPIMA, il fait un discours vibrant et guerrier à ses hommes : « *Vous savez combien le métier que nous avons choisi n'est pas un métier ordinaire et c'est en conscience que vous avez accepté les risques qui lui sont inhérents* ». Lors du cocktail qui suit, il parle à quelques officiers : « *Méditez, parlez et évangélisez vos troupes. Nous sommes à une époque difficile : la réforme, le Livre blanc, la RGPP, le retour des opérations difficiles, c'est le moment où les gens regardent vers le chef* » ; un jeune lieutenant est enthousiaste. Le lendemain matin, le général Georgelin est au CPCO. Puis il part en Afghanistan et réunit les soldats sur la base de Tora. Le ton change soudainement : l'enthousiasme des hommes n'est plus le même, d'après ce que montrent les images filmées. Le CEMAT, le général Irastorza, est là également et énumère les dépenses consacrées au matériel. Un caporal râle : « *Nous, on ne les voit pas* ». Le général Georgelin intervient pour l'empêcher de poursuivre et se justifie devant les journalistes : « *Nous n'avons pas à tout mettre sur la place publique [...], ça fait le jeu de l'adversaire [...] Les Talibans, quand ils entendent certains débats, ils doivent se bidonner* ». Puis il se rend à Nijrab. Les militaires qui s'occupent des blindés se plaignent eux aussi : « *Tout va bien, dit un caporal, si ce n'est qu'ici on est comme en France et la chaîne matérielle nous ennuie encore plus qu'en France* ». Le général essaie de lui faire dire que la situation s'est améliorée, mais le sous-officier nie. Le CEMA quitte la discussion et c'est le général Izastorza qui affirme à sa place : « *Tous les véhicules présents sur cette FOB, ici, sont en état de fonctionner* ». « *Mais les soldats montrent une autre réalité* » dit la voix off : suit une longue liste des défaillances, des VAB notamment, montrées sur pièces par des militaires en l'absence du général Georgelin. Un soldat explique : « *Je prends le risque de vous le dire. Je n'ai pas envie de voir des blessés inutilement parce que je n'ai pas pu demander un appui parce qu'on n'a pas les bonnes antennes* ». Le général répond, plus tard : « *Je gère mes moyens et mes budgets* ». Le reportage retourne ensuite sur un terrain plus politique : le général est dans son bureau, son parcours est évoqué, il parle de ses lectures favorites : « *Thucydide et le général de Gaulle* ». Après la fin du documentaire, il est interviewé par Benoît Duquesne. Il se défend d'être un « *officier de salon* » puis parle du terrain afghan, reconnaît les difficultés de cet engagement. Il est globalement sur la défensive, et ses derniers mots viennent confirmer cette impression : Uzbin a créé « *une surprise* », donc « *on en tire les conséquences* ». Et il conclut : « *Je traite cette affaire comme je pense devoir le faire mais pas sur la place publique* ». Globalement, au cours du reportage, le général Georgelin donne de lui-même l'image d'un officier brillant dans sa pratique du discours mais qui cultive une discrétion

toujours gênante face aux caméras. Le cliché de la grande muette en sort plutôt renforcé... Quand aux militaires présents en Afghanistan, ils apparaissent comme bien mal soutenus par leur institution.

Le reportage suivant revient sur Uzbin. Des rescapés sont interviewés, l'embuscade est reconstituée. La tonalité n'est pas mauvaise, ni pour les militaires engagés, ni pour l'institution. La seule remarque négative arrive à la fin ; le manque d'hélicoptères est évoqué de manière très rapide ; et puis, il a fallu « *plus de 500 hommes pour que le rapport de force change* »... L'interview qui suit donne la parole à Jean-Marc Ayrault, chef du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Le propos est donc essentiellement politique.

Vient enfin un documentaire sur Djibouti, « *le plus beau champ de manœuvre de l'armée française* », « *un terrain presque identique aux paysages afghans* ». Les images n'ont rien de très nouveau : la chaleur, l'entraînement éprouvant et efficace... Mais est soulevé la question de la qualité du matériel : il « *ne fait pas toujours l'affaire* », affirme la voix *off*. Par exemple, les gilets porte-chargeurs en dotation dans l'armée française ne seraient pas les meilleurs, les hommes voudraient des camel-back, ces gourdes qui se fixent dans le dos et permettent aux hommes de boire par un tuyau sans mobiliser leurs mains. Un officier affirme : « *L'armée fait le meilleur qu'elle peut avec le budget qu'elle a* ». Certains, qui veulent mieux, iraient jusqu'à dépenser 2 000 euros de leur poche avant de partir en opération. Pour l'entraînement au canon, les munitions manquent, estiment d'autres : « *Il y a 15 jours de stage mais seulement 8 obus pour chaque tireur. Les obus coûtent entre 300 et 1 500 euros pièce* ». Un exercice à balles réelles à lieu : la mitrailleuse arrière du blindé s'enraye au pire moment. Le capitaine défend son arme, même si « *ça arrive* ».

Second épisode de cette polémique sur le matériel le 12 février 2010 sur Canal Plus, dans l'émission « *Spécial Investigation* » (22h42), présentée par Stéphane Haumont, intitulé « *Armée française : où va l'argent ?* ». L'introduction est consacrée à... Uzbin, avec images d'opérations similaires et reconstitution des combats : « *Ce jour-là, beaucoup de matériel ont fait défaut* », affirme le journaliste : munitions, artillerie, drones, hélicoptères... Jean-François Buil est interviewé. La voix *off* apporte des précisions : « *Le budget de la Défense s'élevait à 33 milliards d'euros en 2009* », « *le char Leclerc n'a jamais tiré un seul obus* », « *le Rafale n'a jamais été vendu à l'étranger* ». Fin de l'introduction sur ces mots : « *L'enquête a été difficile : l'armée n'est pas surnommée pour rien la grande muette* ». Le documentaire commence au surplus Doursoux, à Paris, où s'équipent les hommes, dit-on, en payant de leur poche, avant de partir en opération extérieure. Certains dépensent « *jusqu'à 3 000 euros* ». Mais alors, demande la voix *off*, « *où partent les milliards de la Défense nationale ?* ».

Retour sur Uzbin. Jean-François Buil évoque la question des gilets pare-balles. Les journalistes sont donc allés enquêter au SCERCAT qui contrôle les nouveaux équipements de l'armée, et notamment la résistance des fameux gilets pare-balles. Le test est fait devant les caméras avec l'un des gilets utilisés au moment d'Uzbin, le résultat est désastreux : la balle perforante le traverse comme du beurre. Une commande avait été passée pour de nouveaux modèles, explique le journaliste, mais le Ministère des finances avait bloqué et retardé son exécution. Le colonel Dumont du commissariat à l'Armée de Terre explique qu'il avait tenté, en vain, d'accélérer la procédure.

Puis viennent des images d'Afghanistan et les démonstrations se multiplient : les VAB sont insuffisamment équipés, le tireur pas du tout protégé alors que des modèles existent qui lui permettraient d'utiliser son arme sans s'exposer. De nouveaux viseurs ont été installés, insiste la jeune femme officier de communication. Le tireur interviewé ne semble guère enthousiaste. Il finit par lâcher que la chaleur les rend presque inopérants... Puis vient le tour des drones SDTI, dont les capacités de vol seraient extrêmement limitées, en fonction de la luminosité et de la météo. La DGA a mis en usage de nouveaux drones, les Harfang, d'EADS. Mais sur les trois déjà construits, un seul est opérationnel au moment du reportage.

Des informations factuelles ponctuent le propos de la voix *off* : « *La France a dépensé 100 000 euros par soldat en 2009. C'est beaucoup moins que les Américains [...] Depuis l'embuscade d'Uzbin, le budget de l'armée en Afghanistan a augmenté de plus de 40% mais l'armée utilise toujours les hélicoptères et drones américains* ».

« *Il y a de vrais succès comme le nouveau canon César ou l'équipement de nouvelle génération Félin²⁰, développé par SAGEM et qui intéresse l'armée russe* », reconnaît cependant la voix *off*. Mais il y a aussi « *parfois des échecs*

²⁰ Destiné à l'équipement du fantassin.

industriels » : le char Leclerc, explique le reportage, « *fait la fierté de l'Armée de Terre mais il a un coup gigantesque pour une utilité incertaine car il était conçu pour la Guerre froide* ». Plus tard est évoqué un « *autre accident industriel : le Rafale* » et ses déboires commerciaux. « *Pour payer tout ça, le sacrifice est fait sur d'autres équipements moins prestigieux mais utiles* ». Le documentaire se termine avec « *l'ambiance de sinistrose de l'ALAT* ». À chaque fois, tout est détaillé, des militaires interviewés, les équipements filmés. Un pilote de l'Armée de Terre témoigne anonymement et montre un document interne qui fait état de chiffres alarmants sur les hélicoptères de l'ALAT : un appareil sur deux n'est pas en état de voler. Le nombre d'heures de vol global a baissé en vingt ans, mais les accidents sont de plus en plus fréquents : il y en a eu 8 en 2008. La démonstration semble donc implacable. Et prend un tour ironique lorsque la conclusion apportée est la dernière campagne de publicité de l'armée en date pour le site www.defense.gouv.fr qui met en avant les plus belles images d'une armée opérationnelle, sur fond de musique solennelle et spectaculaire.

La seule chose qui fonctionne bien finalement, en Afghanistan, d'après la télévision, ce sont les avions et le Charles-de-Gaulle. Le ton des rares informations sur le sujet, après 2008, est uniformément élogieux, comme toujours lorsqu'il s'agit de l'Armée de l'Air. Le 21 décembre 2010, sur TF1, lors du journal de 20h, un reportage est diffusé sur les missions afghanes du porte-avions. Une caméra est embarquée à bord de l'un des avions. Le lieutenant de vaisseau Julien, pilote à la flottille 12F raconte ses vols longs de 5 ou 6 heures, « *avec plusieurs ravitaillements en vol, donc beaucoup de concentration* ». Pendant un de ces vols, la caméra filme le ravitaillement, les images sont forcément spectaculaires. Le contre amiral Jean-Louis Kerignard explique la mission de son groupe aéronaval. Sur les 330 vols quotidiens de la coalition, 10 partent chaque jour du Charles-de-Gaulle. La voix *off* conclut : « *Pour l'instant, les chasseurs n'ont délivré aucun armement. En hiver, l'activité baisse et il faut aussi éviter les dommages collatéraux* ».

3. Et ailleurs...

Inévitablement, l'Afghanistan a tendance à envahir tout le champ télévisuel. C'est là-bas que l'armée française connaît son actualité la plus brûlante, la plus spectaculaire, la plus... télévisuelle. Malgré des coûts de fabrication et de diffusion de reportages sur ce théâtre, qui limitent l'inflation du nombre d'images, les chaînes parviennent à suivre régulièrement le sujet et vont au-delà du seul traitement des morts et des blessés même si ces thèmes sont prédominants. Cependant, quelques autres documents viennent montrer que les ambiguïtés de représentation d'avant août 2008 ne sont pas toutes levées.

Le militaire est un combattant

Avec la campagne de recrutement « *Devenez vous-même* », lancée au début de l'année 2010, l'Armée de Terre participe à la redéfinition de son image. Les clips sont tournés avec de vrais militaires et non plus des comédiens. Les couleurs sont clairement affichées : tous les supports, affiches, spots télévisés et site internet, sont déclinés en camouflage kaki, noir, beige et marron. Les valeurs militaires sont affirmées : le dépassement de soi, le sens du commandement, la fraternité d'armes. Quand l'institution recrute, elle veut attirer à elles de futurs soldats qui sont susceptibles de se retrouver sur le terrain afghan, et pas seulement dans des opérations de maintien de la paix ou de soutien humanitaire. La campagne de 2009 de la Marine s'intitule « *Partez en mission* » ; il ne s'agit plus de choisir un simple métier. Quant aux spécialités de l'Armée de l'Air mises en avant dans la campagne de 2009-2010, elles sont strictement militaires.

À la télévision, des documentaires spécialement guerriers reviennent à l'écran. Ils ne sont pas très nombreux, mais ils complètent ce que les journaux télévisés et les reportages plus courts diffusés dans des émissions de débat ou de magazine montrent des militaires. Le 28 janvier 2009, à 20h36, France 3 diffuse « *Commando* », un documentaire de presque deux heures de Nicolas Moscara. Il a suivi toutes les étapes de sélection de trois jeunes militaires désirant devenir fusiliers marins : Jean-Baptiste Capdevielle, Jean-Charles Ouaro et Daniel Pérol. C'est tout un processus initiatique qui apparaît à l'écran, et qui est d'abord extrêmement physique. Les images sont dures et laissent voir la souffrance – mais donc aussi la motivation – des garçons. Les incises historiques permettent d'établir le lien entre ces images et l'histoire des commandos de Marine : à Ouistreham, est filmée une cérémonie de commémoration du

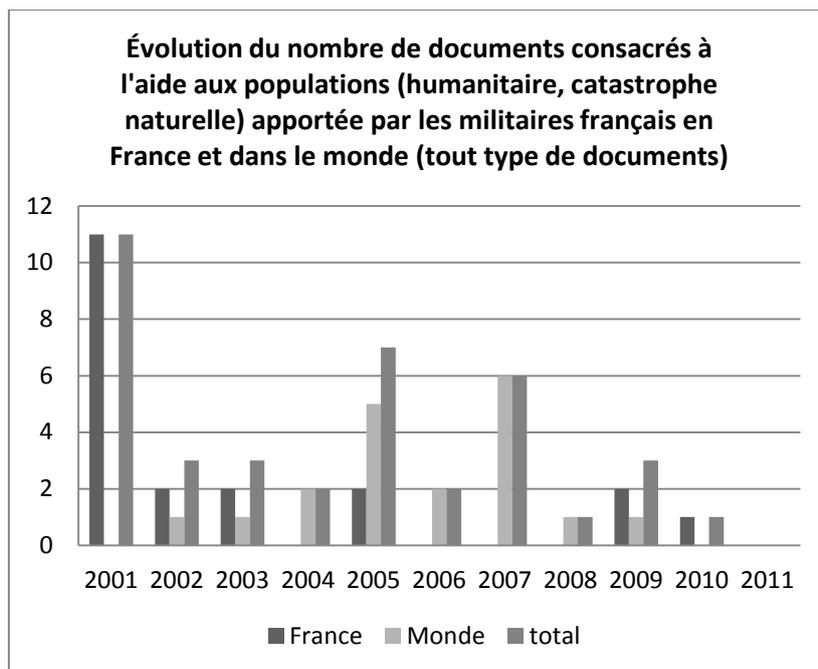
débarquement ; les anciens du commando Kieffer sont là, ce sont eux qui remettent le béret vert à une promotion qui vient d'achever sa sélection. Les images d'archives s'intercalent. Le combat que Jean-Baptiste, Jean-Charles et Daniel mènent contre eux-mêmes pour devenir fusiliers n'est que la suite d'une aventure et d'une histoire plus longues. À la fin du documentaire, ceux qui ont franchi toutes les étapes reçoivent le béret vert. Les paroles de leur officier sont fortes : « *Il n'y a pas au monde de formation plus dure que celle que vous venez de suivre [...] Vous partirez au milieu de la nuit pour être projetés dans un pays lointain* ».

Le 25 avril 2010, sur France 2, l'émission « *13h15 le Dimanche* » consacre 37 minutes à la Légion étrangère (à 13h18), intitulées « *La Légion dans la peau* ». Le récit repose sur le portrait croisé de trois générations de légionnaires : des engagés récents achevant leur formation, des jeunes légionnaires à Djibouti et des anciens, de l'Institution des invalides de la Légion étrangère, à Puylobier. Ainsi est tissé le lien entre l'histoire ancienne de la guerre d'Indochine et celle des engagements actuels. Les images sont très viriles, avec l'évocation de l'entraînement, des missions, de l'engagement de ces hommes, mais elles laissent la place aussi à l'explication par les légionnaires eux-mêmes de leur parcours et de leurs choix. Se dessine alors un portrait affiné du combattant, capable de grandes compétences opérationnelles, aguerrri et éprouvé par un entraînement qui l'a mené jusqu'à ses ultimes limites.

Michel Drucker suit lui aussi ce mouvement, avec une émission diffusée au soir du 14 juillet 2009 et intitulée « *Au cœur de l'Armée de Terre* ». Comme pour les éditions précédentes de ces émissions, au début de la décennie, l'ensemble combine reportages sur l'armée, interviews de militaire et défilé de personnalités plus ou moins *people*. Un plateau a été installé devant les Invalides, le public entoure Michel Drucker, ainsi que des hommes qui portent tous les uniformes de l'Armée de Terre, répartis autour du public ou installés sur des véhicules. La nuit tombe sur ce décor hors du commun, Michel Drucker arrive en hélicoptère, accueilli par le général Irastorza, chef d'État-major de l'Armée de Terre. Pendant le sommaire, la voix *off* de l'animateur explique : « *Ce soir, nous allons mettre à l'honneur celles et ceux qui portent les armes de la France et qui s'engagent souvent au péril de leur vie pour assurer la sécurité de notre pays. Ces hommes et ces femmes d'exception qui ont choisi une vie d'aventure, de courage et d'abnégation nous ont accueillis dans leurs casernes, en France mais aussi sur leurs théâtres d'opération à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole. Des artistes sont partis à leur rencontre pour découvrir leur vie et leurs missions. Gérard Darmon est allé en Afghanistan, Arielle Dombasle au Tchad, en exclusivité Vicente Lizarazu s'est entraîné avec les hommes du secret, ceux des forces spéciales. La chanteuse Nadia a rencontré nos casques bleus au Liban. Liane Folie nous fera découvrir les missions d'entraînement en zone urbaine et votre serviteur a sauté en parachute avec les légionnaires du 2^e REP à Calvi. Ce soir, France 2 est au cœur de l'Armée de Terre et rend hommage à ses héros* ». La tonalité est bien plus guerrière que celles des émissions du début de la décennie. Pendant plus de deux heures, France 2 devient une vitrine élogieuse de l'Armée de Terre, de ses hommes, de ses chefs et de son matériel. Les reportages sur le terrain correspondent davantage au film des « tranches de vie quotidienne » qu'à celui des opérations, mais l'ensemble donne une image extrêmement sympathique et valorisantes de ces militaires. Tous les *people* sollicités disent leur émotion d'avoir rencontré les soldats et leur admiration pour l'engagement qu'ils ont choisi. Les reportages en Afghanistan viennent rappeler, à chaque fois, le risque encouru par ceux qui s'y battent, imprimant une image guerrière qui se dilue sur l'ensemble de l'émission.

Même sur le terrain intérieur, l'image des militaires est plus combattante qu'auparavant. Le 31 octobre 2011, France 3 (« *19 20 Édition nationale* ») consacre un reportage à la lutte contre les orpailleurs illégaux en Guyane. La musique est choisie dans le registre stressant, les caméras suivent des hommes en treillis qui progressent avec précaution dans la jungle, armes prêtes à servir. La voix *off* raconte : « *L'an dernier, un militaire a perdu la vie* », sans plus de précision. La suite du reportage est plus sereine, se déroule en ville, sur les traces des filières de rachat de l'or, mais les premières minutes sont nettement plus guerrières que ne l'étaient les images équivalents sur ce type de mission au début de la décennie.

En dehors même du traitement de l'actualité afghane, bien que celle-ci occupe l'essentiel des petits écrans au cours de ces années, la télévision contribue donc à redessiner un portrait du militaire français bien différente de celle du début des années 2000. Les sujets consacrés aux missions humanitaires deviennent secondaires.



Cependant, cette évolution ne laisse pas de côté ce qui existait déjà avant Uzbin : d'une part, quelques documents subsistent pour traiter des deux inévitables sujets de la féminisation et de la diversité ; ils ne sont ni plus ni moins nombreux, mais perdus au milieu d'un nombre total de reportages ou émissions exponentiel, ils passent presque inaperçus. D'autre part, est toujours présente à l'écran l'inquiétude des militaires face à l'avenir de leur institution, aux budgets qui année après année doivent être rognés, à la manière dont leurs concitoyens les comprennent et perçoivent leur engagement.

Diversité et féminisation : des grandes constantes

La tonalité des reportages et émissions ne changent pas ou seulement à la marge sur ces sujets. Ils se situent simplement, en général, dans un cadre plus combattant ou dans la perspective de campagnes de recrutement plus radicalement militaires. Par ailleurs, leur nombre n'augmente pas ; ces quelques exemples noyés au milieu d'une masse de documents consacrés à l'Afghanistan, passent donc presque inaperçus. Ils sont pourtant le signe que ces deux sujets « sociétaux » continuent d'attirer les caméras.

Un reportage de 8 minutes sur Canal+ le 23 mai 2010 (13h19) aborde la question de la diversité sous le titre : « *L'Armée recrute dans les banlieues* ». Sur les images de tests sportifs à Vincennes, la voix *off* pose le décor : « *Il y a 15 000 postes à pourvoir par an, alors en temps de crise économique, le treillis et les rangiers attirent* ». Steve Antoine est un jeune homme noir, originaire de Villetaneuse. Il se présente au recrutement, se fait reprendre par un sous-officier car il n'a pas éteint son téléphone. À Vincennes, l'adjudant Leymarie accueille les candidats et explique au reporter : « *Ça fait souvent d'excellents militaires* ». Le reportage montre ensuite une autre facette du lien entre l'armée et la jeunesse : le capitaine Abdul Hussein, la quarantaine débonnaire est officier de réserve. Il fait la tournée des cités, en uniforme, pour proposer aux jeunes des « *activités militaires* ». Ils demandent à des jeunes garçons et filles, réunis dans une salle, de lui répondre distinctement « *Bonjour mon capitaine* », et assène, sans état d'âme : « *Je mange musulman chez moi et je fais chier personne* ». Finalement, 23 d'entre eux, de Villiers-le-Bel, s'inscrivent pour une première activité : ils font une quête pour les anciens combattants. Lors de la cérémonie du 8 mai, à Saint-Denis, des enfants et des adolescents en t-shirt bleu-blanc-rouge constituent le « *détachement de l'opération "Laissez-les servir"* », commandé par le même capitaine de réserve qui les fait mettre au garde-à-vous. Puis, le clip de recrutement « *Devenez vous-même.com* » est diffusé. Suivent des images de recrutement dans un centre commercial de Mantes-

la-Jolie et survient la seule note négative du reportage, lorsqu'un jeune homme dit : « *La guerre d'Afghanistan, ce n'est pas la nôtre* ».

À une seule occasion, la télévision montre un autre pan du sujet, lorsqu'en janvier 2009 surgit l'affaire des militaires de confession musulmane qui refusent de partir en Afghanistan. Canal+ consacre un reportage (25 janvier 2009, 13h37), dans sa rubrique « *La polémique* », à 5 soldats qui « *refusent d'aller combattre d'autres musulmans* ». La source est le blog de Jean-Dominique Merchet, « *Secret Défense* ». Sont diffusées quelques images du terrain afghan, des extraits du clip de recrutement « *Devenez vous-même.com* », une interview d'Hervé Morin, Ministre de la Défense, qui explique : « *Dans ce cas-là, il faut faire un autre métier* ». La voix *off* précise que ces soldats vont être renvoyés. Le seul à les soutenir est Mohammed Latrèche, le président du Parti des Musulmans de France. Puis le reportage se clôt sur des images du 14 juillet et de la Légion étrangère. Pour le reste, les militaires sont donc toujours présentés, sur ce plan là, comme les membres d'une institution qui accueille et permet à chacun de trouver sa place et de faire une carrière selon ses mérites. Les jeunes gens « *issus de la diversité* » devenus militaires sont eux aussi montrés sous leur meilleur jour.

La féminisation continue elle aussi d'intéresser les journalistes. France 2, dans son émission ADN du 4 septembre 2010 s'intéresse à l'entraînement des pilotes pour le 14 juillet et aux vols au-dessus de Paris. Est interviewée... une femme, le Capitaine Gaëlle Moyen, pilote de l'escadron d'hélicoptères de Paris. Les journaux télévisés demeurent également très amateurs de ce genre de sujet. Sur France 2, le 6 mars 2010, un sujet est consacré dans le journal de 20h à la « *traditionnelle* » réunion de femmes pilotes dans l'armée au Bourget à la veille de la journée de la femme. Sont interrogées, en équipements et devant leurs avions et hélicoptères, le capitaine Marie Macke, pilote de chasse BA 103 Cambrai, et quelques autres. Le sous-lieutenant Tiphaine Magendie explique : « *On fait notre métier comme les hommes* ».

Un documentaire vient amener sur le petit écran une image originale de la femme en treillis, courageuse et attentive aux combattants, sorte de version modernisée des convoyeuses de l'air de Dien Bien Phu, incarnées par la mythique Geneviève de Galard : dans « *Présence protestante* », sur France 2, le 19 octobre 2008 (10h), une demi-heure de reportage est consacrée à Isabelle Maurel, aumônier militaire protestant français, qui n'hésite pas à rejoindre les hommes sur les bases avancées. Elle apparaît à la fois comme une femme capable de crapahuter autant qu'un homme, mais aussi dans un rôle plus traditionnel d'écoute et de réconforts pour les blessés et pour tous ceux qui ont vu tomber un frère d'arme.

À d'autres occasions, la question des conditions de vie des femmes dans le milieu militaire est posée, au détour d'un reportage, comme dans « *Zone interdite* » sur M6, le 17 mai 2009 intitulé « *Papa part à la guerre, d'Annecy à Kaboul* ». Au milieu du documentaire, en Kapisa (Afghanistan), le sergent Leïla Loueha explique très sincèrement face à la caméra alors qu'elle s'apprête à téléphoner à son époux : « *Après 6 mois d'abstinence, ce n'est peut-être pas la solution de se faire belle, on ne se met pas trop en valeur* ».

Dans « *Les filles de la Navale, 7 ans après* », diffusé sur TF1 le 29 octobre 2011 à 14h dans « *Reportages* », le ton ne change guère : les femmes sont intégrées et bien intégrées. Le documentaire offre quatre portraits croisés de femmes de la Marine que les caméras de la chaîne avaient déjà suivies sept ans auparavant. Elles le reconnaissent toutes : il a sans doute fallu qu'elles fassent davantage leurs preuves que leurs confrères masculins. Mais pour le reste, tout va bien : être femme et militaire, décidément, à la télévision, c'est possible dans les meilleures conditions.

Un malaise qui subsiste

Cependant, les questions matérielles ne sont pas réglées. Régulièrement évoquées au sujet de l'Afghanistan, elles transparaissent à la télévision dans le contexte plus général de l'évolution du format des armées et de leurs missions.

L'Armée de l'Air et la Marine continuent de bénéficier d'une image positive. L'actualité du Charles-de-Gaulle, ses retours au port, ses remises à flot attirent systématiquement les caméras. Le 12 octobre 2008, sur TF1, Claire Chazal annonce (20h) : « *Le Charles-de-Gaulle, immobilisé depuis 15 mois à Toulon pour de gros travaux d'entretien, va bientôt reprendre la mer* ». À l'image dans le reportage, les tests de catapultage, spectaculaires. Le 5 février 2009,

Harry Roselmack prend la relève sur le même sujet : le porte-avions retourne à la mer, l'équipage a un an pour reprendre ses marques. À l'écran, catapultages et appontages s'enchaînent. La voix *off* précise : le bâtiment est un « *aéroport flottant unique en Europe* ». Seul bémol à l'enthousiasme du reportage, cette conclusion : « *Pacha et officiers rêvent d'un deuxième porte-avions mais le politique en a décidé autrement* ». Hervé Morin conclut : « *La cohérence le voudrait mais il faut d'abord s'occuper des transports, des hélicoptères...* ».

À 16h15, le 27 août 2011, France 3 diffuse un long documentaire de presque une heure intitulé « *Quand le porte-avions Charles-de-Gaulle fait un arrêt au stand* ». Sont filmés les réparations, l'énorme chantier mise en œuvre pour tout remettre à niveau, pour vérifier le fonctionnement des équipements les plus perfectionnés, bref pour rendre le Charles-de-Gaulle dans un état presque neuf. Le 12 novembre 2011, c'est au tour de l'Adroit, le tout nouveau patrouilleur de la Marine, d'être à l'honneur sur TF1, lors d'un reportage au journal de 20h. En phase d'expérimentation, il apparaît comme un bâtiment performant. La voix *off* énumère ses qualités : furtivité, grande autonomie, drones embarqués... Enfin, le 11 novembre, l'émission destinée à la jeunesse « *C pas sorcier* » sur France 5 consacre près d'une demi-heure aux sous-marins nucléaire lanceurs d'engins. Les deux animateurs sont l'un à bord du Téméraire, l'autre sur la base de l'Île-longue. Tout montre l'incroyable technologie mise en œuvre, l'efficacité de ces navires, leurs innombrables qualités opérationnelles.

Michel Drucker consacre à nouveau deux émissions à l'Armée de l'Air. La première, diffusée le 23 mars 2010, en fête les 75 ans. Puis, le 13 juin 2010, il accueille dans « *Vivement dimanche* » la Patrouille de France pour une édition spéciale. La première fonctionne comme toutes les émissions de Michel Drucker, avec une série de vedettes invitées sur le plateau installé sur la base de Saint-Dizier : Christophe Wilhem, Mathilda May, Michel Sardou, Christophe Mahé, Sébastien Lobe, David Halliday, Laura Smet, Lââm, Natacha Saint Pierre... Pilotes, mécaniciens, officiers sont interviewés à la suite du général Palomeros, chef d'État-major de l'Armée de l'Air. Hervé Morin présente le futur avion de transport européen, l'A400KM. Parmi les reportages, l'Afghanistan tient évidemment une place de choix.

L'installation d'une base française à Abou Dhabi offre aussi l'occasion de montrer à la télévision la puissance des moyens aériens et maritimes français. TF1, le 25 mai, annonce par la voix de Laurence Ferrari (20h) : « *C'est une grande première : l'armée française s'installe au Moyen-Orient, avec la première base militaire française dans le Golfe persique* ». Le reportage montre les soldats s'installant dans leurs quartiers appelés « *Camp de la paix* ». La caméra montre, à quai, la frégate Fortin. La voix *off* décrit les trois implantations maritime, terrestre et aérienne. Cette dernière est détaillée : un Hawacs, des Mirage 2000, un ravitailleur et 60 aviateurs sont désormais installés sur place. Une carte illustre le propos. La voix *off* conclut : « *Ici, ce sera la vitrine technologique* ». Le même jour sur France 3 et le lendemain sur France 2, le traitement est relativement similaire. Le rôle stratégique de cette base est expliqué sur les trois chaînes, mais à l'écran, c'est bien l'image de la technologie aérienne française qui sort renforcée même si, sur France 2, Nicolas Sarkozy est présenté par la voix *off* comme un « *président VRP* » essayant de vendre des Rafale dont on connaît les déboires commerciaux. Deux jours plus tard, le 28 mai, « *C dans l'air* » est consacré au même sujet, avec comme invités Pierre Servent, Pascal Boniface, de l'IRIS, Fatiha Dazi-Héni, du CERI et Antoine Glaser, de *La Lettre du continent*. Le débat est essentiellement stratégique, mais un reportage est consacré à la base d'Abou Dhabi qui donne l'occasion de montrer, à nouveau, de belles images des Rafale.

Les équipements du futur, enfin, offrent l'occasion de reportages positifs sur les matériels militaires, comme le 9 novembre sur TF1. Laurence Ferrari annonce en effet : « *Qui de l'homme ou de la machine domine ? C'est une question qui se pose jusque dans les colloques militaires puisque l'armée utilise de plus en plus de robots sur les champs de bataille. Les États-Unis fabriquent autant de drones que d'avions pilotés par les humains. Une mécanisation qui pose question* ». Le reportage montre de multiples petits robots, roulants ou volants, qui témoignent du moteur pour la recherche que constitue la Défense. Les militaires apparaissent alors comme des utilisateurs responsables de la technologie, le général Eric Bonnemaïson, commandant des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, explique : l'homme demeure le seul maître « *capable de sentir une situation et de faire appel à son instinct* ». Mais ce ne sont que des équipements du futur... dont l'image, qui ne met en avant qu'une expérience et qu'une hypothèse pour l'avenir, ne suffit pas à contrebalancer toutes celles qui témoignent des difficultés budgétaires et matérielles.

Pour le reste en effet, rares sont les documents qui abordent la question des équipements et des réformes sans relayer un certain malaise des militaires. Dès après Uzbïn, le 13 octobre 2008, France 2 diffuse dans « *Un œil sur la planète* » à 23h24 un documentaire intitulé « *La France, combien de divisions ?* ». Tout commence avec des images du 14 juillet, puis de l'après-midi de la fête nationale, lorsqu'aux Invalides l'armée va à la rencontre des Français. Un militaire « *explique le fonctionnement de son casque à 300 000 euros* », raconte la voix off. Dans le public, on entend : « *C'est cher mais nécessaire, on est fier quand nous vivons à l'étranger d'être français et ça se défend* ». La voix off rompt l'enthousiasme : « *Mais quand le rideau tombe, l'armée en a-t-elle encore vraiment les moyens ?* ».

Pour la suite du reportage, les caméras se sont rendues à Pau, dans un régiment d'hélicoptères de combat. « *Trois Puma qui ont fait le 14 juillet sont au garage, dans les mains des mécaniciens* ». Un technicien explique : pour une heure de vol, il faut sept heures de maintenance. La voix off reprend : « *Le puma a plus de 30 ans et son remplaçant se fait attendre* ». Les uns et les autres regrettent le manque de pièces et l'augmentation du nombre de pannes. « *Le système D, on le vit au quotidien et on le reconnaît au plus haut sommet de l'armée* », affirme le reporter avant une interview du CEMA, le général Jean-Louis Georgelin : « *Quand on réduit le budget, on taille sur ce qui ne se voit pas. C'est le cas dans toutes les armées du monde. Savoir se débrouiller ce n'est pas nécessairement infamant* ».

Toute la suite vise montrer que le « système D » finit surtout par coûter des vies. « *Ça peut tourner au tragique* », reprend la voix off, alors qu'est rappelée la libération des otages du Ponant : les otages ont été sauvés, la rançon récupérée, « *mais on a frisé le fiasco : deux hélicoptères qui tombent en panne, un avion qui manque de se crasher, une double avarie moteur sur une frégate, une barge de débarquement coulée, n'en jetez plus...* ». Vient ensuite le renoncement au deuxième porte-avions, la question des drones et des satellites, prioritaire selon le nouveau Livre blanc...

« *En attendant, sur le terrain, c'est le système D* », reprend la voix off. Retour sur le terrain afghan, avec le film d'un convoi pris pour cible au mois d'août précédent, et les images de gilets pare-balles posés sur les portières des camions français qui ne sont pas blindés, contrairement à celles des véhicules américains. Puis viennent quelques mots sur le projet d'Europe de la Défense avant que n'arrivent à l'écran des images du Tchad, « *une zone de guerre en plein cœur de l'Afrique* ». La voix off raconte : « *Un convoi militaire part vers l'est pour ravitailler les bases avancées. En théorie, il faut compter 7 heures de trajet. Mais un camion s'embourbe. En pleine saison des pluies, c'est traditionnel. Le camion reste coincé 24 heures. Les Français ne sont plus seuls dans cette galère : à l'est du Tchad, flottent 17 drapeaux européens : ce matin-là, un colonel Irlandais commande la base. C'est l'Eufor qui sécurise la région où se massent les réfugiés du Darfour [...] Pour les Français qui sont la moitié du contingent, il a fallu se mettre à l'anglais* ». À l'image, un officier français tente une conversation dans un anglais chaotique, sans avoir l'air vraiment d'y croire lui-même. La voix off conclut : « *La France travaille avec ses partenaires : c'est à ce prix qu'elle évitera de devenir une puissance sur le déclin* ».

Le début de l'année 2009 vient comme en écho confirmer dramatiquement le diagnostic alarmant posé par le documentaire précédent sur l'état des hélicoptères de l'armée française. Le 17 janvier 2009, un hélicoptère se crashe au large des côtes gabonaises. L'information arrive sur les écrans de télévision le 18 janvier, ainsi relatée par M6 dans le journal de fin de journée (« *Six'* ») sous le titre « *Le choc* » : « *Au moins 7 soldats sont morts, un disparu, c'est le bilan dramatique du crash d'un hélicoptère de l'armée française au large du Gabon* ». Le reportage raconte : « *Hier, à 20 heures, 10 militaires français embarquent à bord d'un Cougar, il décolle normalement bateau. Puis vient le crash. Très vite, les secours arrivent, parviennent à secourir 4 hommes* ». L'amiral Christophe Prazuck, porte-parole de l'EMA est interviewé : « *C'était un exercice assez classique. Il n'y a pas de risque particulier dans cet exercice. L'appontage, le décollage de nuit, sur un bateau, par nuit noire, c'est toujours quelque chose qui demande une qualification particulière, ce qui était le cas de l'équipage qui était aux commandes du Cougar* ».

L'événement survient après Uzbïn : la communication de l'armée reprend désormais ses éléments de base : le danger avait été correctement évalué, l'équipage normalement formé. La voix off conclut : « *5 corps déjà remontés. Les recherches reprendront demain. Au total, 7 au moins sont morts. Il sont originaires du régiment de Dieuze ; une ville en deuil ce soir, les militaires et leurs familles représentent la moitié de la population* ». Les autres chaînes reprennent à peu de choses près ces mêmes informations. Certaines envoient des équipes à Dieuze, où la population dit sa peine et

son attachement aux militaires. La polémique n'éclate pas immédiatement mais ce type d'accident alimente les débats sur le manque de moyens alloués aux matériels militaires.

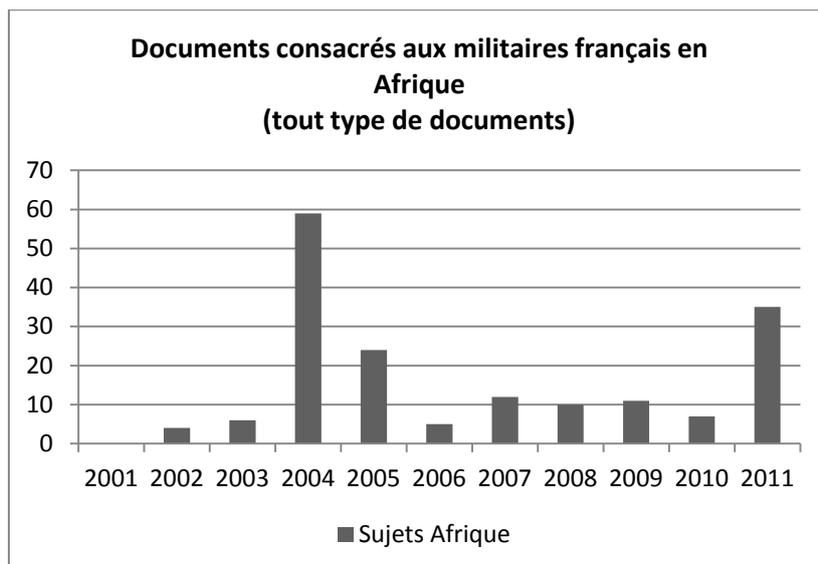
Très peu de temps après, le 3 février 2009, « *C dans l'air* » est intitulé « *L'armée resserre les rangs* ». Yves Calvi reçoit Pierre Servent, Yves Boyer, de la Fondation pour la recherche stratégique, Antoine Glaser, de *La Lettre du Continent*, et Frédéric Pons, de *Valeurs actuelles*. L'armée va-t-elle bien ? « *Parmi les armées à capacité nucléaire, la France se situe dans les tous premiers rangs* », rassure Frédéric Pons. Yves Boyer évoque une « *pause stratégique* », pour réfléchir à l'avenir. Pierre Servent rappelle le contenu du *Livre blanc*, puis le baromètre annuel de la DICOD qui montre que la cote d'amour des militaires n'a jamais été aussi élevée. Mais il précise : « *Je suis sceptique car cette cote est liée à une méconnaissance assez profonde du monde militaire et des questions de Défense* ». Toute l'émission oscille ainsi entre deux discours : ça pourrait être pire, mais il y a quand même un certain malaise. Pierre Servent estime d'ailleurs plus loin : « *On aime bien le soldat français dans le rôle de mère Thérèse ; or, en Afghanistan, ce sont des zones de combat, et depuis Uzbéïkistan il y a un changement de culture, une autre perception. La culture de guerre revient au sein des armées et c'est un peu un choc culturel* ». Retrouver une image plus combattante ne règle pas tout, même si des clarifications ont été faites. Un reportage est cependant diffusé qui montre que tout n'est pas noir, notamment concernant le matériel qui a bénéficié, dit la voix off, « *d'investissements en hausse de 10%* ». Sont mis en avant le nouvel équipement Félin des fantassins, la nouvelle frégate multi-missions, « *une sorte de couteau-suisse de la mer* », le nouveau sous-marin nucléaire, le Terrible, « *1 000 fois plus silencieux que ses prédécesseurs* », « *un choix très coûteux* », les robots et drones miniatures. Le reportage se termine sur une note mitigée : le calendrier de sortie du nouveau transporteur A400M ne cesse d'être reporté.

« *C dans l'air* » continue de se préoccuper de l'état des troupes françaises. Le 14 juillet 2011, dans une émission intitulée « *Les champs d'honneur* », surtout centrée sur l'Afghanistan, en raison de l'actualité, les invités reviennent sur un sujet régulièrement traité dans ce programme : le malaise réel ou supposé qu'expriment les militaires. Jean-Dominique Merchet, de *Marianne*, résume : « *Les militaires s'expriment. Ils ont les problèmes de tous les français qui travaillent : des salaires trop bas, l'organisation du travail, l'équipement, le déroulement des carrières* ». Sur l'équipement, il ajoute : « *L'Armée de Terre a fait des progrès car c'est vrai que l'équipement était très moyen* » mais « *ils sont aussi des questions sur le sens de ce qu'ils font : pourquoi aller en Afghanistan ? Ils sont comme nous* ».

Les missions africaines : une image qui demeure floue, sans polémique

Si la mission en Afghanistan suscite des interrogations, la manière dont l'engagement français sur d'autres théâtres est montré à la télévision demeure toujours équivoque.

Après 2008, la présence française en Afrique continue d'intéresser les chaînes de télévision de manière constante, même si, en proportion, ces sujets sont évidemment nettement moins nombreux que ceux consacrés à l'Afghanistan. Le graphique ci-dessous le montre : même si en 2011, l'actualité libyenne joue dans l'augmentation du nombre de documents, il n'y a aucun changement quantitatif en 2008 (le seul point d'inflation réel demeurant celui de 2004, avec les événements de Côte d'Ivoire).



Dans « *C dans l'air* », évoqué plus haut, intitulé « *L'armée resserre les rangs* », le 3 février 2009, une partie du débat est consacrée au sujet. Pierre Servent affirme que les populations, sur le continent, réclament le maintien de la présence française. Il évoque « *des manifestations de foules et de chefs coutumiers pour que les soldats français restent* ». En Côte d'Ivoire, dit-il, « *les petits commerces, l'emploi, l'alphabétisation sont soutenus par Licorne* ». Frédéric Pons approuve, tandis qu'Yves Boyer évoque, lui, la défense des intérêts de l'État. Puis le propos devient davantage politique : Antoine Glaser évoque « *l'entre-deux* » de l'engagement français en Afrique, pris entre histoire coloniale et défense des intérêts actuels de la nation, et les militaires sortent du champ. Ils y reviennent par le reportage diffusé ensuite, sur un exercice d'évacuation de civils ; le 3^e RAMA s'entraîne : ses hommes seront au Tchad dans moins de deux semaines.

Quelques clarifications surviennent cependant à ce moment-là sur le rôle de l'armée française en Afrique. En effet, le 28 mai 2010, Thierry Guerrier, dans « *C à dire* » sur France 5 (17h31), reçoit le général Jean-Claude Lafourcade, ancien commandant de la force Turquoise au Rwanda. La manière dont le journaliste présente son invité ne donne pas forcément une bonne image de l'institution militaire : « *Vous avez servi très longtemps dans la grande muette, vous prenez parole avec le livre Opération Turquoise, Rwanda 1994 dans lequel vous interpellez Nicolas Sarkozy. Pourquoi cette colère ?* ». Mais l'ensemble de l'interview rétablit une vision normalisée de ce que les militaires français ont connu sur ce théâtre. Le général Lafourcade veut clamer ce qu'il estime être la vérité sur les événements de 1994 : le type d'exactions dont on a accusé les Français ne correspondent pas « *à la tradition de l'armée française* » qui depuis « *plusieurs décennies* » a une « *très bonne réputation* ». Thierry Guerrier glisse au passage un petit rappel sur la « *torture* » pendant la guerre d'Algérie, mais pour le reste, les éléments apportés viennent plutôt à la rescousse de l'image des militaires français : « *La commission parlementaire de Paul Quilès [...] n'a fait aucune remarque sur le comportement de l'armée française au Rwanda* » ; au TPI, « *aucun témoin n'a relevé des fautes de l'armée française* ».

Voilà donc un dossier du passé qui semble se clore. Mais en Côte d'Ivoire, l'histoire de la présence française n'est pas achevée. En avril 2011, alors que Laurent Gbagbo refuse depuis quatre mois de céder sa place de président de la République à Alassane Ouattara suite aux élections, la force Licorne est renforcée : ce sont désormais 1 700 militaires français qui sont sur le sol ivoirien. Les tensions sont vives, à Abidjan notamment. Jusqu'au 11 avril, la télévision montre les soldats français avant tout comme les protecteurs des ressortissants nationaux sur place, mais aussi de tous les expatriés étrangers qui auraient besoin d'aide. Dans les journaux du soir, se succèdent les reportages sur l'accueil de ces réfugiés dans le camp de Port-Boué et leur évacuation par Transall vers le Sénégal. Cette image positive est renforcée lorsque les envoyés spéciaux sur place filment aussi l'armée française venant en aide aux Ivoiriens eux-mêmes comme le 6 avril sur France 2 (20h) : les premières images du reportage montrent une patrouille française acclamée par des civils, la voix *off* reconnaît qu'il s'agit de « *groupes surtout composés de partisans d'Alassane Ouattara* ». Une femme franco-ivoirienne et sa fille sont emmenées au camp de Port-Boué. Une Ivoirienne

s'écroule, déshydratée : elle est immédiatement prise en charge par les militaires. Le 7 avril, cette image se complète : les forces françaises évacuent l'ambassadeur du Japon assiégé dans sa résidence par les forces pro-Gbagbo. À l'écran lors du journal de France 2, des images de nuit, montrent l'action des militaires qui n'est à aucun moment remise en cause. Deux émissions « *C dans l'air* » éclairent aussi le sujet, les 4 et 5 avril sur France 5. Les débats portent essentiellement sur la situation ivoirienne elle-même, mais à chaque fois, un reportage vient mettre en avant l'action des troupes françaises sur place. Le 4 avril, c'est essentiellement l'évacuation et la protection des ressortissants français vers Port-Boué qui dominent. Le lendemain, le reportage élargit le champ en faisant le point sur les trois « *fronts* » d'intervention de l'armée française : l'Afghanistan, la Libye et la Côte d'Ivoire. À propos de la Côte d'Ivoire, le rôle « *offensif* » de l'armée française est affiché à l'écran, mais sans être remis en cause.

Le 11 avril, Laurent Gbagbo est arrêté, officiellement par les forces de soutien à Alassane Ouattara. La veille déjà, le 10 avril, la présentatrice du journal de France 3 annonçait : « *Des hélicoptères français ont ouvert le feu aujourd'hui sur des blindés des forces fidèles à Laurent Gbagbo dans l'enceinte même du palais présidentiel ivoirien* ». Dès le 11 avril au soir, les questions sur le rôle de l'armée française dans la chute de Laurent Gbagbo sont posées. Sur France 2, David Pujadas interroge : « *La France ne coupera pas à l'interrogation. Sommes-nous redevenus le gendarme de l'Afrique ? Disons les choses clairement : sans nos soldats, Laurent Gbagbo n'aurait pas été arrêté cet après-midi. Alors faut-il assumer ? C'est l'une des questions que nous poserons ce soir* ». Les vingt premières minutes du journal télévisé, sur cette chaîne, sont consacrées à la situation ivoirienne. À deux reprises, la question de l'action de l'armée française fait l'objet d'un reportage. Le premier récapitule les circonstances de la capture de l'ancien président. À l'image, des blindés français « *prennent la direction de la résidence présidentielle. Leur mission : isoler les combattants de Gbagbo quartier par quartier* ». Le colonel Thierry Burkhard, porte-parole de l'État-major l'affirme lors d'une conférence de presse : « *À aucun moment contrairement à ce qui a été annoncé, les forces françaises n'ont pénétré dans les jardins ni dans la résidence présidentielle de Laurent Gbagbo* ». La voix off reprend : « *Mais ce sont clairement ces hélicoptères qui ont fait la différence. Depuis hier, ils pilonnent, sans relâche le cœur et les alentours de la forteresse Gbagbo. Ce que l'on sait ce soir c'est que ces tirs, comme celui-ci d'un missile, ont provoqué deux importants incendies. Réfugiée dans son bunker, la famille Gbagbo n'aurait eu d'autre choix que de périr brûlée vive ou de périr* ». À l'image, les hélicoptères pilonnent effectivement le palais.

Dans un des reportages suivants, l'histoire de la force Licorne est rappelée. L'épisode des chaos de l'automne 2004, lorsque l'armée française s'était trouvée violemment mise en cause par certaines chaînes de télévision, Canal Plus notamment, pour son rôle à Abidjan, ne donne plus lieu à polémique. Désormais, seuls les 9 morts français du bombardement de Bouaké et le rôle tenu par l'armée pour protéger les ressortissants français pourchassés sont rappelés.

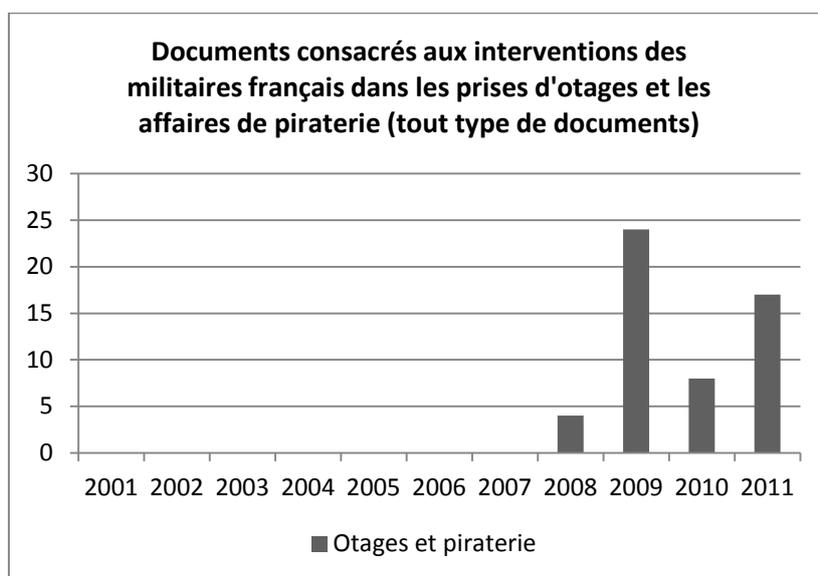
Vient enfin la question, posée par David Pujadas : n'y a-t-il pas eu ingérence française ? L'intervention est-elle contestable ? La résolution 1975 des Nations-Unies s'affiche à l'écran ; elle autorise « *l'emploi de tous les moyens nécessaires pour empêcher l'utilisation d'armes lourdes contre la population civile en Côte d'Ivoire* ». La voix off reprend : « *Selon l'Élysée, l'offensive menée contre le palais de Laurent Gbagbo s'est faite aussi sous mandat des Nations Unies, en témoigne la lettre du secrétaire général adressée hier à Nicolas Sarkozy : "À ma demande, les forces françaises de la force Licorne ont fourni à l'ONU le soutien nécessaire à la réalisation des opérations"* ». La polémique s'exprime, des politiques s'interrogent : un député socialiste exprime son doute, Cécile Duflot, secrétaire général d'Europe-Écologie-les-Verts parle de « *Françafrique* », et Toussaint Alain, porte-parole de Laurent Gbagbo en France, attaque virulemment l'État français. Le reportage se conclut avec le propos d'Alain Juppé affirmant : « *La France intervient à la demande des Nations-Unies pour faire respecter la démocratie* ». Puis David Pujadas interviewe Marwane Ben Yahmed, directeur délégué de la rédaction de *Jeune Afrique* ; bien sûr, estime-t-il, la question de la légitimité de l'intervention française se pose mais l'opportunité du « *coup de pouce* » donné par l'armée française pour le départ de Laurent Gbagbo mérite, selon lui, d'être saluée.

Sur les autres chaînes, le traitement est similaire, les propos de Thierry Burkhard et d'Alain Juppé sont abondamment repris, la résolution des Nations-Unies rappelée. Ainsi, les missions de la France en Afrique ne changent pas vraiment. Mais alors qu'en 2004, l'armée avait été fortement contestée dans son action en Côte d'Ivoire, elle est cette fois-ci saluée. La donne politique et diplomatique a changé, le regard médiatique sur la personnalité de Laurent Gbagbo a

fortement évolué... et l'opération a été menée de main de maître : à la télévision, aucune bavure des militaires français, aucun dérapage, rien qui puisse prêter le flan à une polémique durable.

La lutte contre les preneurs d'otages et les pirates : une mission difficilement représentable

Surgissent également de nouvelles missions, qui sollicitent de plus en plus les troupes françaises : la lutte contre la piraterie et les prises d'otages. À partir d'avril 2008, le sujet devient récurrent à la télévision.



C'est avec la prise d'otages de l'équipage et des occupants du Ponant que s'ouvre cette période. L'attaque survient le 4 avril, dans le Golfe d'Aden. Des pirates somaliens s'emparent du voilier et l'occupent jusqu'au 11 avril. Une rançon est versée, puis certains des pirates sont appréhendés en territoire somalien par l'armée française et une partie de la rançon récupérée. À 20h, sur TF1, le 5 avril, Claire Chazal parle de « *traque aux pirates* », alors que « *l'équipage du voilier de luxe pris d'assaut hier est toujours retenu* ». Pour illustrer l'action de l'armée, TF1 a recours à des images d'archives de l'opération *Enduring Freedom*, engageant 20 nations. À l'écran, apparaît la *task force* de 12 navires de guerre dont trois tricolores : le Surcouf, la Marne, et un aviso de soutien des forces sous marines. « *500 marins français sont en permanence dans cette région du monde, précise la voix off. À Djibouti, se trouvent 2 900 hommes et 10 avions de chasse* ». Christophe Prazuck, porte-parole de l'EMA, est interviewé et insiste sur le rôle clé de Djibouti. Le reportage se clôt sur des images d'entraînement des commandos sur cette base. Le 8 avril, Nicolas Sarkozy reçoit les familles des otages. Sur TF1, à 20h, l'actualité est illustrée par un reportage sur Djibouti.

À partir du 11 avril, c'est le soulagement de la libération. Le 12 avril à 20h, sur France 2, Laurent Delahousse parle de ces « *hommes et femmes qui ont retrouvé la liberté au terme d'une opération épique* ». Les équipes de la chaîne ont pu se rendre sur la Jeanne d'Arc où les otages libérés ont été recueillis avant d'être transférés sur le Jean Barre où « *les équipements médicaux [sont] de haute qualité* ». La voix off ne lésine pas sur l'enthousiasme : « *Ce qui impressionne dans cette affaire, c'est l'ampleur des moyens militaires mis en œuvre par la France, ainsi que la volonté de montrer son action en la filmant* ». Sont alors diffusées des images de la poursuite des pirates sur terre, tandis que la voix off raconte l'opération : « *C'est sur terre que les commandos français poursuivent les pirates, le tout en images* », ils sont localisés et « *le tireur d'élite stoppe le véhicule et ses 6 occupants, puis les commandos de marine interviennent. La moitié des pirates sont arrêtés et une partie de la rançon d'environ 2 millions de dollars est récupérée* ».

Le lendemain, épisode suivant. Toujours sur France 2, Laurent Delahousse annonce que « *les otages commencent à parler* ». Les interviews sont réalisées par le service de presse des armées et donc extrêmement maîtrisées. Seul le commandant de la Jeanne d'Arc raconte l'abordage et les opérations de poursuite. Le médecin du bâtiment décrit également les examens médicaux auxquels il a procédé. Laurent Delahousse reprend la parole pour lancer un nouveau reportage sur Djibouti et l'entraînement des commandos. Rien ne change vraiment par la suite dans le traitement du sujet : la communication télévisuelle est extrêmement maîtrisée. Le récit se déroule parfaitement, l'opération est présentée comme réussie.

Pour le reste, la documentation télévisuelle sur l'action des militaires lors de ces opérations contre la piraterie et les preneurs d'otages demeure inéluctablement réduite : la plupart du temps, c'est le secret – en tout cas la grande discrétion – qui entoure ces sujets. C'est le plus souvent une fois l'opération terminée que la télévision en parle. Si tout s'est bien passé et si l'institution ne souhaite pas communiquer outre mesure, l'information est traitée rapidement, sans rebondissement au fil des jours. Du 2 au 16 septembre 2008, un couple de skipper qui convoie le voilier Carré d'As est retenu en otage. Sur Canal Plus, le 16 septembre 2008, la présentatrice annonce : « *Dans la nuit d'hier, deux marins retenus en otages en Somalie ont été libérés. Tout a été réglé en dix minutes* » (le JT, 18h55) ; la voix off du reportage raconte : « *Les commandos de marine préparaient l'opération depuis dix jours. Retenus par une brise trop forte, ils patientaient. Hier soir à la nuit tombée, le vent se calme. Le président de la République donne l'ordre d'intervenir* ». L'amiral Christophe Prazuck explique : « *Le voilier avait appareillé depuis trois jours et se dirigeait vers Eyl, capitale pirate de la côte Est de la Somalie* ». Une infographie reconstitue l'opération à l'écran, la voix off commente : « *La surprise est totale, en dix minutes, les otages sont libérés. Malgré le succès de l'opération, les autorités ne veulent pas en dire plus* ». L'amiral Prazuck confirme : « *Pour la sécurité d'éventuels otages, pour la sécurité des militaires qui interviendraient, il est nécessaire que nous gardions une certaine discrétion* ».

Le 2 janvier 2009, nouvelle épisode de ce combat permanent : sur France 2 à 20h, le présentateur annonce : « *Une opération de guerre a été menée hier au large de Somalie. La Marine française avait été appelée à l'aide dans le cadre du nouveau système européen anti-piraterie. Un navire français a déjoué une attaque contre un cargo panaméen* ». Le reportage est consacré à la description de l'opération. La voix off y précise : « *C'est la quatrième fois que l'armée française réussit une telle opération, comme pour le Ponant en avril dernier ou le Carré d'As en septembre* ».

Deux affaires vont venir remettre en cause cette bonne réputation télévisuelle de l'armée française dans sa lutte contre la piraterie et les preneurs d'otages sur la terre africaine. L'information tombe le 6 avril 2009 : le Tanit, un voilier français, est entre les mains de pirates somaliens. Son équipage de 4 adultes et un enfant de trois ans est retenu en otage. Ce jour-là, l'information est neutre pour l'image de l'armée. Elle apparaît même comme plutôt attentive : les Français se sont risqués en zone dangereuse, dans le golfe d'Aden « *malgré les avertissements de la Marine Nationale* » (France 3, « *19.20 Edition nationale* »), sorte d'ange gardien, donc, de ces marins aventuriers. Sur TF1, le reportage se conclut sur des précisions à propos de la lutte anti-piraterie : « *Au large de la Somalie, 25 navires de guerre dont 7 de la force européenne Atalante, surveillent une zone grande comme quatre fois la France* ». Des vidéos amateurs tournées par l'équipage et mises en ligne sur le blog de la famille sont diffusées ; rien ne vient entacher l'image de l'armée, mais cette incarnation des victimes à l'image fournit des ingrédients à une éventuelle polémique. Même si les visages sont floutés, ces vidéos renforcent la dimension émotionnelle de l'information, d'autant que le petit Colin, 3 ans, est à bord.

Le 10 avril, l'assaut est donné, l'équipage libéré, mais Florent Lemaçon, skipper et père du petit garçon, meurt, atteint d'une balle. Deux pirates sont abattus. Les journaux télévisés sont relativement neutres, une nouvelle fois. Sur France 2, Marie Drucker annonce : « *Un otage français est mort lors d'une opération menée par l'armée française à bord du Tanit* ». Sur France 3, les risques pris par l'équipage du Tanit sont à nouveau évoqués : « *Le voilier naviguait dans une zone à risques et, bien qu'informés, les occupants n'en avaient pas tenu compte et le couple Lemaçon s'en expliquait sur son blog. Dans cette zone de l'Océan Indien, les actes de piraterie ont doublé en un an. C'est la troisième fois que la marine nationale intervient sur des voiliers de plaisance* ».

Sur TF1, Claire Chazal précise dès l'annonce de la nouvelle, à propos du skipper Florent Lemaçon : « *Il n'est pas exclu qu'il ait été touché par un tir du commando* », mais le reportage qui suit n'est pas polémique. Les propos du CEMA, le

général Jean-Louis Georgelin, pendant sa conférence de presse sont repris : « *Nous avons proposé au président de la République le scénario suivant : dès lors qu'il y aurait sur le pont du Tanit trois pirates visibles, nous les neutraliserions et simultanément, nous enverrions un élément d'assaut qui, en moins de 30 secondes, pouvait neutraliser le navire. C'est ce que nous avons fait* ». Une infographie commentée par une voix *off* récapitule extrêmement précisément l'action. Les propos d'Hervé Morin sur Europe 1 sont diffusés et attestent de la volonté de transparence de l'institution militaire : « *Il y aura une autopsie ; on ne peut pas exclure que dans l'échange de tir, le tir soit français* ». Par téléphone, Guillaume Goutay, capitaine de vaisseau de la frégate Aconit d'où sont partis les commandos, justifie l'opération : « *Il fallait tout faire pour empêcher ces cinq otages d'arriver à terre, puisque après nous savons qu'ils auraient été retenus dans conditions épouvantables. Donc je suis partagé entre la tristesse pour la mort de Florent, mais aussi le soulagement d'avoir sauvé quatre autres otages* ». Un second reportage vient compléter ces informations, entièrement consacré à l'entraînement des commandos de Marine pour ces missions sensibles de lutte contre la piraterie ; leur image y est extrêmement positive.

Le 12 avril, le traitement de l'information demeure serein. Claire Chazal annonce sur TF1 : « *Le père de l'otage tué a rendu hommage aux militaires qui ont risqué leur vie dans l'assaut. L'opération va quand même faire objet d'une enquête judiciaire et le corps va être autopsié* ». Hervé Morin redit sa volonté de transparence, justifie à nouveau le déclenchement de l'opération pour éviter que les otages ne soient transférés au sol et confirme que les pirates, contrairement à ce qui s'était fait dans le cas du Ponant, avaient refusé toute rançon. La voix *off* fait remarquer : « *Le Ministère de la Défense a évoqué publiquement cette pratique normalement tenue secrète [...] L'Armée a tout fait pour dissuader l'équipage d'emprunter cette route* ». Invité sur le plateau de France 2 ce jour-là, Hervé Morin maintient cette ligne de communication. Le 17 avril, le résultat de l'autopsie tombe : « *[Elle] n'a pas permis de révéler l'origine de la balle* » (France 2, 20h). Entre temps, « *C dans l'air* », le 14 avril, saisit l'occasion pour consacrer une émission au sujet : « *Pirates : la guerre des mers* ». L'émission dépasse largement le cadre de la seule prise d'otages du Tanit, mais un reportage y est consacré. Les faits sont rappelés, la mort du skipper expliquée.

Le 4 mai, nouvel élément : la télévision relaie une information délivrée par Europe 1, qui affirme que c'est bien un tir français qui a causé la mort de Florent Lemaçon. Le témoignage de Chloé, son épouse, fournit une source aux journalistes. Sur TF1, Pascal Le Pautremat, historien, spécialiste des forces spéciales, estime que cette version est « *tout à fait crédible et dans la logique de ce cadre d'intervention* ». Laurent Teisseire, porte-parole du Ministère de la Défense, l'affirme une fois de plus : « *Il y aura une totale coopération de la Défense* », bien que la voix *off* ait précisé que certaines pièces n'avaient pas encore été communiquées à la justice.

L'affaire disparaît des écrans pendant un an et ressurgit le 5 mai 2010. Sur France 2, David Pujadas annonce un sujet sur « *la détermination d'une femme et d'une mère* » : « *Vous vous souvenez sans doute de ce drame dans l'océan Indien l'an passé, une croisière en voilier, une prise d'otages par des pirates, une opération commando de l'armée française et, au bout, la mort du skipper, Florent Lemaçon. Et bien son épouse témoigne, elle se défend de toute imprudence et l'État reconnaît sa propre responsabilité* ». Dans le reportage, Chloé Lemaçon l'affirme : depuis le début, l'armée savait que le tir qui avait tué son mari était français. Il n'avait pas fait preuve d'imprudence : pour éviter la zone à risque, il avait décidé de passer à 600 km des côtes somaliennes, dit-elle. Les pirates étaient à bout de force quand l'équipage les a, selon les mots de la jeune veuve, « *recueillis* » sur le Tanit ; affamés, assoiffés, ils étaient « *très calmes* » jusqu'à l'intervention des commandos. Elle a rencontré celui qui a tiré sur son époux, pour comprendre, et « *a refusé l'indemnisation et l'emploi que [lui] proposait le Ministère de la Défense* ». Elle souhaitait que l'État reconnaisse sa responsabilité. Ainsi se clôt l'épisode du Tanit à la télévision. La polémique a affleuré, mais elle aurait pu être nettement plus virulente. Seuls quelques éléments distillés au fil des semaines viennent réveiller l'image de grande muette de la Défense, mais guère plus.

La seconde affaire est nettement plus compliquée pour l'institution militaire. Il s'agit de l'enlèvement d'Antoine de Léocour et de Vincent Delory le 7 janvier 2011 à Niamey, au Niger. Lors de l'opération tentée pour leur libération, les deux sont tués le 8 janvier. À la télévision, un récit polémique se met peu à peu en place.

Les premières informations qui s'affichent sur les écrans, le 8 janvier, sont réduites à la portion congrue. En fait, les journalistes ne savent rien, ou presque rien, si ce n'est que deux jeunes Français ont été enlevés dans un restaurant de

Niamey et sont morts. « *Les circonstances de leur mort sont toujours ce soir indéterminées* », conclut Laurent Delahousse sur France 2. C'est donc seulement le 9 janvier que le récit prend de l'ampleur. Sur France 2, à 20h, un reportage tente de faire le point : en plein cœur de Niamey, les deux Français sont enlevés. « *L'armée nigérienne réagit, et intervient une première fois, mais c'est un échec. Les moyens français sont déployés. Un avion de reconnaissance Atlantique 2 repère la colonne des ravisseurs. Les commandos interviennent* ». À l'écran : des images d'entraînement des fameux commandos. Pierre Servent est interviewé : la difficulté était de ne pas leur laisser franchir la frontière malienne, explique-t-il. La voix *off* reprend : « *Dans l'assaut, deux militaires sont blessés. On retrouve les corps des deux otages plus loin* ». Le colonel Thierry Burkhard, porte-parole de l'EMA, explique : « *Il semble que les deux otages français aient été exécutés par les terroristes* ». « *Les otages n'auraient donc pas été tués dans l'assaut* », conclut la voix *off*.

Le 11 janvier, les familles sont reçues à l'Élysée. Sur TF1, à 20h, le reportage pose la question : « *Ont-ils été tués dans l'affrontement ou exécutés comme l'affirme le premier ministre ?* », avant d'ouvrir le dossier de la polémique politique qui est en train de naître. Sur France 2, David Pujadas répercute les annonces faites par François Fillon, le premier ministre : 30 militaires français ont participé aux combats qui ont été brefs et violents. Alain Juppé, apprend-on aussi, dément le flou qui entourerait la mort des otages.

Le 13 janvier tombent les premiers résultats de l'enquête du procureur de Paris. Il y a bien eu une part de tragique hasard dans l'enlèvement d'Antoine de Léocour et de Vincent Delory à Niamey. Sur TF1, l'assaut de la tentative de libération est reconstitué à l'aide d'une infographie. Antoine de Léocour aurait bien été exécuté par ses ravisseurs. Les résultats de l'autopsie sont « *compliqués* » concernant Vincent Delory : « *Il aurait pu mourir de brûlures ou d'autres causes, l'enquête se poursuit* ». Est aussi évoquée une « *suspicion sur les gendarmes nigériens qui n'avaient pas les mains entravées, portaient des armes alors que théoriquement ils étaient aussi otages* ».

Le 14 janvier, la polémique commence à affleurer explicitement. À Niamey, une reconstitution a eu lieu en présence du procureur de Paris, qui n'a pu aller au-delà de l'enlèvement stricto sensu, dans le restaurant. Sur France 3 (« *19.20 Édition nationale* »), est évoquée une certaine « *opacité* », que regrettent « *des amis d'Antoine de Léocour qui, dans une lettre au ministre de la Défense, reprochent cette mission des forces spéciales* ». Une fois de plus, une infographie reconstitue l'opération et sont diffusées des images d'entraînement des forces spéciales.

Le 15 janvier, le doute est désormais établi : Vincent Delory est peut-être mort sous les tirs français. « *AQMI [l']affirme* », informe M6 (« *Le 1945* »). Dans l'émission « *Revu et Corrigé* » de Paul Amar, à 19h, sur France 5 le même jour, est longuement évoqué en plateau le trouble qu'aurait semé le mode opératoire choisi. Le reportage, comme tous les autres, commence dans le fameux restaurant de Niamey. Cette image est celle qui revient le plus, sans surprise : c'est le seul point de certitude du récit. Le rapport d'autopsie est remis sur le tapis : Antoine a été tué à bout portant, donc par les ravisseurs, mais les doutes subsistent sur la mort de Vincent Delory. Des sources maliennes affirment que les hélicoptères français ont tiré sur les véhicules avant l'opération au sol. D'autres indiquent que des hommes portant l'uniforme nigérien se sont battus contre les militaires français. En plateau, la question de la mort de Vincent Delory est disséquée, sans qu'on en sache plus, puis vient un reportage à Linselles, la ville d'origine des deux jeunes hommes. Les proches disent leur peine, les habitants anonymes également.

Retour en plateau, avec Pierre Servent comme invité, à qui Paul Amar laisse la parole. Présenté comme « *expert des questions militaires* », il livre une version favorable à l'armée : sans l'assaut français, les otages seraient toujours vivants, mais « *quelque part dans le désert malien* ». Ils se seraient retrouvés « *dans une sorte de couloir de la mort* », comme c'est le cas des autres otages du moment. « *Fallait-il intervenir sachant que nous avions des forces présentes sur la zone dans le cadre de recherches en cours pour d'autres otages ? Il y a une question légitime : fallait-il ne rien faire ou tenter tout ce qu'on peut tant qu'on peut encore le faire ? [...] Mon sentiment personnel, c'est que l'armée française ne pouvait pas faire autre chose que d'intervenir. Les forces spéciales françaises, les commandos, leur âge moyen, c'est 25 ans. Comme ces deux jeunes otages. Ils ont tout fait, avec un savoir-faire très fin. Ils sont entraînés, pour essayer de sortir ces otages. Le principe de précaution n'existe pas dans les opérations militaires* ».

Le 22 janvier, la présentatrice sur France 3 (« 19.20 Édition nationale ») annonce : « Les autorités ont promis la transparence, le Ministère de la Défense a accepté de lever le secret défense sur certains documents alors que certains évoquent une bavure ». Dans le reportage qui suit, le téléspectateur n'apprend rien de nouveau.

C'est le 3 février que l'information tombe vraiment : le doute est levé, l'armée a dissimulé (sciemment ou non) les causes de la mort de Vincent Delory, affirment les journaux télévisés. David Pujadas, sur France 2, l'affirme : « Les premières conclusions du parquet de Paris contredisent les versions officielles : Vincent Delory est mort brûlé dans une voiture des ravisseurs et non pas exécuté par balles ». La voix off du reportage est sans appel : « Cela contredit les déclarations d'Alain Juppé et François Fillon qui disaient que les otages avaient été éliminés par les ravisseurs. L'enquête devra dire qui est responsable de l'incendie ».

L'affaire traîne ensuite en longueur... jusqu'à ce que Harry Roselmack, sur TF1, dans « Sept à Huit », ne la ramène à l'écran, le 11 septembre 2011 (18h48). Le reportage est intitulé « L'assaut ». Il commence avec des images filmées le 8 janvier par un avion de l'armée française alors que les forces spéciales viennent d'attaquer le convoi des terroristes. « Huit personnes vont mourir au cours de l'assaut dont les deux otages français. Un assaut qui hante encore les proches des victimes », raconte le présentateur. Les caméras se sont rendues à Linselles : les familles témoignent de leur peine. Puis vient l'inévitable reportage dans le restaurant de Niamey. L'enlèvement puis la fuite dans le désert sont reconstitués, les véhicules des équipes de télévision suivent le même trajet. Vient « la première tentative d'intervention par la brigade de gendarmerie nigérienne à 150 km de la frontière malienne ». La reconstitution est faite grâce à un film tourné par l'avion français. On entend les dialogues des militaires français ; ils envoient des images au CPCO. « Quatre gendarmes nigériens sont pris en otage mais les militaires français ne le savent pas. Les véhicules s'enfoncent dans le territoire malien avec le risque qu'ils disparaissent ». Le président français donne l'ordre d'intervenir : les forces spéciales et deux hélicoptères Cougar entrent en scène. Les tireurs d'élite doivent stopper le pick up blanc en préservant la vie des otages. Les deux autres véhicules sont détruits. Puis vient l'image du pick up blanc en flammes. Comment a-t-il été détruit ? Le film tourné par l'avion français a été coupé. Le corps d'Antoine de Léocour est retrouvé à 200 mètres du lieu de l'assaut, celui de Vincent Delory à un mètre du pick up blanc, à moitié calciné avec la trace « d'un impact de balle qui pourrait être française ». Le reportage se conclut par la rediffusion de l'interview sur TF1, le lendemain de l'assaut, d'Alain Juppé donnant donc une version erronée des faits.

À la fin de l'année 2011, les familles continuent de demander plus d'informations : Anabelle Delory en particulier accuse l'armée de dissimulation. À la télévision, les nouvelles se font cependant plus rares.

Cette affaire montre que demeure une difficulté irréductible pour l'institution militaire : ses opérations exigent la discrétion voire le secret. Ses hommes, en l'occurrence ceux des forces spéciales, sont forcément anonymes à la télévision, alors qu'au fil des semaines, les téléspectateurs voient s'afficher à l'écran les photos de ceux qui deviennent « Antoine et Vincent ». Privés de leurs noms de familles, désignés seulement par leurs prénoms, ils deviennent des cousins, des amis, des proches. Pierre Servent l'a dit sur France 5 : les commandos sont aussi des jeunes hommes. Mais les premiers sont incarnés à l'image, les seconds ne le sont pas. Les familles des défunts sont très présentes, les reportages se multiplient à Linselles, les larmes coulent. L'émotion emporte tout. Sur le terrain africain, les circonstances de l'engagement des troupes nigériennes demeurent floues et ne peuvent être éclairées : des intérêts sont en jeu qui ne permettent pas au pouvoir de tout dire sur la réalité du rôle de ces hommes. Cette complexité des faits est-elle dicible à la télévision ? Dans cette situation en tout cas, l'institution militaire a le mauvais rôle.

La Libye : une guerre propre à l'écran

L'image de l'armée française lors de l'intervention en Libye semble, par contraste, d'une très grande clarté. En d'autres circonstances dans l'histoire, l'agresseur aérien a eu mauvaise presse : la toute puissance de l'avion sur les troupes au sol, le traumatisme des bombardements massifs qui touchent les civils marquent la mémoire collective. À la télévision, à propos de la Libye, rien de tout cela ne va transparaître. Au contraire.

Les images des opérations stricto sensu sont quasiment inexistantes : ce qui peut être filmé, ce sont des décollages et atterrissages d'avion depuis des bases françaises ou italiennes, et les catapultages et appontages sur le Charles-de-Gaulle. Dès le premier jour de combat, la télévision montre ces plans. Sur TF1, le 19 mars 2011, Claire Chazal annonce : « *L'opération militaire contre la Libye a donc commencé cet après-midi. Pour l'instant, seuls 20 appareils français sont intervenus* ». Le reportage est constitué d'images fournies par l'ECPAD : les pilotes de l'escadron de Provence se préparent ; à 11 heures, ils décollent. Un Hawacs est également mobilisé et un ravitaillement en vol est prévu. Puis, les images montrent des décollages des bases de Dijon, Saint-Dizier, Nancy. Un Rafale de l'escadron Gascogne effectue un tir sur une colonne de blindés à Ajdabiya. L'engagement est relaté presque en direct lors du point presse de l'armée au Ministère de la Défense. Le colonel Thierry Burkhard y rend compte : « *Un tir a été effectué à 17h45 sur un véhicule militaire dont l'identification a été positive. La bombe 12SM a détruit plusieurs véhicules* ». « *C'est la première opération de guerre* », commente la voix off. Claire Chazal annonce ensuite un reportage sur la base de Saint-Dizier, puis un autre sur la base de Solenzara. À l'image, les avions de chasse décollent et atterrissent. Le lendemain, le Charles-de-Gaulle appareille depuis Toulon « *pour compléter les forces françaises avec 20 avions de combat et 2 000 hommes* » (Claire Chazal, TF1, 20h). Le reportage qui suit détaille la force du groupe aéronaval à grands renforts de superlatifs. Les images, d'une chaîne et d'un reportage à l'autre, ne sont pas très variées.

Tout au long du conflit, se multiplient ces reportages sur les forces aériennes françaises. Sur France 2 à 20h, le 24 mars, David Pujadas annonce des « *images inédites* » : « *une de nos équipes a pu embarquer à bord d'un avion de ravitaillement pour avions de chasse* », un C135. Voilà donc qui va changer les téléspectateurs des plans de décollage et d'atterrissage. Le 31 mars sur France 3, le présentateur annonce que Pierre Babey, le spécialiste des questions de défense de la chaîne, a « *suivi hier une mission armée de bout en bout* ». Le reportage qui suit montre les Mirage décollant de Solenzara. Mais en fait, rien ne change vraiment par rapport aux autres reportages, le journaliste ayant attendu le retour des pilotes à la base : « *6 heures de vol et 5 ravitaillements plus tard, retour à Solenzara. Les bombes ont été lâchées mais pas sur des zones de combats : les belligérants étaient trop imbriqués, c'était trop dangereux* ». Seule nouveauté, une interview du capitaine Laurent, pilote du Mirage 2000 qui explique : « *On nous demande d'avoir le visuel et l'identification, que ça soit bien des objectifs militaires, s'il y a le moindre doute, il n'y aura pas l'ouverture du feu* ». Ce jour-là, il n'y avait aucun doute, les bombes ont donc été « *délivrées* ». Le colonel Eric Boneton, chef des opérations, confirme : « *Il n'est pas concevable que le pilote n'ait pas la target en vue, le pilote est responsable de son tir, le pilote connaît parfaitement les règles d'engagement définies par la coalition, il connaît parfaitement la résolution de l'ONU, le pilote décide lui-même* ». Ils repartent en mission. « *S'ils reviennent avec les bombes, conclut la voix off, c'est qu'ils auront décidé ensemble de ne pas tirer pour éviter les bavures* ». C'est donc une guerre propre que mènent ces pilotes, bien loin des images de bombardements massifs ancrées dans la mémoire collective.

Au fil des semaines, la tonalité ne change pas. La communication télévisuelle de ce conflit est extrêmement maîtrisée. Dans un reportage diffusé sur TF1 le 19 mai (20h), quelques détails viennent compléter l'image des ces opérations aériennes. Laurence Ferrari annonce : « *Deux mois après le début de l'intervention militaire en Libye, c'est l'heure du bilan : 7 000 sorties aériennes au total, l'OTAN affirme que la machine de guerre de Kadhafi est nettement abîmée* ». Les équipes se sont rendues en Crète, « *une base-arrière pour l'aviation française* ». Elles ont filmé un briefing des pilotes avant une mission. Ils s'« *anonymisent* » avant de décoller : « *pour chaque soldat, 1 500 dollars, une carte de paiement, un téléphone portable, à garder sur eux en cas d'éjection. Dernière inspection de l'appareil, déverrouillage des bombes à guidage laser* ». Ainsi, semblent dire les images et ces commentaires, eux aussi prennent des risques malgré l'apparente facilité du conflit. « *Depuis deux mois, reprend la voix off, on compte près de 200 sorties par semaine. Les opérations s'intensifient* ». Le colonel Emmanuel Caboche, commandant du détachement aérien français, confirme : « *De plus en plus d'avions participent à l'opération et font de plus en plus de missions* ». La voix off conclut : « *Après 4h40 de vol, retour à la base pour le pilote français, les munitions n'ont pas quitté les ailes* ». Le pilote explique : « *Il était difficile d'identifier les positions, on n'a pas été autorisé à tirer sur ces positions* ».

L'entrée en jeu des hélicoptères, le 4 juin, ne donne pas lieu à d'abondants reportages. Une brève en plateau suffit à TF1, par exemple. Les chaînes continuent de préférer les « *exclusivités* » qui leur permettent d'envoyer les équipes sur les bases ou sur des bâtiments. Sur France 2, le 15 juin (20h) est diffusé un reportage : « *Exclusif : la guerre à bord du Tonnerre* ». Le 18 août, les équipes de la chaîne publique sont à leur tour en Crète.

Lorsque le Charles-de-Gaulle revient à Toulon le 12 août, les images se renouvellent. Sur Canal Plus (« *Le JT* », 18h51), des extraits du discours d'accueil de Nicolas Sarkozy sont diffusés : « *Les rivières de sang promises par le colonel Kadhafi n'ont pas coulé, grâce à vous [...] La France ira au bout de sa mission* ». Les retrouvailles des militaires avec leurs familles sont émouvantes. Une épouse témoigne : « *Ça prend aux tripes* ». Une petite fille retrouve son papa.

À l'automne, la guerre s'achève. Lorsque le colonel Kadhafi est arrêté et tué le 20 octobre, rien ne vient ternir l'image de l'armée française. Sur TF1, Laurence Ferrari annonce : « *Ce qu'on a appris ce soir par la voix de Gérard Longuet, le ministre de la Défense, c'est que ce sont des avions français qui ont stoppé le convoi du colonel Kadhafi aux alentours de Syrte. D'un bout à l'autre de ce conflit, la France aura donc été en première ligne pour faire basculer le régime libyen* », mais après la diffusion du reportage, elle précise : « *Les avions français n'ont pas détruit le convoi mais l'ont seulement stoppé. Ce sont ensuite les rebelles qui ont détruit les véhicules* » et se sont donc chargés de Mouammar Kadhafi. Alors que la polémique pourrait naître sur les conditions de la mort de l'ancien leader libyen, l'armée française est lavée de tout soupçon. Lorsque l'émission « *C dans l'air* » du 21 octobre, intitulée « *Kadhafi : quelle version pour l'histoire ?* » consacre un reportage au « *bilan de l'intervention en Libye* », aucune réserve n'est apportée à l'action militaire française. Les images sont toujours les mêmes : celles d'avions au décollage et à l'atterrissage.

À la télévision donc, l'image de ce conflit est d'une propreté sans faille. Rien ne vient ternir l'engagement de l'armée sur ce terrain, et rien ne vient révéler la dureté de la guerre : aucun corps meurtri ni blessé, aucune ville en ruine, aucun paysage calciné. Les interviews des pilotes alimentent un récit d'une guerre parfaitement maîtrisée : ils prennent des risques, même si leurs machines semblent toute puissantes, et les armements ne sont « *délivrés* » qu'après examen précis des cibles potentielles.

Après 2008, l'image des militaires à la télévision évolue donc nettement : ils sont bien des combattants, engagés en Afghanistan, selon l'expression devenue fameuse, « *dans des opérations de guerre* », avec tous les risques que cela comporte. Mais cette évolution radicale de la représentation de l'action des troupes françaises en Afghanistan ne doit pas faire oublier tous les documents qui tentent de montrer ce qu'est l'engagement français ailleurs, sur d'autres terrains. Là, les difficultés de représentations demeurent : si la Libye apparaît comme une guerre propre, d'autres missions conservent une image télévisuelle ambivalente.

■ CONCLUSION

Au terme de cette étude, l'idée souvent partagée d'une mauvaise image médiatique des militaires est-elle confirmée ? Non, en tout cas en ce qui concerne la télévision. L'image de l'institution peut souffrir épisodiquement, celle des États-majors également, mais le plus souvent, ce sont les décisions du pouvoir politique lui-même ou ses propres rapports avec l'armée qui sont mis en accusation ou font l'objet de polémique. Seul l'épisode « Uzbin » rompt cette représentation, mais là encore, ce ne sont pas les militaires dans leur globalité qui souffrent d'une mauvaise représentation mais seulement la chaîne de commandement. Il n'est certes pas possible de marginaliser ce moment critique pour l'institution militaire et d'établir une césure abusive – elle n'aurait aucun sens – entre commandement et hommes de terrain car c'est bien toute l'institution et l'ensemble de ses membres qui est impliquée dans la polémique, mais rien ne vient pourtant alimenter une imagerie qui serait proprement antimilitariste. À un seul moment ressurgit ce dernier type de représentation – cependant plus nuancées qu'elles ne le furent pas le passé – lors des événements de Côte d'Ivoire de 2004-2005, mais à l'échelle de la décennie, les heurts auxquels est confrontée la force Licorne constituent une parenthèse et la polémique ne s'éternise pas autant que celle qui fait suite à Uzbin.

Reste que cette image globalement positive se construit dans une vision générale de la fonction militaire et de ses missions qui demeure floue et n'intéresse qu'épisodiquement les caméras de télévision avant Uzbin. La complexité des missions, la cohérence générale de l'engagement des troupes françaises à l'intérieur comme à l'extérieur n'apparaissent pas dans le petit écran. Se dessine, davantage qu'une image générale, une figure aux multiples facettes ; le militaire français est tour à tour un agent de sécurité sur le territoire national, un agent humanitaire ou logistique à l'extérieur, un professionnel qui exerce un métier particulier. Le début de la décennie est marqué par une place importante du nombre de documents consacrés au recrutement, à l'insertion des jeunes en difficulté dans l'institution militaire, à la féminisation et aux missions de soutien à la population menées par l'armée. Ces documents ne sont pas toujours beaucoup plus abondants en nombre avant 2008, mais ils occupent plus largement le paysage télévisuel en proportion, car rares sont les autres informations concernant l'actualité militaire qui arrivent jusqu'au petit écran. Cette vision parcellaire et équivoque explique en partie le choc qui survient lorsque dix soldats tombent à Uzbin. L'Afghanistan envahit ensuite largement le champ télévisuel et sur ce plan, nous l'avons vu, jamais l'engagement personnel des hommes qui ont choisi de servir leur pays par les armes n'est remis en cause.

À ce stade, il convient de nous demander si ce récit télévisuel sur les militaires français entre 2001 et 2011 est représentatif de l'ensemble du paysage médiatique. Il faudrait pouvoir mener des études comparatives avec la presse écrite et la radio pour répondre définitivement à cette question. Des données sont cependant à notre disposition grâce à la DICOD qui, depuis 2009, fait établir des « unités de bruit médiatique » (UBM) sur les sujets de défense. Les thématiques couvertes sont bien plus larges que la nôtre pour cette étude. Les UBM prennent en effet en compte autant l'actualité qui concerne directement les militaires français que celle qui a à voir avec le ministère de la Défense en tant qu'institution, avec la situation internationale ou avec l'économie de défense par exemple. Ces UBM sont construites à partir de l'ensemble des médias français, écrits et audiovisuels. Sur le sujet qui nous intéresse, les changements qualitatifs autant que quantitatifs notés par ces UBM depuis 2009 concordent globalement avec ceux que nous avons pu identifier pour le traitement télévisuel de l'actualité militaire, sauf lorsqu'une actualité surgit qui ne concerne pas du tout le sujet de notre étude (l'arrestation de Ben Laden par exemple n'a, en soi, aucun impact sur l'image des militaires français à la télévision). Le récit télévisuel rend donc compte, avec ses spécificités et ses caractéristiques propres, d'une réalité médiatique plus large. Il faut cependant noter quelques nuances : certains sujets ne sont pas télévisuels et apparaissent donc beaucoup moins à la télévision : les échanges sur le budget de la Défense, par tribunes interposées dans la presse écrite, par exemple, sont réguliers ; à la télévision, hormis en 2008, ils sont quasiment absents.

Sur l'ensemble de notre sujet, le tournant se produit donc bien à l'été 2008. Au moment de malaise évident, qui transparait à la télévision avec la fusillade de Carcassonne en juin et la parution du Livre Blanc en juillet, succède la surprise et, plus encore, la sidération, au moment de l'embuscade d'Uzbin, le 18 août. À la télévision, l'image des militaires français bascule. Nous avons appelé cette rupture « le retour du combattant à l'écran », et

incontestablement, les images sont désormais plus guerrières, entérinant le changement de la réalité de l'engagement français en Afghanistan. Mais la représentation de ce soldat « nouveau » n'est pas si uniforme que ne le laisse penser ce titre lapidaire du « retour du combattant ». Celui-ci, en effet, apparaît aussi en partie comme une victime. C'est spécialement le cas pour les morts de l'embuscade d'Uzbin : l'émotion des familles, très présente à l'écran, le choc produit par ces morts auxquelles le grand public n'était pas préparé, expliquent qu'ils soient montrés – à tort ou à raison – comme de jeunes hommes pris dans une aventure et une guerre qui les dépassent. Les polémiques qui suivent concernant leur équipement, les plaintes déposées en justice par certaines familles renforcent cette image.

La question est de savoir si, à la télévision, l'institution militaire elle-même accentue cette victimisation ou, au contraire, y pose des limites. Les premières réactions de la chaîne de commandement, extrêmement didactiques dans leur forme même si elles ont pu être contredites ensuite, les éléments de langage très argumentatifs qui sont repris par la télévision cherchent davantage à inscrire ces morts dans une rationalité de la guerre et dans un discours pédagogique destiné à faire entrer cet épisode perçu comme dramatique dans une normalité de l'histoire. Mais l'hommage national aux Invalides, l'éloge funèbre prononcé par le chef de l'État donne à ces morts une dimension exceptionnelle. Cette dernière n'est pas totalement abusive : les journalistes le disent assez, depuis la guerre d'Algérie, la France n'avait pas perdu autant de soldats d'un coup au combat. Dans la presse écrite, c'est même l'embuscade de Palestro qui est appelée à la rescousse, à titre de comparaison²¹. Ce sont donc cinq décennies qui se sont écoulées, ce qui est peu à l'échelle de l'histoire, mais conséquent si l'on considère le seul critère d'une mémoire nationale qui a fortement évolué sur la question de la guerre depuis 1945.

Lors de cet hommage national aux Invalides, l'émotion « institutionnelle » répond en quelque sorte à celle des familles. Pour le pouvoir, il faut donner du sens à ces morts pour qu'elles soient acceptées. À la télévision, c'est un tournant qui a lieu : désormais, le petit écran va montrer régulièrement des cérémonies d'hommage. Un premier niveau d'analyse nous mène à conclure qu'en cela, l'institution militaire et les hommes qui la composent gagnent une image positive : leur engagement est reconnu, le sacrifice auquel ils consentent est mis à l'honneur, rarement voire jamais remis en cause même si la décision politique de mener cette guerre est elle-même contestée. Mais un second niveau d'analyse doit mener à s'interroger sur ce système de représentation qui s'est mis en place depuis août 2008 : à l'émotion des familles répond donc un discours institutionnel qui accorde lui aussi une place à l'émotion et, par des mots et des images (les cérémonies d'hommage), solennise le retour des morts au combat. S'est ainsi enclenché ce qui peut devenir une spirale sans fin, l'émotion répondant à l'émotion, amplifiant potentiellement l'image de victimes des militaires qui tombent en Afghanistan même si les autorités tentent de donner un sens à leur sacrifice. Finalement, à chaque fois que sont solennisés le retour des dépouilles et leurs obsèques, ce sont des images ambivalentes qui sont produites, capables à la fois de faire admirer le courage des militaires français mais suscitant aussi de la compassion face au sort qui est réservé à ces hommes. Si la guerre elle-même n'est pas comprise ou acceptée par la population, le pas est vite franchi de la compassion à l'indignation. Cependant, la forte visibilité donnée au retour des soldats morts comble un vide et évite le développement d'un autre type de discours, beaucoup plus polémique, sur le silence qui pourrait alors entourer les pertes consécutives à l'engagement en Afghanistan.

Ces images des militaires victimes ne sont pas sans lien avec l'histoire, et notamment avec le regard porté sur les conflits du XXe siècle. Si l'héroïsme militaire y a en effet été représenté et reconnu, ils ont aussi suscité le développement d'un discours sur le combattant victime du pouvoir politique qui l'envoie se battre. Les dernières images en date de ce type, les plus frappantes, sont celles qu'ont suscitées les morts des appelés lors de la guerre d'Algérie. Sans établir de parallèle abusif entre des situations bien différentes par leur localisation, leur contexte politique et international, il semble bien que cette victimisation ait pour une part glissé, depuis la professionnalisation, de la figure de l'appelé mort au combat à celle de l'engagé volontaire. Cette évolution est révélatrice de la disparition de représentations strictement antimilitaristes. À aucun moment, et notamment depuis 2008, le choix de l'engagement militaire lui-même de jeunes hommes n'est remis en cause.

Une autre réalité doit être notée : le traitement médiatique abondant de l'actualité afghane a permis le retour à l'écran d'un certain nombre d'experts, capables de porter un discours qui – s'il n'est pas soumis à l'institution de

²¹ L'embuscade de Palestro, en 1956, en Algérie, fait vingt morts dans les rangs de l'armée française.

Défense – porte une certaine pédagogie sur la chose militaire. L'émission « *C dans l'air* » sur France 5 est à ce titre la plus révélatrice. Avant 2008, la seule émission à s'intéresser explicitement aux militaires français, soit dans les débats, soit dans un des reportages diffusés, est celle du 8 novembre 2004 intitulée « *Abidjan : la haine et les machettes* ». À partir de 2008, la donne change : 6 « *C dans l'air* » en 2008, 4 en 2009, 3 en 2010, 5 en 2011 consacrent au moins une partie des débats ou un reportage à l'actualité militaire française. Après 2008, les personnalités et experts les plus invités changent de profil : Pierre Servent, colonel de réserve et ancien journaliste est 6 fois présents en plateau, tout comme Jean-Dominique Merchet, spécialiste des questions de défense à *Libération* puis à *Marianne* ; Frédéric Pons, lui aussi colonel de réserve et rédacteur en chef à *Valeurs actuelles*, est invité 5 fois. Pascal Boniface, de l'IRIS, est lui aussi très présent en plateau (7 fois) mais traite essentiellement des questions géostratégiques. Auparavant, ces journalistes spécialistes apparaissaient au mieux, quelques secondes lors d'un sujet de journal télévisé ponctuellement consacré à une actualité militaire quelconque. Désormais, ils font partie du paysage télévisuel.

Cependant, le retrait des troupes françaises d'Afghanistan va sans aucun doute changer cette donne médiatique. Cet intérêt réel des chaînes de télévision pour l'actualité militaire va-t-elle perdurer ou n'aura-t-elle été qu'une parenthèse ? La relative indifférence médiatique pour la chose militaire avant 2008 risque de revenir la norme. Les effets de la médiatisation de la guerre en Afghanistan sur le moyen terme mériteront d'être évalués a posteriori. Pour l'institution militaire elle-même, la gestion de son image va être appelée à se renouveler. D'un point de vue purement pratique (et quelque peu cynique), l'Afghanistan offre un terrain de communication permanent. Qu'en sera-t-il après le retrait ? Quels seront les nouveaux « terrains de communication » des armées ? Vers qui et vers quoi les chaînes de télévision vont-elles tourner leurs caméras ?

Enfin, se pose globalement la question de l'image possible du militaire dans des opérations dont la nature a considérablement évolué. Si l'interrogation est largement valable pour les opérations de maintien de la paix ou pour un conflit du type de celui mené en Afghanistan, elle l'est également dans le cas de la lutte contre la piraterie et les preneurs d'otages. Si lors d'une libération d'otages, tout se passe bien, sans mort civil, et si l'institution souhaite communiquer, le récit est relativement simple. Mais si l'affaire se corse, si un otage décède comme lors de la libération du Tanit ou lors de la poursuite des ravisseurs de Vincent Delory ou Antoine de Léocourt, la réalité de ce type d'opération, la complexité du cadre international et stratégique dans lequel elles interviennent deviennent très difficilement montrables à l'écran. Or, ces opérations là ne sont pas appelées à disparaître.

■ ANNEXE 1 : CHRONOLOGIES

Tout au long de la période qui nous intéresse, les forces françaises sont présentes en Afghanistan, au Liban, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Kosovo. Elles sont également engagées, dans le cadre de l'opération Atalante, dans la lutte contre la piraterie. Nous ne proposons ici que trois chronologies, des engagements en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et en Libye qui font l'objet du plus abondant traitement télévisuel et qui – pour les deux premiers – reviennent régulièrement au cours de notre étude. Ces chronologies non exhaustives permettent de situer les principaux événements évoqués dans cette étude.

Afghanistan

2001

11 septembre : attentats d'Al Qaïda contre le World Trade Center à New York et contre le Pentagone à Washington

8 octobre : mise en place d'un détachement d'officiers de liaison français à Tampa

17 octobre : première mission maritime avec la frégate Courbet dans l'océan Indien

23 octobre : première mission de reconnaissance d'un Mirage IV

15 novembre : déploiement à Mazar-I-Sharif du 21^e RIMA

25 novembre : premier déploiement du Groupe aéronaval en océan Indien dans le cadre de l'opération Héraclès

5 décembre : création de la FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité)

19 décembre : première mission opérationnelle des Mirage 2000

22 décembre : première mission opérationnelle des Super-Etendard et des avions-radar E2C Hawkeye depuis le porte-avions Charles de Gaulle

Fin décembre : déploiement à Kaboul du bataillon français

2002

Mars : début de la formation de l'ANA avec la mission Epidote

2003

Août : mise en place d'un détachement de forces spéciales dans le Sud-est de l'Afghanistan

11 août : la FIAS passe sous commandement OTAN

2006

Juillet : fin de la mission des forces spéciales

Août : première OMLT (*Operational Mentoring and Liaison Team*) française

2007

Janvier : fin du retrait des forces spéciales

Mai : annonce par Nicolas Sarkozy de l'envoi de 150 hommes supplémentaires, soit 3 équipes d'OMLT

Octobre : les 6 Mirage français stationnés au Tadjikistan sont déployés à Kandahar

Décembre : 5 OMLT françaises

2008

3 avril : Nicolas Sarkozy annonce l'envoi de 700 hommes supplémentaires

18 août : 10 soldats français sont tués dans une embuscade dans la vallée d'Uzbin, et 21 autres blessés

8 décembre : 2 800 militaires français engagés sur le territoire afghan

2009

L'essentiel des forces françaises est concentré en Kapisa-Surobi. Les Français mènent 7 OMLT et 5 POMLT (mentorat pour les forces de polices).

Novembre : première plainte déposée par certaines familles des militaires morts à Uzbin, pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui. Classée sans suite.

2010

Octobre / plainte Uzbin : nouveau refus du procureur d'ouvrir une information judiciaire suite à une nouvelle plainte déposée par les familles constituée en partie civile devant le doyen du tribunal aux armées de Paris pour « non-empêchement de crime ».

2011

23 mars / plainte d'Uzbin : le juge d'instruction Frédéric Digne décide de l'ouverture d'une instruction en rappelant les dispositions de l'article L.324-3 du Code de justice militaire. Appel du parquet.

Septembre : 3 935 militaires français engagés en Afghanistan

Octobre 2011 – janvier 2012 : retrait de 400 militaires français

2012

Janvier : 3 600 militaires français engagés en Afghanistan

30 janvier / plainte d'Uzbin : la cour d'appel de Paris confirme l'instruction. Le parquet se pourvoit en cassation.

10 mai / plainte d'Uzbin: la cour de Cassation confirme l'ouverture d'une instruction

Pertes françaises en Afghanistan (au combat ou diverses causes) :

2004 : 3

2005 : 2

2006 : 6

2007 : 3

2008 : 11

2009 : 11

2010 : 16

2011 : 26

2012 (au 7 août) : 10

TOTAL (au 7 août 2012) : 88

Côte d'Ivoire

2003

24 janvier : l'accord de Linas-Marcoussis est signé par le gouvernement ivoirien. Il prévoit la création d'un nouveau gouvernement de réconciliation nationale et des élections.

20 mars : Un gouvernement est formé avec des représentants des partis politiques d'opposition et des Forces Nouvelles.

13 mai : Le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte la résolution 1479 qui crée la Mission des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (MINUCI), dotée d'un mandat de six mois.

2004

27 février 2004 : Le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte la résolution 1528 qui établit l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour un an. La force Licorne, composée de militaires français stationnés dans le pays depuis septembre 2002, assure la coordination.

Mars : heurts, manifestations, répression. Fin du gouvernement de réconciliation nationale.

4 novembre : les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) lancent une offensive majeure contre les Forces Nouvelles dans le nord.

6 novembre : neuf soldats français et un civil américain sont tués lors du raid aérien mené par les forces aériennes ivoiriennes sur la base française de Bouaké. En représailles, les forces françaises détruisent la flotte aérienne de Laurent Gbagbo. Début des mouvements anti-français à Abidjan. Accueil puis évacuation des ressortissants français par la force Licorne.

15 novembre : le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte la résolution 1572 ; il renouvelle son appui aux actions menées par l'ONUCI et aux forces militaires françaises.

De 2005 à 2010 :

Tentatives d'accord, heurts, violences...

Après de multiples reports, des élections ont finalement lieu en 2010.

31 octobre : Le premier tour de l'élection présidentielle donne Laurent Gbagbo à 38% et Alassane Ouattara à 32 %.

28 novembre : second tour de l'élection présidentielle

2 décembre : des résultats provisoires sont annoncés : Alassane Ouattara l'emporte avec 54% des voix.

Décembre : Laurent Gbagbo conteste la validité des résultats. Les deux candidats revendiquent la victoire et sont investis présidents.

2011

Mars à avril : la force Licorne recueille et évacue plus de 5 000 ressortissants français et ivoiriens

30 mars : résolution 1975 du Conseil de sécurité des Nations-Unies autorisant l'ONUCI à neutraliser les armes lourdes des forces loyales à Gbagbo menaçant la population

4 et 10 avril : les hélicoptères français interviennent en appui des hélicoptères de l'ONUCI

11 avril : arrestation de Laurent Gbagbo

Depuis avril 2011 : réadaptation de la force Licorne, 450 hommes sur place

Libye

2011

17 mars : le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte la résolution 1973 qui ouvre la voie à l'engagement de moyens militaires pour la protection des populations.

19 mars : début de l'opération Harmattan. Engagement des moyens aériens français.

24 mars : zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye

3 avril : engagement des hélicoptères français

20 octobre : mort de Muammar Kadhafi

■ ANNEXE 2 : AUDIENCES

Repères des audiences des journaux télévisés

Trois moments ont été choisis pour couvrir la décennie, hors des périodes de congés ou de fêtes de fin d'année afin que les chiffres indiqués soient représentatifs.

Chaînes de diffusion	Dates de diffusion	Audience globale	Audience + de 15 ans	Part de marché (%)	Part de marché + de 15 ans (%)
Début de l'année 2001					
TF1	5 janvier 2001	9 144 780	9 673 380	39.30	40.00
France 2	5 janvier 2001	4 175 940	4 598 820	17.90	19.00
France 3	5 janvier 2001	6 026 040	6 713 220	30.00	32.60
Canal Plus	5 janvier 2001	1 110 060	1 162 920	5.60	5.80
Arte	5 janvier 2001	317 160	370 020	1.40	1.60
M6	5 janvier 2001	3 383 040	3 224 460	15.30	14.10
Début de l'année 2005					
TF1	5 janvier 2005	9 521 920	10 512 640	38.00	39.20
France 2	5 janvier 2005	5 999 360	6 714 880	24.00	25.10
France 3	5 janvier 2005	3 247 360	3 577 600	22.30	23.60
Canal Plus	5 janvier 2005	55 040	55 040	2.90	2.60
Arte	5 janvier 2005	825 600	935 680	3.90	4.10
M6	5 janvier 2005	3 467 520	3 247 360	15.80	13.80
Fin de l'année 2011					
TF1	20 décembre 2011	7 083 703	7 317 875	26.10	26.10
France 2	20 décembre 2011	5 268 870	5 971 386	19.50	21.10
France 3	20 décembre 2011	4 273 639	4 741 983	18.80	20.30
Canal Plus	20 décembre 2011	702 516	761 059	3.80	4.20
Arte	20 décembre 2011	409 801	468 344	2.10	2.30
M6	20 décembre 2011	3 454 037	3 512 580	14.10	13.90

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

Audiences des magazines

Date de diffusion	Chaîne de diffusion	Heure de diffusion	Titre propre / titre de collection	Audience globale	Audience + de 15 ans	Part de marché (%)	Part de marché + de 15 ans (%)
2001							
22.01	La Cinquième	16H04	La bataille de la sélection / A la recherche du nouvel homme des casernes	211 440	264 300	3.80	4.20
08.12	TF1	13h26	Les femmes du Charles de Gaulle / Reportages	7 241 820	7 770 420	51.10	51.80
2002							
26.12	France 2	20h56	Une nuit sur le Charles de Gaulle	5 300 000	6 042 000	25.80	27.30
2003							
13.02	France 5	10h41	Si je m'engageais dans l'armée / Dans ma boîte	213 280	266 600	8.50	10.20
17.05	France 2	20h57	Les 50 ans de la patrouille de France	5 065 400	5 705 240	25.90	27.70
18.05	M6	22H34	Armée / Capital	Non disponible			
2004							
08.11	France 5	17H49	Abidjan : La haine et les machettes / C dans l'air	1 725 440	1 995 040	13.80	15.50
20.11	France 5	21H52	Côte d'Ivoire : à chacun sa propagande ? / Arrêt sur images	Non disponible			
30.11	Canal +	21H00	90 minutes	Non disponible			
2005							
08.02	Canal +	21H33	Côte d'Ivoire : le mardi noir de l'armée française / 90 minutes	Non disponible			
05.12	France 2	23H03	Que fait la France en Afrique / Un œil sur la planète	935 680	1 100 800	12.50	12.70
2007							
02.03	France 3	23H21	Côte d'Ivoire : roquettes sur nos soldats / Pièces à conviction	1 246 960	1 417 000	15.50	16.00
24.05	France 2	23H04	Bons pour le service / Infrarouge	1 587 040	1 813 760	17.80	17.90
10.09	France 5	14H22	7' pour une vie, Le magazine de la santé	736 840	850 200	8.30	8.50
11.09	France 5	14H21	7' pour une vie, Le magazine de la santé	Non disponible			
12.09	France 5	14H21	7' pour une vie, Le magazine de la santé	793 520	850 200	7.80	8.20
13.09	France 5	14H19	7' pour une vie, Le magazine de la santé	793 520	906 880	8.90	8.90
14.09	France 5	14H17	7' pour une vie, Le magazine de la santé	510 120	623 480	5.20	5.60
2008							
06.01	TF1	19H07	Sept à huit	6 411 440	6 869 400	30.10	30.70
25.02	France 2	00H26	La France dans l'engrenage / Un œil sur la planète	1 087 655	1 259 390	16.10	16.60
18.06	France 5	17H46	Sarko présente les armes / C dans l'air	1 087 655	1 259 390	11.40	12.60
02.07	France 5	17H46	Sarko et l'armée : bruits de bottes / C dans l'air	1 202 145	1 373 880	11.30	12.40
14.07	France 5	17H45	Sarko vainqueur d'étape / C dans l'air	858 675	973 165	8.20	8.60
29.07	France 5	17H45	Casernes à vendre / C dans l'air	858 675	973 165	9.90	11.20
20.08	France 5	17H45	Le piège afghan / C dans l'air	686 940	744 185	7.20	7.80
31.08	TF1	19H38	Mon fils avait 20 ans / Sept à huit	4 865 825	5 209 295	32.30	32.40
02.09	TF1	22H47	La France dans la guerre : 2 mois au coeur du piège Afghan / Enquêtes et révélations	1 774 502	1 946 228	19.20	18.90

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

15.09	France 2	23H17	Mourir pour la France / Complément d'enquête	915 920	1 087 655	15.50	15.90
13.10	France 2	23H24	La France, combien de divisions ? / Un oeil sur la planète	Non disponible			
19.10	France 2	10H00	Afghanistan : un aumônier en première ligne Présence protestante	286 225	Non disponible	4.20	Non disponible
25.11	France 5	17H45	Les Talibans menacent la France / C dans l'air	1 316 635	1 545 615	9.60	10.70
2009							
25.01	Canal +	12H48	La polémique : soldat et musulman / Dimanche +	1 103 900	1 278 200	7.00	7.40
28.01	France 3	20H36	Commando	3 369 800	3 776 500	13.50	13.70
03.02	France 5	17H48	L'armée resserre les rangs / C dans l'air	1 278 200	1 452 500	9.20	10.20
01.04	France 5	17H29	Colonel Jacques Aragones / C à dire ?!	522 900	639 100	6.80	7.80
14.04	France 5	17H46	Pirates : la guerre des mers / C dans l'air	929 600	1 045 800	8.80	9.70
17.05	M6	20H43	Papa part à la guerre : d'Annecy à Kaboul / Zone interdite	3 602 200	4 067 000	14.70	14.80
28.05	France 5	17H42	La France gendarme du Golfe / C dans l'air	639 100	755 300	6.50	7.30
07.06	France 2	13H18	La Jaune Douze : [Vie des soldats français en Afghanistan] / 13h15 le dimanche	Non disponible			
14.07	France 2	20H38	Au cœur de l'armée de terre	2 963 100	3 311 700	16.10	16.50
18.10	Canal +	12H45	La grande histoire : les soldats français en Afghanistan / Dimanche +	755 300	813 400	5.10	5.30
22.10	France 5	17H46	Pakistan Afghanistan : explosif / C dans l'air	1 045 800	1 220 100	9.20	10.50
03.11	France 5	17H31	Général Christian Baptiste / C à dire ?!	755 300	813 400	7.30	7.90
07.11	France 5	19H00	Revu & corrigé	Non disponible			
2010							
12.02	Canal +	22H42	Armée française : où va l'argent ? / Spécial investigation	Non disponible			
03.03	France 5	17H47	Service civique : engagez-vous / C dans l'air	1 167 540	1 284 294	8.60	9.40
13.03	France 5	19H00	Revu & corrigé	174 131	233 508	1.00	1.10
23.03	France 2	20H36	En vol avec l'armée de l'air	3 677 751	4 293 144	14.10	14.70
25.04	France 2	13H18	La légion dans la peau / 13h15 le dimanche	Non disponible			
23.05	Canal +	12H48	La grande histoire : l'armée recrute dans les banlieues / Dimanche +	525 393	583 770	5.10	5.40
28.05	France 5	17H31	Général Jean Claude Lafourcade / C à dire ?!	408 639	525 393	6.00	6.60
13.06	France 2	14H09	La patrouille de France / Vivement dimanche	1 692 833	1 884 818	15.10	16.10
21.09	TF1	23H16	Harry Roselmack sur le théâtre afghan / Harry Roselmack en immersion	1 342 671	1 517 802	21.30	21.40
06.10	France 5	17H50	Drones de guerre et terrorisme / C dans l'air	1 050 786	1 167 540	8.90	10.20
17.10	M6	22H53	Menace terroriste : les démineurs en première ligne Enquête exclusive	1 225 917	1342 671	11.30	11.00
28.10	France 5	17H48	Ben Laden menace les Français / C dans l'air	1 050 786	1 167 540	8.60	9.70
20.11	Canal +	19H02	Salut les Terriens !	1 284 294	1 517 802	7.50	8.10
2011							
15.01	France 5	19H00	Revu & corrigé	234 172	292 715	1.30	1.50
03.04	M6	23H07	Opérations spéciales : les commandos de l'impossible / Enquête exclusive	1 346 489	1 522 118	13.40	13.40
04.04	France 5	17H45	Gbagbo : le dernier carré / C dans l'air	1 405 032	1 639 204	11.90	13.20

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

05.04	France 5	17H49	Côte d'Ivoire : le 3ème front / C dans l'air	1 287 946	1 463 575	11.70	13.20
29.05	Canal +	12h48	Tombés pour la France / Dimanche +	526 887	585 430	4.40	4.60
09.07	Canal +	19H13	Afghanistan : retour vers l'enfer/ Le Grand Mag	Non disponible			
14.07	France 5	17H49	Les champs d'honneur / C dans l'air	936 688	1 112 317	8.00	8.60
19.07	France 5	17H47	Hommage de la France à ses soldats/ C dans l'air	1 170 860	1 346 489	10.00	10.90
27.08	France 3	16H15	Quand le porte-avions Charles-de-Gaulle fait un arrêt au stand	761 059	878 145	8.50	9.10
11.09	TF1	18H48	Sept à huit	3 688 209	3 980 924	22.10	22.40
29.09	France 2	22H36	C'est pas le pied la guerre ? / Infrarouge	1 229 403	1 405 032	8.20	8.30
21.10	France 5	17H47	Kadhafi, quelle version pour l'histoire / C dans l'air	1 463 575	1 697 747	12.20	13.60
29.10	TF1	13H21	Les filles de la Navale, 7 ans après / Reportages	4 624 897	5 034 698	34.80	35.90
19.11	France 3	20H11	Les sous marins de la dissuasion / C'est pas sorcier : le magazine de la découverte et de la science	1 463 575	1 639 204	6.50	6.90
23.11	France 3	22H57	Le cauchemar afghan / Pièces à conviction	1 112 317	1 287 946	9.60	9.80

Audiences des émissions spéciales (14 juillet et hommages nationaux)

14 juillet

Chaînes de diffusion	Audience globale	Audience + de 15 ans	Part de marché (%)	Part de marché + de 15 ans (%)
2001				
TF1	4 017 360 5 814 600	4 334 520 6 343 200	52.80 56.10	56.60 59.70
France 2	2 590 140	2 854 440	25.00	26.70
2002				
TF1	5 406 000	5 989 000	56.40	59.80
France 2	2 014 000	2 226 000	22.60	23.90
2003				
TF1	3 305 840	3 572 440	46.30	49.30
France 2	2 132 800	2 399 400	29.00	32.10
2004				
TF1	3 019 520 4 205 760	3 181 280 4 475 360	40.90 44.10	43.10 46.40
France 2	2 318 560	2 588 160	30.90	34.50
2005				
TF1	5 406 000	5 989 000	56.40	59.80
France 2	2 366 720	2 641 920	31.60	34.80
2006				
TF1	3 139 360	3 419 660	43.10	45.90

L'IMAGE DES MILITAIRES FRANÇAIS À LA TÉLÉVISION 2001-2011

	4 036 320	4 372 680	47.40	49.70
France 2	2 074 220	3 354 520	30.60	33.90
2007				
TF1	4 421 040 5 497 960	4 647 760 5 724 680	47.00 49.70	48.50 50.50
France 2	2 607 280	2 890 680	28.40	30.90
2008				
TF1	4 064 395 5 266 540	4 465 110 5 724 500	45.50 48.70	47.90 51.10
France 2	2 633 270	2 919 495	28.50	30.50
2009				
TF1	4 996 600	5 345 200	41.50	43.30
France 2	3 137 400	3 544 100	30.60	33.10
2010				
TF1	3 152 358 4 086 390	3 444 243 4 436 652	33.40 36.40	34.80 37.90
France 2	3 385 866	3 852 882	34.80	37.70
2011				
TF1	3 336 951	3 629 666	32.30	33.40
France 2	3 571 123	4 039 467	34.50	37.70

Hommages nationaux

Date de diffusion	Chaîne de diffusion	Titre propre	Audience globale	Audience + de 15 ans	Part de marché (%)	Part de marché +
10.11.2004	France 2	Hommage national aux soldats français morts en Cote d'Ivoire	1 995 040	2 264 640	21.50	24.30
21.08.2008	France 2	Hommage national aux soldats français morts en Afghanistan	2 118 065	2 404 290	23.60	26.00
19.07.2011	TF1	Hommage national aux soldats	1 346 489	1 463 575	18.20	19.80
19.07.2011	France 2	Cérémonie d'hommage national aux soldats morts en Afghanistan	1 522 118	1 756 290	21.60	24.90
11.11.2011	TF1	11 novembre : hommage aux soldats	936 688	995 231	11.20	11.80
11.11.2011	France 2	11 novembre : l'hommage aux soldats	1 697 747	1 931 919	20.60	24.80

■ ANNEXE 3 : GLOSSAIRE

ALAT	Aviation légère de l'Armée de Terre
ANA	Armée nationale afghane
BA	Base aérienne
BCA	Bataillon de chasseurs alpins
BCP	Bataillon de chasseurs parachutistes
BIMA	Bataillon d'infanterie de marine
CABAT	Cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre
CEMA	Chef d'Etat-major des Armées
CEMAA	Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air
CEMAT	Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre
CEMM	Chef d'Etat-major de la Marine
CID	Collège interarmées de défense
CPA	Commandos parachutistes de l'air
CPCO	Centre de planification et de conduite des opérations
DBLE	Demi-brigade de Légion étrangère
DGA	Direction générale de l'armement
DGSE	Direction générale de la sécurité extérieure
DICOD	Délégation à l'information et à la communication de la Défense
ECPAD	Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense
FOB	<i>Forward operating base</i> (base opérationnelle avancée)
FINUL	Force intérimaire des Nations-Unies au Liban
FRS	Fondation pour la recherche stratégique
IRIS	Institut de relations internationales et stratégiques
ISAF	<i>International security assistance force</i> (FIAS – Force internationale d'assistance et de sécurité)
ONUCI	Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire
RAMA	Régiment d'artillerie de marine
RCP	Régiment de chasseurs parachutistes
REG	Régiment étranger de génie
REI	Régiment étranger d'infanterie
REP	Régiment étranger parachutiste
RGPP	Révision générale des politiques publiques
RHP	Régiment de hussards parachutistes
RI	Régiment d'infanterie
RICM	Régiment d'infanterie-chars de marine
RIMA	Régiment d'infanterie de marine
RPIMA	Régiment parachutiste d'infanterie de marine
SCERCAT	Service central d'études et de réalisations du commissariat de l'Armée de Terre
TPI	Tribunal pénal international
VAB	Véhicule de l'avant blindé

■ BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie non exhaustive recense les ouvrages qui ont été directement utiles pour leur apport factuel et/ou méthodologique à la rédaction de cette étude.

Analyse filmique, analyse d'image, analyse du récit télévisuel

ADAM, Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes : récit, description, argumentation, explication, dialogue*, Paris, Nathan, 1992.

ARQUEMBOURG, Jocelyne, « Comment les récits d'information arrivent-ils à leur fin ? », in *Réseaux*, « Les récits médiatiques », n°132, 2005, p. 29-50.

BERTIN-MAGHIT, Jean-Pierre, Fleury-Vilatte, Béatrice, *Les Institutions de l'image*, Editions de l'EHESS, 2001.

CASSETTI, Francesco, *D'un regard l'autre, le film et son spectateur*, Presses universitaires de Lyon, 1990.

COLLET, Jean, MARIE, Michel, PERCHERON, Daniel, SIMON, Jean-Paul, VERNET, Marc, *Lectures du Film*, Albatros, Paris, 1980.

DEBRAY, Régis, *Vie et mort de l'image, une histoire du regard en Occident*, Gallimard, 1992

DUBIED, Annik, « L'analyse médiatique au croisement de la narratologie et de l'ethnologie. Confrontations, délocalisations et "bricolage" », in *Recherches en communications*, 1997, n°7, p. 151-171.

DUBIED, Annik, « Une définition du récit d'après Paul RICOEUR. Préambule à une définition du récit médiatique », in *Communication*, vol 19, n°2, hiver 1999-2000, p. 44-64.

DUCROT, Oswald, *Le Dire et le dit*, Editions de minuit, 1984

GERARD, Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972

JOST, François, *Un monde à notre image, Enonciation, Cinéma, Télévision*, Méridiens Klincksieck, Paris, 1992.

LITS, Marc, « temps et médias : un vieux couple dans des habits neufs », in « Le temps médiatique », *Recherches en communications*, 3, 1995, p. 49-63.

LITS, Marc, *Du récit au récit médiatique*, Editions de Boeck, Bruxelles, 2008.

MARION, Philippe, « Le récit médiatique comme modèle d'interprétation », in *La quatrième mi-temps*, Louvain la Neuve, ORM, 1995, p. 23-40.

RICOEUR, Paul, *Le conflit des interprétations. Essais d'herméneutique*. Seuil, 1969.

RICOEUR, Paul, *Temps et récit*, tomes 1, 2 et 3, Seuil, 1983, 1984, 1985.

TOUSSAINT, Bruno, *Le Langage des images et des sons*, éditions Dixit, 1999.

VANOYE, Francis, *Récit écrit, récit filmique*, Paris, Nathan, 1989.

VERNET, Marc, « L'analyse structurale du récit », *Communications* n°8, Seuil, 1966.

Armées, guerre et médias

ARBOIT, Gérald, Mathieu, Michel (direction), *La guerre en Irak, les médias et les conflits armés*, Bruxelles, Bruylant, 2006.

- ABADIE, P.-M., Bernard, R., DEPLUS, J.-C., *Médias, information et défense*, Centre des hautes études de l'armement, 1992.
- BIZIMANA, Aimé-Jules, *Les relations militaires-journalistes : évolution du contexte américain*, *Les Cahiers du journalisme*, n°16, automne 2006, p. 198-219.
- CORMIER-RODIER, Béatrice, Fleury-Vilatte, Béatrice, *Les médias et la guerre du Golfe*, journée d'étude de Nancy, 24 mai 1991, Presses universitaires de Nancy, 1992.
- COUTAU-BEGARIE, Hervé (direction), *Les médias et la guerre*, Economica, 2005.
- COMBELLES SIEGEL, Pascale, *Les relations armée-médias pendant la guerre en Irak, 2003 : une évaluation du système d'embedding*, Institut diplomatie et défense, 2003.
- DUPRET, Baudoin, FERRIE, Jean-Noël (direction), *Médias, guerres et identités : les pratiques communicationnelles de l'appartenance politique, ethnique et religieuse*, Archives contemporaines, 2008.
- ESCHBACH, Philippe, sous la direction de Pierre Servent, *L'influence des médias, de quoi parle-t-on ?*, thèse, mémoire, CID, 2008.
- GARY, Damien, sous la direction de Pierre Servent, *Interview de Jean-Dominique MERCHET*, thèse, mémoire, CID, 2008.
- GAUCHET, B., *Les relations armées-médias en temps de crise*, thèse, mémoire, Université Panthéon-Assas Paris II, 1992.
- HALIMI, Serge, VIDAL, Dominique, « *L'opinion, ça se travaille* », *les médias et les « guerres justes » du Kosovo à l'Afghanistan*, Agone, 2002.
- HECKER, Marc, RID, Thomas, *Communication en opérations extérieures : évolution du traitement médiatique des opérations*, Centre d'études en Sciences sociales de la Défense, 2009.
- PAQUETEAU, Bernard, *Grande muette, petit écran*, Fondation pour les études de la Défense nationale, 1986.
- PAQUETEAU, Bernard, *Analyse des termes du débat sur la réforme du service national, 1996-1997 : jeux rhétoriques et enjeux idéologiques, la représentation des armées au travers des médias du 22 février 1996 aux décisions parlementaires*, Centre des sciences sociales de la Défense, 1997.
- PELISSIER, Nicolas, « L'information en guerre : les médias français et le conflit du Kosovo », *Annuaire Français des Relations Internationales*, 2000, p. 206-227.
- MATHIEN, Michel, *Les médias et l'actualité de défense : les journalistes face aux militaires ou vice-versa*, in *Quaderni* n°36, Automne 1998. p. 15-31.
- MAURIN, Jean-Louis, sous la direction de Lucien Mandeville, *Les militaires et l'organisation de leurs relations avec les médias en France*, thèse, mémoire, Toulouse, 1992.
- NAKAD, Nahida, ABOUT, Jean-Pierre., *Le journaliste dans la guerre*, les conférences du Chear, 15 mai 2003, Centre des hautes études de l'armement, 2003.
- ROYAL, Benoît, *La guerre pour l'opinion publique*, Economica, 2012.
- WEBER, Claude, *La Filière communication au sein de la Défense*, Paris, C2SD, n°47, 2002.

Armée et société

- Champs de Mars (Les)*, numéro spécial « Les Nouvelles Relations défense-société », n°11, 1er semestre 2002.
- « Les Français et la Défense, 10 ans de sondages », *Analyses et Références*, Ministère de la Défense, novembre 2002.
- BOENE, Bernard, « L'avenir du lien armée-nation : deux scénarios », *Les Champs de Mars*, n°5, 1er semestre 1999.

CAPLOW, Theodore, VENNESSON, Pascal, *Sociologie militaire*, Armand Colin, 2000.

CASTILLO, Monique, *Connaître la guerre, penser la paix*, Kimé, 2005.

DAVID, Dominique, « Sur les rapports armées-nation : l'actualité d'un débat », *Défense nationale*, n°10, octobre 1998.

JANKOWSKI, Barbara, « Valeurs des Français, valeurs des officiers », *Les Champs de Mars*, n°14, 2e semestre 2003.

JANKOWSKI, Barbara, « Les relations armées-société en France », *Pouvoirs* n°25, 2008, p. 93-107.

JOANA, Jean, « La démocratie face à ses militaires. Où en est l'analyse des relations civils-militaires ? », *Revue française de sociologie*, 48-1, 2007, p. 137-159.

PORTERET, Vincent, « Peut-on en finir avec le lien armée-nation ? À propos des origines, de la persistance et de l'avenir d'une exception française », Vincent Porteret (dir.), *La Défense. Acteurs, légitimité, missions : perspectives sociologiques*, L'Harmattan, 2007.

POTTIER, Olivier, *Armée-nation, divorce ou réconciliation ? De la loi Debré à la réforme du service national, 1970-2004*, L'Harmattan, 2005.

VENNESSON, Pascal (dir.), « Les relations armées-société en questions », *Recueil du cycle 2000 des Forums du C2SD*, Centre d'études en sciences sociales, 2000.